NOV 5 1921

28e Année. N° 19. 1er Octobre 1921.

GENERAL LIBRARY
NOV - 5 1921
UNIV. OF MICH.

LA REVUE DE PARIS

SOMMAIRE

		Pages.
Baron Beyens . . .	*La Belgique pendant la guerre.*	449
Gilbert de Voisins.	*La Conscience dans le Mal.* — I	484
Lt-Colonel Réquin.	*L'exécution du Traité dans la Sarre.*	521
Marcel Fosseyeux.	*Sages-Femmes et Nourrices à Paris au XVIIIe siècle.*	535
L. Blum	*La Maladie chronique de l'Enseignt secondaire.* — II.	555
André Beaunier . .	*Suzanne et le Plaisir* (fin)	584
L. Houllevigue. . .	*Les Idées nouvelles sur la réaction chimique.*	635
Louis Laloy.	*La Musique : Claudio Monteverdi.*	653
X. X. X.	*La Politique allemande et la Bavière*	665

Copyright 1921 *Revue de Paris*

PRIX DE LA LIVRAISON : **3 fr. 50**

PARIS

DIRECTION ET RÉDACTION : 85bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ

ADMINISTRATION, ABONNEMENTS ET VENTE : 3, RUE AUBER

1921

LIVRES NOUVEAUX

LA GÉOGRAPHIE DE L'HISTOIRE

par **Jean Brunhes** et **Camille Vallaux.**

Cet ouvrage, qui porte en sous-titre *Géographie de la paix et de la guerre sur terre et sur mer*, est en somme la première *géographie politique* publiée en langue française. Géographie politique, ces deux mots n'évoquaient jusqu'à présent que des listes d'états, de provinces, de capitales, longues nomenclatures fastidieuses mais nécessaires à l'étude de l'histoire; aucune loi générale, aucun classement original, — rien de ce qu'on trouve si abondamment dans ce livre. Reprenant à la lumière de la vaste et terrible expérience que fut la guerre, la tentative de l'Allemand Ratzel, les deux auteurs mettent en valeur l'importance du facteur géographique (espace, climat, sous-sol) dans les faits historiques; en des pages extrêmement suggestives, ils étudient à ce point de vue la marche du peuplement du globe, les faits de fixation, de concentration humaine, les faits de migration, les lois de la formation des états, les notions de frontière et de capitale. Dans une deuxième partie, consacrée aux luttes contemporaines, ils dégagent la signification géographique des modalités de la guerre de 1914-1918, exposent la géographie politique du monde tel que l'ont fait les nouveaux traités, un monde où l'Europe décline, où montent les nouvelles puissances d'Asie et d'Amérique, et, discutant les notions de race, de nationalité, d'état et de sur-état, ils examinent avec assez de pessimisme l'avenir de la paix. De nombreuses cartes illustrent les divers chapitres de ce livre, abondant, vivant, actuel.

LES ASSEMBLÉES PROVINCIALES DE 1787

par **Pierre Renouvin.**

On a longtemps exagéré le rôle des Assemblées provinciales de 1787. L. de Lavergne, Guizot, Quinet ont déploré qu'on ait arrêté leurs efforts bienfaisants, — dernière tentative de l'ancien régime pour se sauver et évoluer dans la légalité. M. Renouvin, qui entreprend le premier l'étude d'ensemble de l'œuvre de ces Assemblées, examine méthodiquement si elles méritent ces éloges et ces regrets. Il établit irréfutablement que cette réforme fut manquée. Malgré l'appui qu'elles trouvèrent dans l'opinion unanime et anxieuse, cinq mois avant la convocation des États Généraux, les Assemblées avaient prouvé leur impuissance. D'une organisation sociale condamnée par la majorité des esprits, il n'y avait plus rien à tirer par la conciliation et la patience; entre les intérêts opposés, amenée par une nécessité toute puissante la force révolutionnaire allait trancher. Comment une société en mal de révolution use de ses possibilités de salut, c'est à cette question que répond M. Renouvin, avec une conscience minutieuse, un admirable souci de vérité et une sûreté de métier remarquable.

LES PEUPLES D'EXTRÊME-ORIENT

I. La Chine. — II. Le Japon.

par **Émile Hovelaque.**

Mieux qu'au temps où nos écrivains utilisaient dans leurs contes philosophiques les relations des Jésuites sur la Chine, et où, il y a quarante ans, Edm. de Goncourt découvrait l'art du Japon, Pierre Loti ses paysages; les peuples d'Extrême-Orient ont su s'imposer à l'attention de l'Occident. Ils sont devenus puissances mondiales; devant le déclin de l'Europe, on a pu parler du prochain règne des Jaunes; un vaste public se montre avide de les connaître. Il ne pourra trouver meilleur guide que M. Hovelaque. L'étude que cet auteur vient de consacrer à la Chine et au Japon est remarquable par son intelligence et sa pénétration. En ces deux petits livres — inséparables l'un de l'autre, puisque la civilisation japonaise est un dérivé de la civilisation chinoise, — il caractérise les religions, l'art, la structure sociale, le passé et le présent de ces deux grands peuples. Il ne donne pas seulement à leur sujet des connaissances historiques complètes. Il a su percevoir, avec une curiosité et une acuité intenses, l'essence de leur âme, et il démêle pour nous, en artiste et en philosophe, ce qu'il éprouve à leur contact. Les ayant compris, il mesure à la lumière de leurs enseignements, la valeur de notre civilisation si fière d'elle-même, et qui ne s'est pas encore demandé si, à force de confondre machinisme et progrès, elle ne s'engage pas dans une voie fatale.

HISTOIRE GÉNÉRALE DU FÉMINISME

par **Léon Abensour.**

L'auteur ne s'est pas contenté d'esquisser l'histoire de ce grand mouvement qui aboutit peu à peu, chez les Scandinaves, les Russes, les Anglo-Saxons, les Allemands et les Latins à l'émancipation civile, politique et sociale de la Femme : les études qu'il a publiées et qu'il poursuit sur le féminisme en France de 1789 à 1848 le qualifiaient pour cette tâche. Élargissant singulièrement le sens du mot *féminisme*, il fait le tableau de la condition de la femme dans les différentes civilisations, des Chaldéennes et des Amazones à la Fronde, en passant par Aïscha, épouse de Mahomet, et il énumère les plus remarquables de celles qui, au cours de l'histoire, ont dirigé et organisé comme des hommes. Pourquoi alors oublier les grandes mystiques fondatrices d'ordres ? Pour la période contemporaine, où l'essentiel est dit, il eût pu souligner plus fermement les causes de l'échec momentané du mouvement en France, et ne pas mentionner seulement les journaux disparus, comme *la Fronde*, mais non ceux qui vivent et peuvent intéresser les lecteurs comme la *Française*. Quoi qu'il en soit, l'auteur a atteint son but, qui était de plaire au grand public. Son livre est fort instructif, agréable à lire, d'un style facile et fleuri.

LA
BELGIQUE PENDANT LA GUERRE

L'OPPRESSION ALLEMANDE ET LA RÉSISTANCE BELGE

I

Il est trop tôt pour écrire d'une manière absolument objective et sans laisser paraître son émotion l'histoire de la Belgique sous l'occupation allemande. Elle forme à coup sûr un des épisodes les plus poignants de la grande guerre. Bien des témoignages, d'ailleurs, nous manquent encore ; nombre d'acteurs et de spectateurs de ce drame d'un peuple résistant pendant quatre ans à la plus savante oppression tiendront, il faut le souhaiter, à apporter leur contribution à la vérité historique. Laissons avec confiance aux historiens futurs le soin de la dégager des mensonges que la mauvaise foi du gouvernement impérial a opposés aux récits accusateurs, de disperser les fables dont il a travesti les faits et de balayer une fois pour toutes les légendes inventées pour pallier les crimes. L'avenir ne peut que mettre en plus belle lumière la noblesse et la constance du peuple belge durant ces années maudites, de même qu'il flétrira sans appel la culpabilité de l'Empereur et de ses ministres dans le déchaînement de la guerre.

N'allez pas croire cependant que les écrits fassent défaut sur cette période héroïque de notre histoire. Il en paraît de nouveaux tous les jours, le plus souvent fragmentaires et

traitant d'événements distincts ou de faits isolés. Pour l'ensemble de l'occupation nous avons une source inestimable où il n'y a qu'à puiser : les communiqués, arrêtés, affiches, placards, répandus à profusion dans le territoire envahi par les autorités allemandes et qui parlent aujourd'hui contre elles. Nous avons, d'autre part, les Lettres pastorales de notre Grand Cardinal et la correspondance échangée par lui avec le gouvernement général ; nous pouvons consulter des notes précieuses : « Cinquante mois d'occupation allemande », prises au jour le jour par des écrivains, que la kommandantur aurait sévèrement traités, si elle les avait découverts, ainsi que la collection des journaux clandestins, dont les courageux éditeurs ont bravé la police de nos maîtres et déjoué toutes ses recherches. Sur les trois premières années nous possédons le beau livre, *Belgium under german occupation*, imprégné d'une pitié ardente pour le peuple belge, où le ministre des États-Unis à Bruxelles, M. Brand Whitlock, a mis, avec son esprit d'observation pittoresque, tout son talent et tout son cœur. Et je ne parle pas des opuscules, publiés par des étrangers impartiaux témoins d'incidents tragiques, tel cet écrivain hollandais, M. Grondijs, qui a visité Louvain et Aerschot au lendemain du sac de ces cités. L'histoire de l'occupation allemande constitue déjà une bibliothèque imposante ; elle ne fera qu'augmenter, sans rien perdre de son intérêt.

Dans les pages qui vont suivre je ne m'attarderai pas à retracer des faits bien connus. Je m'attacherai seulement à démasquer la politique qui a inspiré les actes des gouverneurs généraux choisis par Guillaume II et le but que le second de ces agents a poursuivi dès les premiers mois de son entrée en charge, au mépris du droit des gens et des conventions de La Haye. J'ai eu le pressentiment de ces desseins machiavéliques, alors que je faisais partie du gouvernement belge en exil. Mes soupçons ont été pleinement confirmés plus tard par l'étude des documents allemands relatifs à la Belgique. En regard de cette longue suite d'iniquités et de machinations stériles, je voudrais décrire la résistance de la population trompant les espérances et confondant les calculs de l'ennemi. Je désire aussi ajouter quelques touches aux por-

traits populaires des grands citoyens qui se sont présentés le moment venu pour la diriger ou la soutenir dans cette longue lutte contre l'oppression.

L'occupation allemande pourrait, me semble-t-il, être divisée en deux parties : la première, plus courte, de 1914 à 1916, n'est que la préparation de la seconde, où éclate au grand jour la politique du gouverneur général von Bissing et qu'ont rendue intolérable les violences prescrites par le Grand État-Major allemand. En manière de prologue, je me permettrai d'apporter mon témoignage personnel sur la brève période qui a précédé l'entrée des corps allemands à Bruxelles. Je consignerai en quelques pages les observations que j'ai recueillies sur l'état des esprits à mon retour de Berlin, où j'avais eu le périlleux honneur de représenter le gouvernement du Roi.

II

C'est le 6 août au matin que je quittai Berlin avec les membres de ma Légation. Le même train emportait vers la Hollande, sous la surveillance d'un colonel allemand, l'ambassadeur d'Angleterre et une partie de la colonie britannique. Un bâtiment de l'Etat, qui avait débarqué à Rotterdam le Prince Lichnowsky et sa suite, y attendait sir Edward Goschen et son personnel pour les ramener à Londres. Mais nous, les Belges, vers quelle ville de la Belgique allions-nous nous diriger?

Nous ne savions rien depuis deux mortels jours de notre malheureuse patrie, sinon que sa neutralité avait été indignement violée et sa frontière immédiatement franchie après le rejet de l'ultimatum allemand. Le chancelier de l'Empire avait confessé le cœur léger cette rupture des engagements les plus solennels dans la séance du Reichstag, le 4 août, où aucune voix ne s'était élevée pour le blâmer. L'assemblée tout entière, de l'extrême droite à l'extrême gauche, approuvait le gouvernement impérial et assumait ainsi devant l'Histoire la responsabilité d'avoir engagé les hostilités, en commençant par déchirer le pacte international qui couvrait une petite nation neutre et indépendante.

Puis le silence, un silence funèbre, s'était fait à Berlin sur la Belgique. Les journaux avaient évité avec soin d'en reparler. Nous qui connaissions de science certaine la rapidité foudroyante de l'armée allemande, la densité de ses effectifs, la puissance de son offensive, nous nous demandions avec angoisse jusqu'où elle avait déjà poussé ses avant-gardes dans l'intérieur de notre pays. Que Liége résistât vaillamment aux premières attaques, que ses forts à coupoles, le dernier mot de l'art de l'ingénieur, exigeassent un siège régulier, nous n'en avions aucun doute. Mais l'obstacle pouvait être tourné et le torrent, incapable de le renverser de vive force, pouvait se répandre de chaque côté, en laissant devant Liége de quoi l'entourer et l'annihiler. M. de Jagow ne m'avait-il pas dit, — seule excuse invoquée par lui à la violation de notre neutralité, — que l'Allemagne devait au plus vite abattre la France avant de se colleter avec la Russie? Sans doute les Allemands étaient déjà sur la route de Bruxelles et c'était à Anvers que je chercherais à rejoindre le Roi et le Gouvernement.

Pendant les vingt-quatre heures que dura le trajet de Berlin à la frontière hollandaise, cette incertitude sur le sort de mon pays ne cessa pas de me torturer. Elle ne m'empêcha pas cependant de prêter attention au spectacle qui se déroulait sous mes yeux. A chaque station notre train s'arrêtait, comme pour nous obliger à constater l'ampleur de la mobilisation allemande. Des convois interminables se succédaient, encombrés de réservistes ; il y en avait de couchés sur la toiture ou d'accroupis sur les marche-pieds. Des guirlandes de feuillage couraient le long des wagons et des inscriptions à la craie annonçaient un voyage de plaisir jusqu'à Paris, *Vergnügenreise nach Paris!* Des chants assourdissants retentissaient, où dominait l'agaçant *Deutschland über alles!* Des hourras éclataient, auxquels on nous conviait de répondre, car on ignorait notre identité et l'on nous croyait de bons Germains glissant, comme les autres, sur le sentier de la guerre. Mais en somme plus de vacarme patriotique que de sombre enthousiasme contre un ennemi menaçant. C'était à une guerre de pillages et de rapines, et non à une guerre sainte pour défendre l'Allemagne attaquée, que

volaient ces soudards alléchés par l'invasion de la Belgique et de la France.

Le 7 août dans la matinée notre odyssée prit fin, qui aurait pu être plus pénible, si les ministres de Guillaume II ne nous avaient pas fait bénéficier, je ne sais pourquoi, sir Edward Goschen et moi, d'un traitement de faveur. Nous étions arrivés à la frontière hollandaise. Aussitôt le chef de gare, pensant que nous étions altérés de nouvelles, nous apporta des journaux qui annonçaient que Liége tenait toujours, et il nous félicita chaleureusement de sa glorieuse résistance.

Ces réconfortantes nouvelles me furent confirmées quelques heures après à La Haye par mon collègue de Belgique, le Baron Fallon, venu à ma rencontre. Nous pouvions aller droit à Bruxelles ; la défense héroïque de Liége avait arrêté toute l'armée allemande. Un train spécial, mis à notre disposition par le gouvernement néerlandais, nous conduisit à Anvers, où débarquaient au même moment des détachements du génie venant de Liége et renvoyés par le général Leman dans leur garnison. Vous pensez si, avec la foule qui remplissait la gare centrale, nous acclamâmes ces braves gens ! Une heure après nous étions à Bruxelles. Le temps de déposer mon bagage à l'hôtel le plus voisin et je courus au Ministère des Affaires étrangères.

L'aspect de la ville excita ma surprise et mon admiration. Les yeux encore remplis des immenses hordes s'apprêtant à fondre sur la Belgique, je m'attendais à voir une population sombre et abattue dans l'appréhension d'une catastrophe inévitable. Rien de pareil : des drapeaux flottant à toutes les fenêtres, mêlés à ceux de la Croix-Rouge, des automobiles filant à toute vitesse, emportant des soldats et des gardes civiques, les passants, hommes et femmes, parés de cocardes belges et françaises, tout le long de la rue Royale des miliciens en tenue de campagne hâtant le pas, coiffés du bonnet de police. Aucune tristesse sur les visages, ni même aucune apparence d'anxiété. Une exaltation fébrile et guerrière soulevait le peuple de Bruxelles, qu'une fureur d'indignation avait saisi, et non pas, comme on se l'imaginait à Berlin, un sentiment d'épouvante, à la nouvelle de l'agression germanique.

Le même soir, comme j'arpentais le trottoir de la rue de la

Loi avec quelques-uns de nos députés et de nos hommes politiques, qui venaient chercher des nouvelles au Ministère de la Guerre, j'éprouvai une impression un peu différente. On m'interrogeait avidement sur ce que j'avais vu à Berlin et pendant mon voyage de retour, sur les masses allemandes en marche et sur les possibilités de la résistance. On se demandait si nos Alliés arriveraient à temps pour sauver notre capitale. Question que je retrouvais sur toutes ces lèvres anxieuses. Mais de critiques sur la résolution adoptée par le Gouvernement et approuvée d'enthousiasme par les Chambres, pas l'ombre ; de regrets ou d'hésitations, pas de trace. Le sort en était jeté ! Aucune réponse n'eût été possible à l'insolent ultimatum de l'Allemagne, me disait-on d'une seule voix, si ce n'est celle que la Belgique avait faite en pleine conscience de son droit, de son devoir et de ses responsabilités.

Le lendemain je fus appelé, pour rendre compte de ma mission, au quartier général du Roi, établi au château de Corbeck-Loo, à quelques kilomètres en avant de Louvain. Notre jeune souverain connaissait mieux qu'aucun de nous la force réelle de l'armée allemande, son armement incomparable et sa préparation poussée aux dernières limites de l'entraînement ; il les avait étudiés de près à chacun de ses séjours en Allemagne. En me promenant avec lui dans le parc du château par une de ces journées radieuses qui furent si favorables à l'avance de nos ennemis, je vis bien qu'il ne se faisait aucune illusion sur le péril qui se dressait devant nous. Mais il le regardait en face avec cet œil clair, avec cette froide détermination, que peu d'hommes possèdent autant que lui en présence du danger. Le ton calme de sa voix, sa figure impassible et comme sculptée dans le marbre, me remplirent d'émotion et de respect. Quelle confiance un Roi si brave n'inspirerait-il pas à ses soldats et comme on sentait que les destinées de la patrie ne pouvaient reposer en des mains plus viriles ! Quand je me rappelle la fermeté simple et magnifique avec laquelle le roi Albert m'a parlé à Corbeck-Loo de la situation tragique où se trouvaient jetés du jour au lendemain un petit pays si longtemps paisible et sa monarchie si loyalement pacifique, je ne m'étonne pas de l'invincible endurance qu'il a montrée sur cette triste

plage de La Panne, d'où il n'a jamais consenti à s'éloigner tout le temps qu'a sévi la guerre.

En le quittant, j'eus l'honneur d'être reçu par la Reine au Palais de Bruxelles transformé en hôpital. Chez elle aussi aucune illusion ; elle savait trop bien à quels adversaires nous avions affaire ; mais une fière résignation au coup dont le destin frappait sa charmante royauté au début d'un règne salué de tant d'espérances, et une résolution tranquille de faire tout son devoir de femme et de souveraine.

L'exaltation qui enfiévrait mes concitoyens à deux pas de l'invasion allemande, je ne tardai pas moi-même à la partager. Elle était l'effet de la résistance de Liége, qui allait avoir bien d'autres conséquences, impossibles encore à prévoir et à calculer. Puisqu'un petit nombre de soldats inexpérimentés, mais bouillant d'entrain et de courage et supérieurement commandés, avait réussi à briser sur la Meuse l'attaque d'un ennemi réputé invincible, que ne pouvait-on pas espérer lorsqu'à ces soldats se seraient joints des corps français et britanniques d'une valeur éprouvée? Tous les yeux se tournaient, toutes les oreilles se tendaient du côté de la France et de l'Angleterre. Des forces amies étaient en marche ; elles accouraient ; on nous l'affirmait chaque jour dans les Légations des deux pays. Mais le secret des opérations militaires était si bien gardé qu'on ne pouvait nous dire où se trouvait en Belgique l'armée française, où les contingents britanniques avaient débarqué. L'armée belge étant concentrée depuis le 6 août derrière la Gette, les statégistes de clubs et de salons opinaient que les Français arriveraient par la route de Mons et par l'entre-Sambre et Meuse pour tendre la main à nos soldats et qu'ils seraient rejoints en route par les Anglais. Une grande bataille était imminente, un choc formidable, qui déciderait peut-être de l'issue de la campagne, en rejetant les Allemands de l'autre côté de la Meuse. La Belgique délivrée, l'Allemagne connaîtrait à son tour le supplice de l'invasion.

Pendant la première semaine que je passai à Bruxelles, j'ai nourri avec tous mes amis l'espoir, de jour en jour plus incertain, de l'apparition des Alliés. Nos connaissances en matière militaire n'allaient pas jusqu'à nous faire deviner qu'on ne

modifie pas instantanément des dispositions stratégiques prises de longue date et qu'une armée de deux millions d'hommes, orientée face aux Vosges, ne peut pas pivoter sur elle-même et changer de front, au risque de jeter dans une confusion irrémédiable tous ses corps et tous ses services.

Un matin enfin des officiers français sont aperçus dans le vestibule du Palace Hôtel. On les entoure, on les presse de questions. Ce n'étaient que des estafettes, des messagers blancs de poussière, arrivés en motocyclettes, qui n'avaient rien à nous apprendre et qui disparurent sitôt leur mission accomplie. Un autre jour des dragons, menant des chevaux en laisse, traversent nos boulevards. Impossible de prendre pour l'avant-garde d'un corps d'armée ces cavaliers aussi fatigués que leurs montures. Ils ne faisaient qu'amener des bêtes de remonte demandés par notre cavalerie.

Il serait cruel de raconter toutes les illusions dont on se repaissait à Bruxelles pendant ces splendides journées d'août, chargées d'électricité et de fièvre. Si je les rappelle ici, c'est pour montrer, à la gloire de mon pays, que les déceptions les plus déprimantes n'ont pas vaincu son moral, qu'elles n'ont eu aucune prise sur son esprit de sacrifice ni sur la constance avec laquelle il a supporté dans la suite le joug allemand.

Le Gouvernement était sobre de nouvelles sur les événements et le ton de ses communiqués restait rassurant, trop rassurant même en comparaison du danger qu'il était seul à mesurer. La veille de l'entrée des Allemands un communiqué, plus long que les autres, continuait d'annoncer que la situation était excellente, mais il laissait entendre que des nécessités stratégiques devaient régler les mouvements de l'armée belge de concert avec ceux des armées alliées, sans qu'elle pût couvrir telle ou telle ville contre les entreprises de l'ennemi. L'armée belge attendit sur la Gette le secours des Alliés jusqu'au moment suprême où l'attente l'aurait condamnée à être enveloppée et anéantie. Le 12 août la division de cavalerie qui la flanquait à sa gauche repousse à Haelen, dans une lutte meurtrière, la cavalerie allemande. Mais le rideau que celle-ci formait devant les troupes d'attaque se déchire, démasquant une dizaine de corps d'armée. Le commandement belge a alors le choix du repli sur Bruxelles ou

sur Anvers. Le Roi ordonne la retraite sur Anvers après un dernier et brillant combat à Hauthem-Sainte-Marguerite. Anvers, c'est désormais la capitale militaire, le réduit national comme on se plaisait à l'appeler, lorsqu'on construisait ses fortifications, le dernier refuge où notre armée, en gardant par l'Escaut son contact avec l'Angleterre, pourra encore coopérer avec les Français et les Britanniques et menacer le flanc de l'ennemi.

Les services inestimables que cette brave armée a rendus à la cause de l'Entente ont été proclamés par tous les écrivains de la guerre. Le public se rend compte surtout de l'influence que la défense de Liége a eue sur l'échec du plan allemand. Mais qu'on n'oublie pas qu'en obligeant les corps de von Kluck à ralentir et à modifier leur marche vers le sud, l'armée de la Gette leur a fait perdre un temps irréparable. Elle a forcé ensuite le général prussien à détacher deux de ses corps pour la contenir dans Anvers, ce qui a affaibli son effort, et elle a contribué ainsi pour sa part à la victoire décisive de la Marne.

Ce qu'était cette guerre si rapprochée de nous, cette guerre menée sans pitié par les généraux d'une nation qui se prétendait la plus civilisée du globe, nous ne nous en doutions pas encore à Bruxelles. La population assistait le cœur serré à l'arrivée des convois de blessés, pour lesquels des lits étaient préparés dans les hôpitaux, les édifices publics et plusieurs hôtels particuliers. Puis ce fut le tour des paysans fuyant devant l'invasion avec le peu qu'ils avaient pu sauver, spectacle lamentable, mais commun à toutes les guerres et dont la peinture pâlit toujours devant la réalité. Quant aux exécutions, aux fusillades, aux massacres d'êtres inoffensifs, qui jalonnèrent la marche sanglante de l'armée allemande, si on nous les avait racontés, peut-être aurions-nous refusé d'y croire. Ce n'est que plus tard que l'authenticité en a été révélée au monde dans toute son horreur.

Malgré le silence officiel, des signes précurseurs nous annonçaient l'approche de l'ennemi. Il était précédé par des éclaireurs aériens, qui planèrent, sinistres corbeaux, au-dessus de nos têtes. Le premier que j'aperçus, — un taube, — portant une croix blanche sur son ventre noir, survolait le Palais du

Roi. A quelques badauds qui s'extasiaient ingénuement sur ses évolutions, le prenant pour un avion allié, — toujours la croyance aux Alliés ! — je signalai leur erreur et au même instant des coups de fusil, partis du jardin royal contre ce sombre visiteur qui n'en avait cure, confirmèrent mon avertissement.

En prévision d'une marche des Allemands sur la capitale, les autorités communales avaient ordonné des préparatifs de défense, barricades barrant les entrées de la ville, tranchées creusées à la hâte, où veillaient des détachements de gardes civiques le fusil au poing. Je les ai contemplés avec stupéfaction au cours des promenades, à quoi j'employais mon inaction. Il est à peine croyable qu'on ait eu l'idée d'arrêter l'ennemi par des moyens de fortune aussi téméraires en risquant d'exposer Bruxelles, ville ouverte, à un bombardement destructeur, à toutes les rigueurs de la guerre que les Allemands n'auraient pas manqué de lui appliquer. Mais ces préparatifs témoignent de la détermination, qui a existé pendant quelques jours, de ne reculer devant aucune des conséquences d'une lutte désespérée. Ils peignent bien l'état des esprits, le vertige d'héroïsme qui s'était emparé de tous et auquel le Conseil communal lui-même, responsable de l'existence de la cité, s'était laissé entraîner.

Le 17 août, m'étant rendu au Ministère des Affaires étrangères, j'appris, sans en être étonné, que le Gouvernement partait le jour même pour Anvers. La Direction politique et quelques fonctionnaires de chaque section étaient désignés pour accompagner le Ministre et le Secrétaire général ; les autres resteraient à leur poste et garderaient le Département. On empaquetait les archives à emporter, après un triage réglé à l'avance et qui s'avéra par la suite très insuffisant, quand on vit l'usage que firent les Allemands des documents découverts par eux dans les combles du Ministère. Mais on ne connaissait pas encore nos bons ennemis et la pensée ne vint à personne que le gouvernement impérial, n'ayant pas respecté la neutralité, ne respecterait pas davantage les papiers d'État du peuple belge, pas plus, d'ailleurs, qu'il ne devait faire de ses institutions, ni des propriétés, de la liberté et de la vie des particuliers.

L'exode du Roi et des ministres, annoncé le 18 par les journaux, n'ouvrit pas les yeux à tout le monde et n'abattit aucun courage. Loin de s'affoler de ce départ, la majorité de la population persistait dans son optimisme. D'aucuns s'imaginaient encore que l'armée allemande, pressée de marcher sur Paris, laisserait de côté Bruxelles. Si elle y entrait, eh bien ! ce serait une épreuve qu'il fallait envisager de sang-froid. Épreuve temporaire au surplus. On croyait Anvers imprenable et la certitude que notre armée avait échappé à la destruction qui la menaçait était un réconfort dans une pareille infortune. A l'abri de fortifications presque indestructibles, elle attendrait que l'avalanche germanique eût été refoulée par nos Alliés dans la grande bataille, dont on espérait toujours entendre le prochain grondement.

Au Ministère des Affaires étrangères on ne m'avait pas caché que ma présence serait superflue à Anvers, où l'on ne voulait pas de bouches inutiles ; on m'avait laissé en conséquence toute la liberté de mes mouvements. Le Roi, d'autre part, m'avait dit de me tenir à sa disposition. Ce n'était pas en restant à Bruxelles que je pouvais obéir à cet ordre royal. Je n'avais pas de domicile en Belgique. Ma famille, qui avait quitté Berlin comme d'habitude au commencement de juillet, venait, après un séjour de quelques semaines à Westende, de passer en Angleterre, où un de nos parents lui offrait l'hospitalité ; j'étais donc sans inquiétude sur son compte. Je résolus de demeurer à Bruxelles jusqu'au dernier moment, jusqu'à ce que l'entrée des Allemands ne fît plus aucun doute, et me rapprocher ensuite des miens, sans perdre tout contact avec la Cour et le Gouvernement.

Voilà pourquoi je ne quittai la capitale que le 20 août dans un des derniers trains qui en soient partis ce jour-là. Il se trouva que ce train, pris d'assaut, où je réussis par miracle à me caser, allait à Gand, qu'il atteignit sans encombre quelques heures plus tard. De Gand je gagnai facilement Ostende.

Dans cette ville balnéaire presque tous les hôtels de la digue avaient fermé leurs portes et éteint leurs fourneaux, ayant été abandonnés par leur clientèle cosmopolite aux premiers symptômes d'une conflagration européenne. Il était resté néanmoins sur notre belle plage, qui n'avait jamais été

plus séduisante qu'en cet été merveilleux, un certain nombre de familles belges, fidèles à leurs habitudes estivales en dépit de l'effrayant orage couvrant déjà toute une partie du pays. Je vis ces imperturbables circuler en costumes clairs et souliers blancs, l'ombrelle ou la raquette de tennis en main, plongés dans une quiétude qu'expliquait, seule, leur ignorance des derniers événements, nourrie qu'elle était des communiqués ministériels. A un officier de mes amis je demandai de quelles forces disposait la défense maritime : « De cinquante gendarmes, me répondit-il, et de quelques aviateurs anglais, qui ont établi un camp d'aviation de l'autre côté du port. » Il me paraissait inconcevable que l'état-major ennemi n'essayât pas de s'emparer au plus vite de notre côte pour couper nos communications avec l'Angleterre. Les Ostendais auraient dû s'attendre à voir bientôt surgir des uhlans, avant-coureurs des hordes grises. En réalité le répit dont ils ont joui s'est prolongé deux mois durant. C'est seulement après avoir réduit Anvers que les Allemands ont compris la nécessité d'être maîtres du littoral belge et du Pas-de-Calais. Mais alors il était trop tard, et ils usèrent leurs forces et leurs efforts à vouloir franchir le petit ruisseau stratégique de l'Yser, qui fut pour eux une barrière aussi fatale que la Marne.

Dès mon arrivée à Ostende, j'avais télégraphié à l'adjudant-général du Roi que j'y attendrais les ordres de Sa Majesté. Il me répondit que notre souverain, n'ayant pas en ce moment besoin de mes services, me laissait libre d'aller où je voudrais. Rien ne me retenait plus dans mon pays, que je pouvais peut-être servir plus utilement à l'étranger. Je m'embarquai donc pour l'Angleterre, où ma femme et mes enfants étaient anxieux de me revoir.

III

L'occupation allemande en Belgique a débuté par une campagne de calomnies contre la population belge. Il fallait à tout prix justifier aux yeux du monde civilisé les cruautés commises par les troupes de combat et par leurs chefs.

Ces crimes, assassinats des habitants, punitions collectives, exécutions en masse, viols de femmes et de jeunes filles, prises

d'otages, déportations de civils en Allemagne, mises à sac de villes et de villages, sans compter les menus excès, dévastations, pillages, incendies, ont commencé pendant l'attaque des forts de Liége, dès que l'assaillant s'est heurté à la vaillance de l'armée belge, à quoi il ne s'était pas attendu.

Les violences ont été suspendues le 9 août, au moment où des offres de paix furent transmises au Gouvernement belge ; elles n'étaient qu'une répétition des conditions posées dans l'ultimatum du 2 août, mais l'Allemagne s'attendait à ce qu'elles fussent acceptées avec empressement, comme si d'avoir satisfait à l'honneur militaire par quelques jours d'héroïsme était plus que suffisant pour notre nation et pour sa faible armée. Des chefs d'État étrangers, qui se disaient nos amis, en ont jugé malheureusement ainsi par la suite.

Après le rejet catégorique de ces propositions, « les atrocités allemandes », ainsi qu'on est convenu d'appeler cet enchaînement de forfaits, recommencent de plus belle. Elles accompagnent dès lors les corps d'armée de choc, comme un cortège de mort et de destruction. Des alentours de Liége elles les suivent dans le Limbourg et le Brabant, pour sévir avec le plus de rage dans le Namurois et le Luxembourg. Du 16 au 19 août Tongres, Saint-Trond, Aerschot surtout, où périssent 150 habitants, sont les principales victimes. Dans le Namurois, c'est bien pis encore : 200 civils massacrés à Andennes, 595 à Tamines, 606 à Dinant. Le sac de cette malheureuse ville marque le point culminant, qu'atteint la fureur de l'ennemi, exaspéré par les combats qu'il doit livrer et par les pertes qu'il subit pour s'ouvrir la route de la France. Les corps de l'arrière, qui gardent le territoire envahi et font face à l'armée belge d'Anvers, ne valent, du reste, pas mieux que ceux qui les ont précédés : il suffit de citer à l'actif de leurs hauts faits la destruction de Louvain et celle de Termonde.

Quelle explication chercher à ces cruautés dignes du moyen âge et inconnues des guerres modernes? D'abord l'idée même que se faisait le Grand État-Major allemand de la conduite d'une guerre. Elles furent l'application en Belgique du *Kriegsbrauch im Landskriege,* ce manuel fameux mis entre les mains des officiers pour les prémunir contre les conceptions humanitaires des conventions de La Haye.

Abattre par la terreur le moral des populations afin d'abréger toute résistance est une des maximes de ce code militaire. La punition de l'audace montrée par l'armée belge à retarder la marche des conquérants, voilà encore une raison du traitement inique infligé aux civils. Mais il y a plus ; il y a l'état mental du soldat allemand et sa terreur instinctive des embuscades et des surprises. En entrant chez nous avec un plan de grand style exécuté par des masses compactes, l'ennemi n'avait pas prévu la tactique de guérillas, qu'emploierait contre lui un adversaire n'ayant que de faibles effectifs. Harcelé par des détachements d'une extrême mobilité, fusillé derrière les haies par notre intrépide bataillon de cyclistes, le soldat allemand a perdu la tête. Il a cru avoir affaire à des francs-tireurs recrutés dans la population civile. La hantise des francs-tireurs est née dans son esprit dès les premiers combats autour de Liége.

De cette légende le gouvernement impérial s'est emparé joyeusement, sentant tout le parti qu'il en pouvait tirer, après l'avoir dramatisée et ornée de cruautés invraisemblables, telles que de prétendues vengeances exercées sur les blessés allemands par des femmes belges. Ainsi maquillée, elle s'est répandue en Allemagne comme une traînée de poudre, enflammant de colère les cerveaux crédules aux affirmations de l'autorité ; elle a été colportée par une presse docile ; elle a été débitée du haut de la chaire, comme article de foi, par un clergé fanatique, tant catholique que luthérien.

Cependant les scènes de sauvagerie et de vandalisme qui se passaient en Belgique n'étaient plus ignorées des nations neutres, spectatrices ahuries de ces effroyables hostilités. Elles avaient scandalisé l'opinion publique européenne et ému de pitié la grande République américaine. Guillaume II voulut étouffer la réprobation qui s'élevait contre l'Allemagne s'acharnant sur sa victime coupable d'avoir osé lui barrer le chemin. La légende des francs-tireurs servit le Kaiser à souhait. Au début de septembre, payant d'audace, il adressa au Président Wilson le télégramme de mensonges, — un de ces documents historiques destinés dans sa pensée à égarer l'Histoire, — où il rejetait l'odieux des représailles allemandes sur nos populations sanguinaires et sur le gouvernement belge

lui-même, celui-ci les ayant encouragées à prendre part à cette guerre, qu'il avait préparé soigneusement depuis longtemps.

Après le maître, le serviteur complaisant, qui renchérit encore sur les calomnies impériales. Le Chancelier de l'Empire ramassant dans la fange sanglante laissée par le passage de l'invasion d'atroces accusations contre les femmes belges, les représenta, comme on sait, à des reporters américains crevant les yeux des blessés allemands prisonniers. Ce même Bethmann-Hollweg, quelques mois auparavant, m'avait fait à Berlin un éloge attendri de nos vertus féminines et de l'absolue confiance qu'elles méritaient, à telles enseignes qu'il avait confié à un pensionnat de Bruxelles sa fille unique pour qu'elle y achevât son éducation.

De pareilles imputations, quoique proférées par des bouches aussi officielles, ne pouvaient suffire à convaincre tous les neutres. Aussi les bureaux de la Wilhelmstrasse firent-ils paraître l'année suivante un *Livre Blanc* consacré à la guerre populaire belge. Ce copieux mémoire n'est que le procès-verbal d'une enquête unilatérale, dans laquelle les auteurs des crimes assument impudemment les fonctions de juges. Ses conclusions sont dénuées de toute valeur. Mais comme la propagande allemande s'efforçait de répandre son Livre Blanc dans les pays mal informés et de fausser ainsi leur jugement, le Gouvernement belge de Sainte-Adresse estima nécessaire d'y répondre. Étant ministre des Affaires étrangères, je chargeai de cette tâche patriotique mon dévoué collaborateur à la Légation de Berlin, M. Fernand Peltzer. Personne n'était plus capable que lui, par sa parfaite connaissance de la langue allemande et de la mentalité germanique, de réduire à néant les dépositions rassemblées par les enquêteurs et de réfuter leurs conclusions. C'est ce qu'il fit victorieusement dans le lumineux réquisitoire intitulé *Réponse au Livre Blanc allemand du 10 mai 1915*.

Une trouvaille inattendue, opérée à Bruxelles dans les bureaux de notre État-Major, fut exploitée par le Gouvernement impérial avec plus de succès que la légende des francs-tireurs. J'en veux dire quelques mots, pour ne pas avoir l'air de la passer sous silence et bien qu'elle ait fait couler déjà beaucoup plus d'encre qu'elle ne le méritait. Au fond d'un

tiroir crocheté, les Allemands mirent la main sur la minute d'un rapport rédigé en 1906 par le chef de l'État-Major, le Lieutenant-général Ducarne, et rendant compte au ministre de la Guerre de conversations qu'il avait eues avec l'attaché militaire britannique, le Colonel Barnardiston. Dans ces conversations des mesures de défense, auxquelles participeraient des forces anglaises, avaient été envisagées pour le cas où notre neutralité aurait été violée par l'Allemagne. Le Gouvernement belge ne donna aucune suite au rapport du Général Ducarne. Le gouvernement allemand n'en fit pas moins état, en accusant la Belgique de n'avoir pas observé elle-même la neutralité que lui imposaient les traités et en répétant à cor et à cri pendant toute la guerre qu'elle s'était liée par un pacte secret avec l'Entente bien avant l'ouverture des hostilités.

Pourquoi tout ce beau tapage? Pour légitimer devant l'Europe et devant l'Amérique les horreurs commises dans notre pays et pour déshonorer la Belgique, convaincue de traitrise envers l'Empire allemand. Mais le gouvernement impérial, ce faisant, avait encore d'autres desseins, qu'il importe de signaler. Il voulait habituer les États neutres à l'idée que la perfide Belgique n'était digne d'aucun ménagement, d'aucune pitié, non seulement tant qu'elle serait occupée comme Puissance belligérante, mais même plus tard, à la conclusion de la paix, lorsqu'il s'agirait de régler son sort. Tout s'enchaînait dans les calculs de la duplicité allemande et toutes les armes lui étaient bonnes, qui feraient réussir ses projets. Le destin de la Belgique était depuis longtemps décidé dans l'esprit du Kaiser et de ses conseillers.

IV

Entre l'envahissement d'un pays par une armée ennemie et l'organisation permanente de l'occupation il s'écoule d'ordinaire un temps plus ou moins long, où l'autorité n'est exercée que par les chefs militaires. Des tâtonnements sont parfois nécessaires pour l'établissement d'un régime provisoire. Avant l'occupation de la Belgique on n'avait jamais vu une administration civile constituée aussi rapidement et de toutes

pièces sur les derrières de l'armée d'opération. Qu'on ne dise pas que l'installation d'une armature si complète a été le fruit spontané du génie organisateur des Allemands. Elle est au contraire la preuve que l'occupation de notre pays était préméditée et préparée comme la guerre elle-même. La machine administrative destinée à la Belgique avait été montée à l'avance ; ses rouages étaient prêts à fonctionner, les hommes chargés de les faire mouvoir déjà désignés et un nombreux personnel commandé pour travailler sous leurs ordres. Trois semaines après l'entrée des Allemands à Bruxelles, quand l'armée belge occupait encore Anvers, la lourde machine était en place et il n'y avait plus qu'à lui apporter d'ingénieux perfectionnements. Non seulement le gouvernement impérial a provoqué la guerre, mais en pénétrant dans notre pays, il se disposait, malgré les déclarations mensongères de son ultimatum, à s'y installer définitivement comme en pays conquis. Quel rôle réservait-il à notre gouvernement, si celui-ci avait eu la lâcheté de lui livrer passage? Un rôle de domesticité servile, sinon il l'eût congédié et mis à la porte.

Le premier soin des Allemands fut de couper la Belgique en deux morceaux disparates, de la diviser en deux zones inégales : la première, domaine proprement dit de l'occupation, *Occupationgebiet*, comprenant sept provinces sur neuf; la seconde, la région des étapes, *Etappengebiet*, composée des deux Flandres et de quelques districts arrachés au Tournaisis, à l'arrondissement de Mons et au Luxembourg, où régnait la loi martiale avec le contrôle exclusif des militaires. Cette seconde zone fut l'enfer de l'occupation, comparée à la première. La frontière entre les deux était assez élastique et se déplaça fréquemment suivant les événements de la guerre.

Le système de gouvernement imaginé à Berlin fut un composé de trois éléments, dont deux allemands, élément civil et élément militaire, et un belge. Celui-ci était formé de fonctionnaires maintenus à leur poste par l'occupant, autant pour faciliter l'administration dont ils connaissaient tous les rouages, que pour paraître obéir aux prescriptions des conventions de La Haye, que l'Allemagne a violées audacieusement chaque fois qu'il lui a plu, tout en faisant sonner bien haut sa volonté de les respecter.

L'administration civile a eu pour chef Son Excellence le Dr von Sandt. Les fonctionnaires des départements ministériels continuèrent, sous la surveillance de ce haut personnage, d'expédier les affaires courantes, sauf aux Affaires étrangères, à la Guerre et aux Colonies, qui étaient proprement des départements de combat. Les employés des chemins de fer, des postes et des télégraphes refusèrent tout service, parce que les voies ferrées étaient employées au transport des troupes ennemies, et ils furent remplacés par des Allemands. Leurs collègues des autres ministères n'acceptèrent pas sans scrupules de conscience ni sans débats de travailler sous l'œil d'un référendaire allemand, entre les mains duquel passaient tous les documents officiels. Il fallut que le Gouverneur général leur promît qu'ils seraient toujours libres de résigner leurs fonctions. Cette assurance leur fut confirmée par le Dr von Sandt, engagement dénoncé dans la suite, comme la plupart des promesses de l'occupant. Les tribunaux et cours de justice jugèrent comme auparavant les procès civils et criminels concernant des Belges, mais quand un Allemand y était impliqué, l'autorité allemande s'attribuait la juridiction.

Jusque-là rien d'extraordinaire et, si ce système avait été loyalement appliqué, la Belgique l'aurait supporté en silence. Mais c'était compter sans notre hôte. Des milliers de Germains faméliques n'attendaient que l'affermissement de l'occupation pour s'abattre sur notre pays comme une invasion de sauterelles. Afin de donner pâture à leurs appétits, on s'empressa d'instituer à côté des départements belges des départements parallèles, qui pour les contributions, qui pour les sciences et les arts, qui pour les questions ecclésiastiques, etc. Le salaire de cette nuée de parasites tudesques était à la charge des contribuables. Qu'on juge de l'énormité d'un tel fardeau par la police des mœurs, organisée à l'effet de combattre la propagation des maladies vénériennes, que traînait après soi l'armée impériale et royale ; elle a coûté 90 000 francs par mois.

L'ingéniosité de nos ennemis à tout réglementer à leur profit ne s'est marquée nulle part d'une manière plus frappante que dans la création de leurs offices de centralisation

Zentralen, au département de l'Agriculture. Les Centrales avaient pour but apparent de faciliter la distribution des produits alimentaires. En fait ces pompes aspirantes les ont accaparés pour en envoyer le plus possible en Allemagne et revendre le reste, en réalisant de gros bénéfices, au Comité national dont je parlerai plus tard. Ce fut l'affaire de la Société centrale d'achat. Il y eut une *Kartoffelzentrale* pour la pomme de terre, principale nourriture de la population, une *Butter und Eiernzentrale* pour le beurre et les œufs, une *Obstzentrale* pour les fruits, une *Zuckerverteilungstelle* pour le sucre. Rien ne fut oublié dans ce qui était indispensable à l'existence de la nation. Mais le phénomène à prévoir se réalisa quand les Centrales entrèrent en action : le vide se fit et certains produits disparurent du marché. L'administration allemande ne s'arrêta pas en si beau chemin. Au ministère de l'Industrie l'accaparement s'étendit aux matières premières et créa une organisation analogue à celle des Centrales, la *Rohstoffverwaltungstelle* charbon, huiles, gaz, eau, électricité, tout fut centralisé. On ne put se nourrir, se laver, s'éclairer et se chauffer que sous le contrôle et avec le bon plaisir des agents allemands.

Parmi les institutions civiles, qui reçurent le mandat d'administrer la Belgique en l'épuisant, une mention spéciale doit être attribuée à un organisme ayant à s'occuper du régime des banques, la *Bankabteilung*. Celle-ci était dirigée par le *Geheimrat* von Lumm, commissaire impérial. Ce dignitaire, un des gros bonnets de la *Reichsbank* de Berlin, n'était pas un inconnu pour nos financiers. Il était venu à Bruxelles quelque temps avant la guerre avec mission d'étudier les services de notre Banque Nationale. Reçu en ami, promené dans nos établissements, gratifié même d'une décoration belge à l'occasion de sa visite, il était rentré à Berlin avec une ample moisson de renseignements sur notre situation financière. Sitôt notre capitale occupée, on le vit reparaître, non plus en questionneur obséquieux, mais en maître. Son activité embrassa toutes les questions relatives à la mise sous séquestre des banques étrangères, au contrôle de nos sociétés de crédit, aux Caisses d'épargne, à la Bourse, aux réquisitions, au recouvrement des créances allemandes. Il eut également pour

tâche d'extirper de la Belgique, sous forme de contributions annuelles, tout l'argent qu'il la jugeait capable de fournir à l'avidité insatiable du gouvernement impérial. Le Dr von Lumm est une preuve vivante des vues de ce gouvernement sur la proie qu'il convoitait.

Dans l'ombre et à côté de l'administration civile se dresse l'autorité militaire, mystérieuse et terrible, qui la domine et la maintient au niveau de rudesse dont il lui est défendu de s'écarter. Au sommet de ce pouvoir de surveillance, de tyrannie et de compression se tient le gouverneur militaire de Bruxelles, qui est aussi le quartier-maître en chef. La même dualité civile et militaire existe dans les provinces ; chacune d'elles a un président civil, remplissant l'office du gouverneur belge, flanqué d'un gouverneur militaire ayant rang de général ; chaque arrondissement possède un commissaire civil, qui a à côté de lui un *Kreischef* avec le grade de colonel. Le rôle de ces officiers sédentaires est de pourvoir à la sécurité des troupes d'occupation ; ils ont à surveiller les lignes de communication, ainsi que la frontière hollandaise, à protéger contre l'espionnage et les incursions d'avions les nombreux dépôts d'armes, de dirigeables, d'équipements et de munitions. Ils exercent de ce chef une puissance sans mesure et sans frein contre les délinquants et les suspects au moyen d'une juridiction extraordinaire, les tribunaux et cours militaires, qui appliquent dans toute sa rigueur le droit pénal de guerre allemand.

Les dépositaires de cette puissance écrasante furent presque tous des représentants du militarisme prussien dans ce qu'il a de plus dur et de plus odieux. Leurs traits resteront marqués dans le souvenir des Belges d'un stigmate de cruauté, qui constitue leur commune ressemblance : tel le quartier-maître von Sauberzweig à Bruxelles, tel le général von Huene à Anvers, tel encore le gouverneur du Brabant, Hurt. A mesure qu'on descendait les échelons de la hiérarchie des grades, on rencontrait une plus basse brutalité.

L'organisation centrale, civile et militaire, réside à Bruxelles. La seconde siège à la *Kommandantur*, de sinistre mémoire, installée au ministère de l'Intérieur. Là se trouve le quartier général de la police, où sont conduits chaque jour quantité

de malheureux ; la plupart, en franchissant ce seuil redoutable, peuvent dire adieu à toute espérance. Si encore les habitants n'avaient eu affaire qu'aux soldats policiers, mais ils sont exposés nuit et jour aux arrestations et aux perquisitions domiciliaires sur la dénonciation d'espions et d'agents provocateurs, dont fourmille le territoire occupé. La domination allemande en a amené avec elle une tourbe des deux sexes, de tout poil et de toute condition. C'est avec ces misérables instruments qu'elle prétend mater la population belge, en faisant peser sur elle, comme un constant épouvantail, la terreur de la délation.

V

L'autorité suprême appartient au Gouverneur général, délégué et représentant de l'Empereur, de qui il relève directement sans que ni le Reichstag ni le Bundesrat puissent s'immiscer dans ses actes. Ce vicaire du Kaiser a le pouvoir de vie et de mort dans les offenses contre l'État allemand et l'armée allemande ; en toute matière ses décrets font loi. Cependant, tout omnipotent qu'il paraisse, il doit s'incliner devant les décisions du haut commandement, même si elles viennent contrarier et ruiner sa politique. Il est lui-même surveillé par les militaires, et dans son entourage de civils, affublés de la tenue de guerre, s'agitent les ambitions et les intrigues pour capter sa confiance, souffler à son oreille des dénonciations et faire prévaloir des avis et des conseils.

La Belgique a eu trois gouverneurs généraux en cinquante mois d'esclavage : le maréchal von der Goltz, le général von Bissing et le général von Falkenhausen.

J'ai peu de choses à dire du premier qui ne gouverna que pendant trois mois, de septembre à décembre 1914. Je l'avais connu à Berlin l'année précédente, lorsqu'il y était en disgrâce, après les défaites retentissantes dans la guerre balkanique de l'armée turque, qu'il était chargé d'éduquer et de discipliner à la prussienne. Avec son air bonasse il avait la mine d'un vieux professeur plutôt que d'un guerrier, comme il en eut l'emploi à l'Ecole militaire de Constantinople. L'Empereur le retira bientôt de la Belgique, où il se serait

montré trop mou, pour le renvoyer en Turquie, où il disparut obscurément. Les Belges doivent pourtant à von der Goltz Pacha l'annonce officielle d'une peine interdite par la Convention de la Haye concernant les lois et les coutumes de la guerre sur terre : les punitions collectives à raison de faits individuels. La responsabilité collective fut érigée en principe par le gouverneur général, après avoir été appliquée par les généraux du Kaiser dès leur apparition en Belgique. Il est à supposer, à l'honneur du Maréchal, qu'il répugnait à ce mode de châtiment qui lui fut imposé par l'autorité militaire. « C'est une dure nécessité de la guerre, gémissait-il dans sa proclamation du 2 septembre, que les punitions d'actes hostiles frappent en dehors des coupables aussi des innocents. » Cette dure nécessité, il n'hésitait pas par esprit de discipline à l'infliger au peuple belge, mais il ajoutait généreusement : « Citoyens belges, je ne demande à personne de renoncer à ses sentiments patriotiques ! »

Son successeur, le général de cavalerie Baron von Bissing, était au contraire une forte tête. Sous des dehors conciliants et avec des formes insinuantes, il fut notre plus dangereux ennemi. Dans sa lettre ouverte au peuple belge du 18 juillet 1915, il protestait de la droiture de ses intentions ; il administrerait le pays dans son intérêt propre ; il exécuterait les obligations résultant des conventions de la Haye. En rendant visite au cardinal Mercier, après l'avoir assuré qu'il donnerait satisfaction à l'Église catholique, il se disait tout disposé à panser les plaies inévitables que la guerre avait faites, à encourager la restauration de la vie normale, à favoriser de tout son pouvoir la reprise des affaires. On aurait cru, à l'entendre, que la Belgique n'avait pas de meilleur ami. Le brave homme, si son langage n'eût été pure hypocrisie !

Les véritables intentions du baron von Bissing nous sont connues par un mémoire, dont il est l'auteur. La revue pangermaniste *Das grössere Deutschland* l'a publié un mois après sa mort comme son testament politique, et il fut répandu à des milliers d'exemplaires dans toute l'Allemagne. On a contesté plus tard l'authenticité de ces *ultima verba* quand on s'est aperçu combien maladroite était leur publication, et on les a attribués à son fils. Mais von Bissing lui-

même a confirmé la doctrine exposée dans son mémoire par une lettre adressée au Dr Streseman, député du Centre. La lettre est datée de Wiesbaden, 14 janvier 1917, alors qu'il se sentait mortellement atteint par la maladie. Il y déclare que depuis deux ans toute sa politique a été dirigée par ce qu'il appelle « des considérations d'avenir ». Voici en quoi elles consistaient.

Rattacher définitivement la Belgique à l'Empire allemand par des liens, que par méthode il s'efforçait de nouer sans bruit, car, sans cette conquête, la guerre, d'après lui, serait perdue. Les motifs stratégiques, économiques, sociaux même, de l'annexion sont énumérés avec soin dans le mémoire, où ils alternent avec des conseils. La sécurité de l'Empire, nous dit simplement von Bissing, exige qu'il ne se contente pas de la frontière de la Meuse. Il ne faut pas tuer l'industrie belge, mais lui imposer les mêmes conditions de production qu'à l'industrie allemande, exploiter le capital belge et les nombreuses sociétés par actions, contrôler leurs entreprises à l'étranger. Pour ce qui est des Flamands, on doit encourager leurs aspirations, mais se garder de les rendre indépendants. L'Église catholique, dont l'influence est grande dans les provinces d'origine germanique, a besoin d'être ménagée ; on lui témoignera donc des égards ; on rendra l'instruction religieuse obligatoire au même titre que l'enseignement, pour que l'Église se sente mieux protégée par l'administration allemande que par le gouvernement belge attiré vers le radicalisme. Des réformes sociales seront promulguées immédiatement après la paix suivant les formules allemandes, afin d'y rallier le clergé et de combattre le socialisme, facteur important de francisation. Quant au roi Albert, on n'aura pas de scrupule à le détrôner. Machiavel n'a-t-il pas écrit que quiconque veut s'emparer d'un pays est contraint de se débarrasser du Prince ou du gouvernement, au besoin par la mort? Si les Wallons, au bout d'un certain temps, ne confessent pas le *Deutschtum*, qu'ils s'en aillent, qu'ils émigrent, mais qu'on n'hésite pas à les exproprier. Pas de demi-mesure à leur endroit, afin d'éviter les bêtises commises en Alsace-Lorraine.

Ce programme d'asservissement, bien digne d'être prêché

par un apôtre du pangermanisme, von Bissing voulait qu'on l'exécutât en maintenant pendant des années l'état de dictature en Belgique. Au lendemain d'une paix victorieuse, faiblesse et réconciliation seront hors de saison; qu'on applique la politique de la force dans toute sa rigueur. Sans doute l'incorporation à l'Allemagne de millions d'habitants, différents d'elle par la langue, est une opération malaisée. Mais après la guerre il se trouvera assez de bons Allemands capables de résoudre ce problème délicat.

Voilà l'homme que le Kaiser envoyait en Belgique pour y préparer l'annexion et qui n'aurait pas joui de toute sa confiance, s'il n'avait pas partagé ses vues. Le baron von Bissing connaissait notre pays ; il avait été l'hôte d'un château très aristocratique avant la guerre et, tout en se livrant au plaisir de la chasse, il n'avait pas manqué de se documenter, suivant la bonne habitude de ses compatriotes, quand ils venaient chez nous en villégiature.

Maigre et sec, la peau tannée comme du cuir, le visage barré par une moustache grisonnante qui lui mangeait une partie des joues, les cheveux brossés et rejetés en arrière, le regard autoritaire, il représentait bien le type de l'officier supérieur de cavalerie, du vieux reître, botté, éperonné, portant toujours à son col et sur sa tunique ses décorations, récompense de ses services et témoignage de la faveur impériale. Représentant de la personne auguste de l'Empereur, il s'indignait de n'être pas reçu dans la société de Bruxelles qui lui demeura hermétiquement fermée, furieux aussi qu'on ne saluât pas sa grandeur, quand elle passait par les rues. « Le caractère du peuple belge est une énigme psychologique », confessait-il avec dépit à des architectes réunies en congrès international dans notre capitale. Il aimait, d'ailleurs, à s'épancher autrement qu'en paroles, maniant volontiers la plume, et dans sa correspondance avec des autorité locales, civiles ou religieuses, tour à tour patelin, ergoteur, menaçant, irascible, au total un vrai Germain.

Il avait compté jeter de la poudre aux yeux des Belges par ses règlements administratifs, mériter même leur confiance en leur faisant goûter par des décrets sans nombre les bienfaits de l'organisation allemande, jusque dans ses prescrip-

tions sanitaires. Il aurait voulu les doter de l'impôt sur le revenu, comme en Allemagne, et, s'il y a renoncé, c'est qu'il a dû reculer devant les difficultés de l'entreprise. Sa manière peut se caractériser ainsi : une organisation systématique mise au service de la force. Par ces moyens il croyait venir à bout de toutes les résistances.

Son gouvernement n'a pas laissé en Belgique un souvenir aussi exécré que celui de son brutal successeur. L'homme lui-même a été diversement jugé. J'estime, quant à moi, que nous ne saurions maudire assez sa mémoire à cause de son machiavélisme politique. Le coup le plus perfide qui ait été porté à notre union nationale, c'est von Bissing qui l'a ouvertement dirigé ; il a tenté de faire fructifier parmi nous des germes de scission, en vue de rendre notre asservissement plus facile, en séparant la Flandre de la Wallonie.

Il a de plus instauré en Belgique un régime de répression terrible par la condamnation de milliers de patriotes, et cependant on lui a cherché des excuses : il n'était, disait-on, qu'un instrument d'exécution ; une volonté supérieure à la sienne l'a empêché de signer la grâce d'un condamné ou une commutation de peine toutes les fois que la clémence lui aurait paru de bonne politique. Cruel, von Bissing ne l'était pas par tempérament, mais il n'en a pas moins appliqué à la lettre l'avertissement qu'il donnait aux Belges quelques mois après son entrée en charge : « Je punirai sans égards pour les personnalités ceux qui me résisteront par actes ou par parole. » Il n'y eût plus dès lors de semaine que les murs de la capitale ne se couvrissent d'affiches rouges publiant les noms des condamnés avec l'indication des peines qu'ils avaient encourues, — la mort, les travaux forcés, la déportation dans une forteresse, la prison, — taches sanglantes, dont le vent et la pluie lavaient nos murailles et que la main des Allemands ne se lassait pas d'y réimprimer. Les soi-disant crimes, ainsi châtiés, étaient toujours les mêmes : espionnage pratiqué au profit des Alliés, propagation ou simple possession de publications clandestines, correspondance avec les Belges du dehors, aide prêtée aux jeunes gens cherchant à rejoindre l'armée. Les procès ne traînaient pas devant les tribunaux militaires, où la procédure constituait une parodie

de la justice suivant l'idée classique et humaine que nous nous en faisons : des délations admises comme preuves de culpabilité, pas de communication à la défense des charges de l'accusation, l'avocat à peine autorisé à prononcer quelques paroles au cours du procès. Qu'on ne s'étonne pas si avec des procédés aussi expéditifs, en une seule année (octobre 1915 à fin septembre 1916), 103 902 personnes aient été condamnées en Belgique par les tribunaux militaires allemands.

La plus célèbre de leurs victimes sous le proconsulat de von Bissing fut l'infirmière anglaise miss Cavell. Son jugement et son exécution précipitée dans la nuit qui suivit la condamnation, afin d'empêcher une commutation de peine, révoltèrent les consciences les mieux disposées en faveur de l'Allemagne et passèrent par-dessus le marché pour une grossière maladresse. Miss Cavell était la première femme tombée sous les balles du peloton d'exécution. On a endossé la responsabilité de ce crime au gouverneur militaire von Sauberzweig. Le gouverneur général était absent de Bruxelles ce soir-là, jouant au bridge, son passe-temps favori, au château de Trois-Fontaines, à quelques kilomètres de la ville. L'affaire valait bien qu'on le dérangeât. On allègue pour le blanchir qu'il devait laisser toute latitude à la justice militaire, lorsque les intérêts ou la sécurité de l'armée étaient en jeu ; or miss Cavell avait favorisé, comme elle-même en fit l'aveu, l'évasion de soldats britanniques, français et belges ! Que signifiait alors le pouvoir discrétionnaire du gouverneur général?

Si le martyre de la courageuse Anglaise provoqua un douloureux retentissement dans le monde entier, il n'est que juste d'associer à la même pitié et aux mêmes honneurs posthumes son compagnon de supplice moins connu, mais cher à tous les Belges, Philippe Baucq, l'âme et l'organisateur du service de renseignements sur les mouvements de l'armée allemande, qui déploya devant la mort une admirable fermeté. Comme lui surent mourir tant d'autres victimes, dont les noms remplissent le martyrologe de l'occupation et restent gravés au tableau d'honneur du patriotisme belge.

On aurait donc grand tort, à mon avis, de parler de modération et d'accoupler ce mot au gouvernement de von Bissing.

Dans le domaine administratif s'est-il montré plus mesuré, plus soucieux de concilier les intérêts des Belges avec les exigences du gouvernement impérial? En aucune façon. Son programme, en matière de finances, fut des plus simples : saigner la Belgique aux quatre veines. Comme don de joyeux avènement, en décembre 1914, il imposa aux provinces une contribution exorbitante de 40 millions par mois, portée à 50 l'année suivante. La politique, dont il se fit l'exécuteur, consista à établir une liaison financière telle entre l'Allemagne et la Belgique que celle-ci ne pût s'en dépêtrer une fois la guerre terminée.

Quant à la tutelle industrielle, qu'il recommande dans son mémoire, il n'en fut plus question dans la pratique. Ce n'est pas la domestication de l'industrie belge, sa sujétion aux conditions de travail de l'industrie allemande, c'est sa ruine complète qu'il laissa les grandes firmes d'outre-Rhin poursuivre dans des buts précis : annihiler la concurrence qu'elles rencontraient en Belgique et procurer à la direction de l'armée les matériaux nécessaires à la continuation de la guerre. C'est pourquoi l'on pilla sans vergogne le matériel de nos usines au profit de leurs concurrentes germaniques et l'on détruisit de fond en comble leurs charpentes métalliques, l'armée allemande ayant besoin de 35 000 tonnes de mitraille par mois.

Avant de passer à l'examen des moyens que von Bissing mit en œuvre dans l'espoir de dissoudre la nationalité belge, il n'était pas sans intérêt, je pense, d'indiquer les principes directeurs sur lesquels il modela toute sa conduite.

VI

A côté de l'administration militaire et de l'administration civile, il y a un organisme séparé, une section politique, qui travaille directement avec le Gouvernement général. C'est la *Politische Abteilung*, sorte de ministère des Affaires étrangères au petit pied, en liaison étroite avec la Wilhelmstrasse à Berlin. Ses attributions sont complexes et procurent de l'ouvrage à plusieurs bureaux. D'abord le département politique proprement dit, qui entretient des rapports jour-

naliers avec les ministres étrangers demeurant à Bruxelles. A ce département s'adjoint un département économique, s'occupant des questions d'importation et d'exportation ; c'est à lui qu'ont affaire la *Commission for Relief* et le Comité national. En troisième lieu un bureau de la presse, *Pressezentrale*, en relations avec les journaux, avec ceux, s'entend, qui sont autorisés à paraître, parce qu'ils se montrent platement serviles et germanisés. Il leur donne chaque jour le mot d'ordre, leur fournit de la copie et des informations, de quoi remplir leurs colonnes et abuser leurs lecteurs. Une dernière section a pour tâche de dépouiller les archives belges, aux fins d'y rechercher ce qui peut être interprété contre le Gouvernement royal et les Alliés.

La *Politische Abteilung* eut pour directeur le baron von der Lanken-Wackenitz, ministre plénipotentiaire, conseiller diplomatique très écouté des gouverneurs généraux, peu au courant eux-mêmes de la diplomatie. En cette qualité il a joué un personnage important, du fait surtout qu'il traitait en personne de nombreuses affaires avec les ministres étrangers. S'il les eût mieux écoutés, il aurait pu faire beaucoup de bien, atténuer les excès des militaires, sauver une multitude d'innocents. Il a contribué à adoucir un certain nombre de condamnations, mais il n'avait pas l'âme assez indépendante, assez généreuse, pour oser assumer le beau rôle de champion de la justice, ni l'esprit assez pénétrant pour entrevoir les conséquences des fautes qu'on commettait autour de lui. En refusant au ministre d'Espagne de télégraphier à l'Empereur en vue d'obtenir la grâce de miss Cavell, il n'a pas prévu la clameur d'indignation que le meurtre de cette pauvre femme soulèverait contre l'Allemagne. Il n'a pas pressenti davantage l'effet désastreux produit à l'étranger par les déportations des ouvriers belges, et finalement il n'a pas soupçonné le coup de théâtre qui a terminé la domination allemande, la révolte des troupes cantonnées à Bruxelles. Lorsqu'elle eut éclater, il s'est éclipsé un des premiers de la scène, où si longtemps avait trôné sa vaniteuse personnalité.

Il nous reste de von der Lancken une volumineuse correspondance échangée avec des Belges, notamment avec le cardi-

nal Mercier. La plume à la main, il ne s'échauffe jamais, discute poliment en diplomate dilettante avec une sorte de détachement philosophique, sans conviction et sans chaleur, comme si rien n'était capable d'émouvoir son cœur vide de sentiments et blasé sur les sensations.

Je l'avais rencontré à diverses reprises au cours de ma carrière, d'abord à Paris, où il débuta dans l'ambassade du Prince de Munster en quittant l'armée, puis à Darmstadt, où nous étions accrédités auprès du Grand-Duc de Hesse, lui, comme ministre de Prusse, moi, comme ministre de Belgique. Remarquablement jeune d'aspect, il avait conservé aux approches de la cinquantaine, sous son uniforme militaire, un faux air de Lohengrin casqué et empanaché. Mais l'usage du monde, l'aisance des manières, la parfaite connaissance des formes diplomatiques, ne remplacent pas chez un homme, quelle que soit son ambition de se hausser au premier rang, les grands moyens qu'exigeait la situation échue à Bruxelles au baron von der Lancken.

Dans l'état-major qui l'entourait figuraient quelques embusqués de la noblesse, dont l'un, le comte de Harrach, était reçu chez moi à Berlin. Porteur d'un grand nom, fils d'une dame d'honneur de l'Impératrice et d'un père très artiste, il s'adonnait passionnément à la sculpture et pendant une partie de l'année travaillait à Florence. J'étais loin de m'imaginer que ce fervent de la Renaissance italienne, ce cosmopolite épris d'art, se transformerait, la guerre venue, en Teuton indécrottable. Le comte de Harrach a montré, étant préposé à la direction de la presse, qu'il avait étudié Machiavel autant que Donatello et Michel Ange et peut-être avec plus de succès. C'est lui qui disait, parodiant Bismarck, le soir de l'exécution de miss Cavell, que la vie du moindre soldat allemand avait bien plus d'importance que celle de toutes les vieilles nurses anglaises.

Tels étaient les hommes qui composaient la société du baron von Bissing. Parmi eux pas un qui ait su pénétrer la mentalité du peuple belge, en vivant côte à côte avec lui. Comme le Gouverneur général, ces produits de l'aristocratie et de la culture allemandes s'étonnaient de ne pouvoir forcer la porte des maisons de Bruxelles et ne sentaient pas la répul-

sion que leurs personnes, leurs uniformes et leur morgue insolente provoquaient dans les cœurs patriotes obligés de les subir.

VII

Contre cette oppression formidable, étendue comme un réseau de fer sur tout le territoire, maintenue par le passage continuel des troupes de campagne et par la permanence d'une landsturm d'occupation, servie par une armée de policiers et d'espions, quels étaient les moyens de résistance de la population? Au lieu d'être courbée sous le joug, réduite à l'état de prostration par les privations, les cruautés et le désespoir qu'elles engendrent, comment a-t-elle réagi victorieusement contre les violences de ses maîtres? Comment enfin le sentiment national n'a-t-il pas cessé un seul instant de se manifester et de fleurir malgré tous les essais de compression et de scission, fleur de patriotisme grandie au milieu des persécutions?

Le gouvernement légitime avait dû se réfugier en France après la chute d'Anvers. Le Roi et l'armée ayant échappé miraculeusement à l'étreinte de l'ennemi, campaient sur un dernier morceau du sol belge, retranchés derrière quelques mètres d'eau, dont leur ténacité et leur vaillance avaient fait le plus infranchissable des remparts. Livrée à elle-même et privée de ses soutiens naturels, à qui la population pouvait-elle se confier et autour de qui se grouper?

Son meilleur soutien, il faut le dire bien haut, a été son moral inébranlable, qui n'a jamais faibli au cours de ses longues épreuves. Elle a beaucoup souffert physiquement d'un bout à l'autre de l'échelle sociale et la plus éprouvée a été cette catégorie, peut-être la plus intéressante, des demi-pauvres qui n'osaient pas étaler leur misère. L'insuffisance de la nourriture et la rareté des matières grasses dans l'alimentation ont provoqué un amaigrissement général, auquel les adultes des classes aisées n'ont guère échappé plus que les autres, tandis que les maladies infantiles se développaient avec une rapidité effrayante. A cet état pathologique ajoutez l'obsession des Allemands, leur contact insupportable et le cauchemar perpétuel des arrestations arbitraires. Pendant les

deux premières années les interdictions et les vexations pleuvaient presque journellement pour lasser la patience résignée et l'obstination irréductible des Belges : restriction de tout commerce, obligation du passeport pour se rendre d'une commune dans une autre, ordre aux hommes en état de porter les armes de se présenter tous les quinze jours devant l'autorité allemande, privation des moyens de communication, suppression même du vélo, si sensible au petit bourgeois et à l'ouvrier, dont il est le véhicule et le plaisir. Puis sont venus les jours terribles, signalés par la chasse aux travailleurs et leur déportation en masse tant en Allemagne que sur le front des tranchées, la barbarie germanique avec l'esclavage des ouvriers et la dévastation des usines.

Eh bien ! malgré ce régime de servitude, en dépit des châtiments multipliés pour terroriser la résistance, le moral n'a pas fléchi. Les Belges, murés dans leur pays comme dans un tombeau, n'ont jamais perdu la foi dans la libération de leur patrie ni dans sa restauration finale. Les Allemands avaient beau afficher des communiqués amplifiant leurs succès et dépeignant la situation des Alliés comme désespérée, l'effet déprimant qu'ils en attendaient ne s'est pas produit. Les Belges haussaient les épaules à cette lecture et répétaient obstinément : « Tout ça, c'est des mensonges ». Parfois la bataille se développait au point d'éveiller le sentiment d'une prochaine délivrance. Le canon de Verdun et le fracas de l'offensive sur la Somme, vibrant sourdement jusqu'en Belgique, ont fait palpiter les cœurs dans une attente qui ne s'est pas réalisée. N'importe ! Le silence, quand s'est tue la lointaine canonnade, n'a pas découragé les espérances. Il suffisait de l'apparition de quelques avions alliés jetant une poignée de bonnes nouvelles pour ranimer la confiance et faire prendre patience jusqu'aux jours meilleurs.

Un grand exemple d'énergie était donné par les jeunes gens restés en territoire envahi et qui s'efforçaient de rejoindre l'armée de l'Yser. Des milliers de volontaires ont réussi à traverser, souvent sous les balles des sentinelles allemandes, la triple haie de fils de fer barbelés et électrisés, qui hérissaient la frontière du côté de la Hollande et dont le contact était mortel. Combien, par contre, ont payé de leur vie cette

patriotique entreprise, sans que leur mort ait effrayé et arrêté les autres ! Des parents mêmes poussaient leurs enfants à tenter l'aventure et à accomplir leur devoir. Jusqu'à la fin de la lutte, l'élan ne s'est pas ralenti dans toutes les classes, parmi les fils de famille comme parmi les fils d'artisans, et ainsi renforcée l'armée belge a pu maintenir ses cadres et alimenter ses régiments.

Autre stimulant d'endurance et de résistance, la diffusion continue à la barbe des Allemands d'une presse clandestine, qui narguait les efforts du Gouverneur général pour découvrir et châtier ses auteurs. L'histoire de *La libre Belgique*, le plus hardi de ces journaux satiriques, est un des seuls chapitres divertissants des annales de l'occupation. Chacun de ses numéros, imprimés on ne sait où et colportés sous le manteau, était déposé par une main mystérieuse sur le bureau même de von Bissing, dont on s'imagine aisément la fureur. *La libre Belgique* a publié des articles choisis pour exaspérer l'occupant, œuvres d'écrivains du cru ou puisées à des sources étrangères. Elle m'a même fait l'honneur de reproduire mes études sur Guillaume II et la famille impériale, qui avaient paru dans la *Revue des Deux Mondes*.

Ne croyez pas au surplus que, sous la contrainte la plus violente, le Belge, et en particulier le Bruxellois, se soit privé de railler ses persécuteurs. Ce serait mal connaître notre peuple, que les mauvais traitements ne peuvent mater, que de le croire capable de renoncer dans les moments les plus sombres à la gaieté gouailleuse qui est au fond de son caractère. L'humour bruxellois, la « zwanse » des quartiers populaires, s'est vengée par des mots savoureux, par des explosions d'un comique irrésistible, des souffrances infligées en vain à son patriotisme.

VIII

A cette population virile il fallait cependant des conseillers, des guides, des chefs. Pour s'interposer entre elle et l'envahisseur elle a trouvé instantanément ses magistrats communaux. La Belgique est le pays des fortes institutions communales, héritage direct du passé où nos villes étaient défendues

contre l'arbitraire du Souverain par leurs bourgmestres, leurs maïeurs, leurs amans, incarnant sous ces noms divers l'âme même de la cité. Les successeurs de nos magistrats médiévaux n'ont pas failli à leur devoir ; ils ont combattu pied à pied, sans souci du danger, pour les droits et les libertés de leurs concitoyens. Aussi à bon nombre d'entre eux le pouvoir dominant a-t-il fait expier par la déportation et l'emprisonnement en Allemagne leur vigoureuse attitude.

Ils ont été puissamment secondés par nos évêques, ayant à leur tête le cardinal archevêque de Malines. L'Eglise catholique, si noblement représentée par nos prélats, a rempli en Belgique un rôle magnifique pendant la guerre. Elle s'est faite le centre et l'organe de la résistance ; elle a stimulé les âmes par ses prédications ; elle a protesté sans relâche contre les abus de la force ; elle a affirmé à chaque occasion la foi du peuple belge dans le triomphe du droit et sa fidélité au Roi et à la patrie ; elle ne s'est pas laissé intimider par des gestes menaçants et des mesures oppressives, qui n'ont pas réussi à étouffer sa voix. Ses prêtres, d'ailleurs, n'ont pas été épargnés et les noms de 51 d'entre eux, fusillés par l'ennemi, figurent parmi les premières victimes de l'invasion, comme si le militarisme et le protestantisme germaniques, deux têtes sous le même casque, avaient vu en eux leurs adversaires les plus à craindre, qu'ils voulaient frapper tout d'abord, tuant le pasteur pour décapiter le troupeau. Les ministres du culte catholique et les gardiens de nos franchises communales nous ont offert par leur union en face des Allemands un spectacle inoubliable, où se sont manifestées la solidarité du pouvoir religieux et du pouvoir laïque et la fraternité des partis politiques contre le danger de mort qui planait sur la patrie.

Mais il ne suffisait pas de réconforter les âmes, il fallait nourrir les corps, leur donner la force physique nécessaire pour surmonter la durée de l'épreuve et pour se tenir debout jusqu'au jour de la délivrance. Dès le second mois de l'occupation le spectre de la faim s'est dressé devant la Belgique. Les réquisitions sans mesure de l'armée allemande eurent vite fait d'épuiser les réserves de céréales et de vivres que notre pays importait de l'étranger. Où trouver des ressources pour renouveler le ravitaillement, en obtenant le libre passage

des cargaisons alimentaires à travers le blocus établi par la flotte anglaise dans la mer du Nord, qui avant d'affamer l'Allemagne eût affamé à coup sûr la Belgique? De bons citoyens, de grands patriotes, sont alors entrés en scène et ils ont conjuré la famine avec l'aide du Gouvernement du Havre et de nos amis d'Amérique. Le Comité national de secours et d'alimentation, fondé par eux, est parvenu, de concert avec la *Commission for Relief in Belgium*, à organiser l'alimentation des classes pauvres jusqu'à la fin des hostilités et même au delà. Il a été le pourvoyeur et la providence de la nation, répandant ses secours par ses organes de répartition dans les communes les plus éloignées. A son appel les œuvres charitables se sont créées; les nouvelles ont rivalisé avec les anciennes ; les administrations publiques ont uni leurs efforts à ceux des particuliers. Il va sans dire que les femmes de toutes les classes ont déployé ce dévouement qui est chez elle un don inné et un besoin même de leur nature. La guerre a été une école féconde de patriotisme aussi bien pour les femmes et les filles de la malheureuse Belgique que pour leurs maris et leurs fils.

Les Belges luttant pour conserver leur indépendance ont trouvé un appui inestimable chez des étrangers restés à Bruxelles. Je veux parler des Ministres des Puissances neutres qui n'avaient pas suivi le Gouvernement royal à Anvers, afin de veiller à la sécurité de leurs nationaux et à la protection des intérêts britanniques, russes ou français, qui leur étaient confiés. La reconnaissance du Gouvernement et de la nation n'a pas attendu la conclusion de la paix pour célébrer les services qu'ont rendus à la Belgique opprimée les Ministres d'Espagne et des Etats-Unis et le Chargé d'affaires des Pays-Bas. Ils se sont érigés en protecteurs chevaleresques de la population qu'ils voyaient se débattre sous l'étreinte allemande. Aucun recours en grâce qu'ils n'aient, l'un ou l'autre, chaudement appuyé ; pas un acte arbitraire, dont ils n'aient cherché à atténuer les effets. De simples témoins qu'ils étaient en vertu du caractère officiel de leurs fonctions, les voilà devenus bien vite pour les Belges des conseillers et des défenseurs. Sans aucun doute leur présence en a imposé à nos ennemis et l'on peut se demander à quels excès plus

abominables encore la tyrannie allemande se serait portée, si elle n'avait pas eu à côté d'elle ces yeux dont elle redoutait la vigilance et ces voix qu'elle était forcée d'écouter. Il est non moins certain que le ravitaillement de la Belgique eût été maintes fois entravé, sinon même arrêté, si ces diplomates infatigables n'étaient continuellement intervenus pour aplanir ou écarter les obstacles créés par le pouvoir occupant, par ses ordonnances arbitraires et ses conceptions sans humanité.

Tous ces éléments mis ensemble, tous ces dévouements réunis, ont aidé la petite martyre à survivre à la crise fatale, où, seule, en fin de compte, sa neutralité a sombré. Ils ont déjoué la politique de von Bissing et rendu inutiles les cruautés de von Sauberzweig et de ses émules. Ayant indiqué à grands traits les facteurs de la résistance, il me reste à en dépeindre les acteurs principaux.

BARON BEYENS
Ancien ministre des Affaires étrangères de Belgique.

(A suivre.)

LA CONSCIENCE DANS LE MAL

I

Dans ses études, Mathieu Delannes tenait un rang très enviable ; tout au plus pouvait-on lui reprocher de n'y pas prendre grand'peine. Il se distinguait de façon générale, continue, sans briller par aucun de ces mérites particuliers qui flattent le maître et engagent la réussite future du « sujet ». Son humeur tranquille, son travail assidu ne laissaient jamais rien prévoir de surprenant : il ne se fût pas plus départi de son calme qu'il n'eût, par exemple, saboté une composition. Il demandait seulement qu'on le laissât libre. Les critiques du professeur n'arrivaient pas à l'émouvoir; elles l'intéressaient, par contre, venant d'un personnage commis à cet emploi. Il y réfléchissait, le temps qu'il faut, puis il pensait à autre chose. Très bon camarade (chacun en eût témoigné), Delannes participait peu, néanmoins, à la vie de ses pairs et n'appartenait que nominalement à cette maçonnerie diffuse, liée par tant de conventions secrètes, à peine avouées, qu'est une classe de rhétorique ou de philosophie. Il voulait se sentir libre avant tout. — Son influence sur ses condisciples était due, en partie, à cette indépendance même et à un certain respect qu'il professait de la liberté individuelle d'autrui. Pour peu qu'il fût avisé, le professeur trouvait en lui une aide puissante. Mathieu ne tirait d'ailleurs pas le moindre orgueil de cette collaboration qui lui paraissait toute naturelle : il s'étonnait qu'on l'en remerciât.

— Mais oui, — répète M. Jauffrey dont la belle barbe de philosophe ne cache pas le sourire très doux, dépourvu d'ironie, — j'ajouterai que l'un de mes collègues, votre professeur de l'an dernier, partage mon opinion ; il sera heureux de savoir que je vous l'ai transmise. En somme, vous nous facilitez la tâche. Nous avons devant nous une société déjà un peu organisée ; cela est précieux, croyez-moi, quand on s'adresse à un auditoire dont l'attention se désagrège si aisément. On se fait mieux entendre et les résultats sont meilleurs. Voilà pourquoi je tenais à vous serrer la main, aujourd'hui.

D'abord, Mathieu Delannes a paru gêné. Il réfléchit un moment avant de répondre, puis :

— Vous êtes bien bon, monsieur Jauffrey... — dit-il.

Dans sa longue main sèche, il prend la main tendue, la main lourde et grasse du brave psychologue et l'étreint vigoureusement.

— Oui, tout de même, ça me fait plaisir.

M. Jauffrey n'est pas un sot : il a vu le pincement triste des lèvres.

— Tout de même?... Je comprends mal, Delannes... Que voulez-vous dire?

— Oh ! rien, monsieur Jauffrey..., rien de spécial. Comment vous expliquez? Je tiens trop à ma liberté, peut-être, mais quand on me remercie... j'ai peur.

M. Jauffrey serait-il ému? On le dirait : sa voix s'adoucit encore.

— Pourquoi, mon enfant? Dites-moi votre pensée.

Holà ! holà ! M. Jauffrey exagère. Étrange manière de parler !... Delannes se tient sur la défensive : il déteste les effusions. Sa bouche se durcit, son regard se ferme. Donnera-t-il une réponse précise? se laissera-t-il prendre au piège affectueux? Non ; il bredouille quelques paroles de politesse, salue respectueusement et se retire.

— Tiens ! — murmure le professeur, — quel singulier bonhomme !

Mais il en a trop rencontré de ces jeunes gens qui l'étonnaient, un jour, par une phrase inattendue, maladroite, inopérante, faite de vocables courants... si obscure. C'est le langage

secret de leurs dix-sept ans. M. Jauffrey ne l'a jamais parlé ni compris.

Cependant, Mathieu Delannes marche vite : il a déjà traversé la cour et franchi le seuil du collège.

II

Un vigoureux gaillard, très roux, très grand, les cheveux drus plantés bas sur le front très large... Et quelle carrure ! A cette impression de force bien assise, trop sûre d'elle-même, le regard des yeux verts apporte un tempérament par quelque chose de franc, d'une franchise jeune, dont la physionomie est comme illuminée, par quelque chose de très clair et de très pur. Il y a de la pitié dans ce regard.

Pour l'instant, Mathieu Delannes, rencogné dans un compartiment poussiéreux de chemin de fer, s'ennuie fort. C'est une journée d'été, en Normandie, et les stores baissés, battant sur les fenêtres ouvertes, n'empêchent guère la chaleur de se manifester. Delannes suffoque et le roman policier qu'il s'oblige à lire ne l'intéresse pas. — Il s'est tiré facilement, brillamment, paraît-il, de l'épreuve du baccalauréat et va rendre compte de ses lauriers à M. Jacques Mesnard, son oncle, son seul parent.

Depuis quelques moments, on aperçoit la mer. Voici que le train s'arrête. Mathieu confie sa valise à un employé de la petite gare et saute sur le quai. Bientôt après, une carriole l'emporte sur la route blanche.

— Belle journée, monsieur Mathieu, pour votre arrivée !

— Un peu chaude, Louis... Comment va mon oncle?

— Oh ! Monsieur est toujours de même : sa goutte, ses douleurs... Il ne sort pas beaucoup. Rien de changé, comme vous voyez.

— Et mon ami Hourgues?

— Monsieur Hourgues se porte bien, Madame et la petite aussi. Ah ! des braves gens, ceux-là on peut le dire, et qui n'embêtent pas le monde. Un gérant, voyez-vous, c'est tout bon ou tout mauvais. M. Hourgues, il me parle comme à

un ami et j'ai beau être cocher, il me serre la main. C'est pas Monsieur votre oncle qui saluerait un domestique !

Le trot vif du cheval, de légers tourbillons blancs, un ciel bleu pâle, envahi de lumière, les champs longuement étendus, des bêtes, des verdures légères, tout un paysage familier à Delannes et qu'il aime... Une heure durant, les cahots coupent sa causerie avec Louis. Il est heureux de retrouver le vieux cocher au parler franc qui, jadis, lui apprit à grimper aux arbres, à marcher sur les mains, à nager, à monter à cheval, à conduire, et sous la surveillance duquel il tua son premier lapin.

Là-bas, ce bosquet touffu de marronniers marque la fin de la course. Il jette de l'ombre sur un large gazon bordé de plates-bandes aux diverses teintes, devant une haute façade grise, sans style, d'aspect sérieux et bourgeois. C'est la maison natale de Mathieu. Les roues de la carriole grincent contre le gravier avec un bruit connu, en franchissant la grille, en contournant le bassin aux carpes, en s'arrêtant au seuil où deux grands vases ornés ont presque disparu sous les entrelacs, festons et guirlandes d'une somptueuse vigne vierge qui rougit déjà.

Delannes met pied à terre, sans se presser, tranquillement. Il a pourtant un cri de joie en voyant paraître, les bras tendus, cet homme grisonnant dont le regard bleu garde tant de jeunesse :

— Mon ami Hourgues !

— Mathieu, vous voilà dans une forme splendide ! Vos succès ne vous ont pas fatigué.

— On parlera de ça plus tard; embrassons-nous d'abord.

— Je sens que vous crevez de soif. Venez boire dans mon bureau ; Lucie et la petite nous y rejoindront ; elles sont sur la plage ; on ne vous attendait pas si tôt... Mais j'oublie de dire que votre oncle est dans sa bibliothèque, prêt à vous faire bon accueil.

— Quand je serai lavé, changé, j'irai le joindre. Maintenant, vous devinez juste, Hourgues ! il me suffira de boire frais.

III

Vêtu de blanc, l'œil vif et la mine dégagée, Mathieu s'en fut frapper, plus tard, à la porte de son oncle. M. Jacques Mesnard était assis dans un grand fauteuil, devant la fenêtre ouverte d'où l'on dominait une vaste prairie dévalant jusqu'à la plage entre deux bois qui, de droite et de gauche, étendaient leurs verdures. En face, c'était la mer, grise et marquée de taches violettes sous le ciel lumineux plein de grandes nuées. Le vieil homme regardait ce paysage en fumant des cigarettes, inlassablement. A ses pieds, une bassine de cuivre servait à recueillir le rebut de son pétun. Sur ses genoux, un journal restait inutilisé ; parfois il se le faisait lire par Hourgues ou madame Hourgues qu'il interrompait à chaque instant pour placer des commentaires. Ils étaient sarcastiques, toujours, et souvent grossiers.

Une figure en lame de couteau, des cheveux jaune sale, tombant en mèches sur un front étroit ; un long nez mince, une bouche dessinée pour émettre des railleries, peu de dents et celles-là presque noires, un menton pointu, des mains belles, jadis, maintenant déformées par la goutte et dont les doigts étaient marqués d'une indélébile teinture de tabac... il se présentait ainsi.

— Te voilà donc, — dit-il sans bouger. — Approche.

— Bonjour, mon oncle ; comment vous portez-vous?

— A mon âge, cela ne change guère que pour de bon.

— Lucie Hourgues vient de me dire que votre dernière crise de goutte remonte à quinze jours et ne fut pas forte.

— Pas forte ! j'aimerais qu'elle l'eût sentie !... Mais parlons de toi. Mathieu, tu fais grand honneur à la famille par tes succès universitaires. Une lettre de ton professeur me les a appris et je t'ai envoyé cinq cents francs, aussitôt, dont tu m'as d'ailleurs accusé réception. Il convient, de plus, que je te félicite sur un ton chaleureux.

— Ne vous donnez donc pas cette peine !

— Mais si ! mais si !... Comptes-tu rester longtemps à Villedon?

— Le temps qu'il vous plaira de fixer, mon oncle.

— Mettons deux mois ; tu ne me gêneras nullement et Jérôme, Lucie et la petite Alice ont fort envie de te voir. Tu pourras monter à cheval, chasser un peu, vers la fin de ton séjour, et me lire quelquefois les feuilles parisiennes. Tu dois lire avec élégance... Laisse-moi te regarder... Quelle santé ! Cela aussi fait honneur à la famille.

— La famille?... où la prenez-vous, mon oncle? Je croyais n'avoir d'autre parent que vous? Mes succès, mon aspect physique, vous touchent-ils à ce point?

— Évidemment, j'exagérais pour te flatter et me concilier tes grâces; par contre, j'avoue que ta culture morale, si je puis dire, ne me laisse pas indifférent... Fais-tu la noce?

A cette question posée de façon brusque et sèche, Mathieu ne répondit rien, tout d'abord, puis :

— Mon oncle, — dit-il avec douceur, — il me semble que ce sont là mes affaires personnelles.

— Intransigeant ! déjà !

— Je crois que le collège et, sans doute, une éducation peu surveillée m'ont donné le goût de la liberté, de toutes les libertés, spécialement celle de me réserver, en quelque sorte, au lieu de me répandre. C'est une tournure d'esprit qui me rend les confidences difficiles. Je ne me sens pas très sociable.

— Cela est fort bien dit. J'admets la réponse et sa critique incluse. En tous cas, tu te portes à merveille et ne parais pas tenté par le séminaire ; si tu ne la fais déjà, tu feras donc la noce avant peu. En ma qualité d'oncle dévoué, j'ai l'agréable devoir de t'en faciliter la tâche. Après ton séjour ici, tu pourras t'installer à Paris dans un rez-de-chaussée bien situé que je conserve depuis ma lointaine jeunesse dont la période orageuse a été longue, très longue... tu le sais peut-être. Cela te donnera le loisir de songer à ta carrière, s'il te plaît d'en choisir une, fût-elle de rester les bras croisés, de t'y préparer, de t'amuser en attendant l'heure de ton service militaire et de goûter librement aux délices de la gastronomie nocturne et de l'amour...

— C'est un joli programme, — dit Mathieu.

— Il est entendu que je double ta pension et te donnerai de quoi t'installer à ta guise dans ce pied-à-terre. Viens à

Villedon vers la fin de l'été; le reste du temps, ne laisse pas ton vieil oncle sans nouvelles : envoie-lui des portraits commentés de tes petites amies, sur des cartes postales. Elles orneront sa table de nuit et leur vue lui réjouira le cœur... Maintenant, va te promener, laisse-moi seul. Tu dîneras avec les Hourgues. Je dîne seul, dans cette pièce; je fume ensuite un cigare, le second de la journée, et je me couche, seul, comme bien tu penses : le sage doit coucher seul, doit dormir... Au revoir... Non, ne me serre pas la main, celle-là est encore douloureuse ; l'intention suffit. Bonsoir... homme libre !

— Excusez-moi, mon oncle. Bonsoir.

Mathieu sortit et M. Jacques Mesnard, seul de nouveau dans la vaste chambre qu'envahissait le crépuscule, jeta sa cigarette achevée, puis en alluma une autre.

IV

Durant les quelques années qui suivirent, Mathieu vécut à peu près comme le lui avait proposé son oncle. Installé à Paris, en garçon, dans un rez-de-chaussée qu'il orna d'accueillante manière, il fréquenta les lieux où l'on s'amuse, soupa en compagnie joyeuse et suivit la carrière de quelques demoiselles de music-hall. Sa figure d'un singulier attrait, son entrain, son humeur égale et d'enviables rentes expliquaient aisément le succès que ces jeunesses lui firent. Toutes, néanmoins, se plaignaient de l'impossibilité manifeste qu'elles voyaient à le garder longtemps. Non pas qu'il fût précisément volage; il souffrait mal une contrainte, la moindre le mettait en éveil, amenant bientôt la plus courtoise liquidation et la plus définitive.

— Ça va quelque temps, puis il rue dans les brancards...

— On croit le tenir ; un jour, il vous glisse entre les doigts...

Deux formes données à la même pensée par deux de ses amies.

Pourtant mademoiselle Lily Bentham sut l'enchaîner pendant six mois, mademoiselle Gaby Lesurques, environ cinq. Le charme de May Read ne dura qu'une saison, mais la jeune Nicole du Théâtre Impérial l'enchanta de janvier à

septembre. Ils tentèrent de conserve un voyage à Venise qui détermina leur rupture, Mathieu ayant montré dans cette ville romantique trop de goût pour des vénitiennes de petite naissance et Nicole s'en étant plaint. — D'autres aventures toutes pareilles menèrent avec douceur Mathieu Delannes à ses vingt et un ans.

Chaque été, quand Paris devenait insupportable, il se rendait à Villedon, sans jamais y prolonger son séjour. Aux premières feuilles rousses, Mathieu se sentait las des conversations de M. Jacques Mesnard, si sèches et piquées de trop de mots pointus. Celles de Jérôme Hourgues, de sa femme, voire de sa fillette lui agréaient mieux ; avec la petite Alice, il s'oubliait à jouer des heures entières sur le sable de la plage, mais bientôt l'influence de l'oncle toujours goutteux, sarcastique et revêche se manifestait à nouveau. Déprimé, Mathieu ne jouissait plus de ce paysage de la mer et des bois qu'il aimait tant : d'un jour gris il ne sentait que la tristesse, d'un jour lumineux et chaud, le seul accablement. Pour le réconforter, Villedon sa maison natale, n'éveillait en lui que de trop lointains souvenirs.

Que savait-il de sa mère morte en couches, de son père qui n'avait survécu que trois ans à sa femme? Il se les imaginait par des photographies, par les bibelots de leurs chambres, par quelques anecdotes, quelques lettres retrouvées, mais cela était si peu de chose, et ce peu si peu vivant ! Rentrant à Villedon, il ne rentrait pas chez lui.

Paris lui donnait d'autres plaisirs très appréciables, mais Paris ne le contentait guère. S'il avait jeté sa gourme avec toute l'ardeur d'un jeune cheval échappé, Mathieu se doutait bien que cela ne durerait pas. Ses compagnons de noce, ses camarades, les demoiselles de music-hall et les dames trop poudrées, témoins de son plaisir, lui paraissaient former une troupe d'esclaves évoquée autour de lui à seule fin de le satisfaire. Il en arrivait presque à les plaindre.

— Moi seul, je m'amuse librement. Les autres, vous par exemple, ma chère, travaillez à m'amuser.

Ainsi parla-t-il à Gaby Lesurques (charmant visage, intelligence bornée) qui, pour toute réponse, murmura d'une pauvre voix mince :

— Ben vrai, Mathieu, tu en dis des choses !

Et vida d'un trait son cocktail.

Quelques incursions dans d'autres mondes lui donnèrent de l'ennui ; la préparation de deux examens utiles l'absorba insuffisamment. Pourtant, son année de service militaire lui fut d'un réel bénéfice. Il acceptait une discipline aussi ouvertement affichée ; sa liberté n'en souffrait pas. Il se plut à cette tâche qui l'occupait d'une façon nouvelle et la ville de province qui l'accueillit faisait un bien joli cadre. Mais ces haltes n'ont qu'un temps... Un jour, on s'en va... Dès lors, il semble que les belles heures soient passées où l'on se sentait l'âme libre et légère.

— D'ailleurs, — expliquait-il, — cela eût duré un mois de plus que je me serais ennuyé à périr... ou jusqu'à tout casser.

Mathieu a-t-il si peu changé depuis le collège?

Rentré à Paris, il s'aperçoit que les sorties nocturnes le tentent moins. Des projets d'avenir se précisent en lui. Bientôt, il partira ; il s'installera pour quelques années dans une colonie lointaine... laquelle? il ne sait encore, mais de ce choix il s'occupe avec application.

Un soir d'hiver où la pluie tombe dru et que Mathieu étudie, dans un gros livre, l'agrément et les inconvénients de vivre en Indo-Chine, on sonne à sa porte. Il ouvre et reçoit des mains du télégraphiste ruisselant un papier bleu. Persuadé que ce sont là des nouvelles de sa jeune amie du jour qui soigne au soleil de Nice un rhume de cerveau, il déchire la feuille sans hâte, mais ce papier bleu lui vaut une surprise, car il lit :

Votre oncle succombé ce matin à une attaque de goutte. Funérailles lundi midi. Sincères condoléances, affections. — Jérôme Hourgues.

— Il convient donc que je parte au plus tôt, — se dit Mathieu.

Ayant consulté l'indicateur, il sonna la femme de chambre et lui annonça qu'il prendrait le train de huit heures douze, le lendemain, dimanche.

— L'oncle est mort...

Nulle émotion ne naissait. Il se fût étonné d'en ressentir

une très vive, mais ce vieillard qu'il n'aimait pas, qu'il n'admirait pas, dont il estimait peu la vie d'égoïste brutal, cynique, parfois cruel, vivant seul et sans amis, depuis que sa santé l'obligeait au repos des champs, ce vieillard ne représentait pas moins quelque chose : tout ce qui restait de famille à Mathieu Delannes... Mathieu serait plus seul encore...

— Et, — se disait-il en regardant la cheminée où s'alignaient des photographies souriantes, — je ne lui ai même pas fait tenir les portraits de petites femmes qu'il me réclamait, un jour. Pourtant, c'eût été charitable et l'eût amusé... Tant pis... Trop tard !

Il se coucha peu après et prit, le lendemain, à huit heures douze, le train pour Villedon.

V

M. Jacques Mesnard dormait son dernier sommeil, sous une plaque de marbre gris, dans un cimetière qui n'avait rien de la grâce du cimetière de village, tel qu'on se l'imagine volontiers. Monsieur le Maire le déclarait hygiénique et moderne (c'est tout dire en deux mots), et Mathieu n'avait pu s'empêcher de penser que ce petit enclos, sec, propret, fermé de murs blancs dont le faîte se défendait de l'escalade par des tessons agressifs, convenait fort bien au vieillard défunt.

Nulle occupation pressante ne le rappelant, Mathieu ne rentra pas aussitôt à Paris. La lourde chute de neige de la veille et, sur ce linceul, un soleil radieux, le dessin net et nu des bois qu'il revoyait encore vêtus de vert ou de roux, la mer enfin d'une teinte si fine et quelque chose de léger qui flottait dans l'air froid, donnaient au paysage un attrait nouveau qui faisait oublier Paris battu par les averses.

— Je ne l'aimais pas, vous le saviez, mon ami. Pour quelle raison l'aurais-je aimé? Néanmoins, je perds avec lui tout ce que d'autres appellent leur famille. Me voilà tout seul. Ma famille, c'est vous qui me la ferez, vous et les vôtres... J'y compte.

— Avec raison, — répondit Jérôme Hourgues, — mais n'oubliez pas que lui vous aimait bien, à sa façon, sans doute, qui était contrainte et désagréable (comme il pouvait aimer), sincère néanmoins. Il tenait à vous savoir très entouré, chéri de tous, heureux de vivre, heureux par l'ambition et le succès, heureux par l'amour.

Et comme Mathieu l'interrompait, Hourgues reprit :

— Pas explicitement, non ; il ne se fût pas permis d'être explicite et il lui déplaisait de parler longtemps de quelqu'un qui lui était cher. Ses phrases confuses me semblaient parfois d'une insupportable amertume... Un homme dur, je l'accorde, mais si perspicace! Se rendant compte de son aridité, de sa solitude de vieil arbre tordu, de sa stérilité, il vous souhaitait une vie abondante et féconde.

— Voyons, Hourgues, — répondit Mathieu, d'une voix assez coupante, — il est mort : n'en profitez pas pour le glorifier tout de suite, comme font les bourgeois.

— Je vais croire, — dit Hourgues, — que vous le regrettez vraiment.

Ils parlèrent d'autre chose.

— Et quels sont vos projets pour l'avenir? — demandait Hourgues.

— Oh ! je ne sais pas encore. Aller aux colonies, peut-être ; y travailler. Là-bas on trouve à s'occuper de tous côtés et de mille manières.

— C'est choisir une villégiature bien lointaine, lorsque, ici où nous sommes, vous en avez une sous la main.

— Vous voulez dire que mon oncle...

— Il m'en a fait part lui-même. Je me souviens de ses paroles : « Puisqu'il tient tant à être libre, ce gaillard, au moins que je lui en procure les moyens ! » M. Mesnard vous a donc laissé Villedon et toute sa considérable fortune... Le bout du monde, c'est loin, mon cher Mathieu, le climat y fût-il incomparable... Installez-vous dans votre famille, car je n'oublie pas votre affectueux propos ; installez-vous à Villedon.

— Afin d'y mener la vie de son dernier propriétaire? Non ! vous continuerez à gérer cette terre que vous aimez, n'est-ce pas, Hourgues? ainsi tout sera pour le mieux, et le Tonkin,

le Tchad ou Tahiti sont des lieux d'exil d'où l'on revient sans peine.

— Je serai toujours votre gérant, Mathieu, puisque vous m'en priez. J'ai succédé à mon père dans cet emploi et vous remercie de m'y maintenir, mais je vous assure qu'il y a du travail, et de reste, du travail pour plus d'un, si l'on veut faire rendre à Villedon tout ce qu'il peut donner.

— Nous en recauserons, — dit Mathieu.

La dernière phrase de Hourgues l'avait surpris.

VI

A cette proposition toute simple, si particulière néanmoins, bien raisonnable, mais décevante en ce qu'elle détruisait un beau rêve d'exil, Mathieu songeait encore, le lendemain, après qu'il fût allé présenter au curé du village ses devoirs et remerciements. Le brave homme lui avait dit d'excellentes choses, de façon trop soutenue. L'ayant quitté sur la fin d'un résumé vraiment touchant des vertus de M. Jacques Mesnard et las de ce ronron louangeur, il entra dans un petit café où quelques habitués fumaient la pipe. Atmosphère moins pure mais plus chaude qu'au dehors; de temps en temps, contre le plancher, un bruit de souliers lourds : l'arrivée d'un client précédé d'une douche horizontale d'air glacé ; des paroles d'accueil, sonores, bien timbrées. Tout cela, Mathieu le connaissait de longue date. Assis devant un verre de café noir, il s'occupait de lui-même, se répétant, examinant, pesant ce que Jérôme Hourgues lui disait, la veille.

Bientôt, il leva la tête : quelqu'un s'installait à côté de lui, un grand et gros homme brun, moustachu, mal rasé dont les cheveux graisseux dessinaient sur le front bas une plaque en accroche-cœur. Il retenait au coin de sa bouche grasse un mégot éteint. Son costume, fait pour attirer l'œil, se composait d'un audacieux complet marron, d'une chemise de couleur que fermait une cravate à pois et, retournée sur le dossier de la chaise, d'une très ample, très sérieuse peau de bique.

Pour commander son absinthe, il parla fort ; sa voix était cuivrée, retentissante ; il prétendait à beaucoup d'importance, il prenait beaucoup de place et ses larges mains poilues aux ongles sales furent d'une abjecte majesté quand il les plaqua sur la table, les doigts ouverts, afin que l'on vît mieux le travail barbare de deux bagues d'or.

Et puis Mathieu s'aperçut que ce personnage n'était pas seul : une toute petite femme l'accompagnait, si petite qu'elle semblait moins femme que poupée. De beaux yeux sombres, un nez lourd, des lèvres sèches, marquées de fard, des cheveux roux, très abondants, dont la frisure bouffante débordait un chapeau modeste, sans garniture ; une poitrine triste, plate, ornée d'un collier d'ambre, des bras maigres à faire pitié, des mains aux ongles vernis, à la peau travaillée, amollie et poudrée, et beaucoup de bagues à ces mains. L'ensemble donnait une image surprenante que la robe noire, étriquée, ascétique accentuait encore. Elle parla, en réponse à un appel du gros homme, et ce fut comme, auprès d'un bruit généreux de fanfare, la mélodie dépouillée d'une clarinette.

Intrigué par ce couple étrange, Mathieu, sans bouger, l'observa, écouta.

— Tu n'as pas froid, Octave?

— Ici, pas trop, — répondit l'homme, — mais, pour un sale pays, c'est un sale pays !

— Nous serons rentrés demain ; il faudra écrire à Randal, ce soir, pour lui envoyer la liste et les renseignements.

— Les renseignements! comment veux-tu que je les trouve? C'est tout des jésuites dans le patelin : on demande quelque chose, le bonhomme répond à côté ou pas.

— Nous ne sommes plus à Toulouse, — dit la petite personne avec une mine dégoûtée.

Puis, à mi-voix :

— Qu'y a-t-il sur la liste? — demanda-t-elle.

— Rien de très gras : le colosse, mais on l'a déjà vu ; l'homme caoutchouc, une bonne affaire, celui-là; le cul-de-jatte casseur d'assiettes qui ne plaira pas à Randal (ces protestants, ça a des idées !) d'ailleurs, j'ai pas signé ; et puis ceux de la foire de Hambourg, que tu connais : le nabot est crevé, ils sont encore sept.

— C'est pas mal, Octave ; c'est un joli groupe... Alors, tu reviendras pour les renseignements?

— Oui, dans six semaines. Je verrai le notaire. Il y a de belles prairies qui feraient tout à fait l'affaire. Tu m'accompagneras : j'aurai besoin de toi.

— Y penses-tu, Octave ! madame Salomon m'en voudra beaucoup si je la quitte si tôt. Elle n'a confiance qu'en moi... cette rougeur la défigure. Madame Salomon est une cliente merveilleuse.

— Ma bonne Rachel, il y a plus de galette à prendre chez Randal qu'en continuant à graisser tes vieilles dames.

— Tais-toi, Octave ! tu me fais honte !... Et n'oublie pas de laisser notre adresse.

— T'as raison, ma poule !

Il se tourna vers le tenancier du café :

— Brave homme ! voici nos cartes. S'il venait des lettres pour ma femme ou pour moi, vous seriez bien obligeant de les faire suivre.

Il posa deux cartons sur la table, y jeta une pièce de cent sous et se leva.

— Non, non Rachel ! — dit-il à sa femme qui attendait la monnaie, — il faut avoir la main large. Partons.

Et, cueillant sa peau de bique, il s'en vêtit.

— Drôle de gens ! — s'écria le tenancier, quand ils eurent quitté la salle.

Il y eut un murmure d'approbation chez les habitués du café.

— Qui est-ce? — demanda Delannes.

— Dieu sait, monsieur Mathieu ! moi, je ne sais pas. J'en avais jamais vu comme ça. Je ne comprends même pas leur métier. Tenez...

Il tendit les deux cartons où Mathieu put lire :

OCTAVE BOUCBÉLÈRE, COURTIER EN SINGULARITÉS.
MADAME RACHEL, MASSEUSE MANUCURE.

— Manucure ! — s'écriait le tenancier en riant de bon cœur, c'est pas un métier de chrétien, manucure! c'est quoi?

VII

Rentré dans sa garçonnière, il arriva bien à Mathieu Delannes de penser quelquefois à ces deux personnages rencontrés par hasard, mais des réflexions plus personnelles, plus graves, l'occupaient et bientôt M. et Mme Boucbélère s'en furent rejoindre au fond de son souvenir d'autres fantoches passagers qui l'avaient amusé, un instant.

Six mois plus tard, il se décida... Durant ces six mois Mathieu, sans parvenir à rien préciser, tritura des projets multiples. Tout cela restait confus, épais, quand une lettre de sa jeune amie encore absente, lui annonça un prochain retour. L'enveloppe du mauve le plus galant, le papier trop parfumé, l'encre trop verte lui déplurent et aussi la façon fleurie dont l'épistolière, qui s'ennuyait sur la côte, l'assurait d'une tendresse renouvelée. — Cette lettre joua le rôle de la goutte adventice dont la chute clarifie soudain un mélange obscur. Il imagina la vie qu'il serait forcé de mener : promenades au Bois, soirées au théâtre, soupers, et tout ce bavardage auquel on n'échappe pas, et tout le temps perdu.

Sa résolution était prise ; l'exil, avec ses belles promesses, ne s'offrait plus à lui sous les mêmes couleurs ; l'installation à Villedon, chez lui, paraissait plus simple, plus efficace, d'un rendement plus sûr ; il trouverait à s'employer là, tout aussi bien qu'autre part. Hourgues lui avait souvent écrit, mais ne tâchait pas de le convaincre, et d'ailleurs Mathieu lisait ses lettres distraitement, voulant se décider seul. La chose était faite. Sans plus tarder, il envoya à Jérôme Hourgues un télégramme lui annonçant son arrivée immédiate et s'occupa des quelques problèmes ménagers que posait un si brusque départ.

Le dimanche soir, il trouva son ami qui l'attendait ; sa joie était manifeste. Ils dînèrent ensemble et l'on dut avouer qu'à passer du service de l'oncle à celui du neveu, la cuisinière ne perdait rien de sa délectable maîtrise. Delannes ne tarda pas à monter dans sa chambre, plus fatigué peut-être que de raison, légèrement grisé par le choix qu'il venait de faire (le choix de sa vie, en somme), et par la subtile influence

de certain Sauterne réputé dont Jérôme Hourgues, pour fêter ce beau jour, était allé cueillir à la cave, de ses mains pieuses, deux des six bouteilles restantes.

Le lendemain, il se réveilla dans une vaste chambre grise où filtrait la lumière du petit matin, et, tout de suite, il n'eut aucune envie de se rendormir. D'abord, il resta immobile, charmé par un silence que seul, de temps à autre, trouait le chant des coqs. Il songea aux bruits de ce même petit matin à Paris ; la comparaison l'amusa ; puis il sauta du lit, voulant voir le paysage à la fois bien connu et nouveau que dominaient ses fenêtres. Il les ouvrit et s'assit dans une embrasure où, sommairement vêtu, il se livra, fumant une cigarette, au si doux plaisir de contempler.

La vaste prairie descendait vers une plage de galets ocre et jaune ; plus loin, la marée, basse à cette heure, découvrait du sable, et, plus loin encore, c'était la mer sous un voile de brumes, épaisses à l'horizon, légères sur le bord. — A droite, à gauche de la prairie, des bois s'étendaient, d'une verdure neuve et tendre. Tout se présentait ainsi en teintes délicates qu'un peu de vapeur unissait. Le soleil, enveloppé à l'orient, avait encore des lueurs assourdies, sans éclat, sans chaleur, qui paraissaient parfois, écartant la buée d'alentour, en reflets de nacre et d'opale. Un souffle de brise naissante animait l'air, faisait bruire la cime des arbres, effilochait une traîne de buée sur la prairie, apportait des parfums, des rumeurs, un oiseau.

Mathieu laissait errer son regard. Ce spectacle le ravissait secrètement, l'enchantait peu à peu. Un grand repos se répandait en lui, de cette sorte qui permet le rêve. Il sourit, pensant aux tons crus, aux ardeurs, aux violences des pays qu'il avait voulu visiter, de l'autre côté de la terre. Là-bas, durant ses heures de loisir, il aurait admiré mille choses brillantes, étincelantes, inattendues, mais ici même, ne pouvait-il imaginer mieux? Les fruits à portée de sa main ne valaient-ils pas la mangue ou le letchi?

— Mes beaux projets, se dit Delannes, malgré toutes leurs précisions, étaient encore gâtés par trop de littérature... romantisme déplorable ! Au panier ! Je crois que je finirai par me plaire à Villedon, par m'y faire une vie, et vraiment,

ce matin, j'ai ouvert mes fenêtres sur un bien aimable décor.

Mathieu contemple les nuées grises, lentement mouvantes, les verdures claires au léger friselis, le ciel où naissent des teintes roses, cette prairie... Soudain, une tache de couleur vive sollicite son regard ; il prend une lorgnette pour mieux l'examiner : à la plus haute branche d'un arbre du bois de droite, flotte une flamme triangulaire, mi-partie verte et jaune.

Pourquoi cette flamme? il ne devine pas et, bientôt, pense à autre chose, car le soleil se révèle, frappant la rosée de l'herbe d'un rayon d'or éblouissant. L'impression est saisissante, magique; Mathieu ne quitte plus des yeux ce tapis de lumière tendu sur la prairie... Oui, tout à fait magique...

Et voici qu'il entend un cri joyeux, une clameur simple et forte, l'appel, dirait-on, d'une jeune voix humaine... D'où vient cet appel et qui le lance? — Du seuil de la maison jusqu'à la mer, personne. Mathieu reprend sa lorgnette. — Rien entre les deux bois, rien sur l'herbe au précieux tapis et cependant...

Un second appel, plus formé... Celui-là jaillit à coup sûr du bois de droite, et Mathieu s'étonne encore davantage, s'étonne éperdûment, quand, de ce bois, il voit sortir, image effarante, par trop imprévisible, un grand cheval, blanc de neige, qu'enfourche un enfant nu. La bête à la robe sans tache, baignée de soleil, s'encapuchonne en galopant ; son mince cavalier qui semble monté à cru la conduit au bridon. Maintenant, elle s'éloigne, elle tourne, elle revient, elle s'éloigne encore, foulant lourdement l'herbe lumineuse, et Mathieu, transporté d'il ne sait quelle curiosité dont déborde son cœur, possédé d'une étrange jubilation, a tout juste le temps de chausser des sandales pour se précipiter comme un fou, vêtu de son seul pyjama de toile, dans l'escalier, puis au dehors.

Il n'a pas interrogé le vieux domestique tôt levé qui balayait l'antichambre et s'émeut de ce brusque passage : il veut voir, il veut savoir... Il se rappelle que, jadis, il était bon coureur ; il retrouve son élan, son allure, son haleine ; il descend la prairie en pente douce, comme par jeu, sans nul effort. Voilà le cheval blanc ! Mathieu se hâte. C'est

bien un cheval blanc ; c'est bien un enfant nu qui le monte. Mathieu se rapproche, bondissant sur l'herbe humide. Le voici tout près ; le voici tout contre. Il touche le cheval blanc ; il fait halte... Le jeune cavalier saute à terre, d'un geste souple et facile, salue de la tête et, souriant, riant plutôt, s'écrie :

— Vous avez du souffle, Monsieur !

VIII

— Mon cher Mathieu, je vous l'ai répété vingt fois : votre mémoire se gâte, se perd. Est-ce en souvenir de votre oncle que vous fumez trop?...

Quelques semaines auparavant, par une lettre fort explicite, Hourgues, semblait-il, avait correctement demandé à Delannes l'autorisation de louer une partie de la propriété (le bois Martin et les deux prairies attenantes), à un certain James Randal au sujet duquel il avait obtenu les meilleurs renseignements. — Que le papier fût parvenu entre les mains de Mathieu, une réponse le certifiait, qu'il en eût pris connaissance autrement que d'un œil distrait, on pouvait en douter puisqu'il ignorait tout de cette affaire. Elle paraissait bonne. Hourgues avait signé. Il hésitait d'abord, l'intermédiaire lui ayant déplu, mais reprit confiance dès qu'il put traiter avec Randal lui-même.

Il le décrivait de façon intéressante. Le premier abord ne laissait pas que de surprendre : une figure de cinquantenaire que l'austérité ravage, des traits taillés à coups de serpe, un regard fermé, une bouche close, aux lèvres dures, nulle bonhomie, mais de la bonté s'exprimant par des actes, jamais par des phrases.

— Il me tarde que vous le voyiez ; vous l'apprécierez, j'en suis sûr. Son entourage le respecte, le vénère. A moi, il me fait presque peur et Lucie va plus loin : elle avoue naïvement qu'il l'épouvante. Certes, on l'imagine mieux à la tête d'une troupe de moines guerriers que dirigeant un cirque, mais il y a des vocations inattendues, d'étranges rencontres et, somme toute, James Randal est bien à sa place.

Cela réveillait en Mathieu un vague souvenir : le cirque Randal, une troupe organisée à l'américaine avec de puissants capitaux. Elle parcourait le monde de bout en bout, se faisant précéder par des fanfares sonores et une escouade de colleurs d'affiches qui recouvraient les murs des villes et des villages de placards annonciateurs devant lesquels le passant interdit, bientôt émerveillé, stationnait longtemps.

— Mais pourquoi le cirque Randal se trouvait-il à Villedon?

Hourgues le lui expliqua.

— Randal vient d'accomplir en Europe une magnifique tournée dont les résultats furent excellents. Il a dû s'arrêter, beaucoup de chevaux ayant eu la morve. D'autres viendront d'Amérique, dans quelques semaines; encore faudra-t-il les dresser, ce qui n'est pas une besogne facile. Pour le moment, on se repose ou l'on fait en Bretagne, en Normandie, de petites expéditions à frais réduits, sans importance... Et voilà pourquoi, cher ami, vos terres sont occupées par cette horde nomade.

Il rassura Mathieu sur les inconvénients possibles.

— L'affaire est bonne, je vous l'ai dit : ils paient bien. J'ai obtenu, dans notre bail, qu'ils ne mettent aucune affiche dans les villages d'alentour, aucun placard en pleins champs ; ce sont d'effroyables choses qui offensent le regard. Vous en avez vus, n'est-ce pas? de ces rectangles flamboyants, verts et rouges, coupés d'une croix blanche et portant le nom du cirque en lettres démesurées. Je n'ai permis aucun signe extérieur, chez vous, certain que vous en seriez horripilé, sauf une flamme bien modeste sur un des arbres du bois Martin. Elle ne vous gênera guère.

Hourgues donna ensuite de la troupe une description détaillée. Il commençait à la connaître et, chaque jour, y découvrait un aspect nouveau, un trait de mœurs surprenant. S'il n'avait fait qu'entrevoir madame Randal, la femme du chef, du moins causait-il souvent avec le jeune cavalier dont l'apparition paraissait si fantastique, le matin même, et cela l'amusait de penser qu'une scène des mille et une nuits s'offrait tout de suite, dès l'aube, en Normandie, à Mathieu qui, récemment, songeait à la chercher, cette scène, au cours de voyages difficiles, en quelque pays lointain.

Avery Leslie n'était d'ailleurs pas écuyer de son métier, mais, pour se distraire, il menait parfois les bêtes à l'eau. Il lui plaisait de se baigner comme un centaure. Sa profession? danseur de corde ; un vrai artiste dans sa partie. Il donnait le vertige à Hourgues et à Lucie par ses audaces d'équilibre. Lui aussi valait la peine qu'on le fréquentât, n'étant point de qualité ordinaire ni de commerce banal.

Du bruyant Boucbélère qu'il avait vu de près, lors des premières tractations avec Randal, il parlait sans estime.

— Heureusement, ni ce monsieur, ni l'ineffable madame Rachel, sa compagne, ne sont souvent avec nous, Son métier de courtier oblige Boucbélère à de fréquents voyages : il va chercher à Vienne, à Constantinople, à Anvers, à Hambourg, partout où l'on en trouve, des monstres, des *singularités*, comme il dit, *monstre* étant à son avis un vocable vulgaire... Ah! les pauvres gens! ce sont pourtant bien des monstres! Ils forment ici une classe à part, qui dort à part, qui mange à part. Si jamais vous tenez à vous assurer une mauvaise nuit, Mathieu, passez quelques instants en leur compagnie.

Les autres, les normaux ayant un rôle actif, formaient une réunion peu commune de cent cinquante individus : pour la plupart des américains du nord ; cependant Boucbélère avait vu le jour à Toulouse, et la troupe comptait aussi un portugais, une famille japonaise, deux italiens, un chinois, d'autres encore. Leurs emplois étaient strictement délimités avec une rigueur qui donnait à rêver. Randal jouait le rôle du grand chef, du grand maître ; cela se comprenait qu'une troupe de ce genre eût besoin d'être dirigée sans faiblesse. Randal ne plaisantait pas, mettant une pareille conscience, la même application sérieuse, à régler les détails d'une parade comique de trois clowns, qu'à décider, étape par étape, un itinéraire à travers l'Europe, ou à s'engager dans une affaire de plusieurs centaines de mille francs. Il s'occupait aussi de l'éducation morale de ses hommes et leur faisait des conférences qui, souvent, prenaient tournure de prêche.

— Vous trouverez chez ces gens plus d'un sujet d'étude et beaucoup de délassement ; il ne sont point ennuyeux : vous vous divertirez en leur compagnie, je le gage, car ils vous paraîtront vivants et c'est une qualité que vous prisez.

Leurs chevaux sont à notre disposition, bien entendu ; ils ne furent pas tous contaminés. Je vous signale mon ami Sam Harland, merveilleux écuyer et brave homme. Il connaît à fond les écuries et saura choisir un poney qui vous convienne. Tout ce petit monde forme un ensemble qui, d'abord, surprend un peu, mais que j'ai fini par aimer. Vous ferez de même et votre science de l'anglais vous servira. Pour ma part, j'ai dû perdre toute pudeur et baragouiner honteusement, afin de me faire entendre. Les Boucbélère sont Français, hélas ! mais de quoi parler avec madame Rachel sinon de massage, d'onguents, de pâtes et de crêmes, tous sujets où je ne brille pas? et que dire à Boucbélère?... l'écouter, parfois, suffit à soulever le cœur ! Madame Randal aussi est française, m'a-t-on dit, mais le hasard a fait que je n'ai presque jamais causé avec cette belle personne d'expression bizarre. Randal a quelque teinture de notre langue, Avery Leslie se perfectionne chaque jour, mais le reste de la troupe sait tout juste les mots *cidre* et *tabac*. Il m'a donc fallu me procurer un précis de grammaire anglaise avec son vocabulaire ; je l'étudie tous les soirs et vous aurez beau jeu à vous moquer de mes honnêtes efforts.

— J'admire tout au contraire, mon cher Hourgues, le scrupule que vous mettez dans vos moindres actions! Pour mieux gérer la propriété d'un ami, occupée par une horde barbare, devenir polyglotte, cela touche au sublime!

— A propos de barbares, — dit Hourgues afin de couper court, — je ne vous ai pas encore parlé de nos peaux-rouges, car nous avons ici des Indiens peaux-rouges. Ils n'ont pas rang de citoyens; comme les nègres, ils vivent ensemble et, comme les monstres, on les fréquente peu. Ils se saoulent, ils sentent mauvais, ils chapardent, mais la police est bien faite ; nous n'avons pas encore eu le moindre ennui. Je les voyais selon l'image que m'en donnait jadis Fenimore Cooper : vaillance, noblesse de cœur, loyauté... il faut en rabattre : des sauvages de décadence ; c'est à pleurer! et même le type se perd, s'avilit.

» Voilà de quoi vous occuper, Mathieu, quand vous sentirez l'ennui venir et que les travaux campagnards vous rebuteront. Un cirque... peut-on même l'appeler un cirque? On

y joint un music-hall démontable et un cinéma... Le music-hall réunira sur son programme des numéros rigoureusement inédits ou très célèbres (croyez bien que Randal ne me paye pas pour faire de la réclame), quant au cinéma, il nous réserve des surprises : ses films feront courir le monde! — Tout cela, mon ami ! tout cela pour distraire Monsieur!...

— Hourgues, je vous rends grâces de m'avoir assuré tant de plaisirs. J'y goûterai.

IX

— Je voudrais parler à monsieur Randal, dit Mathieu.

Il s'adressait à un nègre géant qui faisait les cent pas, un cigare à la bouche, devant une grille de fortune, peinte en vert. Le nègre émit un grognement, poussa la grille et indiqua du doigt une tente auprès de laquelle deux autres colosses noirs montaient la garde.

— Je voudrais parler à monsieur Randal.

Mathieu donna son nom et fut introduit.

— Soyez bienvenu, dit M. Randal ; — prenez un siège et parlons... Je dois établir beaucoup de questions avec vous.

Cela fut dit lentement, par un homme de belle allure dont le visage sévère semblait, en effet, taillé dans du bois. Les joues, les lèvres étaient rasées ; une mince et longue barbiche grise apportait quelque chose de caricatural à cette noble face, mais les yeux très clairs émouvaient aussitôt; ce n'était point là le regard fermé dont parlait Hourgues, il se trompait : ces yeux bleus, ces yeux liquides, ne cachaient rien. La bouche, d'un dessin ferme, se courbait en un sourire sans ironie, quelque peu désabusé. Cet homme osseux, à la peau tannée par le grand air, donnait une impression de force réservée, de calme voulu. L'ensemble imposait. Comme il cherchait évidemment ses mots, Mathieu l'interrompit et le pria de poursuivre en anglais. Ce fut donc en anglais que se fit le reste de la conservation.

— Merci : pour discuter de façon claire, je me sens plus à l'aise, mais mon ignorance est néanmoins trop honteuse ; il convient que j'apprenne votre langue ; croyez que je n'y manquerai pas, car un interprète trahit toujours : il ne

sait pas être précis ou bien il fausse l'expression d'un sentiment... J'espère que notre présence dans vos bois et vos champs ne vous incommode pas exagérément. Jusqu'à présent j'ai traité toutes ces affaires avec votre gérant, M. Hourgues, un homme de premier ordre ; il faut cependant que je vous les résume et vous demande quelques signatures indispensables. Comptez-vous faire ici un séjour prolongé?

Ils causèrent pendant près d'une heure.

— Enfin, — dit James Randal, — pour présenter le sujet dans sa vraie lumière, qui me vient d'en haut, et pour vous permettre de bien comprendre, je dois expliquer le caractère de mon entreprise.

Il regardait au delà de son interlocuteur ; ses yeux si clairs, si purs, se fixaient sur un point très lointain et sa parole se ralentit...

— Je sais... directeur de cirque, ce n'est pas un très beau métier et vous jugez durement, je pense, l'homme qui gagne de l'argent en montrant à ses semblables des acrobates, des clowns, des malheureux que Dieu a mis sur terre défigurés, des cavaliers qui poussent des cris en maîtrisant leurs chevaux difficiles, et qui tirent des coups de revolver ou lancent le lasso, des équilibristes et des danseurs de corde, et d'autres danseurs sur une scène, et des histoires sur un écran... (non, monsieur Delannes, laissez-moi parler : ne soyez pas poli, puisque je suis sincère)... tout ce monde que je traîne à ma suite d'Amérique en Europe, que je traînerai plus loin encore. — Et puis, vous ne devez pas aimer les moyens pratiques de l'entreprise : je veux dire les affiches de toutes les couleurs, les drapeaux agités, les fanfares, les discours qui servent à retenir, à rassembler, et les annonces qui occupent une page entière des journaux, comme pour célébrer une eau purgative, des pilules hépatiques ou un cirage nouveau, tous les procédés de propagande, de diffusion, d'écriture dans la mémoire, de la troupe James Randal, du « Randal circus », avec ses deux initiales qui se retrouvent dans les villes, dans les champs, le long des chemins de fer, dans les gares, les omnibus, les tramways et le métropolitain de Paris : R. C., en rouge, en vert, en bleu, en noir, sur tous les murs... R. C. pour qu'on nous attende impatiemment...

R. C. pour qu'on se souvienne de nous, pour qu'on nous regrette, R. C. partout ! Oui, cela ne peut que vous déplaire, et quand vous songez, ensuite, que le long de cette voie, j'amasse une fortune, vous protestez en votre cœur.

— Si je protestais comme vous le dites, — interjeta Mathieu, — vous aurais-je loué mes terres?

— Oui, quand même, je crois, car vous ne jugez pas mes manières d'agir déshonorantes, elles vous sont simplement désagréables. Pourquoi manquer une affaire, une bonne affaire, parce que l'homme qui vous la propose s'habille, se présente d'autre façon que vous?... Laissons cela. J'ai voulu me placer à votre point de vue; maintenant, permettez que je définisse le mien.

— Parlez, monsieur Randal.

Mathieu, surpris par ce discours, le fut encore plus quand, pour achever ce qu'il avait à dire, James Randal se leva. Il marchait avec lenteur de long en large de la tente, sa voix grave tremblait d'émotion... peu de gestes (mais ceux-là notifiaient bien sa pensée), une grande autorité, sûre d'elle-même, et toujours un regard obstinément perdu, éclairé peut-être par cette lumière venue d'en-haut.

— Écoutez... Je suis un meneur d'hommes ; ma mission, ici-bas, est de mener des hommes ; ils m'écoutent de préférence à tout autre ; ils me suivent, ils m'obéissent. En temps de guerre, j'aurais commandé des soldats... Dieu m'a épargné cet affreux devoir : je ne mène pas mes hommes à la mort, je les mène à la vie, à la vie complète; je les mène à se connaître... Une nuit, il y a très longtemps, un ami m'invita à l'accompagner dans un lieu public où l'on jouait, où l'on buvait, où des femmes dansaient impudiquement, sous le rayon des réflecteurs, où des acrobates faisaient frémir le peuple assemblé pour les voir, où des clowns leur succédaient afin de faire rire, et c'était le vice, alentour, l'ivresse, la luxure, et les hommes et les femmes semblaient des bêtes, et le mal régnait sur eux, mais aucun d'eux n'en avait conscience... Ils étaient perdus...

» Et alors, subitement, l'idée me vint de les sauver ; l'idée, reçue ainsi par grâce, descendit en moi, s'approfondit en moi, me pénétra tout entier... Je me sentais devenu un être

nouveau et ma vie se traçait devant moi comme un chemin difficile, caillouteux, possible cependant, où il fallait être fortement chaussé, mais qui, je le savais, conduisait droit où je devais me rendre.

» Les malheureux !... ah ! quelle pitié ! voués à la mort de l'âme, plongés dans le vice et ne comprenant pas qu'ils s'y noyaient ! Ils avaient presque disparu ; l'eau sale où ils se plaisaient leur emplissait la bouche, leur fermait les yeux, pesait sur leurs oreilles. Comment auraient-ils crié, la bouche pleine? comment auraient-ils vu de leurs yeux aveugles, entendu de leurs oreilles sourdes?... Ils flottaient encore, pas pour longtemps, à coup sûr !... Je me penchai sur l'eau fétide dont la puanteur m'étouffait, je me penchai jusqu'à la limite extrême de mon équilibre, et, résolument, je les tirai par les cheveux !

» Ce premier geste, ce premier effort, non, il ne me sera pas compté : il était trop facile. On fait cela de tout son cœur, on y met toute sa vigueur... ensuite vient la tâche vraiment ardue. Ah! Monsieur Delannes! réunir les éléments d'un music-hall modèle, d'un cirque gigantesque, original, bien ordonné, luxueux, qui fasse oublier les autres, qui forme le public, qui le blase, au besoin ; entraîner cette tribu sur la vaste terre, la nettoyer de ses souillures dans le vent du voyage, la rajeunir, la maintenir au même point de haute moralité, de perfection technique, afin de décourager toute concurrence, cela figure un grand rêve, d'abord, puis un grand projet, mais qui suppose un robuste capital « argent » pour étayer le capital « volonté ». J'étais pauvre, j'ai dû m'enrichir ; le moyen, je l'ai cherché, je l'ai trouvé, enfin : dix ans de travail obstiné, assidu, régulier... Aujourd'hui, je touche au but, au seul but humain, car le but divin brille devant moi, très loin, comme une radieuse aurore. Je marche vers cette aurore, suivi de ceux-là qui me sont chers, qui sont les miens.

» Oui, nous passons par un monde où le vice règne en maître, or il ne faut jamais ignorer le maître, il faut l'avoir vu de près, à l'œuvre, dans son abjecte gloire. Puisque le mal se retrouve en tous lieux, pourquoi le fuir? où le fuirait-on? Résignons-nous plutôt à vivre avec lui, en gardant bien notre âme. Ainsi, ce temps d'épreuves, nous le vivrons,

mêlés au mal, mais qu'importe à un cœur pur ! Seul périra d'une mort honteuse celui qui eut le courage abominable d'avoir pleine conscience du mal et de s'y employer néanmoins ; seul connaîtra l'enfer, sur terre et au delà, celui dont la conscience fut mise en éveil et qui se jette dans le mal par plaisir diabolique et pour y chercher sa perdition...

Il annonçait, il prophétisait ; son dur visage exprimait une certitude sereine, incluse au tréfonds de l'être, et l'on comprenait, à cet instant, que Jérôme Hourgues eût parlé d'un regard fermé.

Des pas, au dehors, interrompirent le singulier discours, puis une voix impatiente cria :

— James ! avez-vous bientôt fini?

— Entrez, — dit-il.

Comme se relevait le rideau de la tente, il ajouta, en français :

— Ceci, monsieur Delannes, est ma femme, une compatriote de vous.

X

— Je crains qu'il ne vous ait infligé sa conférence de propagande, disait madame Randal en sortant de la tente, une demi-heure plus tard. Il vous a rasé, monsieur Delannes, avouez-le !

— Mais, non, Madame, pas du tout. Il m'a étonné d'abord : je ne m'attendais guère à ce ton presque religieux, à tant de noblesse alliée à tant de précision, mais cela n'a rien d'ennuyeux, au contraire.

— Voyez-vous, mon mari est un type, un brave homme aussi. Vous vous habituerez à lui. Ses discours, ses sermons... il n'y a qu'à le laisser dire, à ne pas l'écouter. Ça vient par crises. En affaires, il est remarquable. Oh ! oui, un drôle de mélange et, je le répète, le brave homme reparaît toujours.

— Je n'en doute pas... Votre troupe m'intéresse déjà prodigieusement, Madame ; je voudrais l'étudier de près.

— Vous y trouverez de quoi vous amuser. Tenez, promenons-nous, un peu. Je vous servirai de guide. Saviez-vous que j'étais française?... C'est bon de se sentir en France, d'y rester

quelques mois, sans bouger... Si longtemps que je n'y étais revenue ! Ça console de l'Amérique.

— Monsieur Randal semble doué d'un rare instinct d'organisation ; mon gérant m'a donné certains détails vraiment surprenants.

— Une grosse boîte... Si James n'était pas là pour diriger, pour surveiller, elle crèverait de partout... J'ai entrevu monsieur Hourgues ; sa fillette est bien gentille.

— Charmante ; sa femme aussi.

— Attention ! voilà un de nos courtiers : monsieur Boucbélère... Bonjour, Boucbélère ! Vous désirez parler à mon mari? Je devine à votre figure que vous apportez du nouveau... Et, s'adressant à Mathieu :

— Quand Boucbèlère fait une découverte, il prend l'expression accablée qui convient : son trésor est trop lourd. Comme dit James, sans rire : il arrive chargé des péchés du monde.

— Salut, Madame ! ah !... bonjour, Monsieur ! je crois vous avoir déjà rencontré au café. Du nouveau? non, Madame, rien de nouveau, mais je voudrais montrer à monsieur Randal l'intérêt qu'il aurait à changer d'avis à propos du cul-de-jatte de Bordeaux : le bonhomme est libre depuis hier, je me charge de l'engager à des conditions excellentes... un numéro inédit et qui rapportera. Que M. Randal se montre moins intransigeant, et je télégraphie à Bordeaux, ce soir.

— Faire changer James d'avis ! ah ! Boucbélère, vous y perdrez votre accent toulousain ! Comment va Rachel?

— Elle n'est pas à prendre avec des pincettes : graissée jusqu'au bout des doigts et de très mauvaise humeur, elle invente une pommade extraordinaire que nous lancerons un jour : « la bélériane ». Les boîtes porteront sur le couvercle un bouc qui, si j'ose dire, aura « bel air »... Des bêtises ! Tout de même, je vais voir le patron.

— Comme il vous plaira.

— Mais je tiens à rectifier quelque chose : monsieur Randal dit que je rentre chargé de toute l'*horreur* du monde et non pas de tous les *péchés*... C'est très différent.

— Évidemment ! Pardon, Boucbélère ; bonne chance.

— Au revoir, Madame, salut, Monsieur.

Il rétablit du doigt l'ordonnance de ses cheveux luisants,

s'inclina, sourit, boutonna son veston pour avantager sa taille et se dirigea vers la tente du chef.

— Je vous prie de croire que nous n'en comptons pas beaucoup de ce calibre, dit madame Randal.

— Boucbélère est à tout le moins singulier.

— Oui, mais un, ça suffit. J'aurai mieux à vous montrer, plus tard. Celui-là, je le trouve abject. Vous savez, sans doute, qu'il nous procure nos monstres. J'avoue qu'il y met une habileté consommée : il a le flair du chien de chasse, dès qu'il s'agit de dénicher un être anormal, épouvantable, étonnant par sa taille, ou son poids, ou ses traits. Et comment expliquer? ... il les aime d'un amour paternel et bizarre ; il les soigne, il les protège avec une tendresse qui donne froid dans le dos. Au demeurant, cet affreux individu est honnête... Quant à sa femme, Rachel, on ne peut lui reprocher de gagner sa vie en confectionnant des pommades, des lotions, des crèmes et des poudres... Elle n'appartient pas officiellement à la troupe.

— Je l'ai vue.

— Je ne vous la décrirai donc pas... Mais voici Boucbélère qui revient ; la séance n'a pas été longue ; et voici James.

M. Randal semblait indigné, tristement indigné. Il s'appliquait à garder un calme que démentait le trouble de sa voix.

— Boucbélère, — dit-il d'abord, — veuillez vous retirer.

Puis, quand le délinquant fut parti, l'oreille basse :

— Ma chère Ida et vous, monsieur Delannes, je vous fais juges, tous deux, d'un cas infâme. Présenter au peuple les images les plus désolantes de la détresse humaine, cela ne se défend que par l'excellence du but que l'on veut atteindre. Un pareil spectacle force à réfléchir, à rentrer en soi-même ; il apporte une leçon douloureuse et, par conséquent, un bienfait. On oublie si vite sa santé! Être normal, cela parait tout naturel ; on n'y songe pas... Je donne, ici, l'occasion d'y songer et j'incite à en rendre grâces, un jour, à qui de droit. C'est une prière qui monte, c'est une prière de plus. L'homme sain remercie Dieu de sa santé, au lieu de le supplier seulement au cours d'une maladie. Je pense que, pour sa rareté même, cette prière inattendue sera agréée, comme un don gratuit... Et que vient de me proposer Boucbélère, pour

la seconde fois : un cul-de-jatte qui joue avec son infirmité, qui fait le singe, qui fait le clown! qui dessine la caricature de sa déchéance et provoque la gaîté par une parade sacrilège! A la façon de Ned Walkins, il casse des douzaines d'assiettes, sans arrêt, avec un sourire surpris et cette expression bêtement ravie qui, chez Walkins, était une trouvaille... A-t-on jamais vu un forçat jongler avec ses chaînes?... A coup sûr, ce cas est infâme et vous ne me contredirez pas!

Il se tût, il s'éloigna d'un pas rapide, sentant qu'il ne se tenait plus en main. Madame Randal ne paraissait nullement émue.

— Vous le retrouverez souvent dans cet état. J'avoue que j'ai peine à le comprendre, car, en somme... N'importe!... Au revoir, Monsieur.

Il ne restait à Delannes que de prendre congé.

Pendant le jour, il errait souvent aux abords du camp, et le soir, après la fermeture des grilles, s'attardait en de longues causeries, jusqu'à l'heure où un tintement de cloche annonçait pour tous la fin de la veillée.

— Je trouve là, — disait-il à son ami Hourgues, — des gens qui m'intéressent, avec qui je m'entends bien : Sam Harland me parle de ses chevaux; je les connais presque tous et plus d'un m'a déjà fait mordre la poussière. On se moque de moi qui prétendais être bon cavalier ; on me donne des conseils pratiques ; je les suis. — Avery Leslie me plaît beaucoup : il me décrit ses premiers essais sur la corde, ses projets, ses tentatives, ses erreurs et ses réussites. Le ton sincère qu'il met à m'expliquer tout cela finit par me convaincre. Je partage bientôt ses peines et ses plaisirs... Il m'arrive de chercher avec lui quelque perfectionnement nouveau à la construction de son balancier, quelque façon inédite de mettre en valeur son périlleux passage aérien. J'y réussis parfois. D'autres me racontent de belles histoires, simples comme des images d'Épinal, mais un peu longues... d'autres me disent leur vie ; tous, ils s'efforcent de se faire comprendre, ce qui attire la sympathie. — Assurément, il y a Boucbélère qu'il faut subir de temps en temps, mais on finit par excuser sa bassesse, ses discours ont tant de naïveté comique et d'abandon ! Cela désarme.

— Oh ! — s'écria Hourgues, — le Boucbélère : un bouffon lugubre ! Et que pensez-vous des patrons de la troupe, du couple Randal?

— Le vieux m'ahurit : il est tellement particulier, étranger... comment dire?... unique en son genre ! Pas bête, certes, assez noble et, néanmoins, effarant ! Quant à sa femme, elle paraît intelligente, mais, en quelque sorte, pas à sa place. Je la connais peu. Qu'en dites-vous?

— J'ai rarement causé avec elle... Une expression bizarre, n'est-ce pas? Elle a beaucoup déplu à Alice, tout de suite, parce qu'elle s'entend mal avec les enfants. Vous savez que ma femme a des opinions très particulières, certains préjugés : elle se méfiera volontiers de quelqu'un que les enfants ni les bêtes n'aiment.

— Alice a raison.

— D'ailleurs, madame Randal est une curieuse figure. Elle exerce sur sa troupe une influence très forte, dont elle se doute à peine, dirait-on, ou dont elle a peur... On respecte Randal, on l'admire ; elle, on ne la perd jamais de vue, on obéit à son moindre signe, on a l'air de la considérer comme un fétiche... le porte-bonheur... le porte-guigne du Randal-circus... Comment savoir?...

— Sa façon si brusque de s'exprimer me gêne, — dit Mathieu — un mélange de réserve et de passion assez inquiétant : on ignore où l'on va...

— Parlez d'Ida Randal aux hommes de la troupe et vous jugerez de l'importance de son rôle.

— Que faites-vous, ce soir, Hourgues?

— Des écritures indispensables, puisqu'il nous faut cette machine agricole dont je vous parlais hier... et vous?

— Je vais me promener un peu, regarder la lune... Elle s'arrondit délicieusement.

— Rendez donc visite à vos amis du camp. C'est je ne sais quelle fête d'anniversaire, en Amérique. Ici, l'on veillera jusqu'à minuit, pour commémorer.

— Excellente idée. Vous ne m'accompagnez pas?

— Non : cette lettre, quelques papiers à classer et je me couche.

— Tant pis ; dormez bien mon ami.

— Belle promenade, Mathieu!

Ils se quittent.

Le paysage vaut, en effet, d'être contemplé longuement. Immobiles, sans un frisson de feuilles, les arbres se dressent, tout argentés, devant leurs ombres bleues, et le gazon prend d'étranges teintes mauves. Enfin, sur la mer, c'est une vaste scintillation de féerie, une piste éblouissante, poudrée de diamants pour quelque divine chevauchée.

Le camp, moins silencieux que d'habitude, ne dort pas encore. Des feux brillent de ci, de là, on entend parfois sonner des rires... Un peu de musique passe, poussive ou grêle, qui n'offre rien d'émouvant mais qui n'inquiète pas trop l'oreille. — Sans doute, Sam Harland joue-t-il de l'accordéon, sa pipe à la bouche, l'œil malin, l'air bonhomme et satisfait, puis ce sera John Plug, palefrenier de son état, acrobate à ses heures et connu par sa virtuosité sur un instrument soufflé en figure obèse de citrouille, dont il se sert à merveille au cours d'un numéro de clowneries fanstasques. De ce fruit demesuré qu'il lui faut saisir à pleins bras, il tire une toute petite mélodie dessinée en fil de fer, qui monte et se tortille, anormale et falote, presque plaisante.

On chante aussi : chansons populaires, sentimentales, souvenirs du pays natal, évocations d'images lointaines... près du foyer, là-bas, une mère tricote, elle attend ; penchée à sa fenêtre, une fiancée rêve ; sujets de cartes postales. Aucun hymne : la fête gardera, ce soir, un ton laïque, un ton très moral aussi, car personne, bien entendu, ne boit, à l'intérieur du camp, et toute joie grossière est interdite par un règlement signé James Randal, dûment affiché, qui, en paragraphes précis, loue ou réprouve, conseille ou blâme les formes diverses du plaisir. On s'amuse tout de même.

Mathieu reste debout devant une barrière de bois, non loin du hangar illuminé, ruche de chants et de rires. On l'aperçoit, on crie aussitôt à l'ami « français » d'entrer au plus vite ; il est reçu avec des paroles bruyantes de bon accueil où le « *welcome* ! » domine.

XI

Plus tard, Mathieu se rappela souvent cette nuit et son croissant de lune et cette longue veillée.

On se tenait assis, autour de quelques tréteaux, devant de grandes cruches pleines de limonade. Chacun avait son gobelet ; certains l'accrochaient à leur ceinture et, souffrant de rester immobiles, marchaient de long en large, la pipe à la bouche, puis revenaient boire ; certains jouaient aux dominos, aux dames, d'autres au bilboquet, le plus sérieusement du monde, en comptant les coups, sauf un maladroit qui s'excusait de ses ratés par des contorsions burlesques. — Peu de femmes : miss Jones, la dactylographe du chef, trois écuyères mariées, la caissière, personne mûre dont les lunettes n'attristaient pas le visage souriant et joufflu ; celle-ci tricotait des bas et causait avec tout le monde; (qui donc l'avait surnommée « Joy-for-ever », à cause de sa constante et facile gaîté? on ne l'appelait pas autrement). Sous la visière de sa casquette, une maigre, très maigre dame interprète qui savait mal toutes les langues parlées, discourait de mille choses, sur quel ton d'assurance ; enfin Rachel Boucbélère, minuscule, vêtue de noir, fripée, l'air mécontent et boudeur, faisait sans trêve des patiences sur le coin d'un tréteau, maniait nerveusement ses cartes crasseuses, puis son collier d'ambre, quand « ça ne venait pas », et prenait, en désespoir de cause, une expression sournoise du plus haut comique pour tricher inaperçue. Boucbélère la surveillait de loin, gras, sale, des bagues aux doigts.

Mathieu s'assit entre Sam Harland et Avery Leslie.

— Vous auriez dû arriver plus tôt, — dit Harland, — notre compagnon Boucbélère vient de chanter une chanson que je n'ai pas très bien comprise, mais qui...

— Ah ! c'est qu'il y avait de l'argot de Paris, — s'écria Boucbélère d'une voix alliacée, — si vous voulez...

— Merci, je dois la connaître, — interrompit Mathieu, craignant qu'il ne recommençât.

— Un de ces soirs, — fit Avery Leslie, — moi aussi, je vous chanterai une chanson. Je l'ai entendue, d'abord, en

me promenant sur les quais du Havre, la nuit, devant les bateaux, et je n'ai pas été long à l'apprendre... Je ne sais pas qui la chantait. C'est une chanson pour monter le long de la corde oblique, avec le balancier ou le parasol. Elle exprime le danger, la joie, l'espoir d'arriver et la prudence qu'il faut garder jusqu'au bout, et l'impatience qui me travaille à mi-chemin... Je la chanterai en moi-même, pour moi-même ; elle sera mon guide... Non, je ne vous la chanterai pas ici, car vous n'entendriez rien du tout ; c'est une chanson pour le cœur.

— Et comment avez-vous senti que cette chanson vous était destinée?

— Je vais vous le dire, monsieur Mathieu, mais il ne faudra pas vous moquer... Tous ces cordages, n'est-ce pas, tendus devant la mer, éclairés par la lune et les feux, et qui s'entrecroisaient, cela me faisait tourner la tête ; je souffrais de ce vertige dont j'ai peur quand je travaille... Mais la chanson montait si droit, malgré les ficelles et les lumières, qu'elle me rendait toute ma confiance, tout mon équilibre ; le malaise disparut et j'appris la chanson.

— Mon cher Leslie, — répondit Mathieu, — chacun de nous a besoin d'une chanson pareille pour les passages difficiles de sa vie, mais certains ne la trouvent jamais ; il faut, je crois, la mériter d'abord, à votre façon.

— Tu vois, Avery, — dit Sam Harland, — que monsieur Mathieu n'avait pas envie de se moquer de toi.

Auprès des autres causeries, plus bruyantes, celle-ci, à voix presque basse, se perpétuait entre Mathieu, le danseur de corde et l'écuyer.

— Déjà, — dit Mathieu, — quand vous montez le long de la corde, vous avez soin de fixer votre regard à son extrémité. Vous ne faites pas autre chose quand vous chantez en vous-même : vous fixez votre pensée...

— Oh ! oui, monsieur Mathieu !

— Moi aussi, monsieur Mathieu, — dit Sam Harland, — je fixe ma pensée. Le métier d'écuyer, ce n'est pas une route unie. Il faut prendre garde à la bouteille de gin sur la droite, à la bouteille de whisky sur la gauche, qui vous font signe, toutes deux, de descendre et de goûter, et puis il y a des

fossés et des caniveaux que l'on ne voit pas d'abord, où le cheval s'embronche, et surtout, il y a la fatigue de rester en selle si longtemps, quand on pourrait être mieux assis dans un bar, avec des camarades et des compagnes, ce qui ne servirait qu'à mener ces hommes et ces femmes dans la même prison... Alors, moi, pour ne pas trop pécher, je fixe ma pensée, comme vous dites, je fixe ma pensée sur une belle image, et tout de suite, je n'ai plus envie de boire ni de toucher au vice.

Il parlait simplement, tranquillement, semblant avoir peur de faire des phrases ou de paraître trop sérieux. Afin de s'excuser un peu, il accompagna ses dernières paroles d'un sourire...

Mais un incident sut distraire tout le monde. La porte du fond s'ouvrit, chacun se leva. On se mit à chanter de nouveau, un chœur cette fois, que l'on eût dit entonné par ordre ou pour faire honneur. — Quelqu'un entrait. — Le chant montait, unanime, véritable hymne de salutation. Les amateurs de bilboquet haussèrent leurs boules à bout de bras et John Plug, étreignant passionnément sa citrouille, la délivra d'un cri de petit pourceau...

— Ratée! pour la septième fois! — gémit Rachel Boucbélère en brouillant ses cartes...

Alors, on vit s'avancer, coiffée d'un voile gris qui serrait ses cheveux, vêtue d'un tailleur gris de coupe nette, une badine à la main, souriante, élégante, élancée, le regard posé devant elle comme sur des sujets de sa dépendance, la reine de la troupe, son idole peut-être : Ida Randal.

XII

Cette entrée fit sensation. Mathieu songeait à des scènes de cinéma où l'héroïne, impatiemment attendue, paraît enfin; et pourtant, quoi de plus naturel? Ida Randal se joignait aux réjouissances de sa troupe réunie, un soir de fête.

— Plug ! — s'écria-t-elle en riant clair, — n'oubliez surtout pas ce que vous avez inventé, à l'instant : ce cri

nouveau, sorti de votre citrouille ! Je vous promets un beau succès si vous le retrouvez au cirque, dans un sketch !

— On inventerait bien autre chose pour l'amuser, — dit Avery Leslie à mi-voix.

— Ah ! pour sûr ! — affirma Sam Harland, en passant sa pipe dans le coin gauche de sa bouche.

— Et tous, mes amis, je vous remercie de cet accueil... Bonsoir Boucbélère, Leslie, Harland, bonsoir Joy-for-ever.

Ravie, les yeux au ciel, la caissière soupira :

— *Dear lady* !

— Bonsoir, Rachel ! Ah! monsieur Delannes, c'est gentil de nous rendre visite.

— Madame, je passe une soirée excellente...

En somme, Mathieu se sentait content de la revoir. Leur première rencontre, leur seule conversation, devant la tente de Randal, lui laissait un souvenir trouble et il disait vrai en affirmant à Hourgues qu'il ne connaissait pas cette femme dont certains propos l'avaient gêné, l'avaient surpris... Elle l'intriguait : qui était-elle?

Poussant sa chaise, il fit à Ida Randal une place auprès de lui.

— Votre mari viendra-t-il, madame?

— Non, — dit-elle...

Et, tout de suite après, mais plus bas :

— Il suffit de moi pour tuer l'entrain d'une réunion comme celle-ci.

Sans avoir disparu, la joie de cette fête n'était cependant plus la même : on s'entendait mieux, le bavardage sonore s'assourdissait et il semblait aussi que chacun, tout en parlant, chantant ou riant, ne perdait pas de vue celle qui venait de s'asseoir et qui causait avec Mathieu, tantôt en anglais, tantôt en français, mais toujours d'une façon rapide, impersonnelle et dégagée, qui passait inaperçue.

— Il faudra revenir souvent, monsieur Delannes. On vous aime bien.

— J'en suis heureux, madame, et je compte me faire, au Cirque Randal, des amis.

— Vous en avez déjà. On apprécie votre bonne camaraderie, votre simplicité.

— A fréquenter tout ce petit monde dans son décor, je m'instruis et m'amuse mieux qu'en traînant mes guêtres à Paris. Être simple et bon camarade, cela ne souffre, ici, pas de difficulté.

— Je le conçois ; encore faut-il y mettre du sien, ce que vous faites avec aisance.

Ils ne se regardaient pas ; ils parlaient, en quelque sorte devant eux. Ils ne ressentaient nul besoin de se communiquer leurs pensées autrement que par des phrases dites sur un ton banal.

Boucbélère se levait. Il chanta de nouveau, et ce fut une lamentable romance parfumée de roses, palpitante d'hirondelles. Des gloussements émus, des gestes pathétiques accentuaient les beaux passages amoureux.

— Oh! — s'écria Rachel, — quand Octave dit qu'il aime, moi, je l'adore !

— Elle montre de la vaillance, — murmura madame Randal.

— Comment pouvez-vous chanter ces choses, Boucbélère? — demanda Leslie sur un ton de parfaite candeur.

— Plus tard, petit garçon, tu les chanteras aussi pour plaire aux femmes !

— Je ne pense pas, — grogna Sam Harland.

— Mais... vous croyez à tout cela que vous racontez?

Une explosion de gaîté bruyante fut la seule réponse du chanteur.

— Si vous ne le croyez pas, Boucbélère, alors, c'est vilain ! — déclara Leslie qui semblait souffrir.

— Une leçon? à moi! oh! mon petit, va danser sur ta corde !...

— Fichez donc la paix à cet enfant, — interrompit madame Randal d'une voix nette.

Boucbélère ayant pris le ciel à témoin de la pureté de ses intentions, se rassit, le visage marqué d'une grimace excessive d'ironie. Rachel, très nerveuse mais qui n'osait intervenir, le flatta d'un long regard, comme elle eût déclaré : « Je suis de cœur avec toi, mon bel Octave ! »

Et la fête continua, coupée d'intermèdes.

— Avez-vous repensé au discours de mon mari? — demanda madame Randal.

— Souvent, Madame, — répondit Mathieu, — mais je n'ai guère eu l'occasion de m'entretenir avec lui, une fois seulement, avant-hier, où il m'a défini et développé, avec beaucoup de bienveillance, la règle morale de sa troupe. Cela m'a paru, tout ensemble, très judicieux et très élevé.

— Oui... une police de protestant.

— Si vous voulez, mais qui explique son influence acceptée par chacun.

— Et dont certains ne se félicitent pas !

— La vôtre aussi est intéressante à étudier, Madame.

— La mienne?

— ... Si manifeste : elle se retrouve partout et toujours.

— Je l'ignorais.

— Non, Madame, vous la sentez fort bien : votre entrée, il y a deux heures, dans cette salle où nous sommes, la montrait clairement et prouvait même que vous en aviez conscience! Il suffisait de suivre votre regard dominateur. Tous vos sujets tournaient les yeux vers vous, vers vous seule, et vous leur en saviez à peine gré...

— Sans doute écrivez-vous des romans psychologiques, cher monsieur... des romans français !

— Je n'y avais jamais songé, je vous assure, mais il m'arrive de prendre des notes, de remarquer ceci ou cela, de me souvenir aussi, quand il faut.

Ce fut à cet instant qu'il considéra le visage d'Ida Randal et s'aperçut que le beau visage était pâle.

Malgré lui, avec la maladresse que l'on met souvent à réparer, il ajouta :

— Pardon, Madame !

Sans broncher, elle répondit :

— Je vous pardonne.

GILBERT DE VOISINS

(A suivre.)

L'EXÉCUTION DU TRAITÉ DANS LA SARRE

Il se trouve que, sur le territoire du bassin de la Sarre où tant de conflits pouvaient surgir, le traité de paix est exécuté, qu'il est exécuté intégralement et qu'il est exécuté dans le sens le plus favorable aux intérêts français. Pourquoi et comment? Voilà qui mérite d'être examiné, non pas certes pour en tirer des conclusions hâtives ou inapplicables ailleurs, mais pour enregistrer des résultats acquis par notre victoire et pour nous préparer à les développer dans l'avenir. Il ne suffit pas en effet d'appliquer du traité de Versailles les dispositions immédiates, d'exploiter du charbon, de percevoir des droits de douane, il faut encore en poursuivre l'exécution jusqu'à son achèvement : le plébiscite de 1935, et pour cela, situer chaque chose en son temps.

La France, la Société des Nations et le Gouvernement nommé par elle à Sarrebruck étaient les trois autorités chargées chacune en ce qui la concernait, de faire appliquer le traité dans la Sarre. Quelle part revient à chacune d'elles dans l'œuvre accomplie au bout de seize mois?

La France d'abord, car c'est pour elle que le territoire de la Sarre est devenu, depuis le 10 janvier 1920, une entité distincte de l'Allemagne.

La France a eu dans la Sarre une politique qui a le mérite de pouvoir se définir et s'avouer :

Loyale vis-à-vis de la Société des Nations;

Libérale à l'égard de tous les Sarrois sans distinction de parti;

Ferme en face des menées allemandes.

Cette politique a fait mieux que suivre l'exécution du traité, elle l'a précédée et facilitée. Il suffit pour s'en convaincre de relire les directives suivantes que donnait le président du Conseil dès le 14 novembre 1919 :

« Les études entreprises sur place soit par l'autorité militaire, soit par les représentants des divers départements indépendants de cette autorité, en dehors des questions d'intérêt purement français, telles que mines et douanes, doivent se borner à la recherche de tous les renseignements de nature à éclairer la commission de gouvernement sans préjuger d'aucune manière des décisions qu'elle prendra.

« Il importe, en particulier, de ne déduire de ces études aucun projet d'organisation future du territoire. Cela pourrait, en effet, nous conduire, soit à une collaboration dangereuse en l'espèce avec les fonctionnaires allemands, soit à donner des espérances illusoires à la population, soit enfin à empiéter sur les attributions de la commission de gouvernement à laquelle, aux termes du paragraphe 33 de l'annexe à la section IV du traité, est expressément réservé le pouvoir d'interpréter les dispositions du traité concernant la Sarre »... et, prévoyant la période transitoire qui devait s'étendre entre la mise en vigueur du traité et l'entrée en fonctions de la commission de gouvernement, il écrivait :

« Pendant cette période, j'ai décidé de maintenir, autant que possible, le *statu quo* et d'éviter d'entrer en discussion avec le gouvernement allemand, tout en nous tenant prêts à parer à toute carence dudit gouvernement si elle se produisait. »

Ces directives définissaient la politique de la France non seulement vis-à-vis de la Sarre, mais encore vis-à-vis de la Société des Nations, avant même qu'elle existât. Fidèle au principe de loyalisme ainsi posé, le gouvernement français avait écarté pendant l'armistice toutes les solutions qui eussent été susceptibles d'engager le futur gouvernement de la Sarre. Il s'était borné à faire ce dont la France était chargée, et pour le reste il avait pris les mesures provisoires destinées à remédier temporairement aux crises les plus menaçantes.

Aux pétitions de Sarrelouis, des représentants du parti catholique, des landrats des cercles de Sarrebruck, Ottweiler, Merzig, des représentants des partis bourgeois démocrate

et socialiste, des cantons de Wadern, Weiskeichen, Losheim visant les unes des questions de personne, d'autres le maintien d'une administration française ou de garnisons françaises, d'autres le rattachement à la Sarre, il avait invariablement répondu que, lié par les termes du traité de paix, il n'avait qualité ni pour recevoir ni même pour transmettre leurs désirs et qu'il leur appartenait de s'adresser à la Société des Nations lorsqu'elle serait constituée.

C'est parce que la France a eu cette politique que la Société des Nations a résolu dans la suite les questions qui dans la Sarre dépendaient d'elle, dans le sens le plus favorable à la France, convaincue qu'elle ne pouvait mieux faire dans l'intérêt même de la population sarroise. Il ne suffisait pas cependant d'affirmer et de suivre une ligne de conduite honnête et droite pour entraîner la réciprocité de la part de l'Allemagne. Berlin s'inspirait de tous autres principes. Il s'agissait pour le gouvernement du Reich de maintenir une emprise officielle sur la Sarre par les fonctionnaires et par les chemins de fer, au mépris le plus net des clauses du traité.

C'est à faire échouer ces manœuvres que le gouvernement français s'employa. La Société des Nations et le gouvernement nommé par elle achevèrent son œuvre, lorsqu'ils substituèrent leur responsabilité à la sienne.

Dans le cadre que le gouvernement français s'était ainsi fixé dès l'armistice, il prit au 10 janvier 1920 possession des mines, sa propriété exclusive, et mit en vigueur le régime qui plaçait la Sarre dans l'union douanière avec la France. Les mines domaniales de la Sarre avec un conseil d'administration, boulevard Saint-Germain, et un directeur à Sarrebruck, sous le contrôle de fonctionnaires français au service du gouvernement de la Sarre, sont régulièrement exploitées. Elles assurent à l'industrie et aux habitants du territoire la quantité de charbon prévue par le traité de paix : elles leur fournissent même un peu plus que le traité n'obligeait la France à leur fournir. Elles répondent largement aux nouveaux besoins créés par le retour de l'Alsace-Lorraine, qui consomme 7 millions de tonnes de plus qu'elle ne produit et, fait digne de remarque, cette exploitation au cours de l'année 1920 n'a pas connu les grèves qui dans le même temps affectaient les mines de Lorraine.

L'application du régime douanier français n'allait pas sans soulever de grosses difficultés. Bien qu'admise dans l'union douanière avec la France, la Sarre pouvait pendant cinq années recevoir d'Allemagne en franchise les produits nécessaires à sa consommation locale et exporter dans les mêmes conditions les produits originaires et en provenance de son territoire. Encore fallait-il s'assurer que les produits allemands ne ressortiraient pas vers la France au lieu d'être consommés sur place. D'où la nécessité d'établir provisoirement une deuxième ligne de douanes sur la frontière franco-sarroise jouant en fonction de la première ligne organisée entre Sarre et Allemagne. D'autre part, c'était toute la législation française qui s'appliquait en droit à la Sarre et l'on devine l'émoi que devaient causer les prohibitions d'importation édictées par le gouvernement français en avril 1920 ; il est à peine besoin d'ajouter qu'il suffit au gouvernement de Sarrebruck de s'adresser à Paris pour que ces interdictions fussent levées en ce qui concernait la Sarre. Le gouvernement français ne pouvait pas annuler la clause des cinq années très justement prévue par le traité en vue d'éviter de couper brutalement la population sarroise de ses fournisseurs habituels et de préparer le marché français à absorber la production sarroise. Enfin l'installation matérielle comportait le recrutement difficile d'un personnel de plus en plus rare et l'organisation spéciale des postes et gares. Il en résulta pendant quelques semaines l'encombrement qu'on devine sur les voies ferrées, puis avec une largeur de vues dont l'administration des douanes n'est pas généralement coutumière, les remèdes furent trouvés dans une tolérance large et momentanée. Le nouveau régime fonctionnait désormais régulièrement : cette deuxième disposition du Traité était exécutée.

Aux mines et aux douanes se rattachaient certains droits qui, en fait, rendaient le gouvernement français détenteur de la plus grande partie de la vie économique de la Sarre. En premier lieu le droit de se servir de la monnaie française pour tous achats ou paiement relatifs aux mines. Ce n'était rien moins que l'introduction du franc en masse par les mines dans ce petit territoire où vivent 72 000 mineurs avec des familles nombreuses. L'appliquer sans délai et sans accord

avec le nouveau gouvernement eût été aussi maladroit qu'impolitique. Mais quelles que fussent les difficultés à prévoir, la France ne pouvait ni renoncer à ce droit, ni en retarder longtemps l'exercice. L'augmentation des salaires en marks, indispensable pour les uniformiser avec ceux des mineurs lorrains. aurait conduit à payer des salaires de quatre-vingt marks et plus qu'il eût été difficile de réduire le jour où le mark aurait monté. Il n'était pas moins nécessaire d'uniformiser le prix de revient de l'industrie sarroise où la participation française atteignait 60 p. 100 et ceux de l'industrie lorraine pour détacher la Sarre du marché allemand. Nul doute d'autre part que le paiement des mineurs en francs n'amenât les industriels à payer leurs ouvriers en francs également, puis le gouvernement de la Sarre à payer en monnaie française les cheminots, les fonctionnaires et, de proche en proche, à généraliser l'emploi de notre monnaie, dont la circulation d'après le traité ne devait subir « ni prohibition ni restriction ». C'est en effet ce qui se produisit depuis l'époque (juillet 1920) où les mineurs reçurent leurs premiers salaires en francs.

Le droit pour la France d'ouvrir des écoles primaires ou techniques pour le personnel des mines et d'y donner l'enseignement en français avec des maîtres de son choix, celui de créer les voies de communication pour l'usage des mines sont dès à présent et seront progressivement exercés. Il est superflu de souligner l'importance politique des droits ainsi réservés à la France. En raison même du plébiscite de 1935 il n'est rien dans la Sarre qui n'ait un caractère politique mais il n'est rien aussi que la France ne puisse faire au grand jour et en conformité du traité.

Cette attitude de la France détermina celle de la Société des Nations. Appelé à nommer la commission de cinq membres qui devait, en toute souveraineté, gouverner la Sarre, le conseil de la Société n'hésita pas à en donner la présidence au membre français, M. Rault, conseiller d'État et ancien préfet. Après avoir énuméré les raisons qui motivaient sa décision, le conseil concluait par une formule qui mérite d'être retenue :

« Si l'on veut assurer *l'ordre* et le *bien-être* de la population, il est indispensable que le président de la commission ait des relations particulièrement faciles avec le gouvernement fran-

çais, qu'il connaisse parfaitement l'administration et la législation françaises et leurs rouages les plus compliqués, en un mot *qu'il porte en lui-même* la meilleure garantie des bons rapports indispensables entre son gouvernement et le gouvernement français. De telles conditions ne peuvent être actuellement remplies que par le membre français de la commission. » L'importance de la présidence confiée au membre français, ressortait du caractère même de la commission de gouvernement, qui n'est pas « internationale » au sens précédemment attribué à ce mot, puisque chacun de ses membres, loin de recevoir des instructions particulières de son gouvernement, n'a qu'une directive, la même pour tous : le traité de paix ; par contre gouvernement souverain rendant compte à la Société des décisions qu'il a prises sans lui demander l'autorisation de les prendre. La France recueillait ainsi le bénéfice de sa ligne de conduite invariablement droite depuis le 11 novembre 1918. Elle avait réservé l'autorité de la Société des Nations avant qu'elle existât. Celle-ci comme premier acte de son existence reconnaissait l'intérêt de la France comme désormais lié à celui de la Sarre. Sa décision s'inspirait de l'esprit même du traité de paix et se fondait sur la justice et le bon sens.

En rendant cet hommage au conseil de la Société des Nations il convient également de rendre justice à chacun selon les difficultés de sa tâche.

C'est à nommer la commission de gouvernement de la Sarre et à l'appuyer moralement que se limitait l'action de la Société. La lourde tâche de créer le nouvel état par une coupure radicale avec Berlin et Munich, puis de le faire vivre et prospérer, revenait à la Commission de gouvernement. C'est elle qui allait se trouver aux prises avec les plus dures réalités. Son œuvre d'une année mérite d'être connue : elle signifie l'application intégrale sans retard, sans violence, mais sans faiblesse du traité de Versailles dans la partie concernant la Sarre.

La situation de la Sarre, lorsque le 26 février 1920 la commission en assuma le gouvernement, était précaire. Régime provisoire, sans base juridique depuis l'armistice du 11 novembre, vie politique suspendue, existence économique très critique, toutes choses auxquelles l'autorité militaire,

quels que soient les mérites et le tact que le nouveau gouvernement tint à reconnaître publiquement, n'avait pu remédier que par des mesures incomplètes et provisoires. Mais les difficultés étaient également extérieures au territoire, car l'Allemagne les augmentait pour les exploiter. Qu'on en juge plutôt par ces lignes qu'adressait au conseil de la Société la commission de gouvernement le 25 mars 1920, un mois exactement après son arrivée à Sarrebruck :

... « Le mécontentement des habitants avait été attisé et exploité par tous ceux qui, dans la Sarre comme en dehors du territoire, n'ont point accepté le traité de Versailles et s'apprêtaient soit à le déchirer soit à en éluder les clauses. La population — la commission en a eu la preuve — était travaillée par des agents obéissant à de tous autres sentiments qu'au souci des intérêts et du bien-être des habitants de la Sarre. Ils ont tenté de profiter de l'entrée en fonctions de la commission pour fomenter le désordre dans le pays : certains d'entre eux ont tenu un langage provocateur dans des réunions publiques. Cette agitation a coïncidé avec la tentative faite à Berlin pour établir une dictature militaire ; elle était inspirée par les mêmes idées et les mêmes espoirs, sans doute aussi par les mêmes hommes. »

La situation que trouvait la commission dès son arrivée l'obligeait à résoudre des problèmes sociaux qui ne pouvaient plus attendre, avant même d'avoir constitué les rouages du nouveau gouvernement. Son premier soin, ayant assuré une collaboration étroite par la répartition entre les cinq membres des attributions de gouvernement, fut de s'organiser pour travailler *dans l'ordre.*

Il ne pouvait être question de créer du jour au lendemain une gendarmerie locale même avec tous les aléas d'un recrutement régional. D'ailleurs les effectifs nécessaires pour assurer « la protection des biens et des personnes en toutes circonstances » auraient dépassé les possibilités budgétaires. Or il importait de ne pas laisser les richesses industrielles et minières, en particulier les puits de mine, souvent situés en plein bois, à la merci d'un coup de main et d'un acte de sabotage. C'est pourquoi suivant la suggestion qu'elle avait reçue du conseil, la commission demanda le maintien des troupes françaises

non pas comme troupes d'occupation, mais comme *troupes de garnison*. C'était en fait la première force armée mise par un état à la disposition de la Société des Nations en vue d'une tâche bien définie. Dans ces conditions la commission avait le devoir de faire respecter les troupes auxquelles elle demanderait éventuellement à son tour de faire respecter l'ordre. Elle n'y manqua pas et lorsqu'une feuille locale crut pouvoir impunément injurier l'armée française à l'occasion de l'occupation de Francfort, la commission à l'unanimité déclara au commandant des garnisons de la Sarre qu'elle ne voyait aucun inconvénient, au point de vue politique, à ce que l'autorité militaire poursuivît devant le conseil de guerre l'auteur de l'article injurieux.

« Aussi longtemps, écrivait le président au conseil de la Société, que la présence de ces troupes paraîtra nécessaire à la commission, celle-ci a le devoir strict de veiller à ce qu'aucune atteinte ne soit portée à leur prestige et à leur honneur... Le devoir de maintenir l'ordre dans le territoire ne lui permettait pas de prendre une décision différente de celle à laquelle elle s'est arrêtée. »

Faut-il ajouter que l'attitude de ces garnisons justifia pleinement le souci que la commission prenait de leur honneur? Pendant la grève des fonctionnaires du mois d'août 1920 et bien que police et gendarmerie locales eussent fait momentanément défection, l'ordre fut maintenu et la liberté du travail assurée sans qu'il y eut un seul blessé sur tout le territoire. S'étant ainsi assuré la possibilité de travailler dans l'ordre, la commission réalisa successivement l'autonomie financière, administrative et judiciaire de la Sarre.

Au 1er avril 1920, elle proclamait l'autonomie financière du territoire, sans se laisser arrêter par les difficultés de la réalisation ; elles étaient pourtant réelles :

— Un profond déficit s'était creusé pendant l'armistice dans les budgets locaux de la Sarre. Les communes étaient endettées. Elles n'avaient pu vendre aux habitants les denrées de ravitaillement qu'en réduisant encore les prix, de faveur cependant, que la France leur faisait déjà, et elles avaient supporté la différence. Les impôts étaient irrégulièrement perçus. La cherté de la vie exigeait un relèvement des traite-

ments des fonctionnaires. Le nouveau régime comportait des dépenses nouvelles de gouvernement et d'administration centrale qui constituaient une charge assez lourde pour un aussi petit territoire.

Les premières ressources furent trouvées en maintenant, d'accord avec le gouvernement français, l'impôt sur le charbon réduit d'abord à 10 p. 100 au lieu des 20 p. 100 fixés antérieurement par l'Allemagne. C'était une recette mensuelle de 4 millions 1/2 de francs qui améliorait la situation.

M. Waugh, membre canadien, en acceptant les finances en sus du ravitaillement allait s'efforcer de résoudre le problème, d'ailleurs lié, ainsi qu'on le verra plus loin, à la politique fiscale et monétaire du gouvernement de la Sarre, politique qui se trouvait elle-même conditionnée par l'exercice du droit de la France d'employer le franc dans les mines.

L'autonomie administrative de la Sarre se heurtait à des difficultés d'un autre ordre : à la résistance opiniâtre et à la mauvaise foi du gouvernement allemand.

De mars à juillet des négociations laborieuses se poursuivirent entre la commission et le représentant du Reich pour régler le statut nouveau des fonctionnaires de la Sarre. On sait qu'aux termes du traité la commission avait le droit de nomination et de révocation desdits fonctionnaires. En attendant que des Sarrois d'origine aient pu se préparer aux fonctions publiques, force était bien de conserver en effet les fonctionnaires allemands qui se trouvaient sur place ; mais ils devaient prêter serment de fidélité au nouveau gouvernement et le servir sans restriction. En de nombreuses conférences auxquelles collaborèrent les délégués des fonctionnaires, leur statut fut élaboré. Toutes les concessions qui n'étaient pas incompatibles avec les droits et les devoirs de la commission leur furent faites. Mais, à l'instigation de Berlin qui voulait conserver une action directe dans la Sarre, les fonctionnaires émettaient la prétention d'être choisis d'abord parmi les Allemands étrangers au territoire, alors que la commission exigeait qu'ils le fussent parmi les Sarrois d'origine, et, à défaut seulement, parmi les étrangers au bassin. D'autre part ces mêmes fonctionnaires prétendaient rester affiliés aux associations allemandes de la rive droite, au moment même

où les papiers saisis sur l'ex-député au Reichstag Ollmert établissaient indiscutablement l'intervention de Berlin dans le territoire de la Sarre avec la participation des fonctionnaires locaux en vue de s'opposer au fonctionnement du nouveau gouvernement. L'accord s'était fait néanmoins, lorsque à l'instigation de l'Allemagne, le 5 août, tous les fonctionnaires de la Sarre se mirent en grève, non sans avoir obtenu de Berlin la certitude que leur traitement leur serait payé par l'Allemagne pendant vingt jours.

La commission fit appel au bon sens de la population ouvrière, lui révéla la véritable cause politique de cette grève, décréta l'état de siège, réquisitionna les cheminots, fit appel aux troupes de chemin de fer de l'armée du Rhin et prit toutes mesures pour assurer la liberté du travail. Les ouvriers mineurs et métallurgistes, en dépit des objurgations des fonctionnaires, refusèrent de les suivre. Dès le premier jour la grève apparut aux Allemands eux-mêmes comme vouée à un échec inévitable. Le 15 les fonctionnaires assez piteux rentraient dans le devoir sans condition.

Grâce à la présence des garnisons françaises, l'ordre avait été maintenu, la propriété respectée, la circulation des grands trains internationaux assurée, l'évacuation de onze trains de charbon par jour sur la France maintenue et sans aucune effusion de sang.

Pour n'avoir pas capitulé devant des fonctionnaires factieux, la commission de gouvernement avait désormais cause gagnée : son autorité était assise. L'autonomie administrative était chose faite. La première manœuvre de l'Allemagne avait échoué.

La seconde eut le même sort : elle visait à maintenir les chemins de fer de la Sarre sous une direction allemande et dans l'orbite des réseaux allemands. Sur ce point la résistance allemande fut farouche : elle alla jusqu'à l'incitation *directe* à la grève, conseil perfide que les cheminots éclairés par le ministre des Travaux Publics, M. Lambert, refusèrent une première fois de suivre. L'autonomie du réseau de la Sarre se fit par étapes successives en commençant par le personnel de direction. Ayant décidé de maintenir le personnel strictement nécessaire à la création de la nouvelle direction

de Sarrebruck, la commission dut presque expulser le personnel relevant de Ludwigshafen dont la place n'était plus, désormais, dans la Sarre. Du 4 au 20 mai la « répartition équitable » du matériel roulant prévue par le traité, dota la Sarre d'un parc de chemins de fer qui faisait de son réseau — eu égard à la longueur des voies exploitées — le plus riche du monde. Peu après les cheminots reçurent leur nouveau statut et tout l'effort de la commission porta sur la question budgétaire. Grâce à des mesures heureuses le commissaire chargé des travaux publics réduisait le déficit prévu de 250 millions à 130 millions de marks, résultat surprenant si on le rapproche du déficit des chemins de fer allemands (20 milliards de marks) ou même français 3 milliards 200 millions de francs. Car le réseau sarrois, avec ses 428 kilomètres de voies exploitées, charge 6 000 wagons par jour et transporte 20 millions de voyageurs par an.

Ainsi l'autonomie des chemins de fer de la Sarre faisait échouer la deuxième manœuvre allemande. Il est superflu de souligner l'importance du résultat obtenu en exigeant sur ce point essentiel l'application intégrale du traité de paix ! C'était, en dehors de la question politique, le transport du charbon français et les communications de l'armée du Rhin qui se trouvaient directement en cause. La commission avait dès son arrivée posé en principe qu'elle n'admettrait jamais l'interruption de ces communications par une grève et elle avait tenu parole. C'est en particulier dans l'administration et l'exploitation des chemins de fer qu'apparut la quasi-impossibilité d'établir à l'avenir un budget en marks en raison même de la fluctuation de cette monnaie. Aussi bien, à la suite des mineurs, les ouvriers métallurgistes avaient été payés en francs. De nombreux cheminots réclamaient la même mesure. La commission décida de la prendre à partir du 1er mai 1921. Ainsi se trouvait par la force des choses généralisé l'emploi de la monnaie française dans la Sarre.

L'autonomie judiciaire devait résulter de la création à Sarrelouis d'une cour civile et criminelle. Cette cour est aujourd'hui constituée.

Enfin, la commission chargée « d'assurer par tels moyens et dans telles conditions qu'elle jugerait convenables la pro-

tection des intérêts des habitants du territoire » s'adressa à la France et en dépit du refus de l'Allemagne d'accepter la décision qu'elle venait de prendre une fois de plus à l'unanimité, elle la maintint.

Il faudrait pour être complet exposer les efforts accomplis par M. de Moltke-Huitfeld, commissaire danois, dans l'organisation de l'enseignement, les mesures prises par M. Hector, commissaire sarrois et ancien maire de Sarrelouis, pour améliorer l'hygiène et développer la prévoyance sociale. Mais ce sont là des actes de gouvernement qui nous éloigneraient déjà de l'exécution proprement dite des clauses du traité.

Il restait à la commission à ressusciter la vie politique suspendue depuis l'armistice par le renouvellement des assemblées locales, afin d'assurer la collaboration de la population au gouvernement démocratique dont elle venait de jeter les fondements. Ce fut le résultat des élections de juillet suivant la loi électorale élaborée avec l'avis et à la satisfaction de tous les partis.

Depuis lors la Sarre vit d'une existence propre ; en dépit de ce que redoutaient certains esprits et des meilleurs, malgré l'opposition systématique de l'Allemagne, malgré les violences et les calomnies des pangermanistes, cette partie du traité en apparence si compliquée, mais en réalité profondément étudiée par les négociateurs de 1919, celle qui avait failli amener une rupture entre alliés, avant de consacrer leur accord définitif, est intégralement exécutée.

La France, qui a obtenu pour le membre français la présidence du gouvernement de la Sarre, la représentation des Sarrois à l'étranger, qui a mis des garnisons françaises à la disposition de la Société des Nations et dont les droits et les intérêts ont été constamment préservés et chaque jour reconnus, sera reconnaissante à la commission de gouvernement de l'œuvre accomplie.

Le Conseil de la Société ne pouvait mieux faire que renouveler le mandat de ses cinq membres et celui de leur président en les remerciant : il n'y a pas manqué. Si la commission de gouvernement de la Sarre a réussi, il faut en rechercher les causes en premier lieu dans *l'union* de tous ses membres. Cette union que le président Rault a toujours su maintenir

s'est faite naturellement *sur le texte du traité*. La commission, dont la raison d'exister était précisément de faire exécuter le traité de paix, jouissait de l'heureux privilège de n'avoir pas à le discuter. De là sa force vis-à-vis de l'Allemagne ; car qui n'aperçoit que toute discussion même nécessaire, même justifiée, porte en elle-même une cause de faiblesse, lorsque étant soi-même l'exécuteur, on risque de la superposer à l'action et par là, d'affaiblir la seconde.

La commission a réussi ensuite parce que la France, entrée résolument dès l'armistice dans la voie de l'exécution du traité, lui avait préparé la tâche et s'est efforcée de la lui faciliter. Elle a réussi grâce à la *compétence* de ses membres, à leur *volonté persévérante* plus forte que l'inertie et les résistances allemandes, grâce à la haute conscience enfin que chacun d'eux s'était faite de sa responsabilité dans cette « expérience de gouvernement », sans précédent dans l'histoire.

Voilà le présent. Quel sera l'avenir dont le plébiscite décidera dans quatorze ans? S'il est encore trop tôt pour préjuger des résultats il n'est pas trop tôt pour les préparer : le plébiscite de la Sarre est à longue échéance ; quinze années d'existence économique dans l'union douanière avec la France, quinze années d'exercice par la France des droits que lui donne le traité permettront aux Sarrois de fonder leur jugement sur une expérience qu'aucune manœuvre de la dernière heure ne serait capable — il faut l'espérer — de fausser. C'est dire que l'on peut parler de ce plébiscite et que la meilleure, la seule préparation par la France c'est celle qu'elle a le droit de faire au grand jour, bien plus, qu'elle a le devoir de faire, elle est inscrite dans le traité.

Parmi les facteurs susceptibles de former l'opinion publique en vue d'un plébiscite, il en est *d'ordre moral*, d'autres *d'ordre matériel*. Le sentiment et l'intérêt agissent dans des proportions relatives et variables suivant le tempérament et la race de la population intéressée. Il est clair que le facteur moral aura — sans négliger les autres — plus d'action sur cette partie de la population jadis française, restée française de cœur et dont beaucoup demandent à le redevenir. Puisque le traité les y autorise, encore faudrait-il répondre à ces habitants du cercle de Sarrelouis qui ont acclamé nos soldats

en 1918 et dont plus de 15 000 chefs de famille ont demandé la nationalité française depuis près de deux ans ; on doit regretter que le projet de loi destiné à leur faciliter l'accès de la grande famille française n'ait pas encore été voté. Sur les autres, sur la grosse majorité allemande de la population ouvrière du bassin, les facteurs matériels auront d'autant plus de prise que le patriotisme allemand est plus différent du nôtre. Qu'on médite à ce sujet ces paroles de l'amiral Von Tirpitz dans une récente conférence à Hambourg : « Quand on réfléchit aux causes et qu'on approfondit les motifs qui ont rendu possible la chute de notre peuple on se heurte toujours à deux facteurs décisifs : le *défaut de sentiment national* et l'absence de largeur de vues politiques... Le manque de foi nationale n'est pas seulement moral chez les Allemands, il prend aussi un sens matériel. Nulle part la devise : Là où l'on est bien, là est la patrie, n'a reçu son application comme chez la race allemande. »

On a souvent rappelé que l'Allemagne avait artificiellement limité la production de charbon de la Sarre, qu'elle s'était opposée à la canalisation de la Sarre en aval de Sarrebruck et de la Moselle en aval de Trèves pour ne pas concurrencer le charbon de Westphalie et qu'ainsi, elle avait elle-même contribué à diriger l'orientation économique de la Sarre vers l'Alsace-Lorraine. « Manque de largeur de vues politiques » — puisqu'elle oubliait que l'Alsace-Lorraine de 1914 c'était toujours la France.

A nous de maintenir cette orientation économique et de développer au maximum la solidarité historique de la Sarre et de la Lorraine, en l'élargissant jusqu'à fonder la solidarité de la Sarre et de la France. Alors la réflexion amère de Von Tirpitz aura toute sa valeur et la population sarroise verra clairement que l'intérêt de tous s'accorde avec le sentiment d'un grand nombre d'entre eux. Voilà l'avenir. — Qui ne voit qu'il est inscrit dans le traité si nous savons lire, méditer sur ce que nous avons lu, adapter enfin notre politique non seulement aux droits que la Paix nous assure mais aux légitimes espoirs qu'elle nous donne les moyens de réaliser ?

LIEUTENANT-COLONEL RÉQUIN

SAGES-FEMMES ET NOURRICES A PARIS

AU XVIIE SIÈCLE

I

Quand une fille, écrit Mercier en 1783[1], est devenue mère, elle n'avertit personne, malgré l'édit de Henri II[2]. Elle dit qu'elle va à la campagne, mais elle n'a pas besoin de sortir de la ville, même du quartier pour se cacher et faire ses couches. Chaque rue offre une sage-femme qui reçoit les filles grosses. Un même appartement est divisé en quatre chambres égales au moyen de cloisons et chacune habite sa cellule et n'est point vue de sa voisine. L'appartement est distribué de manière qu'elles demeurent inconnues l'une de l'autre pendant deux à trois mois ; elles se parlent sans se voir. On ne peut forcer la porte d'une sage-femme que par des ordres supérieurs. La fille attend là le moment de sa délivrance, un mois ou six semaines selon qu'elle a bien ou mal calculé. Elle sort après la quinzaine, et rentre dans sa famille et dans la société. Elle a pu accoucher dans une rue voisine, voyant de sa fenêtre celle de son père sans que celui-ci s'en doute, et voilà ce que la province ne saurait concevoir.

Ces facilités que présentait la grande ville se payaient cher :

Ces sages-femmes tirent le plus d'argent qu'elles peuvent des infortunées qui viennent chercher leurs secours; ils ne sont pas désintéressés ; il n'en coûte guère moins de douze livres par jour.

1. *Tableau de Paris*, 1783, t. V, p. 32.

2. Il s'agit de l'édit de 1556, qui obligeait les filles enceintes à faire leur déclaration de grossesse devant le procureur fiscal avec les noms et qualités du père de l'enfant. La même déclaration devait être déposée chez le curé de la paroisse. La mère « s'engageait à conserver son fruit et à le représenter, pourvu que Dieu luy fît la grâce de l'amener à bonne fin. » Cet édit était lu au prône tous les trois mois. Il fut remis en vigueur en 1784. (G. Isambert, *Recueil des édits*, t. XXVII, p. 472.)

A ce prix la profession devait être lucrative. Les temps sont loin où Louise Bourgeois[1] écrivait dans son *Instruction à sa fille* :

Ne recevez en vostre vie fille ny femme pour accoucher en vostre maison. Je vous le recommande, c'est un maquerellage revestu de quelque couleur que l'on approprie à charité et mesure que l'on veut faire croire que votre art vous y oblige. Ce qui n'est point. Si c'estoit fille ou femme qui ne se fust encore jettée dans l'entière paillardise, qu'il y eust espérance de la tirer de là, qui vous désirast, tant pour votre suffisance que l'espérance qu'elle auroit que vous tiendriez son péché caché, vous la pourrez aller accoucher en lieu honneste. Mais estes tenue de la consoler si elle afflige, et la remettre doucement dans le bon chemin, en l'exhortant de jamais ne retomber en telle affaire. Et vous mériterez grandement. Mais de recevoir telles gens en vostre maison, ne pensez plus que ce soit moins de péché que d'être receleur des biens dérobés.

Il est vrai que déjà elle signale toutes ces servantes « plus corrompues que les fesses d'un postillon », qui, si elles deviennent grosses, « ont leurs retraites chez nos sages-femmes de nom ». N'allaient à l'Hôtel-Dieu, d'après elle, que les « chambrières de cuisine, et des personnes mesnagères, qui n'ont tant de moyens ny d'artifice ».

A Paris, les sages-femmes devaient obtenir à Saint-Côme leurs lettres « de capacité à maîtrise par-devant le corps de la chirurgie, en présence de la Faculté de médecine, sur la présentation, conduite et instruction qui en sera faite par les jurées sages-femmes ». (Arrêt du Parlement de 1674.) Elles devaient ensuite prêter serment au Châtelet, après une information faite de leur vie et mœurs, à la requête du Procureur du roi [2]. Il arrivait souvent qu'après avoir obtenu leurs lettres de capacité à Saint-Côme, plusieurs négligeaient cette formalité. Mais des sentences de police les rappelaient à l'exécution des arrêts du Parlement qui avaient fixé

1. Louise Bourgeois, dite Bourcier, célèbre sage-femme du XVIIe siècle (1563-1634).

2. Bibliothèque nationale. Statuts et réglemens ordonnez pour toute les matronnes, ou saiges-femmes, de la Ville, Faulx-bourgs, Provosté, ou vicomté de Paris, accoustumez de tout temps, estre gardez et jurez par les dictes matronnes avant d'estre admises à l'exercice de leur estat par-devant monsieur le Prevost de Paris ou Monsieur le lieutenant criminel, sur ce au préalable en le consentement de Monsieur le Procureur du Roy au Chastellet de Paris, s. d. (fin du XVIe siècle). T 13 1, in-8o, publié par V. Nicaise, in *Bull. Soc. Fr. Hist. de la Méd.*, 1906, p. 221.

les conditions de la réception et de la prestation du serment. Ainsi une sentence du Châtelet du 24 mars 1730 [1] signifie à plusieurs sages-femmes de satisfaire aux règlements dans un délai de quinze jours, sans quoi, « elles demeureroient déchues de leur maîtrise, leurs enseignes seroient dépendues, et défense leur seroit faite d'exercer leur profession ».

Une catégorie de sages-femmes fut cependant exemptée de l'examen devant les chirurgiens de Saint-Côme, c'étaient les « apprentisses » de l'Hôtel-Dieu [2]. Pour elles il était remplacé par un simple certificat de la maîtresse sage-femme de l'établissement, d'après les statuts de septembre 1664. Elle devaient néanmoins se prêter à la formalité de la réception par les officiers du Châtelet et un arrêt du Parlement exigea d'elles la consignation d'une somme de 18 livres versée à la communauté des sages-femmes jurées.

Quand les sages-femmes avaient passé devant le jury d'examen de Saint-Côme et prêté serment au Châtelet, il leur restait encore une formalité importante à remplir, le serment devant leur curé. Elles pouvaient être appelées à ondoyer et à baptiser l'enfant en cas de nécessité urgente ; la formule assez longue du serment leur rappelait aussi les devoirs de leur profession :

J'assisterai de nuit et de jour dans leurs couches les femmes pauvres comme les riches ; j'apporterai tous mes soins pour qu'il n'arrive aucun accident ni à la mère ni à l'enfant. Et si je vois quelque danger qui m'inspire une juste défiance de mes forces et de mes lumières, j'appellerai des médecins ou des chirurgiens, ou des femmes expérimentées dans cet art, pour ne rien faire que de leur avis et avec leur secours.

Je promets de ne point révéler les secrets des familles ni des personnes que j'assisterai, de ne point user ni souffrir qu'on use de superstition ou de moyens illicites, soit par paroles, soit par signes, ou de quelque autre manière que ce puisse être, pour procurer la délivrance des femmes dont les couches seront difficiles et paraîtront devoir être dangereuses : mais de les avertir de mettre leur confiance en Dieu, et d'avoir recours aux sacrements et aux prières de l'Église.

1. La Poix de Fréminville, *Traité de la police*, p. 667 ; arrêts du Parlement du 12 décembre 1726, 3 septembre 1728 ; sentences du lieutenant criminel des 15 juillet 1729, 5 avril, 12 mai 1742, 22 septembre 1765.

2. Henriette Carrier, *les Origines de la Maternité de Paris, Les maîtresses sages-femmes et l'office des accouchées de l'ancien Hôtel-Dieu* (1378-1796). Paris, 1888,

Je promets aussi de ne rien faire par vengeance ni par aucun autre motif criminel, de ne jamais consentir, sous quelque prétexte que ce soit, à ce qui pourrait faire périr le fruit ou avancer l'accouchement par des voies extraordinaires et contre nature ; mais de procurer de tout mon pouvoir, comme femme de bien et craignant Dieu, le salut corporel et spirituel tant de la mère que de l'enfant.

Enfin, je promets d'avertir sans délai mon pasteur de la naissance des enfants ; de n'en baptiser et de ne souffrir qu'on n'en baptise aucun à la maison, hors le cas d'une vraie nécessité et de n'en porter aucun à baptiser aux ministres des hérétiques [1].

Toutes ces formalités une fois accomplies, la sage-femme recevait un brevet sur parchemin relatant son état civil, l'attestation des cours qu'elle avait suivis, l'acte de réception par le Collège de Chirurgie [2].

Les statuts de mai 1768 qui réorganisèrent ce Collège, modifièrent en effet — légèrement il est vrai — celui des sages-femmes. Elles furent autorisées à faire leur apprentissage chez un accoucheur, mais la limite d'âge pour se présenter à l'examen fut fixée à vingt ans. En outre, chacune d'elles ne put avoir à la fois plus d'une « apprentisse ». Elles obtinrent d'ailleurs en 1745 [3] qu'on leur fît des cours d'anatomie et d'enseignement pratique, dont furent chargés Bertin et Astruc. Puis la Peyronie [4] créa par son testament deux chaires d'accouchements, dont l'une était réservée à leur instruction.

Il y avait auprès du Châtelet à l'imitation des deux chirurgiens-jurés deux offices de sages-femmes jurées pour veiller à la police de leur métier. Les lettres patentes de septembre 1664 [5] attribuèrent le profit de la vente de ces offices à Marie Garnier, femme de Pierre Bureau, première nourrice du dauphin. Ces matrones présentaient les aspirantes et assistaient à leur examen passé devant les mêmes jurés que les chirurgiens, le premier barbier et son lieutenant, les prévôts et le doyen de la Faculté de médecine. Elles devaient de plus appartenir à la confrérie de Saint-Côme, faire des

1. *Pastorale parisienne*, 1786, in-4°, t. III, p. 75 .
2. Voir le modèle publié par A. Franklin. *Variétés chirurgicales*. Paris 1894, in-12, p. 111. (Coll. de la Vie privée d'autrefois.)
3. *Commentaires de la Faculté*, t. XX, requête du 29 juin 1745.
4. Legs de 1 000 livres de rente à ses confrères de Saint-Côme.
5. Arch. nat., X^{1a}, 8665, fol. 189 V° et Bib. nat., ms., 21737, fo. 253.

visites gratuites aux femmes enceintes, conférer avec les chirurgiens pour les cas difficiles et recevoir d'eux des leçons d'anatomie à Saint-Côme. Un arrêt du Parlement du 16 février 1675 ordonna que Dupré serait tenu de présenter les sages-femmes à l'apprentissage dans l'Hôtel-Dieu, et de réduire ses droits de présentation à la somme de 18 livres : les apprentisses de la ville devaient servir pendant trois ans, faire enregistrer leurs brevets d'apprentissage « ès registres du substitut du procureur général du Châtelet, et signifier au Bureau de l'Hôpital Général [1] ». Malgré les infractions maintes fois signalées, le Parlement maintint, pendant tout le cours du XVIIIe siècle [2], l'obligation pour les maîtresses sages-femmes de prêter serment au Châtelet.

L'office des accouchées de l'Hôtel-Dieu fut une véritable école de maternité pendant tout l'ancien régime :

C'est là le véritable lieu d'apprentissage des sages-femmes. En cette maison, on leur donne des leçons sçavantes : elles y ont l'expérience quotidienne et une ample explication sur toutes les difficultés qui se trouvent en ces rencontres, soit de la part des dispositions de la femme grosse ou en travail, c'est-à-dire des accidens de la grossesse ou de l'accouchement, soit de la part de l'enfant. Dans Paris ni en tout le royaume, il n'y a point de lieu pareil où on instruise des hommes sur ce sujet. De plus l'art d'accouchement est une expérience particulière et limitée, dont les femmes peuvent devenir très capables, pour peu qu'elles ayent d'esprit et qu'elles veuillent se donner la peine de l'apprendre par les voies raisonnables et ordinaires. Aussi l'habileté d'une sage-femme n'est pas une chose si extraordinaire, qu'elle demande l'esprit d'un homme nécessairement... Cela est si vrai que dans l'Hôtel-Dieu de Paris, madame Delamarche et sa sœur, instruite par elle et comme elle, travaillent aux accouchements sans le secours d'aucun chirurgien, quoique dans ce lieu, parmi le grand nombre, il se rencontre des travaux des plus difficiles que l'on puisse trouver ailleurs[3].

Ce plaidoyer, sans doute inspiré par la maîtresse sage-femme de l'Hôtel-Dieu, fort habile praticienne d'ailleurs [4],

1. Art. Pol. Coll. Lamoignon, t. XVI, fol. 393.

2. Cf. Arch. nat., AD XI, 21. Arrêt du 3 septembre 1728.

3. Dissertation sur la question, sçavoir lequel est préférable de l'usage des sages-femmes ou des chirurgiens, dans les accouchements (vers 1670). (Arch. de l'Ass. pub.)

4. Marguerite de la Marche est l'auteur d'*Instructions familières et très faciles, faites par questions et réponses touchant toutes les choses principales qu'une sage-femme doit savoir*. Elle quitta l'Hôtel-Dieu en 1686 et mourut à Orléans en 1706.

n'est qu'une note au milieu de l'interminable querelle des accoucheurs et des sages-femmes, dont les défenses et contre-défenses forment toute une littérature. Sans l'explorer, rappelons seulement le curieux petit traité du doyen Philippe Hecquet, *De l'indécence aux hommes d'accoucher les femmes*, qui ajoute aux raisons d'ordre professionnel des arguments théologiques encore en faveur au XVIIe siècle. Ces pages, d'un rigorisme tout janséniste, émaillées de citations latines, ne manquent pas de saveur.

Peut-être auront-ils (les accoucheurs) profité habilement de l'occasion pour étendre leur autorité, écrit-il, sur un sexe qu'ils aiment à assujettir ; ils auront traité la pudeur des femmes de faiblesse, et leurs scrupules de pusillanimité ; c'est ainsi qu'on leur aura insensiblement appris à se défaire d'une honte qui honorait leur sexe et qui soutenait leur piété ; elles seront donc parvenues à croire qu'il n'y a guère d'apparence qu'on puisse devenir criminel au milieu de tant de complices, et qu'une faute même n'est plus considérable quand elle est devenue celle de la plupart des honnêtes gens.

Il est de fait que la maîtresse sage-femme et les apprentisses de l'Hôtel-Dieu devaient avoir des connaissances anatomiques assez étendues. Il y avait au XVIIe siècle toutes les six semaines[1] dissection et anatomie de la matrice pour les apprentisses, avec leçon faite par la maîtresse sage-femme, que le médecin accoucheur se contentait de commenter. Elle devait faire avec ses élèves, outre la visite générale de chaque mois, le tour de la salle et des chambres qui en dépendaient deux fois par jour, le matin et l'après-midi, pour examiner l'état des femmes et leur donner ce qui était nécessaire. Elle avait la haute main sur tout le personnel de l'office des accouchées, et devait, d'après le règlement de 1782[2], informer les commissaires de police de toutes les contraventions qui pourraient s'y commettre. Le nombre de ces élèves, les apprentisses, que l'on voit apparaître à l'office des accouchées vers 1630 fut porté de 2 à 4[3]. Elles restaient trois mois et payaient une pension de 180 livres. Ces places, on le conçoit, étaient très recherchées, et nous avons indiqué par ailleurs les efforts faits

1. Arch. Ass. pub. Délib. Hôtel-Dieu., 14 novembre 1657.
2. Arch. Ass. pub. Règlements des 10 septembre 1614, 1658, 17 janvier 1693, 16 décembre 1782, reproduits par Henriette Carrier, *Op. cit.*
3. Délib. Hôtel-Dieu, 30 juin 1733.

par l'administration de l'hôpital pour résister aux sollicitations des pouvoirs publics, des municipalités de province, et même de l'étranger, qui auraient voulu y faire admettre des élèves en surnombre [1].

L'enseignement obstétrical de l'Hôtel-Dieu passait pour le premier de France, et aussi de l'Europe ; et il faut voir avec quel dédain une sage-femme de l'Hôtel-Dieu traite ses confrères diplômées de Saint-Côme ou du Châtelet, qui n'ont appris que la théorie, et qui sont reçues indifféremment pour de l'argent ; plutôt même que de faire un apprentissage chez les sages-femmes de la ville, « elles ayment mieux, dit un pamphlet probablement écrit par une sage-femme de l'Hôtel-Dieu [2], recepvoir le libellé des chirurgiens du Chastelet ou des officiers de Saint-Côme, entre les mains desquels elles se mettent, moyennant de l'argent, pour les conduire dans leur réception de maistresse et lesquels leur donnent un rolle de cinq ou six demandes qu'elles apprennent en perroquet et que chacun de ces messieurs leur font dire par l'interrogatoire qu'ils leur font, dans l'ordre qu'il leur a donné, car si on leur demandait autrement, le perroquet ne sçaurait plus parler. » C'est en effet peu si on les compare aux « apprentisses » de l'Hôtel-Dieu.

Celles-ci ne sortent point de cette maison qu'après y avoir eu non seulement toute la théorie imaginable par les leçons que leur faict la sage-femme, mais encore en l'expérience de toutes sortes d'accouchements et de faire elles-mêmes tant de travaux pendant trois mois, car il y a telle nuict qu'il y en accouche plus de douze dont la maîtresse sage-femme qui est toujours prudente avec ses apprentisses sont en perpétuelle action et en fatigue inconcevable. Outre que pendant qu'elles sont en couches et veillent jour et nuict après, elles conduisent tous les jours le médecin à chacune des accouchées, lui font récit du bien, du mal et des accidens qui leur sont arrivés, prennent les ordres et les ordonnances du médecin qu'elles exécutent, ce qui est une instruction pour elles, qui leur donne des cognoissances et une expérience très utile au publicq pour pratiquer dans la ville.

Une réponse à une recommandation du Procureur général faite par l'administrateur de Tilière, au milieu du XVIIIe siècle,

1. M. Fosseyeux, *l'Hôtel-Dieu de Paris aux* XVIIe *et* XVIIIe *siècles*. — Paris, 1912, in-8°, ch. IV.

2. Bib. nat., ms. 18606, fol. 724.

nous initie aux formalités exigées alors pour le recrutement [1] :

Pour commencer par l'apostille qui termine la lettre de madame de Bauffremont, on lui a donné un faux avis. Il n'existe pas un seul instant où le nombre des 4 apprentisses sages-femmes de l'Hôtel-Dieu ne soit entièrement complet. Chaque apprentisse se retire exactement le jour même où il en entre une autre à sa place et toujours suivant l'ordre d'inscription. Pour cela on avertit de bonne heure celles qui sont en rang, principalement quand c'est le *tour de la province*, afin d'avoir le tems d'en avertir d'autres si les premières n'étaient pas en état ou en volonté d'entrer. Il arrive quelquefois que malgré la diligence et exactitude des avis le jour fatal est venu sans qu'aucune de celles qui ont été averties ait pu ou voulu user de son droit. Pour lors la nécessité indispensable d'une nouvelle apprentisse oblige de recourir à la première que l'on trouve sous la main sans s'assujettir dans ce cas au rang de l'inscription, et s'il ne s'en trouve pas de la province pour les tours qui lui sont destinés, on en fait entrer une de Paris, sauf la récompense. Comme nous ne faisons pas mystère de ces hasards, il y a toujours quelques aspirantes qui ont soin d'informer le greffier du Bureau qu'elles sont prêtes d'entrer au premier ordre, et qui même, dans la crainte d'entamer l'argent de leur pension, le déposent entre ses mains. J'ai vu des femmes de province venir résider dans cette vue à Paris, et il y a peu d'années où il n'y ait au moins une entrée de cette espèce. Mais hors ces rencontres de nécessité, dont je suis toujours instruit, et où la faveur n'a jamais de part, on suit toujours seulement l'ordre d'inscription, et il est impossible de s'en écarter.

On voit par cette lettre qu'à cette époque, en raison des mesures prises par le Gouvernement, il y avait un tour pour les candidates de province [2].

Jean Bernier, l'auteur des *Essais de médecine* parus en 1689 [3], rend hommage aux sages-femmes de Paris, « où elles sont prudentes, expérimentées, et sçavantes plus qu'un lieu du monde », mais il se montre fort surpris de voir « qu'il s'en trouve tant d'autres dans les provinces, et surtout dans la campagne et dans les petites villes, très ignorantes de leur devoir, et fort maladroites, et qu'on n'ait pas soin de les obliger

1. Bib. nat., coll. Joly de Fleury, 1246, fol. 184. Lettre de M. de Tilière, 27 décembre 1761.

2. Cf. P. S. Chevrier, *Inv. analytiq. des archives de l'hospice de Sablé*. Sablé, 1877, in-8°, p. 233, 4 juin 1775 : « Femme Poulain reçue à Paris par les soins de la marquise de Croissy, sage-femme et accoucheuse de l'Hôtel-Dieu. » (A Sablé, le marquis et la marquise de Croissy avaient fait établir une salle des commères, en 1774.)

3. *Essais de médecine*. — Paris, in-4°, 1689, 3e partie, ch. v, p. xxix.

de s'instruire avant que de faire ce périlleux et important métier ». Il reconnaît d'ailleurs que ce métier exige de sérieuses qualités :

Ce n'est pas assez de l'étude, de la pratique, de la patience, de la force du corps et de la conformation de la main, il faut encore qu'elles sçachent la véritable forme de baptiser les enfants dans le besoin ; qu'elles appellent les médecins quand les accidens pressent ; qu'elles leur obéissent ponctuellement ; qu'elles ne se mêlent ni de prescrire des remèdes de conséquences, ni de débiter des secrets ; qu'elles soient pudiques dans leurs actions et dans leur discours ; qu'elles soient véritables dans les rapports qu'elles font en justice, et dans tout ce qui regarde leur ministère. Il faut encore que la sage-femme ne soit pas trop âgée, qu'elle ait, s'il se peut, souffert des travaux de l'enfantement, pour en être d'autant plus tendre.

Il était même arrivé une année, en 1739, où, en présence de la pénurie de sages-femmes dans les provinces, le Bureau de l'Hôtel-Dieu avait pris[1], sur les instances du procureur général du Parlement, cette décision :

Pendant une année, à partir du premier mois de septembre prochain, on ne recevra pour apprentisse sage-femme que celles qui se destineraient à aller s'établir en province et sur les éclaircissements qu'aura pris M. le procureur général sur les lieux, ainsi qu'il a bien voulu s'en charger ; lesquelles seront admises à leur tour dans le rang qu'elles se seront présentées au Bureau, et que, pendant le cours de cette même année, il n'en sera reçu aucune pour Paris[2].

Malgré la sévérité des règlements édictés par l'Hôtel-Dieu et les mesures de protection contre l'accès de l'office des accouchées, il était bien difficile d'y empêcher des faits de la nature de ceux qui sont rapportés par les commissaires attachés au parquet du procureur général :

Ils ont reconnu, dit une note datée d'avril 1738[3], que la trop grande liberté que l'on a d'entrer dans ladite salle a donné lieu à quelques femmes de faire commerce d'enfants nouveau-nés ; ils ont appris que quelques-unes des mères nouvellement accouchées, voulant se défaire de leurs enfants qui sont à leur charge, donnent quel-

1. Délib. Hôtel-Dieu, 28 août 1739.

2. Sur la condition sociale des apprentisses parisiennes, voici par exemple ce que donne le dépouillement des certificats délivrés par le bureau de l'Hôtel-Dieu en 1702, d'après le registre des délibérations. Nous trouvons des femmes d'un écuyer de cuisine, d'un lapidaire, d'un marchand de tabac, d'un boucher, d'un cocher, d'un clerc des huissiers, d'un peintre, d'un maître chirurgien à Fontenay-sous-Bois, et d'un huissier royal à Vincennes.

3. Bib. nat., coll. Joly de Fleury, 1211.

que argent à ces femmes, qui vont faire chez le commissaire un procès-verbal supposant l'exposition d'un enfant qu'elles viennent prendre dans les bras de leur mère pour le porter aux Enfants trouvés. D'autres les emportent avant que d'avoir été chez le commissaire ; elles les exposent effectivement au hasard de tous les accidents qui peuvent arriver. Mais le commerce le plus dangereux est celui pratiqué par ces mêmes femmes ou par celles qui se présentent pour tenir les enfants sur les fonts de baptême et qui, par là, se donnent entrée dans ladite salle sous prétexte de faire des charités aux mères et qui achètent d'elles leurs enfants pour les vendre ensuite à des nourrices qui ayant perdu des nourrissons dont elles tiraient leur subsistance, substituent ces enfants à la place de ceux qui leur sont morts ou les vendent à des personnes même de considération qui ayant intérêt de faire paraître vivant un enfant qui leur est mort, se servent de ce moyen pour se conserver l'amitié de leurs maris ou des biens considérables, qui sans cette fraude, leur échapperaient.

Le Bureau de l'Hôtel-Dieu en effet, malgré ses défenses réitérées[1], n'avait jamais pu empêcher les apprentisses sages-femmes de « se tenir à l'heure des baptêmes sur la porte de l'église et d'aller dans les rues adjacentes solliciter des étrangers à tenir sur les fonds (*sic*) de baptême les enfants nés dans la maison »; elles recevaient même, paraît-il, quelque pourboire de ces personnes bénévoles, ou tout au moins des aumônes en faveur de la mère ; le Bureau en présence de ces abus décida par délibération du 18 août 1780 de ne prendre pour parrains et marraines que des personnes de la maison ; mais il dut être bien difficile d'empêcher une vieille coutume, si souvent interdite, et toujours renaissante.

Ce n'était là que peccadilles à côté des reproches adressés par certains auteurs aux sages-femmes de la Ville.

Je me crois obligé, par l'intérêt que tout honnête homme doit prendre à la naissance des citoyens, de déclarer que poussé par une curiosité de voir naître l'homme après l'avoir vu mourir tant de fois, je me fis conduire chez une de ces sages-femmes qui font des élèves et reçoivent des jeunes gens qui cherchent à s'instruire de la matière des accouchements et que je vis là des exemples d'humanité presque incroyables chez des barbares. Ces sages-femmes, dans l'espérance d'amener chez elles un plus grand nombre de spectateurs, et par conséquent des payants, faisaient annoncer par leurs émissaires qu'elles avaient une femme en travail, dont l'enfant viendrait cer-

1. Arch. Ass. pub. Délib. Hôtel-Dieu, 19 février 1739, 10 février 1751, 6 juin 1764, 18 août 1780.

tainement contre nature. On accourait, et pour ne pas tromper l'attente, elles retournaient l'enfant dans la matrice, et le faisaient venir par les pieds. Je n'oserais pas avancer ce fait si je n'en avais pas été témoin plusieurs fois, et si la sage-femme elle-même n'avait eu l'imprudence d'en convenir devant moi, lorsque tous les assistants s'étaient retirés. J'invite donc ceux qui sont chargés de veiller aux désordres qui se passent dans la société d'avoir les yeux sur celui-là [1].

M. Defrance, dans son livre sur *la Maison de Madame Gondran*, nous apprend que cette dernière possédait, au faubourg Saint-Jacques, une petite maison où venaient accoucher clandestinement les dames de condition, et il cite le cas d'une chanoinesse de Remiremont, Madame de Silliagne, qui y vint à deux reprises.

Les *registres des prisonniers de la Bastille*, publiés par M. Funck-Brentano en 1903, nous donnent d'autre part des précisions sur les officines d'avortement qui existaient dans le Paris d'ancien régime. En 1682, c'est la nommée Bouffé, sage-femme, qui, entrée à la Bastille pour cause d'avortement dans l'affaire des poisons, est jugée par la Chambre de l'Arsenal, condamnée à être pendue, et exécutée. En 1687 c'est une prétendue comtesse de Roussy, entrée sur l'ordre contresigné Seignelay, pour maléfices et avortements, transférée en 1687 au château de Guise où elle mourut. Le corps médical n'est pas indemne. Jean Chandellier, docteur en médecine, transféré du donjon de Vincennes à la Bastille en 1690, accusé d'empoisonnement et d'avortement, est jugé par la Chambre de l'Arsenal, et remis en liberté en 1691, mais sous condition de ne plus exercer la médecine. De même un confrère de Rouen, Nicolas Saunier, jugé par la même Chambre, est acquitté, mais avec la même interdiction. En 1701, Parmezon de Barot, chirurgien accoucheur, et Madeleine Charlot, sa femme, opèrent ensemble : entrés à la Bastille en 1701, ils n'en sortent qu'en 1704, le mari avec un engagement dans les troupes du roi, la femme pour être transférée à la Salpêtrière. C'est également à la Salpêtrière qu'est transférée en 1704 une veuve Rousseau, incarcérée pour avortements et sorcellerie.

1. Grimm. *Correspondance*. Voir aussi, Diderot, *Encyclopédie*, art. Accoucheuse.

***

Dès le début du XVIIIe siècle les dames de qualité, et aussi les bourgeoises, et même les femmes artisans avaient perdu l'habitude de nourrir leurs enfants, si nous en croyons Dionis. Ce chirurgien, auteur d'un *Traité général des accouchemens* paru en 1718, indiquait qu'un moyen employé alors pour faire tarir le lait était de « fomenter les tétins avec de la sauge bouillie dans de l'urine ».

L'édit du 29 janvier 1715 avait réglementé la profession de nourrice, et créé quatre bureaux de recommandaresses, rue du Crucifix-Saint-Jacques, rue de l'Échelle-Saint-Louis, rue des Mauvais-Garçons, au faubourg Saint-Germain, et place Maubert. En 1729 ils furent transférés rue de la Vannerie, rue Saint-Jacques-de-la-Boucherie au nombre de deux, et rue Planche-Mibray[1]. Ces bureaux servaient d'intermédiaires pour le placement des nourrices et pour le paiement de leurs mois. Ils touchaient des familles 30 sols par placement.

Cette redevance fut l'occasion de conflits entre les divers bureaux, car une déclaration du 1er mars 1727 ordonna, pour maintenir l'ordre et l'union entre les quatre recommandaresses, qu'elles feraient bourse commune. Elles ne présentaient pas d'ailleurs toutes les qualités désirables, car l'édit de juillet 1729 supprima et remboursa les charges des recommandaresses en fonction pour les confier à des « femmes veuves ou mariées ou filles âgées, dont le zèle, la vertu et l'intelligence puissent les mettre en état de connaître et d'exécuter un grand nombre d'articles du règlement dont la moindre inobservation peut entraîner de très grands abus ».

Ce système de quatre bureaux était loin d'être parfait, et en 1769, en présence de la diminution du nombre de personnes de la campagne qui se présentaient pour être nourrices, le lieutenant général de police les supprima pour les remplacer par un seul Bureau général, divisé en deux directions; l'une, rue Saint-Martin, chargée de la location des nourrices, l'autre, rue Quincampoix, du paiement des avances qui leur étaient

1. Arch. nat. AD^{I} 26. Voir aussi, E. Rivière, *les nourrices et leurs bureaux de placement parisiens*, 1184-1792, in *Bull. de la Soc. His. du VIe arrondissement*, 1916.

concédées[1]. On donnait comme raison de cette réforme, le défaut d'hygiène pour les nourrices et leurs nourrissons des anciens bureaux situés dans des lieux trop « serrés », et la trop longue attente imposée aux nourrices pour le paiement des mois qui leur étaient dus. Aussi en même temps qu'on instituait un Bureau général « capable de contenir avec ordre et propreté toutes les femmes de la campagne qui y viendront lever des nourrissons », on créait 22 préposés chargés du recouvrement des mois de nourrice, à raison de 20 pour Paris ; (1 par quartier) et 2 pour la banlieue [2].

Le nombre des parents qui négligeaient de payer les mois de nourrice des enfants devenait de plus en plus grand, au point d'inquiéter le Gouvernement qui dut prendre des mesures exceptionnelles. Ainsi un arrêt du 19 juin 1737, dû à l'initiative du lieutenant de police Hérault, ordonna contrairement au droit commun que « les condamnations par corps prononcées contre les pères et mères ou autres... pour le paiement des nourritures des enfants pourraient être exécutées par la capture des condamnés *dans les maisons* ». Ces condamnations d'après le règlement de 1715 pouvaient être prononcées sur le simple procès-verbal du commissaire au Châtelet chargé de viser les registres déposés chez les recommandaresses et après simple assignation verbale des délinquants. Le Bureau unique établi en 1769 faisait, nous l'avons vu, aux nourrices les avances de leurs mois, et se chargeait d'entretenir en correspondance la famille et les nourrices. Toute cette partie de direction fut confiée par Sartine à Framboisier de Beaunay. Le placement continua à être aux mains de la recommandaresse.

La salle de location est assez grande, disent Hurtaut et Magny [3], d'après les notes communiquées par M. Framboisier [4], pour contenir quelquefois jusqu'à cent nourrices parmi lesquelles les bourgeois ont le droit de choisir celles qui leur conviennent le plus, soit par rap-

1. Dr du Mesnil, *l'Industrie des nourrices*.

2. Pour le détail de cette organisation, v. C. Bloch, *l'Assistance et l'État en France à la veille de la Révolution*. Paris, 1908, ch. III, l'Assistance des enfants.

3. *Dict. hist.*, t. I, art. Bureau.

4. Framboisier était en même temps directeur du Mont-de-Piété depuis 1770. Sur sa généalogie, v. les papiers de l'abbé d'Espagnac, Bib. nat., coll. Joly, de Fleury, 2542.

port à leur distance de Paris, soit par rapport à leurs avantages personnels. Outre cette salle, il y a dans ce bureau plusieurs dortoirs, où couchent toutes les nourrices, ayant à leur côté, de droite et de gauche, des berceaux pour les nourrissons.

Les services de Framboisier se trouvaient rue Saint-Martin, vis-à-vis de Saint-Julien des Ménétriers, et ceux de la recommandaresse, Madame d'Hamecourt, rue Quincampoix. Deux médecins étaient attachés à cet établissement, et faisaient tous les jours la visite des mères et des nourrissons, au départ et au retour. Ils étaient chargés de rédiger des rapports sur les plaintes adressées soit par les parents soit par les nourrices.

Le droit d'enregistrement payé par les parents au bureau des nourrices était de 11 livres 11 sols pour chaque nourrisson, dont 30 sols pour la recommandaresse et un sol pour ses factrices. Quant aux nourrices elles étaient payées par les meneurs et les meneuses à chacun de leurs voyages. Le directeur du bureau chargé de toute la comptabilité des mois d'allaitement touchait un droit de 1 sol par livre d'après l'édit du 24 juillet 1769. La moyenne des mois de nourrice s'élevait à 8 livres ; ce droit rapportait donc en moyenne 4 francs 16 sols par an au bureau pour chaque nourrisson.

Ce système fut complété par celui de chirurgiens-inspecteurs, « ayant leur résidence au centre d'un arrondissement de 7 à 8 lieues de diamètre, tenus de visiter une fois tous les 3 mois les nourrissons de leur arrondissement, tenus d'envoyer un « journal » contenant la date de leurs visites, la mention de leurs observations, etc., d'après des imprimés visés par les curés des paroisses ; ces inspecteurs étaient chargés de se rendre compte avant tout de l'exécution des prescriptions en vigueur, comme par exemple l'usage de garde-feu, la propreté du linge, etc., et d'envoyer à la direction, pour être communiqués aux parents, toutes les nouvelles concernant l'état et les besoins des nourrissons. Des médailles d'encouragement en argent de deux onces étaient accordées à ceux « qui se sont le plus distingué dans leur emploi, soit par leur exactitude, soit par les détails que leurs journaux contiendront sur l'état et les besoins des

enfants visités, soit sur les observations présentées à l'avantage des nourrissons[1]. »

Il y avait en 1779, 250 meneurs et meneuses pour 13 000 nourrices réparties dans un rayon de 45 à 50 lieues autour de Paris[2]. Cette organisation, étroitement surveillée par la police, fait l'objet de l'approbation des contemporains, et Mercier lui-même, si dur pour les institutions de son temps, n'a que des éloges pour cette direction « éclairée, active, vigilante ». Il va même jusqu'à approuver entièrement l'habitude prise de confier les enfants « aux seins mercenaires » ; les « mères de Paris ne nourrissent pas leurs enfants, et nous osons dire qu'elles font bien. Ce n'est point dans l'air épais et fétide de la Capitale, ce n'est point au milieu du tumulte des affaires, ce n'est point au milieu de la vie trop active ou trop dissipée qu'on y mène, que l'on peut accomplir tous les devoirs de la maternité. Il faut la campagne, il faut une vie égale et champêtre, pour ne point se détruire en donnant son lait à ses enfants[3]. »

Pourtant c'est à Paris même, dans son logis de la rue Vieille-du-Temple, l'hôtel de Hollande, que Beaumarchais projette d'établir un institut de bienfaisance au profit des mères nourrices dont il expose le plan dans une lettre adressée le 15 août 1784 au *Journal de Paris* :

Je propose un institut de bienfaisance vers lequel toute femme reconnue pauvre, inscrite à sa paroisse, puisse venir, son enfant au sein, avec l'attestation du curé, vous dire : « Je suis mère et nourrice, je gagnais 20 sous par jour, mon enfant m'en fait perdre 12. » 20 sous par jour font 30 livres par mois, offrons à cette nourrice 9 livres de charité ; les 9 livres que son mari ne donne plus à l'étrangère en voilà 18 de rentrées. La mère aura bien peu de courage si elle ne gagne pas 8 sous par jour en allaitant : voilà 30 livres retrouvées. Mais où est donc le bénéfice? Sur cent pauvres enfants qui naissent, le nourrissage étranger en emporte soixante, le maternel en conservera quatre-vingt-dix. Chaque mère aura nourri son fils ; le père n'ira plus en prison (pour mois de nourrice non payés) ; ses travaux ne cesseront plus. Les femmes des pauvres seront moins libertines, plus attachées à leur

1. Framboisier de Beaunay, *Instructions utiles à MM. les curés, vicaires ou desservans des villes, bourgs et paroisses où il y a des nourrissons de Paris, ainsi qu'à MM. les médecins ou chirurgiens inspecteurs, et aux meneurs et meneuses.* Paris, 1776.

2. Hurtaut et Magny, *Dict. hist.*, art. Recommandaresse.

3. *Tableau de Paris*, éd. de 1783, t. IV, p. 85.

ménage ; peu à peu on se fera une honte d'envoyer au loin ses enfants ; la nature, les mœurs, la patrie y gagneront également. Soldats, ouvriers et matelots en sortiront de toutes parts. On ne fera pas plus d'enfants ; il s'en élèvera davantage. Voilà le mot, il est bien important.

Et Beaumarchais offrait de consacrer à cette œuvre, en forme de conclusion, le produit du *Mariage de Figaro*. Pourtant l'entreprise ne paraît pas avoir prospéré, si même elle fonctionna quelque temps. Il n'en fut pas de même à Lyon où son idée fut reprise par l'archevêque, Monseigneur de Montazet, à qui Beaumarchais, envoyait encore en 1790 une somme de 6 000 livres pour son institut de bienfaisance maternelle [1].

Dans un siècle qui se targue de « sensibilité », il ne faut pas s'étonner de voir d'Alembert rester auprès de sa nourrice jusqu'à cinquante ans, et continuer à lui rendre de fréquentes visites quand il alla vivre avec mademoiselle de Lespinasse; il est vrai qu'à cette femme, madame Rousseau, épouse d'un vitrier, il devait certainement la vie. Fils naturel du chevalier Destouches, lieutenant général d'artillerie, et de madame de Tencin, il avait d'abord été envoyé au village de Prémery, près Montdidier, où il resta six semaines, au prix de 5 livres par mois. Mais quand Destouches, retour des Antilles, arriva à Paris, il alla aussitôt le chercher, et madame Suard raconte dans ses *Mémoires*, d'après les propos de d'Alembert lui-même, qu'il l'avait emporté bien enveloppé dans son carrosse et qu'il avait parcouru tout Paris pour lui trouver une nourrice ; personne ne voulait se charger de l'enfant qui paraissait au moment de rendre son dernier souffle, et il eut toutes les peines du monde à trouver cette dame Rousseau, qui, touchée de pitié, consentit à le garder, et fut sa vraie mère.

Sous l'influence des idées nouvelles, les femmes se reprennent à allaiter. On assiste au XVIIIe siècle finissant à une véritable épidémie de lactomanie.

J'ai vu, après un souper, écrit le baron de Frenilly, en 1768 [2], les dames se faire apporter leur nourrisson, au milieu de trente personnes, et l'allaiter dans un coin du salon. Pauvres victimes qui au lieu de téter en plein air le sein d'une robuste paysanne, en sont réduites à absorber dans une salle de fête le lait échauffé de leurs sensibles mères.

1. L. de Loménie, *Beaumarchais et son temps*. — Paris, 1856, 2 vol. in-8°, t. II, p. 36. — 2. *Mémoires*, 1768.

Au contraire, Morny en 1770, fait représenter un drame intitulé *la Vraie mère*, où, au troisième acte, apparaissent deux poupons, le premier sain, resplendissant de santé, grâce au lait maternel ; le second, rachitique et souffreteux, avec un bras atrophié, était confié aux soins d'une nourrice de campagne.

J.-J. Rousseau, mettant à profit les travaux de des Essarts, notamment son *Traité de l'éducation corporelle des enfants en bas-âge, ou reflexions pratiques pour procurer une meilleure constitution aux citoyens*, prône partout l'allaitement maternel[1]. Une gravure d'Augustin Le Grand le représente offrant une rose à la mère qui accomplit sa mission ; au bas de l'estampe on lit cette légende : « Jean-Jacques Rousseau ou l'homme de la nature. Il rendit les mères à leur devoir et les enfants au bonheur. »

S'agit-il de chercher une nourrice, a-t-il écrit, on la fait choisir par l'accoucheur. Qu'arrive-t-il de là? Que la meilleure est toujours celle qui l'a le mieux payé ! Je n'irai donc pas consulter un accoucheur pour celle d'Émile, j'aurai soin de la choisir moi-même : je ne raisonnerai peut-être pas là-dessus si disertement qu'un chirurgien, mais à coup sûr, je serai de meilleure foi et mon zèle me trompera moins que son avarice.

Sans prêter aux accoucheurs de son temps les mêmes calculs que Jean-Jacques Rousseau, on peut supposer que le choix d'une nourrice n'était pas toujours facile. Au reste, celle-ci une fois trouvée, on lui laissait l'enfant aussi longtemps que possible, jusqu'à trois ou même quatre ans. Talleyrand ne dit-il pas dans ses *Mémoires* qu'il resta quatre ans en nourrice dans un faubourg de Paris. A la campagne, l'enfant des riches vivait à l'unisson des petits paysans. Est-il besoin de dire qu'à ce régime il en mourait beaucoup[2]? Le père de madame Roland perdit sept enfants en nourrice, seule Manon survécut. Heureusement qu'à cette époque on connaissait encore fréquemment le luxe des nombreuses familles.

1. P. Merklen, J.-J. Rousseau. et Des Essarts, *Contribution à l'histoire de l'élevage des nourrissons, Journal de méd. interne*, 10 octobre 1911. — C. Bartissol, *Sources des idées médicales de Rousseau, des Essarts et Rousseau*. Paris 1914. — R. Ledent, *Rousseau médecin, Paris médical*, 10 août 1918.

2. Sur la mortalité des enfants, v. J. Mathorez, *Notes sur le mouvement de la population française sous l'ancien Régime* (1328-1789), in *Carn. des Trav. hist. Bull. de la Soc. de géographie*, t. XXXII, 1917, p. 301-381.

II

Les divers règlements édictés concernant la profession de nourrice depuis l'édit du 29 janvier 1775 [1], contiennent tous la défense d'avoir en même temps deux nourrissons, « à peine de fouët contre la nourrice et 50 francs d'amende contre le mari ; sans compter la privation de salaire. » Ainsi, en 1685, la chambre criminelle du Châtelet avait ouvert une information contre Marguerite Deshayes, « convaincue de s'être présentée au bureau des Enfants trouvés pour y prendre et recevoir un nourriçon (*sic*) quoiqu'elle se fût déjà chargée de la nourriture d'un enfant d'un bourgeois de cette ville de Paris ».

C'est qu'en effet les nourrices qui venaient à Paris pour avoir des enfants trouvés échappaient à l'action des recommandaresses, et n'étaient pas portées sur leurs registres. Elles devaient s'adresser directement au bureau de l'établissement, ou lui être envoyées. Le règlement du 17 août 1685 portait déjà : « A l'égard des nourrices qui déclareront être venues en cette ville pour y prendre et nourrir des Enfants trouvés, elles seront conduites par lesdites recommandaresses au bureau des Enfants trouvés sans aucuns frais. » Celui de 1715 ajoute :

> Ne pourront lesdites jurées recommandaresses s'ingérer directement ou indirectement des nourrices qui viendront en cette ville de Paris pour y prendre et nourrir des Enfants trouvés, à moins qu'elles n'en eussent un ordre par écrit signé de deux administrateurs de l'Hôpital Général.

A la fin du XVIIIe siècle une aile nouvellement construite à la maison de la Couche, du côté du cul-de-sac de Jérusalem, fut spécialement affectée au logement des nourrices de la campagne [2] venues pour emporter des enfants. Leur recrutement devenait de plus en plus difficile, surtout depuis la création du bureau unique en 1769. Aussi, en 1773, le bureau de l'hospice des Enfants trouvés dut élever

1. *Code des nourrices*, Pierres, 1781 ; V. aussi : A. de Watteville, *la Direction des nourrices*, *Ann. de la Charité*, 1848, p. 266 et suiv. et Adm. de l'Ass. pub., *Rapport sur la direction municipale des nourrices*, Paris, 1866, in-4°.
2. Arch. Ass. pub., reg. Enf. trouvés. Délib. 11 mai 1784.

le taux des mois de nourrice à 6 livres par mois pour les deux premières années et de 5 livres par mois ensuite jusqu'à sept ans[1], au lieu de 5 livres et 3 livres. Il leur accorda toutes sortes d'avantages, exonération de la taxe payée aux meneurs pour leur transport et celui de leurs nourrissons, prime à celles qui viendraient pendant les trois mois de moisson et les trois mois d'hiver. Malgré tout la rareté augmentait, et c'est à peine si vers la fin de l'ancien régime l'hospice des Enfants trouvés pouvait en recruter 1 500 par an.

Un règlement adopté en 1788 [2] améliora sous plusieurs points le sort des nourrices de l'hospice, qui eurent la liberté de se promener le jour dans les salles ou dans la cour, sans être astreintes à aucun travail, et dont la nourriture fut plus soignée ; elles furent déchargées du sol pour livre que les meneurs étaient autorisés à retenir sur leurs salaires ; on leur accorda des primes d'encouragement, 6 livres quand le nourrisson aura atteint trois mois, 4 livres le premier mois en faveur des originaires de la Champagne et de la Bourgogne, à cause des frais de voyage par les coches d'eau.

D'autre part, sur l'avis d'une commission de la Faculté de médecine qui vint visiter l'établissement [3], et à la suite du rapport d'Andry, les dix-huit nourrices sédentaires furent supprimées[4] et remplacées par des « remueuses » chargées d'alimenter et de soigner les enfants.

S'il était difficile de trouver des nourrices pour la maison de la Couche, à cause des risques de maladies vénériennes et de la concurrence du bureau des nourrices, on conçoit qu'il devait être bien plus délicat d'en recruter pour la maison fondée à Vaugirard pour les enfants vénériens [5]. L'adminis-

1. Arch. Ass. pub., reg. Enf. trouvés. Délib. 1er mars 1773 : « Cette diminution étoit telle que ceux des meneurs qui dans les années précédentes amenoient chaque voyage qu'ils faisoient à Paris 20 à 30 nourrices n'en amenoient que 7 à 8, que d'autres de ces meneurs en amenoient 2 à 3. »

2. *Id.* Délib. 28 mai 1788.

3. Extrait du rapport de MM. les Commissaires de la Faculté ; ils émirent en même temps le vœu qu'on ne fît point coucher dans une même salle les nourrices avec leurs enfants, et ils prescrivirent différentes mesures d'hygiène.

4. Sur ces nourrices sédentaires, voir Délib. Enf. trouvés, 14 janvier 1783, 7 janvier 1784, 4 juin 1785, 24 janvier 1787.

5. Auparavant on envoyait les nourrices atteintes de ce mal en traitement à Bicêtre. Puis on leur donna un écu par semaine pour se soigner chez

tration avait décidé le 14 mai 1782 que les enfants guéris dans cet établissement seraient renvoyés après quelques mois de sevrage à la maison de la Couche pour être transportés en province. Mais cette décision avait été funeste au recrutement des nourrices, et on dut le 5 mars 1783 leur accorder la faculté d'emporter les enfants après guérison et sevrage ou de les retirer de l'hospice des Enfants trouvés quand elles auraient le moyen de les élever. L'ennui les gagnait dans cette maison, et quelques-unes s'évadaient. Elles n'avaient pour tout promenoir qu'une allée d'arbres, peu propice à la santé des enfants, si bien que la plupart du temps elles étaient obligées de rester dans leurs dortoirs ; on mit à leur disposition en 1783 une partie du potager de la maison ; enfin, en outre des 72 livres de récompense qu'on leur attribuait à la fin de l'allaitement, prime fixée par Lenoir, le lieutenant de police, on accorda 12 sous de gratification par semaine à celles qui étaient chargées de 2 enfants et 4 sous aux autres [1]. Telle était la situation, à Paris, à la veille de la Révolution, et toutes les études qui ont été faites pour la province [2] nous montrent que les plaintes relatives au défaut de sages-femmes instruites étaient unanimes, malgré es efforts très méritoires des pouvoirs publics, des intendants, des municipalités, des évêques [3], le zèle des médecins et des chirurgiens. Il faut attendre la création de l'École de la Maternité, en 1802, par le ministre Chaptal, et l'installation des maternités parisiennes, œuvre du XIXe siècle, pour assister à un effort d'ensemble et durable qui marque une nouvelle étape dans l'étude de la protection maternelle, en même temps qu'il s'appuie sur une législation sociale transformée, et sur des données hygiéniques entièrement renouvelées.

MARCEL FOSSEYEUX

elles. Cf. J.-J. Gardane, médecin du bureau de nourrice, *Détail de la nouvelle direction du Bureau des nourrices de Paris.* Paris, 1775. (Arch. d. P., D. 117.)

1. Arch. Ass. pub., reg. Enf. trouvés, Délib. 5 mars 1783.

2. Dr P. Delaunay, *la Maternité de Paris.* — Paris, 1909, ch. XIII.

3. Dans les provinces, ce furent les évêques qui furent particulièrement chargés d'ouvrir des chaires d'accouchement, ainsi Messeigneurs de Barral, à Castres ; Dulau, à Arles ; de Champorin, à Toul ; de Fontanges, à Nancy.

LA MALADIE CHRONIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE[1]

II

LE MINISTRE CONSULTE

L'enseignement secondaire souffrira cette année encore des programmes de 1902 : le ministre de l'Instruction publique a remis à l'hiver sa guérison. Il ne semble pas s'y être résigné facilement ; mais il était tenu de consulter l'assemblée de spécialistes que le statut de l'Université a placé auprès de lui pour l'éclairer de ses avis. Or il y rencontre de la résistance. Il est notoire que les docteurs ès pédagogie du Conseil supérieur ne s'entendent pas. Hippocrate dit oui; Galien dit non, et sans aménité. Une majorité pourtant semble probable en faveur d'une opération qui extirperait les types d'enseignement créés pour les non-valeurs, débarrasserait les lycées d'un poids mort, et permettrait d'organiser fortement les humanités classiques pour les enfants capables d'en profiter. Mais ceux qui ont prescrit ou préconisé le régime actuel ne veulent pas convenir de leur erreur avant que le malade ne soit mort. Encore accuseront-ils leurs confrères de l'avoir tué faute de foi. Ce désaccord explique pourquoi depuis si longtemps l'Université supporte son mal. Les précédents

1. Voir la *Revue de Paris* du 1er juin 1921.

ministres trouvaient plus aisé de laisser périr le patient que de prendre parti. M. Léon Bérard a osé affronter la difficulté pour le sauver.

Il consulte donc le Conseil supérieur ; il pousse la déférence jusqu'à lui demander son sentiment avant même d'avoir rédigé un projet. Il lui pose des questions auxquelles il désirerait qu'il fût répondu avant le 15 octobre ; et il est si préoccupé de connaître la pensée de chacun qu'il inaugure une nouvelle manière : il souhaite des réponses motivées. Il ne veut pas seulement compter des suffrages : il veut peser des raisons.

Ce n'est pas que, sur les points essentiels, sa pensée ne soit manifeste, tant son questionnaire[1] est finement nuancé. On ne se trompera pas sans doute en la présentant ainsi : « Il est indispensable de supprimer le double cycle. Il est nécessaire de soumettre tous les élèves de l'enseignement secondaire aux disciplines classiques, y compris le grec, jusqu'au seuil de la troisième. Mais ensuite faut-il diviser l'enseignement en deux sections : 1° Enseignement classique divisé lui-même en *a*) latin-grec avec un enseignement scientifique plus développé que dans le plan d'études actuel, *b*) latin-sciences. 2° Enseignement secondaire moderne? C'est un point à débattre. Dans le cas où on admettrait une section moderne, une différence de sanctions s'imposerait pour deux enseignements de valeur inégale. Elle ne conduirait plus au baccalauréat, mais à un diplôme d'enseignement secondaire moderne « qui serait admis pour l'inscription dans les établissements et écoles d'enseignement supérieur, en vue de l'obtention des grades ou titres conférés par l'État, sauf la licence ès lettres (toutes mentions), les concours de l'École normale supérieure et de l'École nationale des Chartes, la licence en droit, et le doctorat en médecine. — Il semble qu'il faille réduire les horaires — La seconde langue vivante devant disparaître des programmes, on peut se demander s'il est souhaitable de la conserver comme enseignement facultatif, et, dans ce cas, il serait utile d'autoriser les candidats au baccalauréat et au diplôme à présenter une seconde langue comme matière supplémentaire. »

1. On le trouvera *in extenso* dans le *Journal des Débats* du 24 juin 1921.

Il est à noter que le ministre a voulu poser « publiquement » ces questions[1] ; c'est-à-dire qu'en même temps il consulte le pays sur l'éducation nationale. Tel autrefois Pascal saisit le siècle de discussions que prétendaient trancher seuls les docteurs de Sorbonne. La loi ne lui permettant pas encore de faire pénétrer l'air du dehors dans le Conseil supérieur, M. Léon Bérard a porté le débat sur le forum. C'est pourquoi chacun peut y prendre part sans indiscrétion.

Si on laisse de côté la question des cycles, condamnés à peu près unanimement, et la réduction des horaires, acceptée déjà, au cours de la dernière session, par le Conseil supérieur, deux points restent en discussion. Les études gréco-latines seront-elles obligatoires pour tous, au moins pendant les trois premières années? — Faudra-t-il admettre, après la classe de 4e, un enseignement moderne comportant une seule langue vivante, et avec quelles sanctions? Subsidiairement, la seconde langue y serait-elle maintenue à titre facultatif?

***

Le trait caractéristique du projet ministériel est de rendre aux humanités leur place prépondérante dans l'enseignement secondaire. Il n'admet pas qu'on entre au lycée avec le propos délibéré de s'en passer, et de rechercher un baccalauréat inférieur. Plus de divisions pour recueillir les enfants inintelligents ou paresseux. Les études classiques redeviendront la base de toute éducation libérale. Le ministre reconnait que « les spécialisations prématurées et les options hasardeuses risquent de nuire à la culture générale en même temps qu'elles méconnaissent le problème de la vocation[2] ». C'en est fait des programmes qui obligent un bambin de onze ans à choisir sa voie avant que personne puisse discerner ses aptitudes, au risque de s'engager sans retour possible en des études scientifiques ardues, où, le plus souvent, son échec est

1. « Je vous demanderai de vouloir bien donner votre avis, dans votre prochaine session, sur un certain nombre de questions, qui vont vous être, dès aujourd'hui, publiquement posées. » Discours prononcé le 23 juin à l'ouverture de la session.

2. Discours du Ministre à l'ouverture de la session.

assuré. L'enseignement secondaire est destiné à préparer, par les lettres et par les sciences, les jeunes gens à la vie de l'esprit, et, s'ils le désirent, à l'enseignement supérieur, où ils seront initiés aux recherches de la science ou de l'érudition. Pour un Français, les lettres c'est le bloc des études grecques, latines et françaises; et une certaine culture scientifique n'est pas moins nécessaire au lettré d'aujourd'hui qu'au savant une culture littéraire. Pas de divorce entre les deux éducations. Mêmes études classiques pour tous tant que les vocations demeurent incertaines ; instruction plus littéraire pour les uns, sans cesser d'être suffisamment scientifique, plus scientifique pour les autres, mais toujours littéraire, à partir de l'âge où les aptitudes se sont précisées. Il ne faut plus qu'on voie les plus distingués parmi les élèves de lettres étrangers à l'esprit scientifique, incapables de comprendre les doctrines philosophiques modernes ; et l'on peut espérer voir disparaître l'espèce des « scientifiques », même brillants, au jugement infirme dans les matières qui requièrent quelque esprit de finesse, et ignorant tout des grandes civilisations du passé. Un tel programme préparera l'élite française du XXe siècle.

Pour le réaliser, M. Léon Bérard instituerait une section unique depuis la 6e jusqu'au seuil de la 3e. Tous les élèves y apprendraient le latin, et tous commenceraient en 4e l'étude du grec. A la sortie de cette classe, ceux qui se destinent aux lettres continueraient d'étudier le grec, ceux qui ont le goût des sciences ne continueraient que le latin.

Une objection sérieuse se présente tout de suite à l'esprit. Même sous le régime actuel, où la spécialisation ne commence qu'avec la seconde, on s'accorde assez généralement à trouver qu'elle se fait un peu tôt. Que sera-ce si l'option s'impose après la 4e? Il n'est pas de famille, pas de professeur en état de décider si un enfant de treize à quatorze ans doit s'engager ou non dans la carrière des sciences, à moins que cet enfant ne soit particulièrement précoce. Par une coïncidence opportune, dans le temps où M. Léon Bérard rédigeait ses questions, M. Anatole France illustrait cet inconvénient de son propre exemple, qui ne laissera pas d'émouvoir. Dans le premier chapitre de la *Vie en fleur* que publiait la *Revue de*

Paris le 15 juin dernier, il nous contait ses incertitudes de collégien et ses tergiversations, quand, au sortir de la 4e, il dut prendre un parti. Il discuta longtemps avec son camarade Fontanet, et il hésita longtemps, sans avoir, pour se déterminer, que des raisons puériles. Un jour, à la suite d'une conférence qu'il entendit sur la direction des ballons, il résolut d'opter pour les sciences. Il demeura « trois jours ferme dans son propos ». Mais les « myrtes de Virgile et les secrets sentiers de la forêt des ombres » le tentèrent de nouveau. On frémit à la pensée que, si l'élève Jacques Thibault, s'était fait inscrire en mathématiques, Anatole France ne serait peut-être pas.

La bifurcation après la 4e serait le retour à un stade dépassé depuis longtemps, de l'heureuse évolution qui avait abouti aux programmes de 1890. Depuis la création des lycées, pendant une cinquantaine d'années, les savants avaient dû batailler pour obtenir un plan d'études qui permît de préparer des esprits à la recherche. C'est Fortoul qui, le premier, leur donna satisfaction. Tandis que le Premier Empire et la Restauration se défiaient des sciences, comme dangereuses pour la religion ou l'ordre public, en 1850 les humanités à leur tour étaient devenues suspectes au pouvoir. On les accusait de favoriser le socialisme. « Les partisans du coup d'État voulaient imposer silence à la tribune et à la presse, tout en procurant à la France une prospérité qui lui ferait oublier les institutions libérales ; aussi trouvaient-ils naturel de former dans les lycées moins d'avocats et de journalistes, plus d'ingénieurs et d'industriels[1]. » Lorsque Fortoul, en signant l'arrêté du 30 août 1852, institua la bifurcation après la 4e, par l'organisation des études scientifiques, qu'il devenait scandaleux de différer, il cherchait à porter un coup aux lettres classiques, inspiratrices de pensées libres. Telle est l'origine de la scission entre les études littéraires et les scientifiques, dont nous subissons encore les effets. On connaît la suite de cette histoire[2]. Duruy, en 1863, frappé des inconvénients d'une option si prématurée, la recula jusqu'après la 3e. Ce palliatif fut insuffisant, et l'expérience

1. George Weill: *Histoire de l'Enseignement secondaire en France*, p. 136 (Payot).
2. Voir *Revue de Paris* du 1er juin, article cité pages 583 et 584.

conduisit les réformateurs de 1890 à imposer, dans le classique comme dans le moderne, les mêmes études littéraires à tous jusqu'après la première partie du baccalauréat. Ainsi se terminait le grand débat poursuivi depuis près d'un siècle entre les partisans des sciences et ceux des lettres, qui croyaient inconciliables les deux enseignements, alors que, au contraire, ils se renforcent et se complètent.

Si le Conseil supérieur, en 1902, avança de deux ans l'option pour les sciences, il ne fut pas précisément inspiré par des raisons d'ordre pédagogique. Il s'agissait pour lui d'ouvrir, après le premier cycle, quatre voies différentes, où les enfants pussent s'engager suivant leurs goûts ou leurs aversions. Deux de ces voies devaient conduire à un baccalauréat qui exigeait l'étude préalable de deux langues vivantes; or on ne pouvait consacrer décemment moins de deux ans à la seconde. L'enfant devait donc s'engager, après la classe de 3e, dans la section B ou dans la section D. Les élèves de la division classique, s'ils n'avaient pas étudié en 4e le grec, devenu facultatif, et s'ils n'étaient cependant pas séduits par l'enseignement moderne, devaient donc se décider pour les sciences au même âge. Ainsi la nécessité de maintenir la seconde langue dans les programmes devait susciter des vocations scientifiques deux ans plus tôt qu'auparavant. Par malheur la nature ne se soumit pas aux conceptions du Conseil Supérieur, et beaucoup d'enfants inaptes aux sciences s'égarèrent dans la section C. Cette erreur serait plus fréquente encore une fois rétablie la bifurcation de 1852 après la 4e.

Pourquoi M. Léon Bérard, malgré sa répugnance déclarée pour les options aventureuses, propose-t-il de revenir à la plus aventureuse des bifurcations? C'est sans doute que malgré sa volonté de réintégrer le grec dans les études classiques, il recule encore devant la nécessité[1] de le rendre obligatoire jusqu'à l'âge où le jeune homme peut raisonnablement choisir sa voie, c'est-à-dire jusqu'après la première, ou au moins jusqu'au seuil de cette classe. Et s'il hésite, c'est que, depuis 1902, on a relégué les plus humaines des humanités parmi les curiosités de l'érudition.

1. C'est la seule solution possible. Autrement il faut, ou que le grec demeure facultatif et supplémentaire, c'est-à-dire disparaisse, ou que l'option pour les sciences soit prématurée.

Quand les mécomptes apportés par l'étude des langues étrangères contraignirent à réformer des programmes de 1890, quand on voulut faire vivre à tout prix un enseignement moderne qui n'est pas viable, on subordonna tout à la volonté de le relever, fût-ce sur les ruines des lettres classiques. On essaya de capter, au cours de leurs études latines, de bonnes recrues pour la « seconde langue »; le latin lui prêterait un peu de son prestige. Et la section B fut. On sait de quel éclat elle devait briller. Mais le grec était gênant. Où le placer? Homère, Platon et Démosthène durent disparaître devant l'étude pratique d'une seconde langue, les humanités grecques devant la méthode directe. A la Chambre des députés, la Commission de l'enseignement, présidée par M. Ribot, refusa quelque temps de permettre ce coup[1]. Enfin elle céda au Conseil supérieur. Dès lors allait-on imposer le grec aux futurs élèves de la section classique des sciences, quand on le jugeait inutile à une section littéraire? Comme d'ailleurs on n'osait pas risquer l'absurdité de placer les options après la 5e, et qu'on ne pouvait remettre au delà l'étude du grec, on décida qu'il serait facultatif et supplémentaire, c'est-à-dire qu'il périrait. Sans l'espèce d'invasion barbare qui a ravagé l'enseignement secondaire en 1902, les futurs élèves de sciences étudieraient encore le grec, comme le latin, jusqu'à l'âge normal de l'option.

On objecte que bien des élèves étaient de piteux hellénistes. Il est vrai; cependant, si nombre de paresseux savaient à peine lire un texte, loin de pouvoir l'expliquer, cette catégorie n'était guère plus avancée en latin, et, de même, beaucoup ignoraient tout de leur cours d'histoire ou de mathématiques. Mais il est certain qu'au moment où, pour créer la section B, espoir suprême et suprême pensée, on décréta qu'Homère était accessoire, les études grecques rencontraient une faveur qu'elles n'avaient encore jamais connue depuis le XVIe siècle, l'époque héroïque de l'humanisme; et l'on peut

1. « J'étonnerai M. de Lamarzelle en lui indiquant que le grec trouvait, au sein de la Commission, des défenseurs acharnés, et nous en avions tout d'abord voté le maintien, mais nous nous sommes rendus aux raisons qui nous étaient données. Il est impossible en effet qu'un enfant apprenne tout à fond. » A. Ribot. Discours prononcé au Sénat dans la discussion du budget de l'Instruction publique le 3 juillet 1911 (*Annales du Sénat*, 1911, p. 1250).

dire que jamais en France autant d'esprits n'avaient été formés par elles.

Les humanités grecques, assez négligées sous l'ancien régime, et mal enseignées, ont refleuri au XIXe siècle. Après la Révolution ,quand on réorganisa l'enseignement, le grec reparut dès l'origine dans les programmes des lycées. Mais les professeurs manquaient. Peu à peu ils se formèrent. On ignore trop l'apostolat d'un Planche, fondateur de « ce cours gratuit qui, durant vingt-deux ans, a suppléé pour le grec à l'absence d'une école normale [1] ». Mais tous les hommes cultivés connaissent la suite des hellénistes par qui furent illustrées les chaires du Collège de France, de la Sorbonne et de l'École normale, les Boissonade, les Egger, les Henri Weill, les Albert Tournier, les Alfred et les Maurice Croiset. Grâce à eux et à leurs disciples, depuis plusieurs générations il n'est pas un lycée ou un collège en France, dont les professeurs d'humanités ne soient en mesure d'enseigner le grec en même temps que le latin et le français. Combien fut féconde cette seconde Renaissance de l'hellénisme, les noms de Leconte de Lisle, de Hérédia, de Renan et d'Anatole France suffisent à l'attester. Et, dans la seconde moitié du siècle dernier, quiconque avait fait des études littéraires était en état de comprendre et de goûter les œuvres, d'une saveur si originale, inspirées par la Grèce.

Si beaucoup d'élèves ne prenaient pas goût au grec, et le savaient à peine, au temps où il était obligatoire, c'est d'abord parce que les non-valeurs ont toujours encombré les classes des lycées; c'est aussi pour d'autres raisons qu'a révélées l'expérience de 1902. Au début de la réforme, les professeurs de grec se félicitèrent d'être délivrés de paresseux, incapables de profiter de cette étude, et ils constatèrent que les bons élèves y prenaient un goût particulier. Ils attribuèrent à la sélection cet heureux résultat. Sans doute les classes étaient allégées de la majorité des inaptes, répartis désormais dans d'autres enseignements, dont ils ne profitaient pas davantage; mais on s'aperçut bien vite que, si quelques enfants de la section A étaient entraînés vers les lettres par un goût déterminé, la plupart, d'aptitudes moyennes ou médiocres, y

1. Vauthier : *Villemain.*

avaient été placés par leurs parents à cause d'une aversion marquée pour les sciences. Et, à vrai dire, la majorité de l'élite s'engage plutôt dans la section C, qui mène à tout. Le progrès des études grecques dans la section A s'explique autrement. Parmi tant de dispositions fâcheuses, la réforme de 1902 en avait du moins introduit deux dans les programmes, dont les effets devaient être salutaires. D'une part l'horaire des classes de lettres cessait d'être global. Le temps accordé à chacune des disciplines, au grec, au latin, et au français, est aujourd'hui nettement déterminé; de sorte que les heures fixées pour l'étude du grec doivent être consacrées au grec. Or il faut avouer que bien souvent autrefois on voyait des professeurs, parmi les plus distingués, se conformer à leur goût plutôt qu'au programme. D'autre part, pour la première fois depuis la création de l'Université, une composition de version grecque était exigée au baccalauréat. Si l'on songe à la mentalité qu'a faite à la jeunesse l'aspiration héréditaire au parchemin, il n'est pas douteux que cette dernière mesure n'ait été le stimulant décisif. Les professeurs d'histoire, et ceux de mathématiques dans les classes de lettres, dont l'enseignement est privé de cette sanction, savent quel médiocre zèle on obtient des paresseux par la seule séduction de ces disciplines. Les mauvais élèves ignorent l'histoire et les sciences autant qu'ils ignoraient le grec. Encore, avant 1902, l'épreuve orale de grec était-elle une conquête de la Société pour l'encouragement des études grecques. On en était arrivé aux environs de 1860 à supprimer la note spéciale de cette épreuve. Dans ces conditions il ne faut pas s'étonner que beaucoup aient négligé le grec. Il est admirable au contraire que tant d'élèves, même moyens, y aient pris goût, que l'Université ait pu produire tant d'hellénistes passionnés, et surtout qu'au XIXe siècle la culture grecque soit devenue, enfin une partie intégrante de l'éducation littéraire :

Au lieu d'obliger les enfants à se décider pour les sciences deux ou trois ans plus tôt qu'il n'est opportun, M. Léon Bérard, dont l'ambition est de remettre en honneur les humanités, voudra rendre au grec la place qu'un siècle d'efforts lui avait conquise dans les études classiques. Si un futur élève de sciences se repent, après la seconde ou la première, d'avoir

fait du grec, son erreur sera moins grave que celle de son camarade qui regretterait quelque jour d'avoir entrepris dès la troisième une étude spéciale des sciences, en se méprenant sur ses aptitudes. Il aura en tout cas aperçu la beauté grecque et non pas seulement la grammaire, de beaucoup moins attrayante. Mais aucun élève sérieux ne s'en repentira. « Les savants qui ont bénéficié de l'enseignement classique, écrivait Henri Poincaré, s'en félicitent tous, tandis que ceux qui en ont été privés le regrettent pour la plupart, je dis la plupart parce que, depuis quelque temps, il y a des hommes qui verraient dans leurs origines primaires je ne sais quel titre de gloire démocratique[1]. » S'il en est pourtant qui ont gardé à la rhétorique latine une rancune dont ils poursuivent aujourd'hui la discipline différente des études latines, du moins la Grèce trouve grâce devant tel d'entre eux, pour son passé scientifique. Et on assure que certains « littéraires », ennemis déclarés du latin, n'auraient pas contre les études grecques le même parti pris.

***

Sur la suppression de l'Enseignement moderne ils sont intraitables. Elle leur paraît un danger pour le progrès humain. Comme un ministre psychologue, pour faire évanouir le mirage qui égare les inaptes à la poursuite du baccalauréat, propose de ne plus accorder cette sanction à un enseignement de qualité inférieure, s'il était maintenu, mais seulement un diplôme d'études secondaires, qui permettrait encore d'accéder aux facultés des sciences et aux grandes écoles scientifiques, sauf à l'Ecole normale, la guerre est déclarée, une coalition se forme contre un projet qu'on traite de « rétrograde », pour ne pas dire réactionnaire comme dans les réunions électorales.

La démocratie est en danger, paraît-il, si le régime censitaire ne se perpétue pas dans l'Université, si les enfants riches ne trouvent pas dans les lycées un enseignement primaire supérieur à leur usage propre, afin de ne pas être mêlés aux enfants d'une autre condition. La démocratie

1. Henri Poincaré, *Les Sciences et les Humanités*, p. 6.

exige qu'on maintienne un baccalauréat fait à la mesure de tout enfant pourvu, au sortir du berceau, d'une gouvernante étrangère, et que la mauvaise monnaie, comme disait Jaurès, continue de chasser la bonne, c'est-à-dire les études qui ont assuré l'hégémonie à la pensée française et qui, avant d'élever, au XIXe siècle, les générations républicaines, avaient entretenu, comme sous la cendre, depuis la Renaissance jusqu'à la Révolution, la flamme de la liberté.

Beaucoup, il est vrai, semblent s'imaginer encore que la section D est formée d'élèves venus des écoles primaires supérieures, et ils se font scrupule de supprimer ce « couloir de communication » établi pour relier le primaire au secondaire. Il leur paraît que ce serait fermer aux enfants du peuple et les lycées et les facultés. Il faut donc répéter pour ceux qui l'ignorent, sinon pour ceux qui préfèrent l'oublier, que cette opinion est démentie par les faits. Une statistique officielle, établie pour 1913, prouve péremptoirement qu'à cette date, de l'enseignement primaire supérieur il n'entrait dans l'ensemble des lycées et des collèges, pas plus de deux centaines d'élèves — exactement 214 — soit un à peu près, en moyenne, par établissement, et que le passage du primaire au secondaire se fait en sixième[1]. Il est donc avéré que l'enseignement moderne, avatar de l'enseignement spécial, n'a pas d'autre destination que de mettre un baccalauréat à la portée des enfants incapables de suivre les études classiques. Et c'est un tel enseignement qu'on prétend conserver pour y attirer les enfants des écoles primaires! On va répétant qu'il faut réserver les humanités classiques à l'élite, et on veut maintenir pour eux l'enseignement moderne, que choisissent déjà trop d'élèves bien doués, dont le père, privé d'instruction, ignore le bienfait des études gréco-latines. Belle ambition démocratique d'élever l'élite du peuple au niveau des inaptes de la bourgeoisie!

En vertu de cette politique, le critérium de la foi républicaine est de laisser les facultés des lettres ouvertes à des bacheliers illettrés. Il importe au progrès que des étudiants s'initient à la recherche philologique sans savoir ni grec ni latin, se préparent à renouveler l'histoire littéraire sans pou-

1. Voir *Revue de Paris* du 1er juin 1921, art. cit. p. 599.

voir ni distinguer, ni apprécier les influences antiques dans les œuvres françaises ou étrangères, la philosophie, sans jamais avoir expliqué un dialogue de Platon, qu'enfin ils se livrent aux études d'histoire ancienne sans être en mesure de lire les documents anciens, ou à l'histoire moderne sans connaître les civilisations d'autrefois et sans une formation suffisante pour devenir des historiens. Jadis on n'était pas admis aux cours de l'enseignement supérieur sans être muni d'une instruction qui permettait aux travailleurs toutes les ambitions de l'esprit. Aujourd'hui on veut que l'enseignement secondaire classique soit ouvert à une élite réduite, et que l'enseignement supérieur soit ouvert à tous. On croit faire merveilles en dressant à confectionner des fiches des jeunes gens voués, par une culture insuffisante, à l'impuissance de créer une œuvre. On n'en fera jamais que des sortes de contremaîtres, capables de préparer des matériaux pour d'autres. Création bien digne d'une démocratie que ce prolétariat de l'érudition[1]! Le meilleur moyen d'empêcher les enfants du peuple d'accéder à l'enseignement supérieur par cette petite porte, c'est de la fermer. Alors ceux qui tenteront les études secondaires seront décidés à un autre effort que la clientèle de l'enseignement moderne.

Il suffit d'organiser leur passage de l'école publique dans la sixième des lycées. Notre temps a résolu des problèmes autrement ardus. La difficulté vient de l'âge fixé par la loi pour l'examen du certificat d'études. L'enfant ne peut s'y présenter que s'il a douze ans révolus au 1er octobre; autrement il ne le peut plus que l'année suivante, à treize ans, trop tard pour entrer en sixième. Or les instituteurs ont une tendance à garder leurs élèves jusqu'à ce qu'ils aient obtenu le diplôme. Mais ils y renonceraient en faveur d'enfants appelés par leurs aptitudes à un enseignement plus élevé. Pour la difficulté que crée la loi, il serait facile de la tourner comme on l'a fait pour permettre le passage d'élèves dans les écoles primaires supérieures. On a décidé que les enfants reçus à l'examen des bourses de ces écoles seraient dispensés

1. Il est à noter que la Chambre de Commerce de Paris trouve l'enseignement moderne insuffisant pour la formation des chefs d'industrie et des maisons de commerce (Délibération du 6 juillet 1921).

du certificat d'études, dont les épreuves sont moins fortes, de sorte qu'ils peuvent y entrer à onze ans et demi ou à douze ans. Si le succès à l'examen des bourses de l'enseignement secondaire bénéficiait de la même dispense, le problème serait résolu sans qu'on ait recours à « l'école unique », irréalisable sous la loi Falloux, si l'on ne veut pas voir émigrer dans les établissements privés la clientèle où se recrutent les classes secondaires des lycées. Pour les retardataires, qui sont extrêmement peu nombreux, on pourrait, comme le suggère M. Colson au nom des Amis de l'Ecole Polytechnique [1], « organiser, dans quelques établissements pourvus d'un internat, des leçons données à de très petits groupes d'élèves, et combinées de manière à leur permettre d'entrer le plus tôt possible dans une des classes d'un lycée ». Ainsi s'élèveraient à la plus haute culture les élèves d'avenir des écoles primaires. Mais c'est leur rendre le plus mauvais service que de leur offrir un enseignement créé pour des enfants incapables d'études secondaires. La seule mesure vraiment démocratique est de le supprimer complètement, pour leur enlever la tentation de s'y fourvoyer. Ce n'est donc pas une réaction, ce n'est pas une « Première Restauration » qu'on médite, mais la substitution, trop longtemps retardée, du régime républicain au régime bourgeois.

Outre cette plaisante accusation, les partisans de l'enseignement moderne présentent en sa faveur des arguments plus sérieux, sinon plus probants, qu'il convient d'examiner.

Ils ne nient pas son échec, ni leurs déceptions successives depuis trente ans; mais, pour toute explication, ils prétendent que les essais divers n'ont pas été « loyaux. »

On se demande quelle combinaison n'a pas été tentée pour lui insuffler la vie. Toutes semblent épuisées. On a commencé par le concevoir purement littéraire et purement moderne jusqu'après la première partie du baccalauréat (programme de 1890). Puis on a tenté de le greffer sur les études latines (section B actuelle), et sur les études scientifiques (section D). Bien entendu, sous ces différentes formes,

1. *Rapport sur la Réforme de l'enseignement secondaire* adopté par le Conseil d'administration (séance du 19 octobre 1920).

le français est demeuré la base de l'enseignement. Il resterait à essayer d'une greffe sur les études grecques, mais on n'y songe pas : une telle section serait peu attirante. D'autre part, après avoir constaté l'impossibilité d'enseigner une deuxième langue vivante, pendant tout le cours des études, parallèlement à la première, on l'a reportée au début du second cycle (1902). Enfin la méthode littéraire (1890) n'ayant pas réussi, on a importé d'Allemagne la méthode directe (1902), qui n'a pas contribué davantage à former les esprits. De sorte que, si les partisans de l'enseignement moderne persistent à vouloir le conserver, ils n'ont encore pour tout programme qu'un nom plus séduisant à lui donner, s'il vient à renaître. Au dernier Congrès des professeurs de lycée, comme un membre de la Commission chargée d'élaborer un nouveau plan d'études en était venu à proposer une section « d'humanités modernes », quelqu'un demanda une explication sur ce vocable nouveau. Les « humanités modernes » était-ce autre chose que l'enseignement moderne de 1890 et que les sections B et D actuelles? L'indiscret obtint pour toute réponse : « On verra plus tard ». Il était permis de conserver l'espoir que surgirait un jour une conception inédite, lorsque certains protestèrent ailleurs « contre tout projet qui aurait pour effet de supprimer ou de diminuer les humanités modernes ». Nous les connaissions donc déjà! Et la « seconde langue » en faisait partie! Car la crainte de les voir « diminuer » est manifestement inspirée par la menace qui plane sur elle. Miss et Fraulein reçoivent de l'avancement : les voilà professeurs d'humanités. Quant à l'étude d'une seule langue vivante, que personne jamais n'a voulu supprimer, on ne nous dit pas encore comment le nom nouveau lui conférera la vertu de suppléer aux humanités classiques; et, jusqu'ici, on est fondé à penser que toutes les modalités imaginables de l'enseignement moderne ont été sans succès expérimentées.

C'est, dit-on, que les sections sans latin recueillent seulement les élèves les plus médiocres, qu'on y « précipite » quand ils ont échoué ailleurs. Avec de pareils éléments, aucun enseignement ne peut réussir.

Il faut détruire cette légende. Il est bien vrai que des enfants, après avoir échoué en latin dans la division A du

premier cycle, s'essaient ensuite dans la division B, qui n'en comporte pas; que d'autres, incapables de poursuivre l'étude du grec, la remplacent par celle d'une seconde langue vivante, et il arrive souvent qu'ils suivent mieux leur nouvelle classe. C'est sans doute que l'enseignement moderne est en effet plus facile; ce n'est pas la preuve qu'on le persécute. Il n'est encore venu à personne, et pour cause, l'idée de conseiller à des élèves faibles la mutation inverse. N'oublions pas l'origine de l'enseignement moderne[1] que nous rappelle le titre même du décret qui l'institue pour la première fois : *Décret portant réorganisation de l'enseignement spécial et donnant à cet enseignement le nom d'enseignement secondaire moderne* (4 juin 1891) C'est donc à la clientèle de l'enseignement spécial qu'il est destiné en principe, et il est le refuge naturel de ceux qui ont eu sans succès plus d'ambition. Mais les sections B et D sont composées, pour l'énorme majorité, d'élèves entrés là d'eux-mêmes. On ne peut sérieusement prétendre qu'au début du 1er cycle les proviseurs ou les Conseils de professeurs aient « précipité » en sixième B des enfants nouveaux venus, qu'ils ne pouvaient connaître, et, au début du deuxième cycle, dans la section B, le déchet de la division gréco-latine, puisque les élèves de cette section, pour la plus grande partie, s'étaient refusés en quatrième à étudier le grec. Que les options aient pour résultat de grouper, par une sélection à rebours, les plus paresseux et les moins intelligents dans les classes modernes, il n'est pas étonnant, puisqu'elles n'ont pas d'autre objet que d'offrir des enseignements divers aux diverses inaptitudes. Mais de jeunes esprits excellents sont aiguillés souvent aussi dans cette voie par des parents dépourvus eux-mêmes de culture, ou mal conseillés par des personnes prévenues contre les lettres classiques, dont elles n'ont pu apprécier elles-mêmes la vertu.

Loin de desservir l'enseignement moderne on a tout fait pour remédier à son vice originel, qui est l'absence des disciplines classiques. Déjà sous le régime de 1890 on avait incriminé les professeurs, ceux de français s'entend. On attribuait aux agrégés de l'enseignement spécial l'insuccès de la tentative. Leur agrégation fut supprimée; au fur et à

1. Voir *Revue de Paris* du 1er juin 1921, pp. 580-583.

mesure des extinctions, ils furent remplacés par des professeurs de lettres classiques. Actuellement ceux-ci ont recueilli, sans l'avoir souhaité, tout l'héritage des classes modernes. Malgré leurs efforts, s'ils ont pu améliorer les résultats, ils n'ont pas pu faire que les langues étrangères fussent pour eux les collaboratrices que sont les lettres anciennes. D'autre part on s'est avisé que trop de maîtres défilaient devant les élèves, et l'on a tenté de confier, dans le premier cycle, à un professeur de langues vivantes, l'enseignement du français. On n'a pas cru devoir poursuivre cet essai.

Après avoir vainement amputé les humanités et bouleversé l'organisation rationnelle des études pour renouveler la forme de l'enseignement moderne, après avoir vainement mis à son service le personnel du classique, vainement imaginé de transformer le professeur de langues vivantes en professeur principal, il ne reste désormais qu'une ressource : faire disparaître son frère aîné, sain et robuste, pour lui épargner la comparaison. C'est à quoi s'emploient activement quelques adversaires frénétiques du latin.

Si ce persécuté imaginaire échoue depuis trente ans dans toutes ses entreprises, ce n'est pas seulement parce qu'il recueille, par destination, la majorité des non-valeurs. C'est aussi et surtout, comme eût dit Montesquieu, par la nature des choses. En effet ce qui frappe le professeur de français dans la Section D, ce n'est pas l'extrême faiblesse d'élèves qui n'eussent été meilleurs nulle part; ce sont les lacunes incroyables des jeunes gens bien doués et travailleurs qu'on y rencontre. On peut certes obtenir de cette élite très restreinte des résultats appréciables : elle arrive à s'intéresser aux textes qu'on explique, à composer clairement, à exposer, dans un français assez correct, sinon avec élégance, du moins avec ordre et netteté, des idées quelquefois personnelles; mais les civilisations anciennes de l'occident lui sont aussi étrangères que celle de la Chine. Les meilleurs élèves de la section D non seulement ignorent les plus grandes œuvres de l'antiquité, mais confondent souvent un Grec illustre avec un illustre Romain. Les noms légendaires les plus répandus les surprennent. Dans une classe de première D exceptionnellement bonne, où on étudiait la fable des *Compagnons*

d'Ulysse, pas un élève ne put dire ce qu'était Ulysse. Explique-t-on une page de Montesquieu où l'auteur démontre que « la vertu est le principe de la démocratie »? Quand on en vient au passage : « Quand Philippe parut aux portes d'Athènes, elle n'avait encore perdu que le temps. On peut voir dans Démosthène quelle peine il fallut pour la réveiller », c'est un rébus pour toute la classe. Démosthène, Philippe, l'indolence des Athéniens dégénérés, cette grande leçon classique de morale civique, personne jamais n'a entendu parler de ces gens ni de cette histoire, ni ne sait où les situer dans les ténèbres du passé. Lit-on le discours de Mirabeau *sur la Contribution du Quart?* La phrase célèbre : « Catilina est aux portes et vous délibérez! » plonge dans l'embarras les meilleurs élèves. Aucun ne peut même, à propos de ce personnage, prononcer le nom de Cicéron, n'a ouï-parler des *Catilinaires*. On ne tarirait pas sur ce sujet, s'il ne fallait se borner. Une telle insuffisance de culture générale constatée chez des jeunes gens qui, ayant suivi des études classiques, eussent tenu les premières places dans la section latin-sciences, n'est imputable qu'à la conception même de l'enseignement moderne.

Certains croient que de pareilles lacunes pourraient être comblées au moyen de traductions. Les programmes de la section D comportent déjà de telles lectures. Mais elles ne peuvent être que rapides, et glissent sur ces esprits sans laisser de trace, parce qu'ils les comprennent mal, ignorant tout des idées, des mœurs, du temps qu'elles évoquent. Et où trouver les heures qu'il faudrait pour fournir toutes les explications qui les éclaireraient? Si même on pouvait lire en classe des traductions autrement que par occasion, les élèves connaîtraient les chefs-d'œuvre de l'antiquité comme les bandes de touristes, conduites au pas accéléré à travers les salles du Louvre, connaissent les chefs-d'œuvre de la peinture. Quant aux notions que les élèves pourraient tirer des manuels, rien n'est plus inutile à l'éducation de l'esprit ni plus nuisible à la formation du jugement. Rien de plus superficiel, rien de plus contraire à une saine pédagogie qu'un tel enseignement. C'est comme si, pour faire connaître la statuaire grecque à des jeunes gens, on leur donnait à feuilleter des catalogues de musées.

On a voulu compenser par les langues étrangères le dommage causé par l'ignorance des civilisations antiques. Cette prétention était condamnée d'avance pour qui songe aux conditions nécessaires de cet enseignement. Par la nature des choses, ici encore, le succès était impossible.

L'infirmité irrémédiable des langues vivantes, même quand on veut les tourner à l'éducation, c'est qu'on ne les étudie jamais sans une pensée d'intérêt pratique. Et on a raison. Nul n'accepterait l'idée de les apprendre, s'il n'espérait pouvoir les parler, et s'en servir aussi pour avoir commerce avec les hommes d'autres pays par la correspondance comme par la lecture. C'est leur utilité principale, mais c'est aussi la cause de leur faible contribution à l'œuvre de l'enseignement secondaire.

D'abord quelles langues vivantes apprend-on? Pourquoi laisse-t-on aux élèves le choix entre cinq ou six, qui n'ont rien de commun, ou peu de chose, sinon parce qu'aucune d'elles ne s'impose pour des raisons pédagogiques. Nous savons bien pourquoi on étudie le grec et le latin plutôt que l'hébreu et le sanscrit. Mais les élèves ne sont pas tenus d'apprendre l'anglais plutôt que l'allemand, ou l'italien ou l'espagnol, ou le russe, ou l'arabe. Le choix de chacun dépend de considérations étrangères à leur valeur éducative. Arago, qui proposait déjà en 1837 de substituer l'étude des langues vivantes à celle des langues mortes, voulait qu'on apprît l'espagnol à Bayonne et à Perpignan, au Havre l'Anglais ; à Besançon l'allemand. Si éloigné que fût cet illustre savant des réalités pédagogiques, il n'a jamais pensé que le profit intellectuel des langues vivantes pût varier avec les départements. Aujourd'hui les choix sont encore dictés par des considérations d'ordre pratique. L'état de la balance commerciale en est une fort importante. Notre chiffre d'affaires avec l'Italie est insuffisant pour qu'il vaille la peine de lire *la Divine Comédie* dans le texte, et, les échanges avec la Russie étant interrompus pour longtemps, à quoi bon lire Tolstoï dans sa langue? Le taux de la peseta influe sur la cote de Cervantès. Mais Shakespeare méritera toujours notre admiration si l'Angleterre et l'Amérique demeurent nos principales clientes; et il faut espérer que Gœthe la retrouvera, quand la

jeunesse comprendra qu'il y a intérêt pour des Français à suivre attentivement tout ce qui se fait, s'écrit et se dit outre-Rhin.

De quelque côté que tombe le choix, on fait donc poursuivre à l'enfant un double but, qu'il peut difficilement atteindre en six ans d'études : avoir une pratique suffisante de la langue actuelle pour la comprendre, pour la parler et pour l'écrire, ce qui suppose, outre la connaissance familière d'un vocabulaire que la vie moderne, si complexe, a rendu très abondant, une gymnastique difficile de la voix, une attention soutenue de l'oreille et des exercices quotidiens; connaître par surcroît la langue de différentes époques afin de pouvoir lire les chefs-d'œuvre du passé. Car un commerçant du Strand ne parle pas l'anglais de Shakespeare, et la langue des hôteliers italiens ne ressemble que de loin à celle du Tasse. Il s'agit en somme de donner à l'élève, au cours des seules études secondaires, dans la langue choisie, l'enseignement que reçoit un petit étranger dans les classes enfantines, primaires, et secondaires. Mais il faut se borner, pendant les premières années, à lui enseigner en langue étrangère des notions acquises déjà dans sa propre langue depuis qu'il a commencé de parler. C'est un appoint bien mince aux disciplines éducatrices.

Les langues vivantes commencent à collaborer un peu avec elles vers la fin des études, une fois que l'élève, pourvu de tout le vocabulaire pratique, auquel s'est ajouté peu à peu celui des idées morales et littéraires peut aborder les grands écrivains. On peut contester d'ailleurs que les chefs-d'œuvre étrangers soient aussi accessibles à la jeunesse que ceux des anciens, et puissent les remplacer. En tout cas la valeur de cette collaboration est singulièrement diminuée par la méthode directe, qui habitue l'enfant à se contenter de comprendre à peu près, et d'exprimer sa pensée à peu près. Beaucoup estiment même que les langues ainsi enseignées contrarient plutôt qu'elles n'aident les disciplines exactes des sciences et des lettres classiques. La méthode, il est vrai, peut être réformée, si les professeurs de langues vivantes parviennent à s'entendre; cet enseignement ne sera pas moins voué à cette infériorité fatale, par rapport aux autres,

de ne commencer à donner sa mesure comme moyen d'éducation que dans les facultés.

Au contraire la force incomparable des humanités vient de ce qui semble aux esprits incultes les rendre inutiles. On ne parle dans aucun pays ni le grec ancien, ni le latin, même plus entre savants. De ces langues mortes il ne reste que des œuvres éternellement vivantes. Par là l'enseignement est soulagé d'une lourde servitude. Il n'est pas nécessaire de consommer des heures précieuses à enseigner comment on se fût tiré d'affaire à l'entrée du théâtre de Dionysos ou dans le quartier de Subure, ni surtout, et pour cause, à rectifier sans trêve ni merci une prononciation défectueuse, qui empêcherait d'y être entendu. En ce qui concerne la vie des anciens on se borne aux notions qui permettent de connaître les mœurs et de comprendre les textes. Il ne survit de ces langues que la matière éducatrice. Elles ne sont plus que poésie, éloquence, philosophie, morale, histoire. Dès après les premières études grammaticales, utiles elles-mêmes à la formation de l'esprit, dans l'éducation classique, les beaux textes succèdent aux beaux textes, les belles pensées aux belles pensées sans interruption. Dans les classes de langues vivantes au contraire, où on ne peut oublier les besoins pratiques, l'enfant apprend surtout à parler et à comprendre la parole étrangère. Il lit les textes plus qu'il ne les explique, et ces textes sont souvent sans grande valeur littéraire, et sans portée morale, quand ce ne sont pas des journaux. C'est pourquoi, vouloir remplacer, pour nourrir l'esprit des enfants, les humanités par l'étude des langues vivantes, c'est proprement le sous-alimenter.

Quelle que soit d'ailleurs la valeur respective de cette étude et de cette discipline, il n'a jamais été question de refuser aux langues vivantes leur place légitime dans les programmes. Elles sont le complément nécessaire de l'éducation. Elles rempliront un rôle fort honorable si elles permettent au jeune homme d'entrer un jour en rapport avec l'étranger ou avec la pensée étrangère, à laquelle il se sera déjà initié, de lire une dissertation, un mémoire ou tout autre ouvrage, dans une autre langue; de s'élever, dans les facultés, à une connaissance un peu moins superficielle des

chefs-d'œuvre. Les élèves de l'enseignement classique en tirent déjà ce profit comme ceux du moderne. Ce n'est donc même pas par une langue vivante convenablement sue qu'on a la prétention de remplacer les œuvres de l'antiquité, mais par une seconde langue que jamais, depuis trente ans, on n'est parvenu à enseigner. Bien qu'on y consacre aujourd'hui quatre heures par semaine, autant qu'au français, les résultats sont fort médiocres en anglais, quasi nuls en allemand; d'enseignement littéraire il ne saurait être question; les élèves arrivent à comprendre et à dire à peu près correctement quelques phrases d'usage courant. Il semble que, par la seconde langue, nos éducateurs poursuivent, sans l'atteindre, cet idéal de former des portiers d'hôtel. On réalisera un progrès décisif quand on s'avisera qu'il existe des chemins de fer et des bateaux, que les élèves des lycées ont tous les ans deux mois et demi consécutifs de vacances, et qu'ils apprendraient en se jouant une langue supplémentaire s'ils étaient mêlés, en Angleterre ou en Rhénanie, à des Anglais et à des Allemands, quelques semaines chaque année. Ils la sauraient certainement mieux qu'aujourd'hui.

Aussi rien ne serait plus vain que de maintenir, même à titre facultatif, la seconde langue dans les lycées. Si, avec quatre heures de classe hebdomadaires, les résultats obtenus sont dérisoires, que seraient-ils, avec une heure ou deux? On détournerait inutilement quelques élèves des études fécondes, pour lesquelles le temps n'est que trop mesuré. Il faut renoncer à un enseignement qui ne satisfait pas même le plus vulgaire utilitarisme. Il faut renoncer aussi à l'illusion que, même une seule langue étrangère, si parfaite que devienne la méthode, puisse s'affranchir des servitudes inhérentes à une étude nécessairement pratique; et, si choisis que soient les élèves, puisse devenir pour eux, au lycée du moins, l'aliment substantiel que sont les humanités.

Les défenseurs de l'enseignement moderne abandonnent généralement ce terrain défavorable pour se replier sur une seconde ligne, où ils se croient fortement retranchés. « Les humanités modernes, disent-ils, c'est surtout les ouvrages de la pensée française. Notre littérature est assez riche et variée

pour suffire à l'éducation de la jeunesse. Réservons à une toute petite élite ce que l'antiquité nous a légué de profitable. On peut écrire bien sans savoir le latin. On peut vivre et penser au XXe siècle sans connaître les anciens. »

Il est vrai que la France a hérité du rôle civilisateur d'Athènes et de Rome. Si elle n'est pas seule à enseigner l'Occident, si l'Italie, l'Espagne, l'Angleterre et l'Allemagne ont contribué, suivant les époques, avec plus ou moins d'éclat, et contribuent encore à l'œuvre commune, il n'est pas douteux que nos écrivains sont devenus les principaux éducateurs des autres peuples. Depuis Athènes aucune nation n'a conçu de plus grandes idées, ni créé plus de beauté littéraire. Si même nous avions tous les ouvrages des Grecs ensevelis ou détruits, nous l'emporterions peut-être sur eux par le nombre et la variété des chefs-d'œuvre; nous en avons de comparables aux plus parfaits des leurs. Nous avons aussi hérité des anciens le culte du vrai, le goût, fondé sur la raison; la logique et la clarté, qui portent la conviction dans les esprits; de sorte que notre langue est devenue, depuis le XVIIe siècle, comme le véhicule à travers le monde du vrai, du beau et du bien, et, selon le mot récent d'un grand ami de la France, « la plus précieuse des possessions humaines »[1]. Aussi les lettres françaises, qui occupent une place éminente dans l'éducation des autres peuples, doivent-elles à plus forte raison tenir le premier rôle, et le tiennent-elles en effet, dans la nôtre.

Mais n'est-ce pas mutiler encore la part bien réduite qu'on en a pu admettre dans les programmes, n'est-ce pas condamner les jeunes gens à l'ignorance ou à une connaissance superficielle des œuvres capitales, de ne pas les préparer à cette étude par celle de l'antiquité? Qu'on le veuille ou non, ni Rabelais, ni Montaigne, ni les poètes de la Pleïade ne sont intelligibles à qui l'ignore. Leur langue est tellement mêlée d'hellénismes et de latinismes, le sens des mots et la construction des phrases diffèrent tellement chez eux de l'usage actuel qu'il faudrait commencer par les traduire pour les faire comprendre aux élèves de l'enseignement moderne.

1. Discours prononcé devant l'Académie française le 21 juillet 1921 par M. Nicholas Murray Butler, président de l'Université Columbia de New-York.

En sorte que de jeunes Français doivent lire des textes français classiques, comme des textes étrangers, dans des traductions. Même ainsi, la pensée leur échappe, parce qu'ils ne connaissent pas les civilisations dont ces humanistes enthousiastes se sont pénétrés, qu'ils se sont assimilées au point de s'être fait parfois, comme Ronsard, un esprit et une âme antiques. Un Montaigne abonde en réminiscences dépourvues d'intérêt pour qui n'est pas initié à la connaissance des anciens; en citations latines dépourvues de sens pour les profanes. Comment faire aborder des textes de cet ordre aux élèves de la section D? Ceux mêmes du XVIIe siècle sont hérissés pour eux de difficultés grammaticales, qui n'en sont pas pour leurs camarades des sections classiques. L'étude des œuvres imitées des anciens à une époque où cette imitation fut observée comme un dogme par les artistes les plus accomplis, demeure pour eux forcément incomplète. Comment leur faire sentir le curieux mélange de couleur antique et de couleur moderne dans une tragédie de Racine? Tentera-t-on de leur expliquer l'*Epître à Huet* de La Fontaine? ou la *Lettre sur les occupations de l'Académie,* pleine des Grecs et des Latins? Et que peuvent-ils comprendre à la Querelle des anciens et des modernes? On peut à peine effleurer avec eux les plus importantes questions relatives au siècle le plus classique. Les écrivains de l'époque suivante, qui ont pourtant secoué l'imitation des anciens, sont encore pleins de souvenirs antiques, énigmes pour eux, comme on l'a vu. Et quel monde inconnu évoque Chénier! Ils se demandent où Leconte de Lisle est allé chercher les sujets de ses *Poèmes antiques.* Les sonnets ciselés par Hérédia ne leur rappellent rien. Et, s'ils s'aventurent hors du programme, que de mystères! Pourquoi donc l'ancien séminariste Renan s'est-il voué avec une telle ferveur à cette Pallas Athéné? Que racontent l'abbé Jérôme Coignard et M. Bergeret, ces bavards pédants? Prennent-ils tous les lecteurs pour des érudits, qui savent du grec et du latin?

Si même ils comprenaient tout ce qui nécessairement leur échappe, la littérature française ne saurait leur donner cette leçon de civisme, que répètent chaque jour à leurs camarades, sous mille formes, les auteurs grecs et romains. C'est

que, dans l'antiquité, les devoirs des citoyens étaient l'essentiel de la morale. Le Christianisme a pu apporter au monde plus de bonté, plus de pitié pour les humbles ; il n'a rien ajouté à la morale civique : il l'a omise, préoccupé d'assurer le salut des fidèles, non d'organiser la cité républicaine. Pour les anciens au contraire rien n'était plus important que de former des citoyens passionnés de liberté, respectueux des lois, et dévoués à la patrie. Aussi tous les genres littéraires sont au service de cette éducation, qui a quelque chose de religieux. En Grèce les poèmes lyriques et le théâtre; chez les Romains comme chez les Grecs, les traités ou les dialogues philosophiques, et les discours que les historiens prêtent aux hommes d'Etat, les harangues surtout des orateurs de l'agora ou du forum, qui s'adressent non à des parlements, mais à l'esprit naïf du peuple lui-même, dont ils dirigent la conscience, abondent en leçons de démocratie qui semblent faites pour nos enfants. Ce sont de telles œuvres qui ont conservé dans le monde, comme un feu sacré, l'esprit républicain, pendant les siècles où la liberté semblait morte. De temps à autre une étincelle jaillissait, attestant qu'elle vivait encore dans le cœur des hommes. En plein XVIe siècle un jeune homme, nourri de lettres antiques publie le *Contr'un*, si prodigieusement audacieux que le pouvoir le néglige. comme un exercice d'école. Et lorsqu'en 1789 la France se libère et proclame les Droits de l'homme; lorsque, plus tard, elle proclame la République, ce ne sont pas seulement Voltaire et Rousseau qui renversent l'ancien régime; ce sont aussi les démocrates d'Athènes et de Rome dont les grandes pensées avaient, sous la monarchie, commencé l'éducation civique de la bourgeoisie. Cette éducation, la jeunesse ne peut la recevoir de nos classiques, sujets de princes ombrageux.

Les partisans d'études littéraires amputées de l'antiquité objectent aux raisonnements les résultats heureux obtenus dans les lycées de jeunes filles et à l'Ecole de Sèvres. Si l'on peut, sans grec ni latin, former des esprits féminins, pourquoi les mêmes programmes ou d'analogues ne suffiraient-ils pas à nos lycéens? Cet argument est comme le réduit de leurs retranchements. Réduit de sable.

S'il est juste de rendre hommage à un personnel qui, en quarante ans, a élevé l'éducation des femmes au point de permettre aux plus intelligentes d'aspirer à la haute culture et à toutes les carrières ; si, avec des programmes insuffisants, les meilleures élèves parviennent à une certaine distinction, si elles arrivent à écrire agréablement, il est tout à fait excessif de les offrir comme des modèles à nos jeunes gens. Si même les professeurs des lycées de garçons n'étaient en mesure de faire la comparaison, il suffirait de jeter les yeux sur le plan d'études féminines pour être édifié. A qui fera-t-on croire que, sans apprendre ni grec ni latin, les premières parmi les jeunes filles connaissent aussi bien toutes les ressources de notre langue que les premiers parmi les élèves de l'enseignement classique ; qu'après cinq ans d'études au lieu de six, et en beaucoup moins d'heures par semaine, elles aient lu, expliqué avec soin, autant de textes français, réfléchi sur autant de questions littéraires? Invoquera-t-on la vivacité de l'intelligence féminine pour nous prouver qu'elles peuvent étudier, en deux heures hebdomadaires, pendant leur dernière année de lycée, tous les auteurs que les jeunes gens de première ont peine à connaître en quatre.

On nous conte merveilles, pour l'enseignement des littératures antiques, des traductions, par quoi nos jeunes filles seraient suffisamment instruites et des idées morales dont la source remonte à un passé lointain, et des œuvres qui ont fécondé tant d'esprits français. Oyez le miracle. Ce qui demande six ans d'études à l'esprit épais des garçons, à condition qu'ils s'y appesantissent de nombreuses heures hebdomadaires, l'esprit ailé des fillettes se l'assimile pour s'y poser une heure par semaine au cours de la quatrième année. Admirons l'ampleur de ce programme : *Iliade*, *Odyssée*, Hésiode, Solon, Pindare, Eschyle, Sophocle, Euripide, Aristophane, Ménandre, Hérodote, Thucydide, Xénophon, Polybe, Démosthène, Socrate, Platon (3 dialogues seulement (!) *Apologie*, *Criton*, *Phédon*), Aristote, Théocrite, Plutarque Lucien : toute la littérature grecque; Plaute, Térence, Lucrèce, Cicéron, César, Salluste, Horace, Virgile, Lucain, Tite-Live, Tacite, Sénèque, Pline le Jeune, la littérature chrétienne : à peu près toute la littérature latine. Et savourons la recommandation faite aux

professeurs : « Cette étude se fera essentiellement à l'aide de textes choisis... Il a paru nécessaire de dresser la liste des noms ou des œuvres où elle devra se borner (*sic*). » On peut soupçonner, quand on ne l'a pas constaté par soi-même, à quelle profondeur les jeunes personnes de quinze ans, au cours de cette précieuse heure hebdomadaire de la quatrième année, pénétrent dans la connaissance des auteurs anciens.

Si les jeunes filles en savent autant et plus, sans humanités classiques, après cinq années d'études, à raison de quinze ou seize heures de classe par semaine, que les garçons, dont les programmes en comportent de vingt-deux à vingt-sept pendant six ans, il faut sans doute l'attribuer à la débilité de l'intelligence masculine. Mais que faire? Les garçons confiés à l'Université ne sont point graine de surhommes. Les mieux doués ne savent rien qu'ils n'aient appris, dont ils ne se soient lentement imprégnés. A la vérité il se trouve parmi les meilleures lycéennes bien des élèves supérieures aux médiocres de l'enseignement masculin même classique; mais on en trouverait aussi beaucoup dans les écoles primaires supérieures. On peut même, sans aucune culture, grâce à d'heureuses dispositions, écrire mieux qu'un mauvais élève de première. Mais c'est une plaisanterie de comparer les non-valeurs d'un enseignement avec l'élite de l'autre, et une plaisanterie qui commence à vieillir. Cet argument triomphant fut inauguré, sauf erreur, il y a plus de quatre-vingts ans par Arago. Dans un débat célèbre à la Chambre des Députés, le 23 mars 1837, il s'écria : « Et dans tous les cas il n'est pas vrai que le mode d'instruction que je préconise (l'enseignement sans grec ni latin), n'ait pas été éprouvé; il est éprouvé tous les jours. Voyez les pensions de demoiselles : croyez-vous qu'on sorte de ces pensions sans savoir le français? On le sait très bien; quelquefois mieux que quand on sort des cours de rhétorique des collèges royaux. » Voilà de quoi rabattre la superbe des républicains qui croyaient avoir créé l'enseignement secondaire des jeunes filles. En 1837 déjà, les pensions de demoiselles enseignaient mieux le français que les collèges royaux!

L'argument tiré de l'Ecole de Sèvres n'est pas plus logique. Les professeurs des jeunes filles qui se vouent à l'enseigne-

ment sont naturellement frappés du sérieux, de la maturité, du savoir de ce petit groupe, choisi à la suite d'un concours difficile. Ils ont affaire à l'élite de l'élite. On comprend qu'ils aient lieu d'être satisfaits. Mais ce n'est pas à la moyenne des bacheliers, qu'il faudrait comparer de tels esprits, formés, depuis la fin des études secondaires, par une préparation laborieuse de deux ou trois ans, mais avec les normaliens de la rue d'Ulm. On ne nous a pas encore montré ce qu'elles gagnent sur eux à n'avoir appris ni grec ni latin. Sans rien leur refuser de l'estime singulière qu'elles méritent, on peut penser qu'elles ne s'intéresseraient pas moins à l'histoire de la langue française si elles savaient les grammaires grecque et latine, ni aux cours de littérature française si elles avaient expliqué les pages des anciens qu'ont imitées nos écrivains; et sans doute elles ne seraient pas moins bien préparées à faire comprendre le génie français, si elles avaient eu commerce, pendant toutes leurs études, avec les œuvres qui ont contribué, dans une si large mesure, à le former. Et puisqu'elles sont destinées à professer en vitesse les littératures grecque et romaine, il ne leur serait peut-être pas nuisible de les connaître autrement que par les manuels et quelques extraits de traductions.

L'enseignement féminin, suffisant pour des jeunes filles, jusqu'à ces dernières années, ne justifierait donc en aucune manière, par son exemple, le maintien dans les lycées d'une section moderne. Si d'autre part l'expérience a démontré depuis trente ans qu'un enseignement sans grec ni latin porte en lui des causes irrémédiables d'infériorité; si, ni ce qu'on peut apprendre de langues vivantes au lycée, ni les seules lettres françaises ne sauraient tenir lieu d'humanités classiques pour cultiver des esprits français et former des citoyens; si les essais les plus variés et les plus consciencieux ont abouti à des échecs pitoyables; si l'enseignement moderne est destiné, par sa nature comme par son origine, à retenir les non-valeurs, et à séduire par l'attrait d'un examen plus facile, de bons esprits capables d'une vraie culture, c'est un devoir social de le supprimer. L'ouvrir seulement à des élèves renonçant après trois ans aux études classiques; leur refuser le baccalauréat et l'accès aux facultés des lettres et à l'Ecole

normale, serait sans doute en diminuer les méfaits. Cependant la première de ces mesures serait inefficace et dangereuse. Bien des familles, prévenues contre le latin par ignorance ou par une erreur de jugement, n'enverraient leurs enfants au lycée qu'à partir de la troisième, ou ne les y enverraient pas. Ce serait remplir les établissements privés aux dépens de l'Université. Si d'autre part on se rappelle les empiètements successifs de l'enseignement spécial, puis du moderne, on peut s'attendre à voir décréter bientôt l'équivalence du nouveau diplôme et du baccalauréat. Et pour quels motifs interdirait-on alors l'entrée des facultés aux élèves du primaire supérieur, qui du moins ne seraient pas les épaves d'un autre enseignement?

***

Il est préférable de ne pas retenir dans les lycées, en y maintenant un type d'enseignement inférieur, des enfants qui ne peuvent ou ne veulent pas suivre de vraies études secondaires. D'autres établissements sont prévus pour eux. Il est permis de penser qu'après avoir fraternisé quatre ans dans les tranchées avec des Français de toute condition, les pères de famille ne refuseront pas de mêler leurs fils dans les écoles à des enfants moins fortunés. Libre aux Allemands d'offrir, dans leurs établissements secondaires, des enseignements de qualités différentes, suivant le prix qu'y peuvent mettre les esprits et les volontés[1]. Nous ne voulons connaître en France que la qualité supérieure, celle qui nous a valu de conquérir dans le monde plus d'intelligences et de cœurs qu'aucune autre nation, celle qui, dans la défense de la civilisation, nous a placés à la tête des peuples libres. Nous avons à sauvegarder l'esprit français. Un Ersatz d'humanités ne saurait remplacer le lait des études classiques, si nous voulons lui conserver, avec le goût pour le beau puisé à la source du vrai, son élégance et sa force créatrice; avec la logique, la raison, et la mesure, sa force de persuasion. Et c'est en donnant cette nourriture non à

1. Encore l'accès des Universités est-il interdit, en Prusse, aux élèves des Realschulen qui n'apprennent pas le latin.

quelques centaines de futurs lettrés, mais, comme autrefois, à toute la jeunesse capable d'études, que la France demeurera la patrie des idées claires et distinctes, et qu'elle continuera d'apporter la contribution prépondérante de son génie à la science, à la philosophie, à toutes les formes littéraires de la pensée. Et la langue française, maintenue dans sa pureté par toute une société polie, restera le plus puissant instrument de progrès que le monde ait connu depuis que l'antique Athènes a cessé de parler aux hommes.

Faut-il préserver l'esprit français d'une décadence menaçante, en cultivant à la française tous les enfants capables de s'instruire, ou maintenir des études décadentes pour assurer un baccalauréat à l'ancienne clientèle de l'enseignement spécial, grossie de tous les amateurs de succès facile? En cette seule question se résume le questionnaire du ministre. M. Anatole France, qui n'est pas un suppôt de la réaction, y avait fait ici même une réponse favorable aux bonnes lettres, avant qu'elle ne fût posée. Après avoir malmené, sur un ton qui tranche avec son ironie habituelle, un universitaire d'autrefois[1] qui trouvait le grec et le latin inutiles, non aux savants, aux poètes, aux hommes de lettres et aux avocats, comme certains aujourd'hui, mais aux fils de la bourgeoisie destinés aux affaires, il souhaite que l'enseignement des humanités soit donné « à l'élite de la jeunesse bourgeoise et de la jeunesse prolétarienne. Et cette élite versera son élite dans les grandes écoles de science et d'art. Ainsi la démocratie sera administrée par les meilleurs. » Si la majorité du Conseil supérieur entend cette voix autorisée, elle encouragera le ministre à suivre jusqu'au bout sa propre pensée, qui ne semble pas être différente[2], et à pratiquer sur le malade l'opération radicale qui lui rendra sa vigueur.

L. BLUM

1. *Revue de Paris* du 15 juin 1921, p. 683. Il s'agit de Saint-Marc Girardin.

2. Pourtant M. Anatole France voudrait « l'école unique » pour arriver au résultat qu'il souhaite.

SUZANNE ET LE PLAISIR[1]

XV

Turnèbe avait pris Bernard par le bras et, comme on était à la fin de la matinée, à l'heure vague où l'on attend le déjeuner, — c'est le moment où les Parisiens qui sont à la campagne sentent le moins agréablement leur ennui désœuvré, — il l'emmena faire les cent pas dans l'avenue de hêtres qui va de Plouance au village. Il lui demanda bientôt, sur un ton de souci confidentiel :

— Dites-moi donc ; qu'est-ce qu'a Francine?

— Je ne sais pas, — répondit Bernard ; — qu'est-ce qu'elle a?

— Elle pleure. Pourquoi pleure-t-elle?

— C'est moi qui vous le demanderais.

— En bonne logique, oui ; mais, en fait...

— En fait, je n'en sais rien.

Bernard, qui répondait un peu sèchement, crut persuader ainsi le baron de renoncer à ces propos. Il ne pouvait souffrir l'air de ridicule abnégation que, depuis des années, prenait le baron pour lui parler de Francine et l'espèce de comédie sans beauté qui résultait d'une brutale interversion des rôles le mari traitant l'amant comme un mari et affichant le détachement que les amants sont obligés de feindre. C'est là que

1. Voir la *Revue de Paris* des 15 août, 1er et 15 septembre 1921.

triomphait Turnèbe ; et c'était sa revanche. Il montrait, sous les dehors de l'humilité volontaire, la suprématie de l'homme qui sait et qui, sachant, peut être un cocu, non pas un mari trompé : ce n'est pas la même chose ; et la vanité se contente de ce qu'elle trouve. Puis, en inclinant vers les bassesses du vaudeville la tragédie ou le lyrisme de l'adultère, un mari se venge déjà, d'une manière qui épargne les grands mots, l'effusion du sang, le tralala de l'honneur éloquent ou sauvage. Il n'évite pas de participer à l'avilissement de l'anecdote où il est un des personnages et des protagonistes ; mais il a pris son parti d'une abjection qu'il essaye de rendre, quant à lui, moins nigaude. En outre, il court sa chance, qui est que l'amant se dégoûte de la vilenie et s'en aille : il y a des amants très susceptibles là-dessus et qui ne pardonnent point à leur maîtresse la dédaigneuse et dérisoire complaisance d'un mari. Turnèbe n'en était plus à un tel espoir et, d'ailleurs, n'aurait plus aimé du tout cette éventualité ; mais, ce qu'il avait tenté autrefois par une sorte de furtif amusement, il le continuait par habitude et pour la commodité de n'avoir pas à modifier sa longue façon d'être.

Il insista :

— Et Suzanne arrive demain!

Que la prochaine arrivée de Suzanne fût, à l'estimation de Turnèbe, l'une des causes pour quoi Francine était malheureuse, il n'avait pas besoin de le souligner davantage.

— Oui! — répondit Bernard, qui feignit de ne pas saisir la suite des idées, le lien qui les attachait l'un à l'autre et les attachait à lui. Certes, il ne pensait pas égarer le baron ; mais il voulait que les décentes fictions fussent ménagées et les protocoles du ménage à trois, ou quatre, bien observés.

Le baron lui fit un signe de n'être pas dupe. Alors, il reprit :

— Mais ce n'est pas moi qui l'ai invitée, Suzanne!

— Non! — répartit le baron. — Mais enfin...

Et il se tut, laissant, pour ainsi dire, en blanc ce que Bernard devait si bien entendre. Il conclut :

— Arrangez-vous, mon bon ami, pour que nous n'ayons pas d'histoires. Je vous le demande comme un service : faites-le pour moi!

Turnèbe était à l'un de ces moments où il ne disait rien

qui n'eût l'air d'une maladresse, mais avec tant d'exactitude que tout cela semblait voulu et calculé. Bernard, au temps que l'amour de Francine lui plaisait davantage, tolérait ces facéties mornes : car on ne croit pas trop payer ce qui agrée. Cette fois, ce mari le dégoûta : c'est que Francine lui était devenue moins précieuse. Il essaya de ne pas répondre, afin que le baron s'aperçût de son désir d'en rester là. Mais il comptait sans la manie de ce bonhomme, qui reprit :

— Songez un peu à mon repos !

Il avait le ton si dolent que Bernard dut s'informer :

— Ça ne va pas? — lui demanda-t-il.

— Non. Vous avez lu les journaux? Quelle époque ! Tout se détraque...

— Mais vous aimez ça?

— Peuh ! J'aimais la révolution comme on aimait la république sous l'Empire. La voici : et je ne l'aime plus. J'en ai peur.

— Allons donc ! Vous?

— Ne le dites pas. Mais je la sens partout, la révolution... jusque chez moi. Ça me fait peur, ça me fait peur, je vous l'avoue !

Il était tout frissonnant ; il avait la mine effarée. Qu'est-ce qu'il voulait dire, avec sa crainte de la révolution chez lui? Voilà ce que Bernard ne l'invita pas à dire et qui était un sentiment mêlé d'absurdité, auquel Bernard fut, sans le vouloir, plus attentif qu'à tout le reste d'un si vain bavardage. Il n'accordait nulle créance aux phénomènes de nervosité qu'on appelle pressentiments et ne prenait pas le baron pour un prophète que la destinée avertit. Mais il avait de bonnes raisons, qui n'étaient pas de l'ordre surnaturel, de n'être pas rassuré. Francine montrait une jalousie alarmante. A qui la faute? A Bernard qui, tout malin qu'il fût, ne parvenait pas à réparer son imprudence.

C'est que la jalousie de Francine était composée de soupçons, qu'il eût assez bien effacés, mais d'une certitude aussi. La certitude n'avait pas, en apparence, autant de petits faits à présenter, en guise de preuves, que les soupçons ; et elle était d'une qualité moins positive : elle n'en était que plus difficile à combattre et à convaincre de futilité. Les

soupçons, tels qu'en d'autres cas, se groupaient aux alentours d'anecdotes qu'il n'y avait qu'à démentir ou à commenter adroitement. Pour expliquer à Francine que Suzanne ne l'intéressait pas beaucoup, Bernard n'aurait pas manqué d'arguments. Et Francine même eût bien suffi, sans aide aucune, à organiser cette dialectique tranquillisante : à Paris, quelques semaines plus tôt, elle avait ainsi procédé, avec toute la crédulité possible et avec le meilleur instinct de sage conservation. Mais, à Paris, elle croyait à bon escient que Bernard, même s'il la trompait, continuait de l'aimer et peut-être l'aimait d'une façon nouvellement aguichée. Elle n'était pas une jeune amoureuse qui veut la perfection de l'amour et qui refuse un amour imparfait. Maintenant, la certitude qu'elle a et contre laquelle ne prévaudrait quasi rien, ni la supercherie ingénieuse de son amant, ni l'imposture qu'on se fait à soi-même par charité bien avisée ou lâcheté, c'est que Bernard ne l'aime plus.

Le parfait amour est si rare et il y a auprès de l'amour tant de sentiments qui ont avec lui de l'analogie, à s'y méprendre, et la plupart des histoires d'amour sont tellement des histoires de cette méprise, qu'on ose à peine poser le point final : on redoute de le poser en deçà, ou au delà plus souvent, de l'exacte vérité. Vous n'aimiez plus et vous croyiez encore aimer ; vous croyez ne plus aimer et vous aimez encore : parmi les nuances de l'amour, ses imitations loyales, ses contrefaçons presque sincères, il est inévitable qu'on s'égare. Cependant l'amour a son existence, il a sa durée : il meurt ; vous pouvez ne pas vous en apercevoir, mais il meurt et le moment où il meurt, fût-ce après une agonie très longue, a son chiffre d'heure et de minute à la pendule. Si d'habitude on ne remarque pas ce trépas, c'est qu'avant de mourir l'amour était quasi mort : et l'on n'y avait plus d'attention.

Mais Francine, continuant d'aimer Bernard, était bien attentive ; et son exigence de femme qui n'a point fini d'aimer fit que Bernard dut aussi avoir l'esprit en éveil et la sensibilité aux aguets.

Ce qui les informa l'un et l'autre, ce fut, un jour que Francine se donnait à son amant, le jour de l'arrivée de

Bernard, une timidité soudaine qu'il éprouva, une impression de pudeur froissée qu'il ne sut pas dissimuler. Francine crut se donner comme de coutume et sa complaisance répondait à un ancien désir que les prières de Bernard avaient jadis attesté : elle ne se doutait pas qu'on ne lui demandât plus rien. C'est ainsi que sa même tendresse parut, à son amant, puis à elle bientôt, une indécence ou à peu près, dont Bernard était surpris et dont elle eut honte et pitié. Brusquement, elle ramena ses deux bras sur sa belle gorge ; et la nudité de ses bras la fit rougir. Bernard tenta de rire ; mais sa fausse gaieté avait tristement l'air d'une aumône. A cette minute, où Francine était devenue aux yeux de Bernard une étrangère trop dépourvue de chasteté, ces deux amants n'avaient plus qu'à se dire adieu. Francine manqua de courage et, lui, de brutalité meilleure que la compassion. Le mensonge d'amour qu'ils négligèrent d'épargner l'un à l'autre fut leur très misérable châtiment.

Depuis lors, ils ne faisaient plus qu'ajourner, elle sa question, lui son aveu. D'ailleurs, l'aveu, si Bernard ne le formulait pas, il l'avait, plus naïvement que par les mots, consenti par son attitude involontaire et son instinct, jusqu'à le regretter, jusqu'à s'en repentir comme d'une exécrable cruauté, jusqu'à ne pas comprendre pourquoi, si malin, si sûr de lui en toutes circonstances de libertinage, il s'était senti à ce point béjaune. C'est que nous sommes terriblement monogames, en dépit de ce qu'on raconte et en dépit de l'apparence. Un coureur tel que celui-là se fait illusion très volontiers à lui-même et n'est pas si débauché qu'il se le figure : les fantaisies variées qu'il se permet ne lui multiplient pas le cœur et ne le lui rendent pas capable d'y loger deux amours. Il n'aimait pas Suzanne quand il aimait encore Francine ; et il n'a plus aimé Francine dès qu'il se fut épris de Suzanne en vérité.

Francine, ce qui l'empêchait de dire adieu à son amant, c'était l'amour qui lui durait au cœur et la difficulté d'une rapide abnégation ; Bernard, ce qui l'empêchait de s'évader brusquement, c'était l'inextricable quantité des liens de toutes sortes, les souvenirs, les scrupules mondains : c'était, parmi d'autres menues tracasseries de conscience, le

fait qu'il fût alors l'hôte de sa maîtresse, à Plouance ; et, parmi d'autres niaiseries, c'était le reproche qu'il devinait que Turnèbe ne manquerait pas de lui adresser. Tout cela l'emprisonnait et lui jetait sur les épaules, sur la pensée, un réseau dans lequel il renonçait à se débattre.

Pour éviter des rencontres du genre de celle qui, le premier jour, avait été si douloureuse et abjecte, Francine inventait de malheureux prétextes et quelquefois dérisoires, comme de supposer que son mari commençait d'ouvrir les yeux. Une fois qu'elle venait de le dire, Bernard ne retint pas comme il l'aurait dû un sourire moqueur, dont elle fut peinée, car cette pauvre excuse était la seule qu'elle eût trouvée. Bernard, sur un ton d'encouragement, reprit :

— Voyons, ce n'est pas sérieux?

Elle eut un air de tel chagrin que Bernard n'avait pas à insister. Il ne souhaitait pas d'insister et ne l'eût fait que par un sentiment de compassion. C'est le contraire de l'amour, la compassion : l'amour est conquérant, non point charitable. Et Bernard, qui avait pitié de Francine, l'aimait d'autant moins qu'il avait pitié d'elle. Mais elle, qui ne voulait que de l'amour, éconduisait la pitié ; de sorte qu'il ne restait rien qui, de cet amant d'hier à sa persévérante maîtresse, continuât l'ancienne amitié.

Pour maintes raisons qui étaient soit de prudence ou de bonté, Bernard se reprochait d'agir mal et ne pouvait agir mieux. Francine, au surplus, ne s'y prêtait pas. Mais, Francine eût-elle été plus accommodante, il ne se délivrait pas d'apercevoir, entre lui et elle, ce fantôme, l'oubli. On se trompe, si l'on croit que l'oubli n'est jamais que néant : car il y a l'oubli et de savoir qu'on oublie ; alors, c'est du néant, mais que l'on touche.

Or, à mesure que Francine se déguisait de plus de néant, s'y perdait et y devenait méconnaissable, Suzanne était, dans le souvenir de Bernard, plus vivante, plus réelle et authentique, plus proche et plus familière, plus exactement elle-même et avec une extraordinaire intensité de présence. Bernard n'inventait pas une tendre idée, une aimable parole et telle qu'on imagine qu'on est sur le point de la dire à ce qu'on aime, qui ne fût à l'adresse de Suzanne et ne pût con-

venir qu'à elle. Aux minutes de sa concupiscence éveillée, il ne songeait qu'à elle et tout juste à cette beauté qui était celle de Suzanne, de son âge, de sa taille, de sa couleur. Non que Francine lui déplût d'être blonde, et grande, et moins jeune : mais il avait, pour ainsi dire, perdu, encore plus que le goût, le maniement d'une femme autrement faite que Suzanne. Au cours de sa vie assez libertine, de tels contrastes l'avaient souvent diverti ; et le changement donnait à son nouveau plaisir une acuité attrayante. Mais Francine, à présent, ne lui est pas un changement : Francine est abolie. Lui-même s'en étonne.

Francine est abolie au regard de Bernard ; cependant elle a, en elle-même, un redoublement de vie et qui ne lui sert qu'à souffrir davantage. Surprise en plein amour, elle ne cesse pas d'aimer : le dépit l'anime, au contraire ; et l'attention qu'il faut qu'on accorde à son malheur lui rend son amour plus agaçant. Puis il lui vient une détestable clairvoyance qui fait que tous les sentiments de Bernard, et les pires, ceux qui la doivent le plus désespérer, lui sont lisibles comme des mots écrits noir sur blanc. De sorte que les obligeants égards de Bernard tournent à la plus triste comédie : elle les refuse ; lui-même y renonce. Ils n'ont les mines d'autrefois, avec un difficile effort, que si le baron se trouve là : c'est pour éviter ses questions ; c'est aussi pour éviter l'humiliante absurdité de consentir à ce fantoche l'aveu dont ils se privent. Demeurés seuls, ils ne s'astreignent à aucune hypocrisie et sont des acteurs qui ne jouent plus.

Cette existence lamentable, qui semblait réunir et qui séparait beaucoup plus que l'absence deux êtres que l'ancien amour martyrisait, ne devait pas durer longtemps. Bernard, à maintes reprises, avait résolu d'en finir, avait cherché le stratagème qui lui permettrait de partir sans brutale offense, avait essayé d'attirer Francine à des propos habiles ou même loyaux, s'il le fallait absolument pour écourter un tel supplice auquel, se condamnant, elle le condamnait : d'une manière quelquefois douce et quelquefois presque farouche, elle savait éluder la causerie ; ou bien elle usait de sarcasmes et allait se cacher derrière son rire pareil à un sanglot. Ce n'était pas qu'elle eût non plus le désir de prolonger cette espèce de

châtiment qu'elle infligeait à elle et à lui. Mais, puisque Suzanne arriverait bientôt, cette arrivée serait le dénouement du drame que Francine laissait indolemment grossir des rancunes de chaque jour : quel dénouement? elle ne le savait pas, ne tâchait pas de le savoir. Elle attendait et acceptait que les événements devinssent les plus forts : quand ils seraient enfin les plus forts, elle s'abandonnerait à leur suprématie bonne ou méchante.

Ce matin-là que Bernard et le baron faisaient, dans l'avenue de hêtres, les cent pas, était donc la veille du jour qui amènerait la décision.

Vers le bout de l'allée, on rencontrait ordinairement le facteur. Et Bernard, qui se doutait qu'une lettre de Suzanne serait pour lui, s'attardait à le guetter. Il la reçut des mains de Francine, qui avait pris les devants et qui était là sans qu'on se fût aperçu d'elle.

— Ça, — dit-elle, — c'est pour vous; ça, c'est pour moi. Les deux lettres sont de Suzanne. Changeons, voulez-vous?

Elle tendait à Bernard la lettre qui était pour elle et faisait semblant de rire ; mais elle ne riait pas : ce n'est pas rire, de relever les coins des lèvres, si l'on blémit de colère en même temps. Mis au défi, Bernard tendit sa lettre : et, en fin de compte, qu'arriverait-il qui ne dût arriver? Ce fut le baron qui eut peur.

— Ah ! mais, non ! — s'écria-t-il — ; ça ne se fait pas. On vous écrit : on n'écrit pas à l'un ou à l'autre. C'est mal élevé, ces choses-là !

Suzanne écrivait à Bernard : « Pour tout le monde, à Plouance, je prendrai le second train, qui n'est là que vers l'heure de dîner. Mais j'aurai pris le premier train : je descendrai à Morlaix sur les neuf heures du matin ; je monterai dans l'autre quand il passera. Toi, tu as ton automobile : viens à Morlaix, m'y voir, cinq minutes, pas plus ; c'est tout ce que je te demande. Le temps de t'avoir revu, avant de subir cette épreuve de te revoir en cette compagnie où tu seras et qu'il faut bien que je m'apprête à supporter, puisque je n'ai pas la patience d'être si longtemps loin de toi. Tu diras que tu as une course à faire ; ou tu diras n'importe quoi : si je croyais que tu n'eusses rien à dire, pour une heure

de liberté qui t'aura tenté, j'en serais contente. Pars dès le matin, sans qu'on t'ait vu : au retour, tu raconteras telles malices que tu voudras. Et je t'aurai revu, seul, un instant. Après cela, je te jure que j'aurai du courage. Mais, sans cela, je te l'avoue, je ne suis pas sûre de moi. Viens ! Le peu de minutes que je te demande est si court, songes-y, quand toutes les minutes de la vie la plus longue, passées avec toi, ne suffiraient pas à tout mon désir... »

Bernard parcourut cette lettre ; et, si elle toucha son cœur amoureux, elle l'effraya. Mais il fit assez bonne contenance ; et le baron l'y aida, qui s'était glissé entre lui et Francine, afin de protéger leurs lectures. Le baron ne badinait pas avec le danger, qu'il sentait menaçant.

— Eh ! bien, — demanda-t-il à Francine, — quand vient-elle?

— Demain, par le train du soir... N'est-ce pas ? — demanda-t-elle à Bernard.

— Demain, par le train du soir !

Et le baron, prenant d'un côté le bras de sa femme, de l'autre côté le bras de leur ami, les ramena tous deux au château. Il bavarda, il ne les quitta plus. Cette journée passa comme les autres.

Le lendemain matin, Bernard hésita s'il irait à Morlaix ou non. Ce qui le décida fut que, les deux partis étant également périlleux, soit à cause de Francine ou à cause de Suzanne, autant lui valait choisir ce qui le tentait à merveille. Il sortit de bonne heure et dit à un valet de chambre qu'ayant sa montre qui n'allait plus, il la portait à l'horloger de Morlaix, qu'il serait de retour bien avant le déjeuner. Mais, sur le perron, Francine, déjà prête, l'interpella :

— Vous sortez?

— Je sortais. Et vous?

Elle ne l'avait pas épié. Ce fut le hasard qui les mit tête à tête, s'il faut appeler hasard ces rencontres de destinées voisines que les heures égales et indifférentes mènent à baguenauder aux alentours de leur tourment.

— Moi, — dit Francine, — j'ai mal dormi. Les chiens ont aboyé toute la nuit ; je suis un peu plus lasse qu'en me couchant hier soir. Où alliez-vous?

— Nulle part.

— Je vous accompagne !

Bernard, soudain, renonce à toute escapade : il faut apaiser d'abord Francine, qui est trop nerveuse. Mais alors, Suzanne? Bernard sait bien que, de ne l'avoir pas vu à Morlaix, Suzanne aussi sera nerveuse. Il tâchera de l'apaiser ensuite. Pour le moment, il sacrifie Suzanne à Francine ; et, comme il sacrifie du même coup son plaisir, il a conscience d'agir le mieux du monde ; il ne s'aperçoit pas qu'il cède à la pusillanimité. Francine lui fait peur.

Elle est pourtant plus douce que les derniers jours ; elle a une espèce de gentillesse mélancolique. Bernard ne se fie point à son air et s'attend que leur promenade les conduise à la scène qu'ils ont retardée l'un et l'autre et qui doit éclater. Eh ! bien, il est temps : et, que la scène éclate avant l'arrivée de Suzanne, cela vaut mieux.

Francine, au bout de quelque bavardage, dit :

— Quand tu m'aimais...

Et, plus naïve que sournoise, elle attend un peu : elle laisse à Bernard le temps de se révolter contre cette façon de mettre au passé leur amour. Il ne se révolte pas : il écoute et consent à cette prémisse d'un raisonnement qu'il aura peut-être — et ce n'est pas sûr — à réfuter. Mais le silence de Francine l'avertit du traquenard ; et il reprend :

— Quand je t'aimais...

Il a bien de l'assurance et, dans le ton, la fierté d'un homme qu'on outrage et qui sera bon sire. Mais le peu de secondes qu'il a perdues avant de se ressaisir a été, pour Francine, le temps de voir, comme à la lueur d'un éclair, un immense et méticuleux détail de vérités. Elle sourit amèrement et continue :

— Oui... Je t'ai prié de ne me point mentir ; et, le jour que tu aurais fini de m'aimer, tu me le dirais. Tu me l'as promis ; t'en souviens-tu?

— Comme d'hier ! Mais, toi aussi, tu t'es engagée...

— Oh ! moi... — fit-elle.

Et elle rougit de s'être humiliée à confesser qu'elle ne doutait pas d'aimer plus longtemps et d'aimer encore après qu'on ne l'aimerait plus. Il y avait, pour l'occuper, le long

du chemin qu'ils faisaient à petits pas dans les allées du parc, les rosiers qu'elle s'arrêtait parfois à émonder, le sécateur à la main, coupant les fleurs fanées, les branchettes de feuilles malades. Et Bernard profitait, comme d'un alibi, de ses moments de feinte inattention pour se taire, assez lâchement. Mieux aurait valu, à l'un et à l'autre, d'aller s'asseoir sur un banc, de causer avec bravoure, de tout se dire ou bien de se mentir, et de conclure à leur mensonge ou à leur aveu. Ni l'un ni l'autre n'eut ce courage et ils traînèrent les bribes de leur conversation malheureuse et funèbre. Francine reprit, avec un pénible effort d'énergie :

— Je compte sur ta loyauté.

— Moi, sur la tienne !

La résolution que Bernard montrait de partager entre eux également l'initiative et les torts éventuels importunait Francine. Elle répliqua :

— Si je ne t'aimais plus, je te le dirais.

Le train logique de sa phrase fit qu'elle ajouta le principal :

— Toi, si tu ne m'aimes plus, dis-le moi.

Ces exigences-là sont de vain despotisme : et le despote en est pour son impétuosité perdue. Francine fut épouvantée de son audace ; plutôt que de regarder Bernard, elle échenilla un poirier : ses mains tremblaient.

— Vous devriez mettre des gants, — dit Bernard.

— Oui ; mais je vous interroge et vous ne me répondez pas.

Ils ne se tutoyaient plus : pourquoi? Francine s'en aperçut ; et non Bernard. S'il ne répondait pas, c'est qu'avant de mentir, comme il devinait qu'il faudrait le faire, il ne renonçait pas vite à l'éventualité de la vérité si bien débarrassante et qui se dirait toute seule sans qu'il eût besoin de la dire. Et il était cruel, par une sorte de pitié mêlée de beaucoup d'égoïsme. Alors, Francine se redressa et, d'une voix de folle, cria :

— Réponds-moi ; je veux que tu me répondes !

Ils n'étaient pas loin du château. Bernard vit, sur le perron, le baron qui sans doute ne les entendait pas, mais ne se cachait pas non plus de les guetter. Le baron, ni Bernard ni Francine ne le savaient au point où ils auraient dû le savoir,

était le gardien tutélaire, le maître absurde et le tyran de leur liaison : comment? par un prestige à la fois comique et impérieux, qui échappait à l'analyse et ridiculisait la raison.

— Mais à quoi penses-tu? — répondit enfin Bernard. — Où vas-tu chercher que je ne t'aime plus? C'est toi qui, depuis mon arrivée ici, n'es plus la même. Et, tes reproches, c'est moi qui aurais dû t'en adresser de pareils !

— Oh ! pourquoi ne l'as-tu pas fait?

Tout l'amour de Francine était dans ce plaintif regret de n'avoir pas été plus malmenée.

Il fallut qu'en dépit de la vérité, — ce n'est rien, — mais en dépit de ses projets dialectiques, Bernard donnât le plus vif accent de sincérité chaleureuse à la protestation de son amour. Le baron, d'ailleurs, venait à eux et, de ses gros souliers de chasse, faisait grincer le gravier pour annoncer qu'il était là. Francine conclut :

— Je suis bien folle ; ou tu es bien lâche.

— Tu es bien folle ! — riposta le menteur pusillanime.

Et le baron les secourut de sa présence.

XVI

Suzanne, à Morlaix, ne voyant pas Bernard, ne sut comment expliquer tant de négligence. Parmi tant de raisons qui avaient pu empêcher que Bernard ne vînt à sa rencontre, elle choisit involontairement celles qui lui étaient le plus douloureuses et qui, du reste, se trouvèrent analogues à la vérité. Elle devina que Francine avait retenu Bernard et qu'il était, auprès de Francine, trop faible pour s'émanciper. Elle soupçonna que Francine reprenait sur lui le même ascendant qu'à Paris : elle en éprouva le même chagrin que naguère, mais cette fois avec une impatience que ne tempérait plus aucune timidité. Près de la gare, puis dans les rues environnantes, elle fut comme une âme en peine, allant et venant, s'imaginant que Bernard s'était délivré un peu tard et cependant arriverait. Au bout d'une heure, qui fut longue et détestable, elle comprit que non, que Bernard ne bougeait pas de Plouance : et Francine, évidemment, profitait

de l'avoir seul à elle, ce dernier jour !... Ce que Suzanne inventa, pour le tourment de sa pensée jalouse, fit qu'elle ne toléra pas d'être ainsi laissée à l'écart, et bafouée. Il lui restait six heures à endurer cette ignoble hantise, avant que le train suivant ne passât : non, six heures pareilles, elle ne les acceptait pas ; elle les refusait, de tout son cœur, de tout son corps. Et que faire? Elle réussit à se procurer, non sans peine, une guimbarde et partit : pourquoi? mais pour les surprendre ! Cette idée insensée l'avait séduite et la frappait soudain par son opportunité urgente. Elle ne se demanda guère ce qu'elle dirait en arrivant à l'improviste chez les Turnèbe. Elle arriva; elle vit premièrement les deux hommes; une minute après, Francine : et, tous les trois, dans le jardin. Ce hasard lui fut un bienfait ; car elle avait effrontément redouté bien autre chose, la baron seul, puis Francine et Bernard qui ne se dépêchent pas de descendre et qui enfin descendent tous les deux. L'imagination se déprave si aisément qu'on ne sait pas les vilenies qu'elle invente à ses moments les plus forcenés. Alors Suzanne raconta :

— Oui, j'ai pris le train de nuit, parce que la chaleur était affreuse hier à Paris. Mais, comme j'avais écrit que j'arriverais pour dîner, je suis descendue à Morlaix... Je me suis ennuyée... Enfin, me voilà.

Son histoire ne valait quasi rien ; mais, de ne rien valoir, elle semblait moins fabriquée. Ce qui la rendit à peu près possible fut la gaieté de Suzanne : et, pourquoi Suzanne était gaie, ce n'est que d'avoir vu d'abord Bernard et le baron, Francine ensuite, et le baron qui surveillait la maisonnée. Mais Francine restait incrédule et, sans deviner la vérité, elle se méfia. Cette gaieté de Suzanne dura le temps qu'il fallait pour lui épargner trop de gaucherie dès son arrivée. Elle regarda le baron, Bernard et Francine, et les trouva si installés dans leur vie quotidienne qu'il lui sembla qu'elle était une intruse et que la place qu'on lui accorderait serait petite et hasardeuse. On lui faisait un pauvre accueil. Francine était encore la plus aimable ; mais ni Bernard n'osait l'encourager à la désinvolture, ni le baron qui redoutait mille inconvénients de sa présence. Autrefois, elle en eût pleuré; moins décidée à surmonter les obstacles et à déjouer

les embûches que rencontrait son amour, elle fût partie : mais, quoi ! plutôt que d'abandonner à sa rivale son amant, elle voulait bien souffrir. Elle avait une ardeur un peu mystique et l'entrain d'une martyre enchantée.

Elle ne put, de tout l'après-midi, causer avec Bernard et apprendre de lui pourquoi il n'était pas venu la rejoindre à Morlaix. Tantôt Francine lui tenait compagnie avec une assiduité importune ; et tantôt, plus souvent même, le baron marquait sa volonté d'être là, comme l'eunuque dans le harem : en outre, Bernard ne montrait aucun désir d'affranchissement. Suzanne, par moments, le regardait à la dérobée, cherchait sur son visage le signe de quelque impatience et n'y voyait que soumission prudente et vile.

Avant le dîner cependant, la vigilance de Francine et du baron fut en échec. Suzanne, arrivée au salon la première, exprès et pour le cas où Bernard aurait eu la même idée, attendit. Bernard entra. Il la vit seule et en eut l'air penaud. Elle vint à lui, amoureusement offerte. Il eut peur et il fut content : Suzanne, à toucher de ses doigts, de ses lèvres, lui donnait et le plaisir et l'assurance de l'amour ; il la reconnaissait pour son vrai amour, auprès de quoi le reste n'est qu'imposture ou erreur. Il pensa défaillir, de trop douce démence, lorsque Suzanne lui murmura tout bas à l'oreille :

— Viens dans ma chambre, cette nuit !

— Mais non : tais-toi. Je te conjure d'être sage...

— Alors, — dit-elle, — allons nous-en.

— Mais non, mais non !

Survint Francine. Ils avaient eu le temps de s'écarter, non le temps de se calmer. Francine le vit et fit semblant de ne remarquer rien : mais, toute la soirée, elle se vengea. Toute la soirée, elle eut avec Bernard plus de familiarité câline que jamais le baron n'avait eu à le permettre : il s'enfonça dans la lecture d'un journal financier, puis sans faire de bruit se retira comme l'y invitait le soin de sa dignité hypocrite. Francine qui, les derniers jours, avait tant affecté de n'être plus pour Bernard qu'une amie et bien déçue, un zèle étrange l'animait à multiplier les témoignages d'une exubérante passion. Ce fut au risque d'exaspérer Bernard ; et elle n'évita point ce péril. A vingt reprises, Bernard tenta de l'éconduire.

Elle jouait un jeu forcené : l'on eût dit que Bernard ne lui importait plus, mais Suzanne tout uniment ; que son amour ne lui importait plus, mais seulement sa vengeance et qu'au seul divertissement de mettre Suzanne à une espèce de torture, elle sacrifiait tout le reste, l'amour aussi, l'amour désespéré de son cœur aux abois que revanchait son esprit. A chaque instant il se pouvait que Bernard, faute de patience, montrât qu'il était excédé. Alors Francine aurait été victime de soi et toute dépourvue. Elle s'amusait à se donner ce vertige et, d'ailleurs, manœuvrait avec une étrange habileté, dont Suzanne fut étourdie.

Suzanne dit qu'elle était lasse de son voyage et, de bonne heure, se retira. Plus que lasse, elle était à bout de nerfs. En outre, elle avait surpris sur le visage de Bernard quelque ennui et crut qu'en laissant tête à tête Bernard et Francine elle supprimerait la comédie que Francine organisait en considération d'elle : sincère ou non, cette comédie voulait un public ; et Suzanne le lui ôtait. Francine prétendit obligeamment mener Suzanne jusqu'à sa chambre et constater que rien ne manquait à son installation parfaite. Bernard dit bonsoir à Suzanne et, d'un ton pareil, à Francine.

— Vous aussi vous m'abandonnez? — lui demanda-t-elle.

Il répondit insolemment :

— C'est l'heure du baron, ma belle amie ; je me retire.

Elle essaya de sourire ; mais le camouflet qu'elle avait reçu la contraignit à une grimace.

Les jours suivants furent de la même sorte, mauvaise et dangereuse. Néanmoins, la surveillance que Francine et le baron s'étaient d'abord évertués à rendre perpétuelle vint à se relâcher, par la force des choses, parce qu'enfin la nonchalance vous surmonte et parce qu'on se chagrine soi-même du chagrin qu'on fait à autrui. Suzanne et Bernard eurent de brèves rencontres et qui n'avaient pour eux presque pas de charme, tant les harcelait l'infamie des alentours. En définitive Suzanne et Francine étaient à ne plus savoir pourquoi les réunissait l'invitation de Francine, imprudemment acceptée par Suzanne. Francine avait cru achever à Plouance la victoire commencée à Saint-Germain contre cette petite femme sans défense ni polémique : elle trouvait une petite femme

très combative. Et Suzanne se repentait d'avoir accepté la lutte incertaine; car, si amoureux qu'elle sentît Bernard, elle n'obtenait pas le résultat d'un si grand effort, la rupture déclarée de Bernard et de Francine, Bernard une bonne fois dégoûté de Francine et qui n'en veut plus.

— Patience ! — répondait Bernard ; — ne compte pas que je sois brutal : je ne le suis pas.

Elle se plaignait de souffrir et attestait qu'on n'a jamais laissé tant souffrir une femme qu'on aime tant. Il ne répondait pas et il songeait que Francine souffrait davantage : les plaintes de Suzanne l'apitoyaient au sujet de Francine. Suzanne enfin n'osait lui dire ce qu'elle avait, non dans le cœur ou la pensée, mais sur les lèvres : « Il faut choisir ; c'est elle ou moi ! » Elle savait bien qu'il l'avait choisie et qu'il n'était que lent à supprimer du souvenir, un peu lâche à l'opération quasi meurtrière d'oublier.

Francine aussi, de son côté, savait le principal et ne doutait plus de sa défaite : au moins de sa défaite présente. Mais elle ne se résignait pas. Conséquemment, elle aurait dû, faute de se résigner par un fier dépit d'amante qu'on dédaigne et qui refuse les dédains, manœuvrer pour l'avenir, attendre que lui revînt le frivole et habilement ménager son retour. C'est l'art auquel beaucoup de femmes sont exquises et regagnent bientôt plus de tendresse et plus profonde qu'elles n'en ont perdu.

Mais ce qui arriva, comme une déraison, dans le conflit de Francine et de Suzanne fut que, délaissant leur souci véritable, l'une son bonheur d'être seule aimée, l'autre son malheur de n'être plus aimée, elles tournèrent aux minuties de la haine réciproque et de l'émulation mesquine. C'est là que s'exaspérait leur jalousie : elle était plus impérieuse et active que leur amour.

Il n'y eut pas, entre Suzanne et Francine, une querelle. Après une querelle, Suzanne serait partie : et, Suzanne partie, Francine aurait-elle gardé Bernard un jour de plus? Ni l'une ni l'autre, et pour des motifs de précaution, n'allaient à cette extrémité de l'insolence. Mais leur hostilité se manifestait de maintes façons perfides et parfois telles que Bernard et le baron, dans leur voisinage, auraient souhaité la détente

brusque et horrible d'un éclat : les orages qui n'éclatent pas rendent l'atmosphère asphyxiante et l'on désire le bienfait de la pluie, fût-ce au prix de quelques dévastations.

Une personne semblait avoir disparu, dans ce grand désordre : c'était François, de qui l'on ne parlait plus, à qui l'on ne pensait plus. Mais il annonça qu'il viendrait pour la fin de semaine. Francine s'en félicita bruyamment et les éloges qu'elle fit de ce garçon qu'elle n'estimait pas furent destinés à houspiller Suzanne ; car elle descendait aux plus médiocres taquineries. Pour Suzanne, bien que François ne comptât plus guère, ce fut un surcroît de misère démoralisante.

Le dernier soir avant l'arrivée de François, Francine fut mauvaise, avec une allégresse très voyante. Son allégresse lui venait de l'ennui nerveux que montrait Suzanne. Puis elle comptait sur François comme sur un complice éventuel qui l'aiderait à déranger les amoureux. D'ailleurs, elle devinait mal jusqu'à présent l'âme de ce mari qu'elle accusait de complaisance et croyait pourtant jaloux. Elle n'était pas sûre de l'emploi qu'elle lui donnerait dans la besogne de sa vengeance : elle ne doutait pas d'en tirer parti.

Devant le baron, devant Bernard, pendant un bridge, elle tourmenta Suzanne d'une quantité de petites questions relatives à l'arrangement de chambres et de lits que souhaitait le jeune ménage :

— Deux lits, n'est-ce pas? Du reste, c'est à votre guise. Mais, dans ces vieilles demeures, les lits sont à l'ancienne mode, étroits comme au temps où l'on faisait beaucoup d'enfants.

Suzanne ne répondait pas. Et Francine recommençait :

— On vous apportera le déjeuner dans votre chambre. A quelle heure?

— Mais comme ces jours-ci.

— Un peu plus tard?...

Suzanne jouait mal, oubliait la combinaison des cartes et volontiers aurait lancé toutes ses cartes sur le tapis, afin d'avoir ses deux mains libres et d'en couvrir son visage qu'elle sentait qui était rouge de colère et de confusion. Le baron se désespérait de voir les coups savants qu'il avait préparés se défaire et tomber en vains décombres par la

déconcertante maladresse de Suzanne, sa partenaire. Il la chapitrait inutilement. Et Francine feignait une bonhomie indulgente.

— Laissez-la donc, cette petite. Elle a son mari, à cette heure, qui prend le train pour venir à elle. Si vous croyez qu'on est au jeu, quand on attend son bien-aimé?...

— Je n'en sais rien, ma bonne amie ! — répondit le baron, que fâchait la sournoise et incessante méchanceté de Francine.

Bernard, pour en assommer Francine, eut un rire un peu gros, dont le baron fut enchanté probablement, car il insista :

— Vous me racontez des choses qui ne sont plus de mon âge !

Suzanne regarda Francine et, sans nulle obligeance de pitié, s'amusa de la trouver comme un peu vieillie subitement par la décrépitude avouée de son mari. Mais Francine se redressa et, tandis que le baron s'inclinait sur l'éventail de ses cartes, elle fit à Bernard le signe d'un jeune et malin baiser. Elle supprimait ainsi le mari las et oublieux et lui substituait son amant. C'était hardi ; et, si elle ne devait pas douter que Suzanne ne sût combien cet amant lui devenait un étranger, ce manège d'amour ne lui vaudrait que dérision : mais elle se connaissait en jalousie assez pour estimer justement que, même avertie, Suzanne pâtirait d'avoir été frôlée ne fût-ce que d'un souvenir. Et si Bernard, qui par son rire de tout à l'heure avait montré de l'hostilité, lui raillait sa moue amoureuse? Elle eut raison de ne pas le redouter : Bernard acheva son rire en un sourire, dont elle consola son malaise de fatuité. Il fallut que Suzanne comprît la manœuvre que Francine esquissait ; le dessin de la stratégie ennemie se dégageait peu à peu des escarmouches embrouillées : Francine organisait l'intime réunion de Suzanne et de François pour retirer Bernard à elle. Bernard ne le comprenait-il pas? S'il le comprenait, saurait-il s'évader?

Au moment où l'on allait se coucher, Francine dit à Suzanne :

— Vous aurez la voiture, demain matin, pour l'heure du train qui amène François.

— Nous irons tous au-devant de lui? — proposa Bernard.

— Pas du tout ! — répondit Francine ; — laissons-les à leurs épanchements : ils nous reverront quand il leur plaira, sans se presser...

Elle fit des yeux entendus ; son regard fut, pour Suzanne, une espèce de caresse dégoûtante. Et Suzanne profita de quelques secondes pendant lesquelles Francine et le baron, l'un qui rangeait un livre dans la bibliothèque voisine, l'autre qui commandait aux domestiques d'allumer dans les chambres, s'étaient éloignés ; elle dit à Bernard ou lui chuchota, d'une voix qui tremblait :

— J'en ai assez ! Je m'en vais... Je te laisse... Il est temps que cela finisse... Demain matin, je partirai...

— Je t'en supplie ! Patience, patience !...

— Ah ! mais non, non ; je n'en ai plus, de patience !

Elle dit ces derniers mots d'une voix qui tremblait encore, mais qui ne ménageait plus son éclat. Francine les entendit. Suzanne, sans dire bonsoir, se sauva, s'enferma dans sa chambre ; et Francine, l'air étonné, demanda :

— Qu'est-ce qu'elle a?

— Elle a, — dit Bernard, — que vous lui avez, des heures durant, tiraillé les nerfs qui font crier : et elle crie ; ce n'est pas surprenant !

— Je ne comprends pas !

— Mais oui, — répartit le baron ; — vous êtes idiote, ma bonne amie !

— Charmant !

Et elle regarda Bernard, qui aurait dû la défendre : il ne la défendit pas. Les bonsoirs furent échangés d'une façon preste. En passant devant la chambre de Suzanne, Francine allait frapper. Bernard la saisit au poignet et, assez rudement, l'écarta, disant :

— Ah ! non : laissez-la tranquille à présent !

Le baron, qui n'avait pas encore vu Bernard secouer Francine ainsi, l'approuva des yeux et du geste. Francine les vit tous les deux si bien d'accord pour la condamner qu'elle n'aurait aucun recours de l'un contre l'autre. Elle en frémit. Et chacun, sans un mot de plus, entra chez soi.

Bernard était fort alarmé. Il se consulta : il ne savait pas ce que ferait Suzanne ; et il craignait un esclandre. L'arrivée

si prochaine de François rendait plus redoutable une folie dont il sentait Suzanne entichée. Puis il aimait Suzanne et détestait qu'elle fût malheureuse : il éprouva le vif désir de la consoler. Il avait toutes sortes de raisons de ne la point abandonner toute la nuit à la détresse où il la devinait : de bonnes raisons, et prudentes ; de très ingénieuses raisons, qui déguisaient de prudence un très amoureux désir. Il attendit que la maison se dût être endormie ; mais Francine avait le sommeil léger : Francine aussi, tant agitée, ne dormirait pas. Or, il fallait, pour gagner la chambre de Suzanne, suivre un long couloir sur lequel donnait la porte de Francine. Quant au baron, c'était un homme qui ne dormait pas ; mais, s'il avait l'oreille fine comme l'œil, il avait accoutumé d'être sourd autant qu'aveugle et ne bougerait pas. Francine seule était dangereuse. Elle l'était à un tel point que Bernard eut conscience d'être un fol, quand il se glissa dans le couloir. Le couloir était dallé de pierre, qui ne grince pas sous les pieds comme les lattes d'un plancher. Mais Francine avait entendu la porte de Bernard s'ouvrir et se fermer. Quand Bernard fut devant la porte de Francine, elle parut et lui demanda :

— Où vas-tu?

— Chez toi ! — répondit-il, avec une extrême rapidité de résolution.

D'abord elle ne sut pas s'il venait l'amadouer, après sa dureté quasi brutale, ou continuer ses remontrances. Elle ne le voyait presque pas, dans la nuit du couloir, éclairé à peine du reflet de lumière qui venait de la chambre. Elle sut bientôt que sa visite ne serait ni douce ni même indulgente. Il restait à Bernard l'irritation de la récente fin de soirée, accrue de la déception de se trouver dans cette chambre de Francine quand le tentait une autre chambre. Et ces deux amants allèrent, sans l'avoir voulu et contre leur volonté jusqu'alors persévérante, à la pire chamaillerie, esquivée longtemps, inévitable enfin. Bernard fut violent.

— C'est bien simple, — dit-il ; — je m'en irai !

— Si je ne suis pas gentille avec ta belle?

— Si ta maison devient un enfer.

— A qui la faute?

— Mais à toi ! J'ai déjà vu des femmes jalouses ; j'en ai vu dans tous les mondes : mais je croyais que, dans le monde, la jalousie gardait un air un peu décent !

— C'est bien : va-t'en ! — conclut alors Francine.

Bernard fut tenté d'obéir. Mais la bonne foi l'empêchait de se figurer qu'en partant il obéirait à la volonté de Francine, volonté différente des mots que la colère proférait. Les mots étaient vifs, le ton douloureux, la voix tremblante. Il attendit quatre secondes, pendant lesquelles Francine sentit chavirer dans sa tête et les idées et les phrases qui en sont l'image esquissée ; puis il reprit :

— Je ne me trompe pas? Tu m'as bien dit de m'en aller?

Elle se tut ; et, si elle eût parlé, ce n'aurait pas été pour autre chose que pour épiloguer sur le triste « va-t'en ! » qu'elle avait dit, hélas ! et dont il abusait : « Va-t'en d'ici, non de ma vie ! Tu reviendras : je t'attendrai. Ne t'en va plus : il est trop tard ! » Elle se tut, n'estimant pas qu'il pût sincèrement s'y tromper. S'il affectait de s'y tromper, sa fourberie serait la preuve d'un propos délibéré, contre quoi ne prévaut nulle chicane.

— Alors, — dit-il, — adieu !

Quand il toucha le bouton de la porte, elle s'écria :

— Non, non ; c'est trop commode !

Elle sanglota. Il s'aperçut qu'il n'avait point envie de la consoler et que la cruauté ne lui coûtait pas. Il se disait qu'au bout du compte elle avait tort de trouver si commode qu'il partît, laissant auprès d'elle Suzanne ; et François, qui était sur le point d'arriver !... Il attendit que Francine eût fini sa crise de larmes. La crise passée, ni elle ne songeait plus à le chasser, ni lui-même ne songeait plus à partir. Ce qui les embarrassa l'un et l'autre fut de savoir que dire.

— Tu ne me chasses plus? — dit Bernard, avec un faux sourire.

— Non ! répondit-elle.

C'était la plus ardente, non la première, de leurs querelles. Et toutes leurs querelles, autrefois, avaient le même achèvement de volupté soudaine et que les sursauts de la colère à peine passée rendaient plus intense et, de fatigue, enfin plus douce. L'ingénue perversité de Francine prenait, à ces com-

plications d'amour et d'hostilité, un bizarre plaisir et dont elle était curieuse. Elle avait cru que Bernard reviendrait comme d'habitude. Elle crut aussi que sa chambre était, pour lui, comme naguère, et de nuit, délicieuse et aguichante. Elle crut qu'il s'attarderait. Il n'y pensa seulement pas et ne fut que débonnaire en lui disant, sur le pas de la porte :

— Au revoir ; tâche de dormir.

Elle le laissa fermer doucement sa porte. Et, quand elle lui avait dit : « Va-t'en ! » ce n'était qu'un mot dans la bisbille, un mot qui ne portait aucune idée ; elle négligeait l'idée, en tout cas, et n'utilisait que les syllabes et leur accent. Ce fut maintenant que Bernard s'en allait sans qu'on l'eût chassé, qu'elle éprouva les sentiments qui tout à l'heure l'auraient excitée à le chasser pour ne plus le revoir. Mais elle avait, dans l'intervalle, perdu l'énergie d'un acte si rude. Elle eut, sans l'énergie, la rancune et une espèce de rage de femme offensée qui, moins elle a de force, et plus amèrement elle prépare ses représailles.

Au petit jour, elle s'endormit d'une lassitude qui tout à coup l'eut terrassée.

Bernard ne dormit pas et, vers le matin, risquant toute imprudence avec la légèreté d'un homme qui, en train de mal faire, n'épargne pas les fautes agréables après tant de divers ennuis, il recommença, le long du couloir, son essai de gagner la chambre de Suzanne. D'ailleurs, s'il était surpris encore, la difficulté serait moindre. Il faisait jour. Si Francine l'entendait et l'interrogeait, il aurait aisément fait de lui répondre qu'il ne dormait pas, que cette nuit l'avait accablé, qu'il descendait au parc respirer la fraîcheur du matin, qu'il n'était pas un prisonnier, qu'on voulût bien y consentir.

Suzanne, quand il entra dans sa chambre, s'éveilla ; elle poussa un cri de peur : elle était effarée depuis la veille au soir. Elle vit Bernard et fut rassurée, fut contente et fut charmante. Bernard, sans le vouloir, comparaît et les deux femmes et les deux accueils, les deux chambres, la nuit de l'une avec la lourde lumière des lampes, la demi-clarté de l'autre avec le soleil qui passait par les interstices des contrevents, la fenêtre ouverte à l'air matinal. Son injustice ne tenait pas compte à Francine de la douleur qu'elle aurait eue à

soulever pour avoir autant de verve et d'élan que Suzanne toute animée d'heureux amour. Suzanne avait aussi de la douleur à éconduire ; mais elle ne la sentit pas dès le moment qu'elle aperçut Bernard. Elle ne sentit que la joie d'abord : et, lorsqu'elle se souvint de ses tristesses, Bernard était là pour les écarter le temps au moins de leur belle entrevue.

Dès que Francine fut levée, plus tôt que de coutume, l'horrible scène de la nuit la tortura de telle sorte que des fantômes s'agitèrent dans son esprit et, parmi eux, la crainte absurde, mais atroce, que Bernard ne fût parti. Elle n'était pas sûre que son dernier mot n'eût pas été l'adieu, non l'au revoir. Elle n'osa pas interroger la fille qui l'aidait à sa toilette et bientôt courut à la chambre de Bernard. Est-ce qu'il dormait encore? Il ne répondait pas. Elle entra : il n'était pas là ; il n'avait pas défait son lit. Mais, s'il avait quitté Plouance dès la nuit ou au petit jour, elle aurait dû entendre du bruit dans la maison, le bruit de la voiture. Elle s'informa et sut que la voiture était à la remise. Bernard? on ne l'avait pas vu. Elle conjectura qu'il se promenait, comme l'autre matin. Du perron du château, elle le guetta, ne le vit pas. Elle ne le vit point au salon, ni à la bibliothèque, ni ailleurs, ni dans sa chambre, où elle retourna. Elle revint le guetter et l'attendre sur le perron. Au bout de quelques minutes, elle le vit : et il sortait de la maison.

D'où venait-il? Au moment de le lui demander, elle se tut : car il venait de la chambre de Suzanne, trop évidemment de la seule chambre où elle ne se fût point avisée de le chercher. Elle ne le lui eût pas demandé sans crier. Elle ne le lui demanderait pas, le sachant et redoutant l'alternative ou d'un mensonge ou d'un aveu plus terrible qu'un mensonge. Elle se tut et enferma dans son cœur une fureur qui la rendait à peu près délirante. Bernard lui dit bonjour : elle éclata de rire.

XVII

L'arrivée de François se fit sans nouvel incident. L'on n'alla point le chercher à la gare, ni tout le monde, comme la veille le proposait Bernard, ni Suzanne, comme le désirait Fran-

cine. Et Francine laissa la matinée passer ainsi que le voulut le hasard ; elle semblait avoir changé de souci. On ne la vit guère. Suzanne, réconfortée depuis le petit jour, accueillit François d'une façon naturelle et gentille. Ce fut au déjeuner que Francine reprit son air de despotisme et de sarcasme. Elle annonça qu'elle emmènerait, l'après-midi, François faire un tour dans les bois.

— Et nous? — demanda Bernard.

— Amusez-vous, — répondit-elle ; — moi, j'ai mon flirt avec François.

Et l'on rit. Elle ne rit pas : mais il fallait probablement deviner que ses mines sérieuses étaient pour un effet de comédie. Quand on sortit de table, François dit à Suzanne :

— Francine est drôle...

— C'est une folle !

L'après-midi fut extrêmement chaud. Francine pria qu'on lui permît d'aller faire la sieste ; et elle s'enferma dans sa chambre. Elle s'étendit sur son lit, tâcha de dormir et n'y parvint pas. Elle se mit sur un fauteuil, tâcha d'y garder une immobilité reposante ; mais le tracas de son esprit l'empêchait de se tenir tranquille et aussi l'empêchait d'examiner le problème de savoir si elle n'avertirait pas François des amours de Suzanne et de Bernard : et à quelle fin?

Sur les trois heures, elle descendit, prête à la promenade. Il y avait, sous l'abri d'un hêtre feuillu, le baron, Bernard, Suzanne et François, qui bavardaient nonchalamment.

— Eh ! bien, François, venez-vous? — dit Francine.

Le baron se récria sur l'extrême chaleur, qui n'était pas un temps de promenade, et la possibilité d'un orage, et François qui avait voyagé toute la nuit ! Mais François n'était pas fatigué, ne craignait pas la chaleur ni l'orage, ni de marcher une heure ou deux ; depuis la guerre, la vie dehors lui manquait, le grand air et l'activité physique : Francine lui offrait, dit-il, ce dont il avait désir et besoin. Ce qu'il ne disait pas est qu'il devinait que Francine voulait lui parler de Suzanne et de Bernard. S'il redoutait une information de ce genre, la curiosité le tentait de ne la point refuser. Il déguisa d'une espèce d'entrain musculaire sa mauvaise curiosité. Il eut assez bonne allure et qui faisait

un fier contraste avec l'indolence du baron décati, de Bernard langoureux : Suzanne aurait dû s'en apercevoir ; les humiliés ont de fréquentes et faciles sautes d'orgueil, mais sans profit d'honneur ou d'admiration. Suzanne ne méprisa pas l'indolence de Bernard et n'admira point la fougue de François. Mais Francine se plut à observer que ce garçon qu'elle prenait au service de sa vengeance était costaud. François, qui se piquait au jeu, demanda un fusil.

— Vous avez du lapin, dans vos bois?

— Nous avons même de la grosse bête, — répondit le baron.

— Laissez donc ça ! — répliqua Francine, qui n'aimait pas le ridicule.

Mais François était lancé : comme les timides, il bravait le ridicule avec une forfanterie acharnée. Il s'assura du calibre et du plomb. L'idée d'aller au sanglier lui paraissait jolie et glorieuse.

Lorsque Francine et François se furent éloignés, le baron sentit qu'on avait compté sur lui pour garantir la respectabilité de ce tête-à-tête où Suzanne et Bernard seraient abandonnés. Il y avait en lui un instinct d'aller à l'encontre de l'ordre prévu qui l'obligea de déserter son poste ; et, bien qu'il eût aussi des craintes sur les effets de son absence, il partit, comme un vieux gamin qui fait une farce un peu effarante.

Suzanne fut contente, mais plus épouvantée, de cette chance qui, le jour même où elle l'aurait le moins attendue, lui donnait Bernard tout à elle. C'était paradoxal et trop délicieux. Puis, qu'est-ce que voulait Francine à François?

— Rien du tout ! — répondit Bernard ; — elle a de ces lubies.

Il n'était pas tranquille et ne tâchait que de rassurer Suzanne. Mais Francine, avec ses lubies, ne semblait pas moins dangereuse.

— J'ai peur ! — dit Suzanne.

Bernard, pour la divertir, l'emmena dans le parc et aux environs. Francine et François étaient loin, sans doute ; et, puisque le baron n'avait pas été fidèle à son rôle de gardien, la petite liberté qu'ils auraient prise de baguenauder par

les chemins serait la chose la plus honnête à raconter. Les chemins sous les arbres ont aussi de charmants abris où les amoureux trouvent la solitude propice à une double rêverie.

Francine avait emmené François d'un bon train, lui parlant peu d'abord ; puis elle l'interrogea sur ses travaux, l'usine, les ouvriers, sur l'emploi qu'il faisait de ses doctrines dans son métier de directeur : et François consentit que ses doctrines étaient à vau-l'eau. Il gagnait sa vie, la gagnait bien ; Bernard était un ami sans pareil. Dont Francine fut égayée. François ne lui permit pas de se taire : et elle ne demandait qu'à tout dire. Elle le fit avec un air de faux détachement, comme si ce n'était pas si grave : on pouvait l'en croire et imiter sa philosophie. Baste ! la vie ne valait pas qu'on eût beaucoup de délicatesse à la vivre ! Elle n'apprenait pas à François grand'chose qu'il ne sût déjà, sur les commencements de l'histoire. Mais elle reconstituait avec adresse tout le détail d'une intrigue où les soupçons devenaient preuves. Eh ! les preuves, François les possédait depuis longtemps : il les avait dans la mémoire et dans l'esprit d'une façon qui n'était douteuse que par le soin bizarre de ne jamais les réunir et de ne pas les remarquer ; il sentit l'abjection de les avoir traitées comme de néant. Ce n'étaient pas les incidents de Plouance, et que Bernard, dès le matin, fût sorti de la chambre de Suzanne, qui ajoutaient un argument plus décisif à la certitude si claire et qu'il ne fallait pas méconnaître. Oui, François savait tout ça ; mais il ne savait pas qu'il le sût. Sa honte d'avoir attendu cet avertissement lui augmenta du sentiment d'une infamie son désespoir.

Il aurait voulu rentrer au plus vite. Mais Francine lui infligeait tout le supplice, avec une méthode lente et cruelle. Francine le martyrisait, et se martyrisait aussi, et ne tolérait pas qu'il fût moins acharné qu'elle à souffrir. Elle ne concluait pas : elle ne faisait que prolonger le tourment d'un injurieux persiflage, odieux à elle et à lui. François avait envie de lui crier : « Je sais ! je sais ! » puis de courir jusqu'au château. Que faire? Il ne le décidait pas. La seule velléité qui l'incitât n'était que de courir jusqu'au château, sans plus. Mais Francine ne le lâchait pas et lui communiquait, en étroite captivité, sa frénésie.

Tout à coup, de sa main vivement crispée, elle le saisit au bras et lui montra, dans le creux d'un talus, Bernard et Suzanne, enlacés, Bernard qui appuyait sur son épaule la tête de Suzanne et qui lui baisait les cheveux. François demeura interdit, sembla figé dans la stupeur et tristement devenu imbécile.

— Eh ! bien, — lui chuchota Francine, — qu'est-ce que vous attendez?

Comme elle lui avait dit chez madame de Maure : « Est-ce vous qui appelez votre femme ou bien moi qui vais chercher mon amant? » elle le sommait de n'être point un lâche. Elle lui secoua le bras qui portait le fusil :

— Tapez dans le tas ! — lui cria-t-elle.

Comme il ne bougeait pas, elle l'injuria, elle lui arracha le fusil. Elle tira ; puis elle jeta le fusil par terre et dégringola, François l'ayant bousculée. François courut au meurtre. Bernard était tué, Suzanne évanouie. Francine vint, et puis se sauva, comme une folle.

Quand on eut ramené au château le cadavre, Suzanne avait repris connaissance. Et l'on ne pouvait l'arracher de la chambre où était le mort. Elle lui faisait une veillée de larmes, de sanglots, de cris et de désespoir. Elle ressassait comme une affreuse litanie qu'on n'a pas eu le temps d'orner de jolis mots :

— Mon petit Bernard ! Mon petit Bernard ! Mon chéri !...

Elle le touchait, lui prenait les mains, écartait le linge qu'on avait mis sur le visage afin de cacher la blessure, étanchait le sang, ne craignait pas de s'en tacher les doigts. Elle n'avait aucun égard à François, qui était là près d'elle, qui s'efforçait doucement de l'écarter et qui semblait ne pas songer à lui le moins du monde, mais à elle et comme s'il avait été le frère de Suzanne et, ce mort, le mari de Suzanne.

Auprès du mort, Suzanne et François étaient seuls. Les domestiques et le baron cherchaient Francine et enfin la trouvèrent, cadavre aussi, au bas d'un roc d'où elle s'était précipitée. Sa folie aboutissait là ; et toute la comédie de ces pauvres êtres, plus ou moins démoralisés dans leur élégance et leur luxe, aboutissait à cet ignoble dénouement.

Il n'y eut pas d'affaire judiciaire ; un meurtre et, par un suicide, l'aveu du meurtre : les formalités allèrent vite. Bernard, en fait de famille, n'avait que des cousins qui le vinrent prendre et le portèrent à un caveau parisien. Francine eut à Plouance, près de l'église où elle n'allait pas, une sépulture de bonne chrétienne.

Dès que Suzanne eut passé le délai de sa douleur extravagante, elle tomba dans un abattement qui la rendait douce et docile. Elle accomplissait au juste le rite de ses journées, se levait, s'habillait et prenait son repas. Mais elle ne disait point un mot. Ce qu'on disait devant elle n'avait pas l'air de l'émouvoir ou de l'intéresser : ni la mort de Francine ou même les circonstances du meurtre de Bernard ne l'éveillèrent à poser une question. Tout ce qu'elle avait à savoir, elle le savait : que Bernard était mort. Le reste ne comptait pas, ni la haine qu'elle aurait eue contre la meurtrière. Son esprit ne remuait pas et n'examinait pas les alentours du malheur. Par moments, elle pleurait ; quand elle ne pleurait pas, c'est que les larmes lui manquaient, non la perpétuelle douleur, si peu variée qu'elle finit par ressembler à l'hébétude.

Ce ne fut qu'à Saint-Germain, où François l'avait ramenée, qu'elle donna des signes de recouvrer l'intelligence d'une réalité plus diverse. Pour François, le changement de lieu produisit un effet de même sorte. Non qu'il eût à revenir d'une aussi lointaine absence mentale, à beaucoup près. Cependant, les premiers jours après le drame, une étrange abnégation l'avait détaché de lui-même : et c'est ainsi que, sans un grand effort de sacrifice, il avait secouru de sa tendresse bien attentive une femme, la sienne, toute éperdue près du cadavre d'un amant. Cette besogne de bonté paradoxale et presque abominable s'était faite par lui et comme sans lui, sans qu'il la voulût faire et sans qu'il eût conscience de l'outrage que sa mansuétude infligeait tant à son amour qu'à sa dignité de mari. Maintenant, à Saint-Germain, dans leur maison, loin du monstrueux tumulte dans lequel s'étaient simplifiées leurs âmes jusqu'à ne plus garder que les instincts, bons ou mauvais, les uns et les autres cyniques, l'instinct de la femme blessée qui souffre et qui se plaint

de sa souffrance, l'instinct de l'homme qui aimait, qui aime encore et qui s'occupe de sauver ce qu'il aime, l'aspect de la réalité se modifia, devint plus délicat, subtil et analogue à ce que voit, sent, discute et analyse une lucide et calme intelligence. Tous deux se rappelèrent, Suzanne qu'elle avait été impudique dans sa douleur d'épouse adultère, et François qu'il avait été vil dans sa clémence : peut-être vil ; mais il n'en était pas sûr ! offensé, oui, de la plus dégradante manière. Et ils furent, l'un auprès de l'autre, séparés par une espèce de vergogne.

Suzanne, ce n'est pas l'extraordinaire charité de François qui premièrement l'étonna, mais bien la facilité de pardon qu'il avait eue et qu'elle méprisa. L'amour du mort demeurait trop vif au cœur et à l'imagination de Suzanne pour que la bienveillance à l'égard de François, put renaître en elle. Mille gentillesses de François l'importunaient : il inventa, par un détour de son attention, de lui paraître moins attentif.

Mais il en coûtait à François : car il aimait Suzanne avec une ardeur que les derniers événements auraient pu ralentir et qu'ils avaient réveillée. Songeant à part lui, quelquefois, il se le reprochait, comme une dépravation singulière. Pour se disculper, il se souvenait d'avoir toujours aimé cette infidèle. Quant à ce qui la lui ferait moins aimer à présent, la tromperie dont il avait la preuve abominable, eh ! Bernard était mort !... François se blâmait de confondre un peu la suppression de la faute et la suppression du complice ; et il se dénigrait cette ridicule dialectique, non de l'esprit, mais bien des sens, qui ont leur malice pareille à des sophismes passionnés. Bernard était mort et, tout mort qu'il fût, continuait de vivre dans la pensée de Suzanne. François comptait que, par l'oubli, l'âme se nettoie. C'est pour cela qu'il avait beaucoup de patience avec beaucoup d'amour.

Sa famille intervint et ne lui fut d'aucune assistance. Les Debaines déploraient surtout le scandale. Et la vieille madame Debaines avait beau dire que ce n'était la faute de personne, si François n'éludait pas l'inconvénient de cocuage, le digne M. Debaines se fâchait d'un affront que son fils aurait dû éviter comme lui. D'ailleurs, ils étaient l'un et l'autre d'avis

que François, s'il ne divorçait pas, rendît au moins Suzanne à ses Beaucerons de parents. Il les pria de lui laisser le soin de son ménage. Mais il lui vint de l'amertume d'avoir été ainsi traité par les siens : les autres gens du monde le traiteraient plus salement. Il comprit que sa destinée le menait à l'opprobre ; et ce dégoût ne l'écartait pas de Suzanne, mais au contraire l'en rapprochait : il n'aurait voulu que disparaître avec elle dans un abri inconnu de tout l'univers, pourvu qu'elle se reprît à l'aimer, merveilleux bonheur et qu'il attendait !

Seule ici-bas lui fut compatissante et indulgente Geneviève. Elle ne l'avait pas approuvé naguère et, de maintes choses, ne l'approuvait pas. Elle l'aimait : et la tendresse a l'intelligence du cœur. Mais Suzanne ne pardonnait pas à Geneviève son hostilité à l'égard de Bernard : elle n'était point au repentir et n'y était ni pour elle ni pour la mémoire de son amant ; de sorte qu'elle éconduisit Geneviève. Suzanne et François devenaient isolés au milieu du monde sans que se refît leur intimité, sans qu'on vît comment elle pourrait jamais se refaire.

François, un jour, alla trouver Turnèbe, qui depuis le drame de Plouance veillait aux affaires de l'usine. « Cela m'occupe ! » disait-il; et, somme toute, il tolérait bien son veuvage : non sans chagrin, mais le chagrin ne lui déplaisait pas. François venait lui apporter sa démission.

— C'est fou ! — s'écria Turnèbe.

— Mais pas du tout ! — répondit François avec impatience.

— Vous me jetez votre démission par la figure, comme une leçon. Voyons, si vous partez, qu'est-ce que je dois faire, moi? Car enfin...

— Ça vous regarde !

Cette analogie que François comprit que le baron soulignait avec bonne foi entre leurs deux misères morales de maris trompés, de maris complaisants, de maris abjects et qui ont profité de leur infortune lui fut le châtiment le plus affreux.

A quelques jours de là, il dut avertir Suzanne de renoncer à leur maison de Saint-Germain, qu'ils avaient louée pour l'été ; l'automne approchait.

— Où irons-nous? — demanda-t-elle.

— Où tu voudras.

Elle ne répondit pas. Il lui coûtait de s'éloigner de cette maison du cœur caché, que le souvenir de Bernard avait consacrée. La chambre de Bernard et, au fond du jardin, le bosquet de leurs soirées tendres et rêveuses : elle pleura. Puis elle gémit :

— Paris me fait horreur !

— Allons ailleurs, où tu voudras.

Le projet d'aller ailleurs supposait l'idée d'une vie nouvelle à commencer et continuer ; mais Suzanne, à cette invitation, souffrit d'une étrange et décourageante fatigue. Elle songea et dit bientôt :

— Nous ne pouvons aller ailleurs qu'à Paris, à cause de l'usine...

— C'est fini, — répondit François, — l'usine !

— Ah ! — fit-elle ; — pourquoi?

Et François fut un peu surpris qu'elle ne sût l'entendre à demi-mot.

— J'ai donné ma démission à Turnèbe.

Elle parut offensée de ce nom, qui remplaçait le nom de Bernard.

— Ah ! — dit-elle ; — tu as bien fait !

Ce qu'elle approuva fut que François ne voulût pas changer de maître et, comme l'usine profanée, passer de Bernard à Turnèbe. Il se garda de rien dire et doucement permit qu'elle interprétât de la manière, pour elle, la moins pénible sa résolution commandée par l'honneur. Il ne lui aurait pas dit : « Je ne pouvais rester à la place où m'avait mis l'homme que je sais qui était ton amant ! » Tout de même, il s'étonna qu'elle ne l'eût pas compris; et il le regretta : l'on n'aime point à se priver du bénéfice d'avoir bien fait et, le sacrifice qu'on a consenti, l'on voudrait que la personne qui en a été cause n'y méconnût pas son tort et vous sût gré de votre aménité.

Suzanne regardait François et, comme si elle lisait en lui la vérité, elle comprit enfin. La confusion qu'elle éprouva fit qu'elle rougit de honte. Mais il lui déplut de rougir à l'occasion du passé où régnait son adorable et seul souvenir :

son premier sentiment ne fut pas indulgent ni doux à François. Elle le vit pourtant si parfaitement simple et discret, confus lui-même et gêné d'avoir raison, qu'elle s'attendrit.

— Pauvre François ! — dit-elle, sur un ton de pitié amicale.

Mais il pensait ingénument mériter mieux que la pitié. Elle ajouta :

— J'aurai donc fait le malheur de ta vie?

Il se leva, pour n'être plus timide et gauche sous les regards de Suzanne, et dit :

— Ce n'est rien.

Ce n'était rien, cela, en effet : cela, cette anecdote futile d'une place perdue. Au surplus, il l'avait due à Suzanne, et très indignement, cette place et les profits qu'elle donnait, avant de la perdre aussi par Suzanne. Et, pour une fois que Suzanne lui accordait une attention bienveillante, il n'aurait pas voulu que ce fût à ce propos médiocre et assez vil.

— Que vas-tu faire, à présent? — reprit-elle.

De tout son cœur tendre et amoureux, il répondit :

— Je resterai auprès de toi ; je vivrai pour toi, si tu le veux bien?

Il y avait de l'entrain dans ses premiers mots et, dans les derniers, un doute, une interrogation toute alarmée, très déférente et suppliante.

Elle lui tendit la main, qu'il sentit chaude et tremblante de fièvre dans la sienne. Il n'osa point demander davantage. Elle lui dit encore :

— Tu es bon ; tu es merveilleusement bon.

Cette bonté, ce n'était pas ce qu'il désirait que Suzanne eût remarqué. L'on n'est pas fier de sa bonté, dans l'émulation de l'amour. Puis cette bonté-là, qu'il savait bien qu'il avait à profusion, lui paraissait humiliante, à cause de tout ce qu'elle pardonnait. Il aurait beaucoup mieux aimé la louange de qualités plus vulgaires. Il n'avait pas tort et son inquiétude l'avertissait bien : Suzanne ne parvenait pas sans effort à ne le mépriser pas du tout de la facilité avec laquelle il oubliait qu'elle eût été coupable.

Cependant, elle fut sensible à cette bonté, quand elle s'aperçut que l'amour en était la cause. Mais aussi l'amour

de François l'importunait. Et elle se sentait auprès de lui dans un émoi mêlé de gratitude malheureuse et d'incertaine amitié.

La question qui avait été l'occasion de leur causerie resta irrésolue. François laissa passer quelques jours et dut redemander à Suzanne :

— Où veux-tu que nous allions?

— Je ne sais pas, — répondit-elle.

Et elle n'y avait point pensé. Mais, sans qu'elle s'en doutât, le travail de méditation s'était accompli en elle ; car elle ne dit point à la légère :

— Allons à Chartres, veux-tu?

Il le voulait bien. Lui-même y avait songé ; mais il ne l'aurait point offert : Suzanne autrefois détestait si profondément cette retraite de l'ennui ! Comme elle était alors prompte à une gaieté dangereuse ! Pauvre petite, et maintenant dépourvue de toute gaieté ! L'eût-il voulue encore si imprudente? Il ne le savait plus... Elle choisissait Chartres maintenant, comme un asile de silence, de vie atténuée, à demi morte déjà et prête à la sépulture.

XVIII

Ce fut à Chartres, dans la vieille et grande maison de ses parents, qui donnaient à François et à elle une installation séparée d'eux, même pour les repas, que Suzanne tenta de s'accoutumer à l'existence. Elle avait jusque-là laissé passer les jours sans y prêter aucune attention, sans réagir à autre chose qu'à ses velléités de désespoir. Elle durait, et voilà tout. François veillait aux soins du ménage, comme une femme et comme elle autrefois. Les meubles de Paris furent transportés et les appartements préparés selon qu'il le commanda. Les parents de Suzanne ne savaient absolument rien des événements de Paris et de Plouance. Ils vivaient si retirés, si confinés ! On leur dit que Suzanne souffrait de langueur et avait besoin de l'air natal.

Du moins fallut-il qu'elle observât, vis-à-vis d'eux, cette honorable fiction, qui l'obligea malgré elle à une bienfaisante

contrainte. Or, il y avait peu de semaines qu'elle était venue ici même avant d'aller en Savoie retrouver Bernard, folle et qui sourit encore à sa folie parmi ses larmes ! Alors, cette maison lui semblait pire qu'un tombeau : elle s'était sauvée pour rejoindre son amant et se fût sauvée pour le seul désir d'échapper au mortel ennui. Maintenant, elle se trouvait là dans les entours qui convenaient à son chagrin, chez elle dans cet ennui.

Elle n'était plus si étrangère à ses parents : ils ne lui étaient plus inintelligibles. Voire, elle interpréta suivant son cœur troublé d'ancienne ardeur et de déception récente leurs âmes qu'elle n'avait jamais comprises. Elle admit que ces vieilles gens fussent animés d'une ferveur extraordinaire et qu'il y eût, dans le secret de leur apparente abnégation, la flamme d'un immense amour. Elle ne concevait pas qu'un autre sentiment que l'amour empêchât de mourir deux êtres que nul divertissement n'éparpillait hors de chez eux.

Madame de Trémémont ne sortait pas de sa chambre et se levait à peine quelquefois au milieu de l'après-midi. On la posait sur sa chaise longue, et non pas même auprès de la fenêtre, à cause du vent qui se glisse entre les fentes, à cause de la lumière trop vive et dont elle avait perdu l'habitude. Elle ne voyait plus son jardin, ne voyait plus que les murs de sa chambre, les portraits qu'elle ne regardait plus, le miroir déteint, le crucifix dont les bras portaient le buis de l'année : le buis seul, dans cette chambre, était nouveau une fois l'an. Son mari passait auprès d'elle tout le temps qu'elle ne dormait pas. Et ni elle ni lui ne souhaitaient ou n'imaginaient que leur vie pût être différente. Suzanne admira le mutuel amour qui les confinait tous les deux, les rendait inattentifs au reste du monde, à elle aussi leur fille, les rendait égoïstes, jaloux de leur solitude et contents.

Il arriva que madame de Trémémont se crut à l'article de la mort. Le prêtre vint. Ce fut à peine si M. de Trémémont permit que Suzanne entrât dans la chambre de sa mère. Il n'accordait à personne un seul des moments suprêmes de la moribonde. Et, comme s'il devait mourir aussi, du même coup dont sa femme serait frappée, il récita les prières pour elle et pour lui, l'aida de son exaltation pieuse et l'accom-

pagna dans sa méticuleuse préparation, dans les actes de repentir et de foi, dans la méditation du mystère qui allait se dévoiler, dans la crainte et la confiance, dans les rites et dans les exercices, tout au long du chemin de ténèbres qui mène à la lumière. Quand madame de Trémémont se reprit à vivre encore une fois, tous deux furent déçus. Elle dit :

— Mon ami, c'est à recommencer.

— Nous recommencerons, — répondit-il.

Et il tenait la main de sa femme. Et tous deux s'efforçaient de corriger par un acte de soumission leur déplaisir que le plaisir d'être ensemble adoucissait déjà.

Suzanne, dans le voisinage d'une ferveur si dévote, s'éprenait d'une ferveur moins religieuse où l'amour humain suffirait à embraser deux âmes réunies. Non qu'elle fût sans religion ; mais elle était toute occupée du souvenir de son amour profane. Et, dans sa rêverie d'un tel amour que n'atteignent pas les calamités et que le temps ne diminue pas, aucune autre image ne se dessinait que celle de Bernard.

Cependant, l'image de Bernard ne se prêtait pas à être ainsi encadrée. Il fallait à ce garçon, comme à Suzanne au temps que Bernard était son amant, les alentours de plaisir, de vie sans cesse amusée. Bernard n'aurait pu vivre en cet espace resserré. Elle non plus ! Et toute cette imagination se détraquait avant que Suzanne eût réussi à lui donner un semblant de réalité mentale.

Le souvenir de Bernard était lié à l'idée du plaisir. Mais l'idée du plaisir ne s'accordait point à l'idée de la mort, à l'idée que Bernard fût un mort. Suzanne songeait à lui et, songeant à lui, souriait de gaieté ancienne. Puis la tristesse qu'elle avait accumulée en elle surmontait la duperie de gaieté. Alors, Bernard semblait s'anéantir, Bernard qui n'avait pas eu à vieillir, Bernard qui n'aurait pas su vieillir et dont le souvenir contredisait à sa mort, bien qu'il fût mort. Il y a des êtres, parmi ceux qu'on a le plus aimés, à qui la mort ne messied pas. On les a vus s'acheminer à ce terme au delà duquel dure, même ici-bas, leur destinée : la mémoire qui les accueille et les conserve n'a seulement qu'à leur être fidèle. D'autres n'étaient qu'imprudente allégresse et que le chagrin de leur trépas a tuée. L'on a grand'

peine à les garder : leur mort les tue, en souvenir, à tout instant.

C'est ainsi que Suzanne avait, dans la maison de l'ennui chartrain, le meilleur asile pour sa douleur, non le refuge où se fût le mieux préservé le souvenir de son amant qu'elle n'oubliait pourtant pas.

Nous cédons malgré nous à l'influence d'un paysage : et, beaucoup plus, à l'influence de nos demeures qui sont, dans l'inerte matière, étrangement vivantes et qui semblent douées d'âmes persuasives. Suzanne, dans la maison de l'ennui chartrain, fut touchée de la bonté de François, qu'elle avait dédaignée, qui n'était point en harmonie avec les entours à Paris, à Plouance, ni à Saint-Germain : sa même bonté, maintenant, fleurissait comme la glycine au porche de la cour et comme la pensée blanche et violette dans un massif bordé de lignes de verdure.

Il était, auprès de Suzanne, un compagnon que l'on a quand on veut, qui se retire avant qu'on ait cru désirer d'être seul et qui vous parle ou ne vous parle pas selon que vous est pénible ou préférable le silence. Il avait âprement à souffrir et le faisait avec toute sa bonne volonté. Il prodiguait à Suzanne des soins tels qu'on en a pour une pauvre petite malade : mais la maladie de Suzanne était le deuil et le regret d'un amant. Parfois, il la voyait pleurer : les larmes de Suzanne insultaient à lui ; mais ce n'était pas l'amour-propre qui le tourmentait, c'était l'amour.

L'espoir que Suzanne peu à peu se délivrerait du mauvais souvenir, mauvais à elle et à lui, la confiance qu'il avait eue de la détacher du passé, le décevait de jour en jour. Et il était en lutte opiniâtre et difficile contre un mort qui lui empoisonnait sa bien-aimée. Que faire contre un mort? et que faire contre un souvenir? Le souvenir vous est un insaisissable ennemi ; et le mort vous impose, par un prestige que l'on subit avec horreur. François n'osait pas offrir à Suzanne un argument de la moindre consolation ni la prier d'être un peu moins triste : elle aurait deviné qu'en lui voulant retirer des parcelles de son chagrin, peut-être songeait-il à elle, mais à lui certainement. Et il était martyrisé par cette jalousie la plus gênante, celle qu'un mort excite en vous.

Ce fut, un soir, Suzanne qui le trouva qui pleurait.

— Pourquoi pleures-tu? — lui demanda-t-elle.

Plutôt que de lui répondre, il la conjura de lui pardonner une faiblesse qui ne méritait pas qu'elle en fût troublée.

— Hélas ! — dit-elle.

Et elle aurait voulu lui dire tout au long ce qu'elle éprouvait pour lui de pitié ; mais elle savait bien que ce qu'elle éprouvait n'était pas ce qu'il eût souhaité : elle se tut et, un peu plus tard, lui parla, non de leur misère commune, mais seulement des circonstances. Elle lui dit :

— Que feras-tu? Car tu ne peux rester ainsi, à ne rien faire, toi qui as une intelligence si active et qui avais tant de projets, si beaux et utiles !...

Jamais, depuis le temps de leurs fiançailles, — et, même alors, avec une attention plus complaisante que bien spontanée, — elle n'avait paru s'intéresser à ses projets d'activité industrielle et sociale autrement que pour les bénéfices qu'il en tirerait, pour la richesse qui la tentait et qui désormais ne lui serait de rien. De sorte qu'il sourit, avec un peu d'amertume. Elle fut sensible au reproche qu'un tel sourire lui adressait discrètement.

— Tu es jeune, — lui dit-elle encore ; — il ne faut pas renoncer à toutes choses.

Et il sentit qu'elle était sur le point de lui tracer le plan d'une existence où elle ne serait pas. Elle ajouta :

— Il faut revivre !

— Et toi? — lui demanda-t-il.

— Oh ! moi !... — fit-elle.

Et ce ne fut que pour lui épargner un peu plus de peine qu'elle ne lui dit pas ce qu'elle pensait, que sa vie était à jamais finie. Alors, il ne se tint pas de l'exhorter à vivre :

— Laisse le temps faire son œuvre... Ne lui résiste pas... Ne t'acharne point à souffrir... Et, si le temps peu à peu te console...

Mais il s'aperçut que chacun de ces mots déplaisait à Suzanne et offensait en elle ce qu'on a de plus délicatement susceptible et qui est la douleur. Elle n'eut pas à l'en avertir ; et il se tut : c'était l'une de leurs infirmités inévitables, de n'avoir plus que du silence à échanger. Les mots qu'ils auraient

voulu qui leur fussent le moins désobligeants contenaient, comme de l'acide, les allusions les pires à tout ce qui ne devait pas être dit. Ce qui ne devait pas être dit, c'était le principal et c'était leur pensée constante.

Leur dialogue sempiternel, qu'ils échangeaient par le morne moyen de leurs silences, le voici tel qu'ils auraient eu horreur de l'entendre :

« Pourquoi dis-tu que ta vie est finie?

» — Parce qu'il est mort, mon bien-aimé !

» — Pourquoi l'aimais-tu? et non pas moi?

» — Parce qu'il était pareil à moi, sans doute ; et non pas toi.

» — Tu l'aimes encore?

» — Je l'aimerai toujours.

» — Et s'il vivait?

» — Je serais dans ses bras.

» — Tu n'as donc pas pitié de moi?

» — Pitié? Mais si ! De tout mon cœur.

» — Mais point d'amour?

» — Non, point d'amour ! Lui, je l'aimais. Et je veux bien avoir pitié de toi. Seulement, c'est tout ce qu'il faut me demander. Et va-t'en vivre !

» — Sans toi?

» — Sans moi ! J'étais à lui : je ne suis pas à toi !

» — C'était un vil garçon, coureur de filles, et qui t'a prise comme l'une de ses bonnes fortunes de débauché sur le retour !

» — Tais-toi ! C'était le plus beau, le plus gai, le plus tendre aussi et qui rendait la tendresse si amusante !

» — Il t'a trompée avec sa vieille maîtresse jusqu'à son dernier jour...

» — Ce n'est pas vrai !

» — Il ne t'a point sacrifié son vieil amour qu'il trompait avec toi...

» — Il n'aimait que moi !

» — Il t'a traînée dans une ignoble histoire et qui a fini dans le sang...

» — Mon bien-aimé !...

» — Moi, je t'aimais d'une autre sorte...

» — Hélas ! je ne t'ai point aimé.

» — Tu m'aimeras?

» — Jamais ! Je n'aimerai jamais que lui. Pardonne-moi ! Je t'en supplie pour toi surtout. Et, quant à moi, si tu ne veux ou tu ne peux me pardonner, ce n'est qu'un petit chagrin dans mon grand malheur ! »

Voilà ce qu'ils avaient à se dire et ne se disaient pas ou ne se disaient qu'en silence, par l'échange des regards, ou même sans regards. Voilà aussi ce que les pauvres mots, si imparfaits, de leurs causeries brèves et interrompues bientôt, amélioraient pourtant. Le résultat, si peu digne de leur intention meilleure, était encore un singulier chef-d'œuvre de finesse et de charité.

François, à qui ne suffisait pas la pitié de Suzanne, la repoussait; pourtant cette pitié lui valut de charmants témoignages.

Le lendemain du soir qu'elle l'avait surpris en larmes, elle lui offrit d'aller à la promenade. C'était la première fois qu'elle parlât de quelque remuement : jusqu'alors elle passait tout son temps à la maison ou, dans le jardin, tout près de la maison, comme si elle redoutait le dehors et le plus léger incident qui la divertirait de sa triste rêverie. C'était le premier signe d'un essai qu'elle eût tenté d'imiter la vie ordinaire. Et c'était apparemment son premier désir de rattacher les nouveaux jours au passé le meilleur. François en ressentit une joie extrême et déjà presque un peu exubérante.

— Mais nous n'irons pas loin ! — dit-elle.

Comme François l'attendait en bas, dans le jardin, M. de Trémémont s'informa d'elle. Assurément, il ne la croyait pas atteinte ; mais il engageait François à la distraire, à la secouer, fût-ce avec un peu de vivacité...

— Puis, — ajouta-t-il, — vous devriez lui donner un enfant.

Les conseils qu'on reçoit ainsi, sans les avoir demandés, sont comme de merveilleux cadeaux qu'un bienfaiteur vous mettrait dans les bras et dont vous ne sauriez que faire : c'est un collier de perles à une pauvresse, les trésors de Golconde à un philosophe, une fillette à un vieux birbe. Et il y a de ces médecins qui, dans vos pires soucis, vous ordonnent le calme

et le parfait repos de l'esprit. François se dit que son beau-père avait exactement raison ; mais qu'en définitive ce n'est pas grand'chose d'avoir raison ; que d'ailleurs, en supposant le problème résolu, les mathématiciens se procurent des satisfactions qui ne changent à la réalité rien du tout. Il badinait à part lui, parce que la gentillesse de Suzanne l'avait tiré de son marasme.

Il faisait un beau temps de l'automne à son déclin. Le paysage de Beauce est tout dépourvu de fantaisie; mais il a une ampleur et, par là, une qualité que les seuls frivoles méprisent. Les frivoles ont besoin de pittoresque : et c'est le contraire de bien aimer la nature dans sa tranquille vérité. La grande plaine de champs depuis longtemps fauchés était, par l'étendue, le silence et l'immobilité, accueillante aux divers symboles ou d'infini ou de néant qui sont le jeu privilégié de l'intelligence. Des lignes d'arbres signalaient, par endroits, les routes. Les arbres n'avaient plus de feuilles. Des corbeaux, par endroits, tournoyaient, comme en vacances loin de leurs clochers. Il n'y avait point de vent. L'air était un peu froid.

Suzanne et François allaient, côte à côte, suivant la route, non les petits chemins qui semblent faits pour la confidence. Ils ne cherchaient pas la confidence et plutôt l'auraient crainte : il leur était meilleur d'avoir autour d'eux l'espace large où s'éparpille la pensée. François avait les jambes contentes de marcher. Plus timide à cause de sa longue réclusion qui lui rendait déconcertante la nouveauté d'être dehors, Suzanne parut comme étourdie. Elle n'avançait pas vite et, par moments, s'arrêtait. François se demandait si elle ne lui prendrait pas le bras pour s'y appuyer; elle ne le fit pas : l'habitude s'était établie entre eux, et venant d'elle, de ne se presque pas toucher l'un l'autre. Ils ne parlèrent non plus presque pas. Et puis, François nomma, comme un guide, les villages qu'on découvrait de loin en loin : Suzanne, d'ailleurs, les connaissait mieux que lui.

Elle semblait distraite et se disait qu'elle n'avait pas vu, avec Bernard, les paysages de l'automne et sa lumière adoucie. Leur amour ne s'était amusé que du printemps et de l'été, les saisons d'allégresse qui prélude et qui se démène :

leur amour demeurait privé du calme délicieux qui vient à la longue. François ne la conduisait point, mais suivait docilement sa lente marche. Elle les dirigea vers un croisement de routes qui, à l'époque de leurs fiançailles, était le but de leurs fréquentes promenades. L'on regardait, de ce point, la seule éminence de Beauce, le tertre peu élevé, mais que les alentours si bas rendent visible et remarquable, où se dresse la cathédrale. Suzanne, comme autrefois, arrivée à ce croisement de routes, se retourna et regarda la belle cathédrale. François attendait que, d'un mot, d'un regard, elle fît une allusion de gracieuse mélancolie à leur passé. Elle n'y pensa point.

— Te souviens-tu? — lui demanda-t-il.

Elle hésita. François vit qu'elle était sincère et qu'elle avait oublié. Quand elle se souvint, elle dit :

— Rentrons, je suis un peu lasse.

Et elle corrigea d'un air d'évasive amitié ce qu'avait eu, pour François, de cruel l'aveu de son oubli et tant de promptitude ensuite à éluder leurs souvenirs.

Était-ce la hâte de rentrer? maintenant elle allait plus vite : son pas s'accordait mieux au pas de François ; d'où il tirait un argument favorable, et sans doute puéril. Mais il se composait une espérance et la composait du peu qui fût à sa portée. Le soleil pencha vers l'horizon, donna au ciel, aux éteules et aux fantômes des arbres, des couleurs chaudes et qui faisaient un contraste bizarre avec l'atmosphère déjà hivernale. Le soir qui approche est le moment où les âmes inquiètes ont le frisson de leur solitude ; et l'on voudrait, en retournant chez soi, trouver la maison tiède et animée d'une chère présence, fidèle et rassurante. Suzanne et François, tous les deux, sentirent plus vivement la solitude où ils étaient laissés, non l'un par l'autre, ou du moins François par la tristesse de Suzanne, mais Suzanne par le trépas de son amant. Ils traversèrent un village, humble réunion d'une ferme, de quelques maisons basses et d'un cabaret : derrière les vitres, ils aperçurent la lueur des chandelles ou des lampes qui éclairent de somnolentes destinées.

— Comme tu es triste ! — dit François, d'une voix si douce qu'elle ne devait blesser ni l'oreille ni la pensée.

— Mais oui, — répondit simplement Suzanne.

Et François s'enhardit :

— Je sais bien. Mais tu devrais être moins triste. Pour moi ! Fais-le pour moi, je t'en supplie !

— Écoute, je tâcherai. Mais il ne faut pas me le demander, ni croire que je le pourrais et que je néglige de te faire moins de peine... Ce n'est pas ma faute... Ce n'est plus ma faute !...

François ne lui permit pas de s'accuser ou de se disculper, quoiqu'il goûtât, comme très bienfaisant, ce premier mot d'une tremblante excuse.

— Du moins, — reprit-il, — ne sois pas triste sans moi. Tu devrais, au lieu de t'éloigner de moi, t'en rapprocher. C'est la gaieté qui vous sépare ; et la tristesse vous réunit.

Mais il ne la persuadait pas. Son aphorisme ne valait rien. Une tristesse vous rapproche, qui est la même et que vous ressentez de la même façon, pourvu aussi que vous n'ayez pas cette jalousie de l'âme un peu farouche, qui est le caractère de la spiritualité la plus fine. Il faut, pour vous délivrer de cette pudeur, comme de la pudeur physique, un vif attrait d'amour : François le subissait ; non pas Suzanne.

— Ne garde pas, — dit François, — tout ton chagrin pour toi. Donne-m'en un peu.

— C'est impossible !

— Mais non ! Vois-tu? nous avons tort de laisser trop de silence entre nous. C'est le silence qui ensevelit tout ton chagrin dans ton cœur !

Elle eut un frisson comme en donne le sentiment d'une offensante absurdité. François s'en aperçut et garda le silence qu'il n'aimait pas.

Ils rentrèrent. Suzanne était lasse. Elle dit à François :

— Nous avons fait une jolie promenade.

Elle essaya de lui sourire et se mit à pleurer.

François, qui n'avait pas eu depuis longtemps une heure si agréable, comptait seulement les heureux détails de cet épisode, non les signes plus importants de son irrémédiable malheur. Il y avait, pour l'induire en erreur, une illusion qu'il n'aurait pas dû conserver. Il croyait Suzanne empêchée de l'aimer par le souvenir de Bernard, qui un temps avait diminué en elle, rendu infirme et très malade l'amour ancien :

Bernard disparu, puis le souvenir de Bernard, elle recommencerait de l'aimer, lui François. Mais elle ne l'avait pas aimé : elle ignorait ce que fût l'amour, en l'épousant. Elle n'avait aimé que Bernard et, pour aimer François, n'aurait pas eu à rappeler un sentiment d'autrefois, à le ranimer. François, qui adorait Suzanne, ne la comprenait pas ; et il perdait en vain son grand zèle d'amour.

Sa promenade avec Suzanne l'ayant ému d'espoir et de confiance, il en devint déraisonnable et se plut à croire Suzanne mieux dégagée du mauvais esclavage. Vers le soir, l'idée le tenta de hâter la délivrance par laquelle Suzanne serait à lui. Or, on l'aurait bien étonné en lui disant que les conseils de son beau-père accomplissaient en son esprit leur besogne de décision : car il ne s'en apercevait pas. Mais, sur de faibles âmes ou sur de fortes âmes qui ont leurs moments de faiblesse, une influence très légère a de grandes efficacités, surtout si elle va dans le sens de leurs secrets désirs. Il faut la secouer, disait ce bonhomme ; et le reste. François s'éprit d'une fougue imprudente. Bref, il entra dans la chambre de Suzanne, quand elle y était seule et s'y croyait seule jusqu'au lendemain. Elle était assise, ne faisait rien, laissait le chagrin la tourmenter.

— Suzanne ! — s'écria-t-il.

D'abord, il n'en dit pas davantage. Ces deux syllabes étaient tout ce qu'il exprimait d'une pensée abondante et qui ne parvenait point à sortir.

— Qu'as-tu? — fit-elle.

Et elle était bien étonnée qu'il vînt à elle si brusquement ; car il l'avait accoutumée aux plus timides égards.

— Suzanne, pourquoi es-tu seule dans ta chambre, et moi seul dans la mienne, quand nous avons, pour nous réunir, ce grand amour?...

Elle baissa les yeux qu'elle avait levés sur lui. Et il ajouta, d'une voix qui perdait de son assurance :

— Ce grand amour que j'ai pour toi?

Elle se tut ; et il reprit :

— Tu crois que tu ne m'aimes plus? Si tu ne m'aimais plus, aurais-tu pour moi les patientes gentillesses qui, cette après-midi, m'ont fait tant de bien? Je sais que tu m'aimes.

C'est ridicule de te le dire ; mais j'ai besoin que tu le saches !

Elle se taisait obstinément. Ce n'était pas cruauté : elle avait, pour ne point éclater en sanglots, tant de contrainte à s'infliger !... Il s'approcha d'elle ; et elle compta qu'il n'approcherait pas jusqu'à la toucher. Pourtant, elle le guettait, de ses yeux bas, avec appréhension.

— Suzanne, tu m'entends? Je suis ton mari. Je te parle doucement. Je t'aime !

Il vint à elle : et elle se dressa. Il crut la prendre dans ses bras et ne put que la saisir au poignet, qu'elle tâcha de retirer, mais il la tenait bien.

— Tu me fais mal, — dit-elle.

Il la lâcha ; elle laissa tomber son bras et attendit. L'hostilité qu'elle montrait, et qui aurait dû le décourager, l'irrita. Les plus doux ont leur brutalité soudaine, si leur douceur est méprisée. François comprit que sa tentative serait un désastre, s'il l'abandonnait : il redoubla de fureur. Suzanne recula, blême, jusqu'à la muraille. Alors, elle mit ses deux mains devant son visage : il en baisa les paumes ; de ses deux paumes, elle le repoussa. Elle ne dit pas un mot. Lui, s'écria :

— Pourtant, pourtant, il me semble que tu devrais...

Il ne dit pas ce qu'il voulait dire : et, ce que lui devait de complaisance une coupable qu'il traitait avec bonté, il ne le dit pas, n'osa point le dire. De furieux, il devint malheureux et plaintif :

— Tu as horreur de moi, de mon visage, de mes mains?...

Elle ne lui aurait pas dit que non. Mais lui, sans qu'elle eût rien dit, se replia vers la conciliante incertitude :

— Au moins, laisse-moi me figurer que, plus tard, quand le temps aura effacé...

— Quoi donc? — fit-elle, avec une fierté paradoxale et dont François subit cependant le prestige. — Non, jamais !

Elle n'avait plus peur de lui : elle s'assit comme elle était assise avant qu'il ne fût dangereux. Tout ce qu'elle avait eu de compassion pour lui venait de s'anéantir. Et pourtant il méritait plus de compassion que de haine : le « jamais » par lequel Suzanne lui ôtait l'avenir et les éventualités meilleures l'accablait. Il voyait amèrement son indulgente bonté

presque lâche condamnée par le seul être au monde qui n'eût pas le droit de la lui reprocher ; mais, pour se révolter contre tant d'injustice, il était sans force ni courage.

Suzanne croyait avoir défendu contre lui le souvenir de Bernard. Et, du temps que Bernard vivait, que Bernard était son amant, la même Suzanne ne se refusait pas à François. C'était avant l'aveu. C'était aussi avant que la mystique de la mort eût enveloppé Bernard et l'eût consacré. Puis il y a une logique de la passion qui ne suit pas la logique ordinaire. Elle paraît avoir des sautes brusques ; elle argumente cependant : elle fait de vifs résumés de longs raisonnements, qui déconcertent l'analyse. Suzanne, autrefois adultère, obéissait à de nouveaux scrupules d'exacte fidélité.

François, quelques secondes, marcha dans la chambre de Suzanne. Ses allées et venues le rapprochaient par moments de Suzanne : elle ne lui était plus attentive. Il hésita s'il ne lui dirait pas un mot qui amenât leur querelle à quelque mansuétude. Mais il avait le cœur gonflé de colère ; et la colère lui rendait le chagrin stupide. Un peu après, il s'en alla.

Suzanne le regarda sortir ; elle regarda la porte qu'il venait de fermer, vit le verrou qui l'aurait mise en parfaite sécurité : mais elle dédaigna d'être si craintive et, comme elle avait su se défendre, elle se fia orgueilleusement à elle seule.

Sa fenêtre donnait sur l'étendue de la campagne et la lune régnait au ciel avec sérénité. La pureté du ciel était charmante. Nulles vapeurs ne tamisaient l'éclat de l'azur pâle ; et, si l'on ne voyait pas les étoiles, ce n'était manifestement que la lumière de la lune qui, répandue dans l'intervalle, offusquait leur scintillement : la clarté seule cachait la clarté ! Les nuits froides, si elles sont limpides, ressemblent aux nuits d'été les plus belles. Et cette nuit où l'on sentait déjà l'hiver invita Suzanne à se rappeler une nuit pareille, de la précédente saison chaude, lors de son escapade au pays de Savoie : Bernard et elle regardaient, par la fenêtre de l'hôtel, le clair de lune et ses fantasmagories ravissantes. Ils étaient accoudés, leurs épaules et leurs bras se touchaient, leurs âmes croyaient voyager ensemble dans les espaces que la magie de la lune emplissait de singularités : grands espaces

où ne s'aventure pas une petite âme sans guide ; mais Bernard était là et, elle, s'amusait à n'être pas épouvantée d'aller si loin dans le ciel sans routes. Maintenant que Bernard n'est plus là, il lui semble que la pensée de Bernard, ou peut-être son âme, la guide encore et l'accompagne. Elle cède à un enchantement que ne trouble aucun souci, nulle réalité n'ayant alors pour elle autant de vie que sa rêverie.

Elle ne pensait ni à François ni à personne. Quand elle fut lasse d'être debout depuis longtemps, elle s'assit devant la fenêtre ouverte. Puis la même lassitude qui l'avait avertie de s'asseoir l'endormit. Elle se réveilla deux heures plus tard : elle avait le frisson. Elle se coucha, eut beaucoup de peine à se réchauffer : ce fut la fièvre qui rendit à son corps une chaleur dont il brûla.

XIX

Elle était malade, le lendemain matin. Le médecin dit qu'elle avait les poumons un peu engorgés. Elle répondit que ce n'était rien, qu'il ne fallait que la laisser tranquille. Et elle goûtait comme une gourmandise presque défendue l'idée qu'elle serait en silence, qu'elle n'aurait pas à bouger et que sa tristesse passerait pour l'effet de la maladie.

François vint à elle. Bien qu'elle ne l'eût pas revu depuis l'horrible scène de la veille, elle lui dit bonjour comme si de rien n'était. Il ne paraissait pas avoir de rancune ; et il ne l'aurait pas montrée : les malades ont le privilège de calmer autour d'eux les gens et leurs querelles. Suzanne trouva que c'était bien commode. Par bonté reconnaissante, elle sourit à François et lui dit :

— Ne sois pas inquiet ; ce n'est qu'un rhume.

François aurait voulu le croire et fit semblant de n'en pas douter. Mais il était deux fois bouleversé, de la crainte que cette maladie ne devînt grave et de la crainte de l'avoir causée par ses brutalités de la veille.

— Elle a pris froid, — disait le médecin qu'il interrogeait avec anxiété; — ces premiers froids de l'hiver sont perfides.

Une querelle que l'on a faite à une femme n'est pas ce

qui lui donne de la bronchite : et il fallait bien que François consentît, malgré tant de scrupules, à n'être pas coupable. Mais Suzanne avait pris froid, de nuit, en restant à sa fenêtre, passé l'heure de se coucher. François conjectura qu'étant nerveuse, à cause de lui, elle avait renoncé à dormir ; ainsi la faute revenait à lui : et il se trouvait maints prétextes à des remords tatillons qui lui agaçaient son inquiétude. François, auprès de qui Suzanne était quasi comme une étrangère, inventait ou croyait observer qu'elle fût sous la dépendance de tout ce qu'il avait pu faire, et dire ou songer seulement. Et, comme il n'avait que les intentions les plus tendres et bienfaisantes, jusqu'à une abnégation qui parfois lui semblait monstrueuse, quel échec de sa bonté, s'il mettait Suzanne en péril de mort !

— Je ne vois pas un grand péril pour le moment, — disait le médecin. — Mais elle ne paraît pas en état de faire une vigoureuse défense contre la maladie.

Évidemment, non ! Depuis la mort de Bernard, elle avait commencé de dépérir ; et l'on ne meurt pas si l'on a une ardeur à vivre qu'elle ne gardait pas. Cela était la faute de Bernard. Et François le haïssait ; François imaginait la pauvre petite Suzanne que deux hommes faisaient mourir, Bernard et lui. Bernard et lui se trouvaient réunis dans cet épisode où Suzanne était à plaindre, comme les avait réunis la beauté de Suzanne et sa gaieté imprudente. Ce voisinage perpétuel, et qui durait après la mort de Bernard, François ne parvenait pas à l'écarter.

On avait mis auprès de Suzanne une garde ; et François n'entrait dans la chambre qu'aux rares moments où on le lui permettait. Alors Suzanne, autant qu'elle le pouvait, lui souriait et par de bons regards lui témoignait une amitié rassurante. Cela lui ôtait l'imagination de ses remords, lui ôtait le surcroît de souffrance qu'une âme troublée ajoute méchamment à son malheur. Le sourire de Suzanne, que jusqu'alors elle ne lui accordait que très peu souvent, d'une façon presque repentante et comme un présent qu'elle eût dérobé au souvenir de Bernard, naissait maintenant sur ses lèvres dès que François était là. Elle parlait peu ; mais son peu de paroles était charmant d'aménité. La maladie, l'atroce

maladie, la pire injure à nous qui ne sommes que vie, a des bienfaits étranges et l'on dirait qu'en s'apprêtant à nous détacher de la vie, elle nous enseigne comment nous aurions dû pratiquer avec une intelligente douceur l'art de vivre sans nous chagriner les uns les autres, sans nous chagriner nous-mêmes par un grand zèle donné à de petites choses : tardif enseignement et, à cause de sa tardiveté, orné d'une mélancolie pareille aux révérences d'un adieu.

François sentait que Suzanne, par les grâces miraculeuses de la maladie, lui redevenait amie. Elle, ce qui lui facilitait son aménité charmante, c'était la distance où la maladie vous éloigne. Vous êtes à mi-chemin de la vie et de la mort ; et les personnes qui sont encore dans la vie vous paraissent un peu irréelles, un peu extravagantes aussi et puériles de sorte que vous les traitez avec la même indulgence, mêlée d'ironie et de tendresse, que vous auriez pour des enfants.

Suzanne, au bout de deux jours, semblait aller mieux. Le médecin l'en complimenta de bon cœur : il se complimentait lui-même. Elle lui dit :

— Si vous étiez gentil, vous ne me guéririez pas.

Il la soupçonna de s'être exposée au froid pour se faire mourir.

— Ah ! ça, — répondit-elle, — je vous jure que non ! Je n'y pensais pas. Mais, si j'avais la chance de mourir, ce serait mal de me l'ôter.

— C'est que je suis là pour vous guérir....

— Alors, faites votre vilain métier !

Seulement, malgré les cataplasmes, les ventouses, le traitement souvent pénible qu'elle subissait avec la plus exacte obéissance, le mal empira. Le médecin dit que c'était une congestion des poumons, qu'il avait bon espoir, mais qu'il fallait compter avec la faiblesse de Suzanne. François sentit le vent de la mort passer et lui dévaster ce qu'il rêvait qui pût être bientôt son grand bonheur : car il croyait que l'amitié que lui montrait Suzanne était l'amour prochain, tandis qu'elle ne lui montrait qu'une amitié, pour ainsi dire, provisoire, soumise aux conditions de la vie et de la mort dont l'éventualité la rendait incertaine et frivole.

M. de Trémémont dit à sa femme que Suzanne était au

point de mourir. Elle fit le signe de la croix, se mit en prière et tout ce qu'elle eut de simple humanité fut, contre l'usage de sa dévotion rigoureuse, d'interrompre sa prière, pour commander :

— Faites venir le prêtre.

M. de Trémémont le dit à François qui reçut comme un nouveau coup cette annonce d'avoir tout à redouter. Il supplia M. de Trémémont de renoncer à un tel projet, prématuré sans doute, et si cruel. Suzanne serait effarée ; l'on devait la ménager, la dispenser de se croire en si grand péril...

— Mais elle est, — répondit le vieil homme, — en plus grand péril que de mourir, si vous la privez du secours divin.

François ne songeait qu'à ce monde-ci, où Suzanne était la plus charmante gaieté de vivre et l'étincelle de la vie entrée dans la plus jolie apparence.

Le prêtre vint. François, pour l'introduire auprès de Suzanne, inventa que ce fût le hasard qui l'eût amené... Elle comprit à merveille ; et elle dit, d'un air content, d'une voix qui, toute faible qu'elle était, semblait chanter :

— Ah ! je vais donc mourir?

Et elle souriait à l'idée de mourir comme François ne l'avait jamais vue sourire. Ce n'était pas l'extase religieuse, mais une espèce de plaisir entrevu, non le plaisir de mourir, mais le plaisir d'être bientôt morte.

— Suzanne ! — gémit François ; — Suzanne !...

— Je te fais encore de la peine? — dit-elle. — Ah ! quel dommage, de te faire de la peine, quand tu dois être sûr que je ne le voudrais pas !... Pardonne-moi ; c'est bien le cas de me pardonner.

Elle fit docilement sa confession. La fièvre lui rendait les yeux brillants, les joues colorées, la physionomie animée ; et, bien qu'elle fût trop faible pour beaucoup remuer, les gestes courts de ses mains brûlantes, le jeu ardent de son visage donnaient à ses brèves paroles, à ses consentements, une vive expression de souvenir exalté. Le prêtre s'efforçait de la calmer ; et, comme il s'était rencontré souvent avec les médecins près de moribonds, il tempérait du soin d'ici-bas son ministère d'outre-vie. Mais elle eût chanté, plutôt que timidement avoué, ses fautes, qui n'étaient qu'une faute

et dont elle n'avait pas honte. Ce qui lui manqua fut la contrition. L'idée que son amour eût été un péché lui paraissait offensante pour Bernard et, au surplus, lui paraissait une idée mondaine, trop dépourvue de l'éternelle vérité que Dieu réclame. Et, pourquoi elle n'avait point observé les commandements divins : non, certes, elle n'avait pas voulu offenser Dieu ; mais prendre son plaisir, en ce monde où l'on dirait bien que l'on fût pour son plaisir... Que non pas !

— Alors, je suis contente de mourir.

— Il faut pourtant vous repentir, mon enfant !

Elle répondit :

— Je le veux bien. Mais c'est probablement une grâce : et priez Dieu qu'il me la donne ; je ne la refuserai pas, je l'accepterai comme un châtiment.

Elle était extrêmement fatiguée. Les prières que l'on récite la reposèrent d'inventer les sentiments et les mots : ces prières sont les béquilles sur lesquelles s'appuient nos âmes pour faire le très difficile chemin qui mène à Dieu. Puis, les prières qu'elle n'avait plus la force de réciter, le prêtre les récita pour elle : et elle n'eut qu'à les consentir, ce qu'elle fit, n'ayant pas l'esprit de chicane ou l'esprit de malice. Enfin, quand le sommeil qui la prit laissa les prières aller sans elle, il est dit que la divine miséricorde supplée à nos faiblesses.

Elle dormit. Elle n'avait plus guère de souffle. Mais elle était petite et frêle : son peu de souffle suffisait au peu de vie qu'elle avait encore. Elle restait longtemps immobile et soudain s'agitait dans son lit d'une manière qu'on put croire que ce mouvement se ferait au prix du peu de vie qu'elle avait encore et qu'après cela elle serait morte. Elle luttait contre la mort, mais doucement et avec la grâce d'un enfant qui écarte un petit animal familier.

François ne la quittait pas du regard et suivait les dures péripéties de cette lutte. Il y participait, en quelque sorte, et pâtissait de ne pouvoir seconder l'être charmant qui n'avait point assez de force.

Suzanne, vers le soir, s'éveilla. Elle vit François et lui fit un signe d'approcher. Elle lui dit :

— Le plaisir est défendu...

Elle s'arrêta de parler, reprit haleine et dit encore :

— C'est triste...

Ce qu'elle dit après cela, on ne l'entendit plus. Mais elle avait, sur le visage et dans les yeux, une triste gaieté, romanesque et déçue.

Elle mourut au milieu de la nuit. Son léger corps fut secoué ; l'angoisse et la suffocation durèrent peu.

Dehors, c'était le clair de lune, comme naguère, et la splendeur de la lumière grise et blanche. Mais, dans la chambre de la petite morte, fenêtre close et les rideaux tirés, il n'y avait d'autre lumière que celle des bougies aux deux côtés de son lit. Parmi les fleurs, elle était analogue à une rose blanche ; et la flamme, à la pointe des bougies, dansait comme jadis elle avait dansé.

ANDRÉ BEAUNIER

LES IDÉES NOUVELLES SUR LA RÉACTION CHIMIQUE

La Physique et la Chimie sont en parfait accord pour nous présenter la « théorie granulaire de la matière » comme une réalité objective. Tout corps homogène, solide, liquide ou gazeux, se résout en un assemblage d'éléments, tous pareils, qu'on nomme les molécules ; les molécules elles-mêmes sont des édifices d'une architecture souvent fort compliquée, dont les matériaux sont constitués par les atomes des corps « simples » ; enfin, l'atome, lui aussi, nous apparaît aujourd'hui comme un monde très complexe, où des électrons négatifs gravitent autour d'un centre électrisé positivement.

Le mouvement est la loi de cet univers ultra-microscopique, même lorsqu'il nous paraît parfaitement stable et immobile : la molécule palpite dans les solides, s'agite dans les liquides et exécute dans les gaz ou les vapeurs des randonnées d'autant plus lointaines que la matière y est plus diluée. On sait aussi que les électrons tourbillonnent à l'intérieur de l'atome, effectuant des milliards de révolutions en un millionième de seconde. Mais la molécule elle-même, cette maison branlante et faite d'éléments agités, la molécule est-elle donc un édifice immuable dans sa forme et sa structure? Il est

permis d'en douter lorsqu'on constate que la plupart des phénomènes physiques ou chimiques se résolvent finalement en des destructions et des reconstructions moléculaires ; les réactions chimiques, les dissociations, les transformations allotropiques ou polymériques, voire même les simples changements d'état, comme la fusion ou la vaporisation, se traduisent dans la vie intérieure de la matière, par le passage, en masse, d'un état architectural à un autre. Mais en dehors de ces « cataclysmes moléculaires », il est probable que de semblables transformations s'accomplissent aussi dans l'état de repos apparent, qui n'est, pour aller au fond des choses, qu'un « équilibre mobile » : lorsqu'un liquide nous semble en parfait équilibre avec sa vapeur, il existe en réalité un échange incessant entre les molécules liquides qui le disloquent en se vaporisant, et celles de la vapeur qui s'unissent et s'alourdissent en se condensant; mais comme ces deux transformations inverses se font avec la même vitesse, elles n'altèrent pas la proportion relative des deux constituants, proportion qui est seule accessible à notre observation directe. On connaît de même de nombreuses réactions chimiques « réversibles », c'est-à-dire qui peuvent s'accomplir, et qui en fait s'accomplissent simultanément dans les deux sens : lorsque le trioxyméthylène, qui est une poudre blanche, se dissocie pour donner le formol gazeux employé dans les étuves à désinfection, les deux transformations inverses

$$\text{trioxyméthylène} \rightleftarrows \text{formol}$$

s'accomplissent en même temps et dans la même enceinte ; elles peuvent, suivant les cas, s'équilibrer ou s'effectuer avec des vitesses différentes, dont nous observons la différence.

Ainsi, sauf peut-être quelques édifices moléculaires particulièrement solides, tous les autres sont dans un état perpétuel de démolition et de reconstruction, comme une ville où des maisons neuves remplacent les vieux édifices ; nous ne constatons cet effet que lorsque les deux transformations inverses se produisent avec des vitesses inégales, et dans ce cas, nous disons qu'il se passe un phénomène chimique ou physique ; mais

en réalité, le phénomène est de tous les instants et la vie interne de la matière est une révolution continue.

Quelle est donc la cause de ces perpétuels changements? Quel est le démon intérieur qui s'amuse à ces éternels branle-bas? Il semble tout naturel de les attribuer à l'agitation moléculaire elle-même, et c'est effectivement vers cette explication que se sont orientées jusqu'ici les recherches : puisque les grains moléculaires sont en proie à un incessant délire, puisqu'ils s'entrechoquent, souvent des milliards de fois par seconde, avec des vitesses comparables à celles de nos projectiles d'artillerie, il est naturel que les chocs répétés brisent les molécules ou qu'inversement, ils favorisent certaines reconstructions en rapprochant les éléments à distance convenable. D'ailleurs on sait qu'une élévation de température, accroissant la vitesse des projectiles élémentaires, accroît aussi leur force vive et le nombre des chocs ; elle doit agir dans le même sens sur la vitesse des transformations moléculaires, et ce résultat est en parfait accord avec toutes les observations.

Partant de là, on a établi une théorie physico-chimique de la réaction, qui s'est développée, dans le demi-siècle écoulé, en accord général avec l'expérience et qui a constitué, de toute évidence, un progrès considérable sur l'ignorance résignée d'autrefois. Mais il semble que le destin des plus séduisantes hypothèses soit, après s'être vidées de leur contenu, d'achopper finalement contre de nouvelles expériences, et de passer la main à une autre théorie. Tel est le sort qui paraît menacer actuellement la physico-chimie ; pour en mieux saisir les raisons, pour mettre le doigt sur la pierre d'achoppement, prenons, avec M. Jean Perrin, un exemple particulièrement simple.

Chauffons à température invariable, dans un cylindre clos et fermé par un piston mobile, un gramme de chlorhydrate d'hydrogène phosphoré PH^4Cl ; c'est, dans les conditions de l'expérience, un corps gazeux ; la molécule se brise alors en deux morceaux, l'un d'hydrogène phosphoré PH^3, l'autre d'acide chlorhydrique HCl ; cette réaction chimique, qui est une dissociation, s'accomplit avec une vitesse définie à la température choisie, c'est-à-dire que sur mille molécules de

PH^4Cl il y en a un certain nombre, toujours le même, qui se brisent en deux morceaux. Et maintenant, sans rien changer à la température, déplaçons le piston de façon à accroître le volume de la masse gazeuse ; *la vitesse de dissociation n'a pas changé* ; elle n'a pas changé, et pourtant le nombre des chocs reçus par les molécules a diminué, puisque les probabilités de rencontre deviennent plus faibles à mesure que les éléments matériels sont plus écartés.

Faisons mieux encore : dans notre espace clos, introduisons, en supplément, un gaz inerte, azote ou argon; nous accroissons évidemment par cette opération le nombre des chocs, et nous pouvons nous attendre à un bris plus fréquent des molécules de PH^4Cl ; or il n'en est encore rien : à température donnée, dans un mélange gazeux, la probabilité de dissociation d'une molécule ne dépend ni de la concentration, ni même de la composition de ce mélange.

En présence d'un pareil résultat, il paraît singulièrement difficile de mettre au compte des chocs les désagrégations moléculaires. On le peut d'autant moins que l'effet des chocs a pu être étudié directement dans un certain nombre de cas, et que leur résultat constaté a été, non pas une réaction chimique au sens où on l'entend généralement, mais une *ionisation*, avec libération de charges électriques : or l'ionisation est, comme nous l'avons vu, une transformation qui paraît affecter l'atome, séparé d'un ou de plusieurs électrons, plutôt que la molécule.

En présence de cette difficulté, nous sommes donc amenés à nous demander, puisque les chocs sont inopérants, quel est l'agent efficace des désagrégations. *C'est la lumière*, nous répond M. Perrin. Vous n'avez voulu, nous dit-il, voir jusqu'ici dans la réaction chimique qu'une bataille entre molécules ; vous avez suivi les combattants dans leur champ clos, recensé les corps fracassés, compté les membres épars, et vous avez voulu, d'après cette statistique, décider de la victoire. *Mais vous avez oublié les impondérables* ; vous n'en avez pas tenu compte, parce qu'ils échappaient à votre balance ; et pourtant, ce sont eux qui décident du sort de la bataille; mieux encore, ce sont eux qui la provoquent. La cause de la réaction chimique est, avant tout, dans la lumière ;

non pas seulement dans la lumière visible, fraction insignifiante des gammes juxtaposées de la vibration universelle, mais dans l'ensemble de toutes ces radiations dont chacune possède, pour une part, le pouvoir de lier et de délier les atomes.

***

Pour comprendre comment la lumière agit, il faut se rendre compte de ce qu'est la radiation complexe qui baigne tous les corps, et des lois de son émission. Représentons-nous d'abord une enceinte close, à température uniforme, par exemple l'intérieur d'un four électrique d'où on aura, pour simplifier les choses, expulsé toute matière. Dans cet espace circuleront sans arrêt des vagues de l'éther, poussées l'une après l'autre à la vitesse uniforme de 300 000 kilomètres par seconde ; mais ces vagues ne sont pas toutes pareilles; les unes sont plus écartées et plus lentes, d'autres plus serrées et plus rapides; chaque espèce vibratoire, ou chaque qualité de radiation, peut donc être définie, soit par sa *fréquence N*, c'est-à-dire le nombre de vibration par seconde, soit par sa *longueur d'onde* λ, c'est-à-dire par l'intervalle entre deux vagues successives d'une même radiation. J'ai déjà eu maintes fois, dans cette Revue, l'occasion de classer ces vibrations suivant leurs gammes successives, depuis les rayons X, qui présentent le maximum de fréquence avec le minimum de longueur d'onde, jusqu'aux vibrations lentes de la télégraphie sans fil, dont la longueur d'onde peut atteindre plusieurs kilomètres, et la fréquence descendre à quelques centaines de mille vibrations par seconde. Ces radiations extrêmes, rayons X et ondes hertziennes, seront absentes de notre four électrique, à moins qu'on ne les y fasse pénétrer de l'extérieur. Mais on y pourra rencontrer toutes les autres, depuis l'ultra-violet, dont la longueur d'onde est comprise entre 0,1 et 0,4 microns [1], jusqu'à l'infra-rouge (de 0,8 à 200 microns), en passant par les radiations visibles qui constituent, à proprement parler, la lumière, parce qu'un hasard physiologique nous a donné le moyen de les transformer en sensation.

1. Le micron représente un millième de millimètre.

Dans ce fourmillement vibratoire, toutes les radiations ne seront pas nécessairement représentées à l'intérieur de notre enceinte. A chaque température correspond un régime d'émission caractérisé par un certain « spectre » de radiation. Si, par exemple, notre four est porté au rouge blanc, c'est-à-dire aux environs de 1 500 degrés centigrades, on y rencontrera toutes les radiations comprises entre le violet et l'infra-rouge extrême, mais elles y seront très inégalement représentées et c'est dans l'infra-rouge, au voisinage de 1,65 microns, que se trouveront les longueurs d'onde prédominantes.

A mesure que la température s'élève, cette longueur d'onde optimum diminue, c'est-à-dire que les radiations prédominantes émises par l'enceinte sont de plus en plus rapides. Nous n'avons d'ailleurs, pour nous en rendre compte, qu'à nous en rapporter à l'appréciation de notre œil, suffisante lorsqu'il ne s'agit que de radiations visibles : nous constatons ainsi que l'échauffement progressif du four fait prédominer successivement le rouge, puis l'orange, puis le jaune. Mais il faut les instruments des physiciens, et leur méthode expérimentale, pour découvrir la loi générale du phénomène, loi assez simple pour que j'en puisse donner ici l'énoncé : la longueur d'onde des radiations prédominantes varie en raison inverse de la température absolue T (c'est-à-dire de la température centigrade *t* augmentée de 273 degrés). Voici, à titre d'exemple, les résultats donnés par cette loi et confirmés par l'expérience :

Température centigrade *t*.	348	635	986	1 373
Température absolue T.	621	908	1 259	1 646
Longueur d'onde optimum, en microns.	4,53	3,28	2,35	1,78

Le lecteur pourra vérifier, sans faire de calcul, que lorsque la température absolue vient à doubler approximativement (en passant de 621 à 1 259), la longueur d'onde optimum diminue de moitié, de 4,53 à 2,35, c'est-à-dire que ces deux quantités varient, comme le veut la loi, en raison inverse l'une de l'autre.

Mais les variations de température n'agissent pas seulement en modifiant la radiation prédominante ; elles agissent

encore sur l'intensité de cette radiation : cette intensité s'accroît comme la cinquième puissance de la température absolue ; si celle-ci vient à doubler, celle-là devient 2^5, ou 32 fois plus grande. On voit donc avec quelle rapidité foudroyante une élévation, même légère, de la température, pourra accroître l'énergie vibratoire des radiations qui remplissent l'enceinte.

Représentons-nous maintenant, à l'échelle des dimensions moléculaires, l'intérieur d'un corps solide, liquide ou gazeux ; il est à une température définie, et par suite les molécules qui le constituent sont baignées dans un flux d'énergie rayonnante défini par les mêmes lois que nous avons établies pour notre four électrique. Si le corps est chauffé au rouge blanc, les radiations prédominantes se trouveront dans l'infra-rouge, non loin du rouge visible, et seront associées à un spectre étendu depuis le violet jusqu'aux plus grandes longueurs d'onde. A mesure que la température s'abaisse, ce spectre s'enfonce peu à peu dans l'infra-rouge; mais ce qu'il importe de ne jamais perdre de vue, c'est que, visible ou invisible, le spectre existe toujours, même dans les corps à la température ordinaire. Bien entendu, en dehors de cette énergie d'origine interne, le corps, s'il est transparent, peut être traversé par des radiations venues du dehors, par exemple par des rayons lumineux ou des rayons X ; et cette énergie d'origine extérieure produit exactement les mêmes effets que celle qui est engendrée par le corps, en raison de sa température : les molécules ne se soucient pas de l'origine des vibrations, et la lumière solaire pourra produire les mêmes effets que ceux qu'on obtiendrait en élevant la température jusqu'à l'incandescence.

C'est donc cette lumière, visible ou invisible, d'origine interne ou apportée du dehors, qui serait l'agent principal des transformations chimiques et physiques ; c'est elle dont l'absorption et l'émission accompagneraient la destruction des édifices moléculaires et leur reconstruction. Nous verrons tout à l'heure si cette hypothèse est aussi aventurée qu'elle le paraît de prime abord, mais nous pouvons, dès à présent, l'éclairer d'une comparaison.

On sait que certains chanteurs ont pu briser une coupe de cristal en émettant auprès d'elle un son capable de la faire

vibrer fortement. Ce résultat s'explique aisément par un effet de « résonance » ; lorsque le son émis est identique à celui qu'elle peut rendre par ses propres vibrations, la coupe absorbe et emmagasine les oscillations que l'air lui transmet ; il suffit, en effet, d'arrêter brusquement la voix pour entendre celle de la coupe, devenue sonore par contagion ; et il n'est pas difficile d'imaginer que cette accumulation progressive d'énergie vibratoire puisse entraîner la rupture du cristal. Chaque coupe sera sensible au son qui peut la faire entrer en résonance, et pas à un autre ; et on peut même dire que ses morceaux rendront, en se brisant, un autre son, également caractéristique de la nature et de la dimension des éclats formés.

Nous pouvons assimiler pareillement les molécules des corps à des systèmes vibrants, sensibles à certaines ondulations avec lesquelles ils peuvent entrer en résonance. Si ces oscillations existent dans l'espace environnant, les molécules les captent au passage, et leur amplitude vibratoire peut s'accroître jusqu'à la rupture, avec formation d'un nouvel état d'agrégation ; et cette formation s'accompagnera elle-même d'une émission vibratoire dont le rythme dépend de la nature des molécules nouvelles. Je donne, bien entendu, cette comparaison sous toutes réserves ; le moins qu'on en puisse dire, c'est qu'elle n'est pas complète, car elle n'envisage pas la réversibilité des transformations ; il faudrait imaginer qu'on pût recoller les morceaux de la coupe en émettant le son qui a accompagné leur rupture ; mais nous ne voyons en tout ceci qu'un moyen de préparer nos esprits à mieux comprendre l'explication suggérée par M. Perrin.

***

Attaquons-nous, pour commencer, à la phosphorescence et à la fluorescence. Si nous exposons à la lumière un écran recouvert de sulfure de calcium, nous observons d'abord qu'il en absorbe certaines radiations ; placé ensuite à l'obscurité, il nous paraîtra lumineux, c'est-à-dire qu'il émettra lui-même des radiations, dont l'intensité ira s'affaiblissant avec le temps;

mais la lumière émise n'a pas la même couleur, ni par suite la même constitution que la lumière activante. Le sulfure de calcium, et avec lui la plupart des autres corps phosphorescents, nous apparaissent donc, comme des accumulateurs-transformateurs d'énergie lumineuse, qu'ils absorbent et émettent avec des longueurs d'ondes différentes ; lorsqu'on chauffe l'écran activé par insolation, on constate que la phosphorescence devient plus active, mais aussi qu'elle s'éteint plus rapidement, de telle sorte que le flux restitué reste toujours le même.

Un effet tout pareil se manifeste avec les corps fluorescents, qui présentent des spectres d'absorption et d'émission bien définis, c'est-à-dire qui absorbent certaines radiations en émettant d'autres radiations. Entre la phosphorescence et la fluorescence, il n'y a donc qu'une différence de temps, la restitution étant différée dans la première et immédiate dans la seconde ; encore existe-t-il entre ces deux phénomènes toutes les étapes intermédiaires, constituées par des phosphorescences très brèves, qui s'éteignent après un centième, un millième de seconde, ou même moins encore.

Jusqu'à ces derniers temps, ces deux effets paraissaient relever uniquement de la physique, parce qu'on n'avait observé aucune altération permanente des corps fluorescents ou phosphorescents [1]. Pourtant, on avait noté un curieux effet de « fatigue » des écrans, qui les rendait moins sensibles après une activation prolongée ; mais la sensibilité initiale se rétablissait après un repos prolongé à l'obscurité. Les choses en étaient là, lorsqu'en 1918, M. J. Perrin fit connaître les conclusions des études poursuivies par lui depuis plusieurs années; il en résultait, avec la dernière évidence, que la fluorescence est un phénomène chimique, lié à la destruction d'un certain nombre de molécules : ainsi, lorsqu'un écran au platinocyanure de baryum subit l'action des rayons X, ses molécules en absorbent l'énergie et font explosion successivement en émettant une lumière caractéristique, et c'est l'ensemble de

1. En laissant de côté, pour un instant, la *phosphorescence chimique*, liée, comme dans l'oxydation du phosphore, à une véritable réaction. Du reste, nous allons voir s'évanouir cette différence entre les phosphorescences physique et chimique.

ces éclairs fugitifs qui donne à notre œil l'impression d'une fluorescence continue.

Plus probant encore, parce qu'il a pu être étudié plus complètement, est l'exemple de l'anthracène. Ce corps, qui est un carbure solide d'hydrogène extrait du goudron, se transforme, par duplication de sa molécule, en dianthracène ; lorsqu'on l'expose à la lumière, il absorbe une certaine quantité de radiations violettes, en émettant une lumière bleuâtre qui est précisément sa couleur de fluorescence ; ainsi, la lumière violette absorbée nous apparaît comme la cause de la décomposition de l'anthracène, tandis que l'apparition du bleu accompagne la formation du dianthracène. Nous voyons clairement, dans ce cas, que la fatigue est liée à la disparition progressive des molécules actives ; et si cette fatigue se dissipe spontanément à l'obscurité, c'est parce que la radiation interne des corps renferme, bien qu'à dose très faible, la radiation bleue de fluorescence ; cette radiation est absorbée par le dianthracène et le ramène lentement à l'état d'anthracène, avec émission de la radiation violette qui était absorbée tout à l'heure ; la vitesse de cette régénération croît avec la température, suivant la même loi que l'intensité des rayons régénérateurs, et elle est suffisante vers 160° pour être mesurable.

On peut donc figurer les deux réactions antagonistes par la formule :

$$\text{anthracène} + \text{radiation violette} \rightleftarrows \text{dianthracène} + \text{radiation bleue}$$

qui représente, sous une forme condensée, la liaison nécessaire entre la réaction chimique et la transformation d'énergie rayonnante qui la détermine : de l'anthracène ne pourra se transformer en dianthracène qu'en absorbant une dose proportionnelle de lumière violette et en émettant une autre dose de lumière bleue, également proportionnée au poids de matière transformée ; et le retour inverse devra s'accompagner d'une transformation inverse des mêmes radiations, la lumière bleue étant absorbée et la lumière violette régénérée dans les mêmes proportions que tout à l'heure.

J'ai choisi d'abord cet exemple parce qu'il met en jeu des radiations visibles; mais un cas tout aussi probant, et connu depuis plus longtemps, nous est fourni par la transformation

de la molécule d'oxygène O^2 en une molécule d'ozone O^3, et par la transformation inverse. Attachés exclusivement jusqu'ici aux changements matériels, les chimistes représentaient ces deux transformations réciproques par la formule

$$3\,O^2 \rightleftarrows 2\,O^3.$$

Mais les physiciens avaient observé, de leur côté, que la formation de l'ozone aux dépens de l'oxygène est liée à l'absorption d'une radiation ultra-violette dont la longueur d'onde est égale à 0,165 microns ; inversement, l'ozone retourne à l'état d'oxygène en absorbant une autre radiation ultra-violette dont la longueur d'onde mesure 0,26 microns ; et c'est précisément la présence de ces deux modes vibratoires dans le spectre solaire qui détermine, et limite en même temps, la présence de l'ozone dans notre atmosphère. Nous surprenons encore ici, sur le vif, cette subordination de l'avatar moléculaire à l'absorption et à l'émission de certaines énergies vibratoires, et rien ne serait plus aisé que de compléter, comme nous l'avons fait pour le cas de l'anthracène, l'écriture chimique de la réaction, en y faisant figurer ces énergies rayonnantes.

Mais nous pouvons aller plus loin en acceptant une très ingénieuse théorie édifiée par M. J. Perrin sur des bases qui paraissent solides, et dont je ne puis donner ici que la conclusion. Au lieu de représenter les radiations intéressées par leurs longueurs d'ondes λ et λ', convenons de les définir par leurs fréquences N et N' ; l'un est aussi simple et aussi précis que l'autre, puisque la fréquence s'obtient en divisant la vitesse de la lumière par la longueur d'onde. Par exemple, on calculera la fréquence de la radiation ultra-violette de longueur d'onde 0,165 microns en divisant 300 millions de mètres, vitesse de la lumière, par 0 m. 000 000 165 ; on trouve ainsi un nombre formidable, qui s'exprime avec quinze chiffres significatifs, et qui peut s'écrire $1{,}8 \times 10^{15}$. De même, l'ultra-violet qui accompagne la transformation inverse a une fréquence $N' = 1{,}15 \times 10^{15}$.

Convenons d'autre part, suivant l'usage courant des chimistes, de représenter les réactions chimiques en *molécules-grammes*, c'est-à-dire de rapporter les poids des corps réagissants au poids d'un gramme d'hydrogène. Ainsi, dans la réac-

tion $3\,O^2 \rightleftarrows 2\,O^3$, le poids de l'atome d'oxygène O représente 16 grammes de ce gaz, c'est-à-dire que la transformation envisagée porte sur atomes, ou 96 grammes de matière.

Dans ces conditions, les calculs de M. J. Perrin conduisent à la conclusion suivante : les énergies vibratoires intéressées par la réaction chimique, sont égales au $\frac{4}{1\,000}$ de leurs fréquences, si on les mesure en ergs [1], ou au dix-milliardième de ces mêmes fréquences, si on les évalue en calories.

Adoptons ce second mode d'évaluation, qui présente pour nos esprits une signification plus claire, puisque finalement, c'est en calories, c'est-à-dire en unités de chaleur, que nous évaluons la balance des énergies. Le dix-milliardième de la fréquence N peut s'écrire $\frac{N}{10^{10}}$; par conséquent, la loi à laquelle nous sommes parvenus s'exprime, qualitativement et quantitativement, par la formule suivante :

$$A + \frac{N}{10^{10}} \rightleftarrows A' + \frac{N'}{10^{10}}$$

Si le lecteur n'a pas reculé d'horreur devant cet algorithme, je ne désespère pas de lui en faire admirer la sévère beauté. Une formule est belle lorsqu'elle exprime, avec précision, beaucoup de choses en peu de signes ; celle-ci possède ce caractère à un degré éminent, puisqu'elle résume, en qualité et en quantité, les échanges de matières et les échanges d'énergie qui accompagnent la réaction. A représente, toujours en molécules-grammes, les corps qui entrent en conflit, et A′ ceux qui en résultent ; les deux autres termes de la formule représentent, en calories, les énergies absorbées par la démolition du système initial A et la reconstruction du système final A′. Bien entendu, si la transformation, au lieu de s'accomplir dans le sens →, avait lieu en sens inverse ←, la même formule resterait valable, et représenterait aussi correctement les échanges de matière et d'énergie. Il arrive d'ailleurs fréquemment, et c'est ce qui se produit dans tous les phénomènes de

1. L'erg, qui est l'unité moderne de travail ou d'énergie, vaut approximativement un cent-millionième du kilogrammètre et un quarante-millionième de la calorie.

dissociations et d'équilibre, que les deux transformations inverses existent simultanément, chacune d'elles s'opérant avec une vitesse proportionnelle à l'intensité des radiations excitatrices, si bien que l'observation ne nous révèle que la différence des effets contraires.

Et la formule que nous venons d'écrire se raccorde très heureusement avec les données de la thermochimie ; en un temps où les chimistes ne connaissaient que la balance, et ne pensaient qu'aux produits matériels de la réaction, Berthelot a eu le grand mérite d'ouvrir leurs yeux sur la dépense ou la recette d'énergie qui accompagnent les conflits atomiques, de constituer des méthodes de mesures, et d'établir le bilan calorifique de la plupart des réactions chimiques. Grâce à lui, nous savons, par exemple, que la transformation de l'oxygène en ozone exige l'absorption de 60 000 calories pour 96 grammes d'oxygène transformé, c'est-à-dire pour la quantité de matière qui figure dans la formule $3\,O^2 \rightarrow 2\,O^3$ citée tout à l'heure.

Or, nous pouvons atteindre au même résultat avec notre formule, puisque celle-ci nous donne, en calories, les énergies absorbées et libérées, dont nous n'avons qu'à faire la différence. Pour l'exemple choisi, l'opération est possible, puisque nous connaissons les fréquences N et N′ caractéristiques ; le calcul, très simple, et dont le lecteur possède tous les éléments, lui donnera 65 000 calories, c'est-à-dire, à peu de chose près, la quantité de chaleur déterminée par des mesures expérimentales qui ne comportent ni erreur, ni hypothèse. L'accord entre l'expérience et la théorie de M. J. Perrin est donc tout à fait remarquable, et il serait plus parfait encore si je n'avais dû simplifier mon exposé en arrondissant les chiffres.

***

Nous sommes donc en possession d'une nouvelle clef qui nous permet d'ouvrir le secret des réactions. Certes, cette clef est encore imparfaitement taillée, et nous ne l'avons essayée complètement qu'à une seule serrure. Rien d'étonnant à ce qu'il faille, ultérieurement, en affiner la forme ; nous avons supposé, par exemple, que deux radiations simples,

de fréquences N et N′, étaient absorbées ou libérées dans la réaction ; mais la réalité est certainement plus compliquée, et les fréquences actives, au lieu d'être uniques, doivent former des spectres autour de N et de N′; c'est la misère de notre esprit qui nous oblige à simplifier les problèmes que la nature nous pose avec une luxuriante fécondité.

Toutes ces retouches viendront en leur temps ; pour nous, qui nous attachons uniquement aux idées directrices, nous pouvons, dès à présent, jeter un coup d'œil sur les résultats obtenus. Un grand et essentiel progrès, c'est que nous savons enfin dans quelles conditions il faudra se placer pour obtenir telle ou telle réaction chimique. Berthelot s'était essayé, jadis, à ces prévisions, et il avait énoncé un certain nombre de propositions, entre lesquelles le fameux *principe du travail maximum* : « tout changement chimique accompli sans l'intervention d'une énergie étrangère *tend* vers la production du système de corps qui dégage le plus de chaleur ». Mais le temps n'est plus où le candidat au baccalauréat devait, pour être admis, réciter correctement cet énoncé, comme un acte de foi, et le principe a disparu avec le grand homme qui l'imposait par le prestige de son génie ; d'ailleurs, il n'a jamais permis de prévision que dans les cas où le résultat était certain par avance. Il en sera tout autrement de la théorie de M. J. Perrin, si elle tient ses promesses : toute réaction est déterminée par les fréquences des radiations actives ; elle aura lieu, ou sera impossible, suivant que ces fréquences existeront ou seront absentes ; et un jour viendra, il faut l'espérer, où cette seule considération nous expliquera pourquoi il faut chauffer ou refroidir, faire intervenir tel ou tel catalyseur, exposer à la lumière ou aux rayons X.

Un coin de la chimie qui s'éclaire, pour la première fois, c'est celui où on avait jeté pêle-mêle, sous les noms de *photochimie*, *luminescence* et *phosphorescence chimique*, tous les phénomènes où on voit la lumière visible accompagner, comme cause ou comme effet, la réaction chimique. Le chlore et l'hydrogène, sans action l'un sur l'autre à l'obscurité, se combinent au jour, et la réaction est d'autant plus vive que la lumière excitatrice est plus intense ; n'est-ce pas, de toute évidence, parce que la réaction $H + Cl \rightarrow HCl$ exige

l'absorption d'une certaine énergie vibratoire, dont la fréquence est précisément égale à celle d'une lumière visible? Evidemment, il reste à déterminer cette fréquence et celle de la radiation ultra-violette émise en retour par la réaction; on n'y pensait pas autrefois, mais la théorie a donné un sens et un but aux recherches expérimentales. De même, l'oxydation lente du phosphore, la combustion des flammes comme celle du cyanogène ou de l'oxyde de carbone, s'accompagnent d'une émission lumineuse qui nous apparaît aujourd'hui, non comme un accessoire, mais comme la condition même de ces réactions.

Mais la lumière visible tient une place infime dans l'étendue des radiations possibles ; aussi le cas le plus ordinaire est celui où la réaction n'exige, ni ne dégage que des lumières invisibles. Pour un bon nombre d'entre ces réactions, dont M. J. Perrin nous donne la liste, on a pu assigner, dans l'infrarouge, la place des radiations excitatrices ; il est aisé, dès lors, de comprendre pourquoi la plupart des réactions sont plus vives à chaud qu'à froid, puisqu'une élévation de température accroît, suivant une loi que nous avons énoncée, l'intensité des radiations internes ; et il arrive justement que le résultat auquel on arrive en appliquant cette loi s'accorde avec l'accélération mesurée des vitesses de réaction.

De même, il arrivera le plus souvent qu'à froid, une seule des deux fréquences caractéristiques N et N′ existera dans la radiation interne du corps, et alors, la réaction ne sera possible que dans un seul sens, celui où la fréquence excitatrice N est absorbée, mais, à mesure que la température s'élève, l'autre vibration N′ apparaîtra à son tour, et la transformation s'effectuera dans les deux sens : c'est ainsi qu'à température peu élevée, un mélange d'hydrogène et d'oxygène peut donner de l'eau, tandis que la transformation inverse est interdite ; mais elles deviennent possibles toutes deux à 2 000 degrés et, en fait, chacune d'elle s'accomplit en même temps et avec une vitesse proportionnelle à l'intensité des radiations excitatrices ; ainsi, le mélange, modifié en sens inverse par ces deux réactions opposées, finit par s'établir dans un état d'équilibre, variable avec la température, où la vapeur d'eau se maintient à côté de ses éléments décomposés : c'est

le phénomène de la dissociation, découvert il y a soixante ans par Henri Sainte-Claire Deville.

La dissociation, assise au seuil indécis qui sépare la chimie de la physique, nous convie à examiner, du même point de vue, les changements d'état purement physiques, comme la vaporisation, la sublimation, la cristallisation : entre un morceau de carbonate de chaux qui se dissocie par la chaleur en chaux et en gaz carbonique, et du camphre qui s'évapore, la différence est faible et la distinction malaisée; dans un cas comme dans l'autre, c'est un groupement moléculaire qui se substitue à un autre; on ne voit pas pourquoi cette démolition et cette reconstruction ne seraient pas conditionnées, dans l'évaporation, par des radiations excitatrices et des radiations émises. Ce point de vue ne peut être que signalé en passant, mais il mérite une mention spéciale, parce qu'il a permis de raccorder, d'une façon tout à fait imprévue, la nouvelle doctrine avec l'audacieuse « théorie des quanta » de Planck.

Remarquons encore, en passant, que les rayons X, en qui nous avons reconnu des vibrations extrêmement rapides, produisent aussi certaines actions chimiques lorsqu'ils traversent la matière, ou lorsqu'ils sont émis par elle, comme cela se produit pour les corps radio-actifs; ces réactions sont, il est vrai, assez différentes de celles qu'étudient les chimistes, et plus profondes, puisqu'elles attaquent l'atome lui-même et aboutissent à la formation d'ions électrisés ; mais il est à prévoir que la théorie nouvelle s'appliquera à cette radiation comme à toutes les autres, comme aussi qu'elle s'étendra aux effets du même ordre produits par les rayons cathodiques, ou par les rayons α, β et γ de l'émission radio-active. M. Perrin est allé plus loin encore dans cette voie : il s'est demandé si la radio-activité elle-même ne relevait pas d'une explication analogue ; je ne crois pas inutile d'exposer, en terminant, ce nouveau point de vue, bien qu'il nous lance, sans appui expérimental, à travers des hypothèses passablement aventurées. Lorsqu'un corps radio-actif, un grain de radium par exemple, se désintègre, l'explosion de ses atomes successifs est attribuée, dans nos idées actuelles, à la réalisation accidentelle de conditions intérieures du noyau positif de

ces atomes. Quelles sont ces conditions? Personne n'en sait rien et, par le fait, l'explication tourne court ; d'ailleurs, on ne s'est rabattu sur ce démon intérieur que faute d'avoir trouvé une cause externe de la radio-activité. Plaçons-nous cependant au point de vue nouveau qui rattache toute dislocation matérielle, moléculaire ou atomique, à l'absorption et à l'émission de rayonnements caractéristiques ; nous retrouvons bien ici le rayonnement émis : il est formé, outre les projections α et β, par les rayons γ, dont la fréquence N' est connue depuis les expériences de Laue sur la diffraction par les cristaux. S'il existe des rayons excitateurs, ils doivent avoir une fréquence N, encore plus grande que N', puisque la transformation qui s'accomplit est exothermique, c'est-à-dire accompagnée par un dégagement de chaleur. On a même des données suffisantes pour calculer la fréquence N de ces rayons « ultra-X » : le résultat obtenu les place aussi loin au delà des rayons X, que ceux-ci le sont eux-mêmes de la lumière visible ; il s'agirait donc de vibrations extraordinairement rapides et douées, par suite, d'un pouvoir pénétrant supérieur à celui de toutes les radiations connues. Alors qu'on connaît des rayons γ, qui traversent une lame de plomb épaisse de 20 centimètres, a-t-on le droit de déclarer absurde l'existence de rayons capables de passer à travers quelques kilomètres de granit? Nous ne les avons pas isolés jusqu'ici, mais ceci n'est pas une preuve de leur non-existence, car leur propriété, s'i s existent, serait justement de ne pas se laisser isoler ni délimiter par des écrans. Suivons donc audacieusement notre hypothèse ; nous envisageons la radio-activité, non comme un phénomène spontané, mais comme un effet provoqué, dans certains corps, par les rayons ultra-X qui fournissent l'énergie nécessaire à la dislocation atomique. D'où proviendrait ce rayonnement nouveau? Pas du soleil à coup sûr, puisque la désintégration est aussi rapide de nuit que de jour et qu'on ne saurait admettre, si pénétrant qu'on suppose les nouveaux rayons, que la traversée diamétrale du globe terrestre ne les affaiblisse pas dans une proportion mesurable. Nous sommes donc amenés à placer l'origine des rayons ultra-X dans les régions internes de notre globe où, sous le jeu de pressions et de températures inconnues à la surface,

s'effectuent des transformations dont nous n'avons aucune idée.

S'il en est réellement ainsi, la vitesse de désintégration doit varier avec l'intensité du rayonnement excitateur, et par conséquent, elle n'aurait pas exactement la même valeur au fond d'un puits de mine ou au sommet d'une haute montagne ; nous apercevons là un moyen d'accrocher la théorie de M. J. Perrin à des expériences réalisables. Pour le moment, il suffit qu'elle ne soit pas absurde pour mériter d'être considérée, car si, par aventure, elle se trouvait vérifiée, les conséquences en seraient incalculables. Nous savons que notre science est courte, et nous pouvons redire, après Henri Poincaré, que les théories ne sont ni vraies ni fausses, mais fécondes ou stériles.

L. HOULLEVIGUE

LA MUSIQUE

UN PRÉCURSEUR DU DRAME LYRIQUE : CLAUDIO MONTEVERDI

Claudio Monteverdi est né à Crémone le 15 mai 1567. Il était le fils du médecin Baldasar Monteverdi et l'aîné de cinq enfants. Un de ses frères, Giulio Cesare, né le 31 janvier 1573, prit comme lui la profession de musicien. Entré dans l'orchestre particulier du duc de Mantoue, sans doute par le crédit de Claudio, qui en fut assez longtemps le chef, il mettait à l'étude les compositions nouvelles de son frère, puis en surveillait l'édition, si familier avec ses idées que c'est lui qui les expose, dans une *Déclaration* placée en tête des *Scherzi musicali* publiés en 1607, Claudio ne se mêlant pas volontiers de polémique, et ayant mieux à faire.

Le premier maître de Claudio Monteverdi fut Marco Antonio Ingegneri, maître de chapelle de la cathédrale de Crémone et compositeur fort estimé de musique sacrée. Il n'eut sans doute qu'à se louer de son élève qui, dès 1583, à dix-sept ans, faisait paraître un recueil de *Madrigali spirituali* à quatre voix, et l'année suivante, abandonnant la musique religieuse pour n'y plus revenir que de loin en loin au cours de sa longue carrière, des chansons, *Canzonetti*, à

trois voix. Claudio Monteverdi avait appris en même temps à jouer du violon, et à chanter, ce qui lui permit d'être engagé en 1589 dans l'orchestre du duc de Mantoue Vincent Ier de Gonzague, en qualité de violoniste, puis de chanteur. Il fut nommé chef de cet orchestre, ou, comme on disait alors, maître de cette chapelle en 1601. Il était à cette date déjà connu, et discuté. En 1587, 1590 et 1592 il avait publié trois recueils de *Madrigaux* à cinq voix, dont le dernier surtout avait obtenu un très grand succès : on en compte, jusqu'à l'année 1622, huit éditions. Deux autres recueils de *Madrigaux* à cinq voix furent imprimés en 1603 et en 1605, mais sans doute les pièces que Monteverdi y a rassemblées avaient-elles été exécutées déjà depuis quelques années, puisque c'est à l'une de celles qui figurent dans le cinquième recueil, le madrigal *O Mirtillo*, que se prend principalement un professeur de musique de ce temps-là, Giovanni Maria Artusi, chanoine de Bologne, dans son pamphlet sur les *Imperfections de la musique moderne*, qui parut en l'an 1600.

En 1595, Claudio Monteverdi avait épousé la fille d'un de ses collègues de l'orchestre, Claudia Cattaneo, chanteuse dans le même orchestre; elle lui donna deux fils et mourut prématurément le 10 septembre 1607. Cette même année, sa première œuvre dramatique, *Orfeo*, avait été représentée d'abord, durant le carnaval, à l'académie des *Invaghiti* de Mantoue, puis à la cour du duc, et au mois d'août aux académies de Crémone et de Milan. Pour les fêtes du mariage du prince François de Gonzague, son fils aîné, le duc Vincent lui commandait presque aussitôt un autre opéra, qui eut pour titre *Ariana* et fut représenté le 28 mai 1608, le prologue d'une comédie de Guarini, l'*Hydropique*, représentée le 2 juin, et un ballet donné le 4 juin sous le titre de *Ballo delle ingrate*, *Ballet des ingrates*. Le duc Vincent mourut le 16 février 1612. Son successeur, le duc François, fit savoir à Monteverdi qu'il ne le gardait pas à son service. Après quelques mois de loisir à Crémone, Monteverdi fut nommé, le 19 août 1613, maître de chapelle de l'église Saint-Marc de Venise, et garda cette charge jusqu'à la fin de sa vie, qui survint le 29 novembre 1643. C'est à Venise qu'il écrivit, pour la cour de Mantoue, l'opéra ou plutôt l'opéra-ballet de *Tirsi e Clori* en 1615, une *Andro-*

mède en 1618, une *Armide* et une comédie musicale intitulée la *Finta Pazza Licori, Licori la fausse folle*, en 1627, ainsi qu'une série de divertissements dramatiques pour la cour de Parme, la même année. Les représentations dramatiques étaient inconnues à Venise quand Monteverdi fut appelé en cette ville, et ce n'est qu'en l'année 1624 que le patricien Girolamo Mocenigo lui commanda un opéra, destiné à être joué dans son palais ; Monteverdi prit pour sujet le *Combat de Tancrède et de Clorinde*, tel qu'il se trouve décrit par le Tasse dans sa *Jérusalem délivrée*. C'est pour le même seigneur qu'il écrivit, en 1630, un *Enlèvement de Proserpine*. En l'année 1637, un théâtre public d'opéra était ouvert à Venise : c'était le théâtre San Cassiano. Ce théâtre, qui appartenait à la famille Tron, était édifié sur l'emplacement d'un autre théâtre, brûlé en 1629, mais où l'on ne jouait que la comédie, sur invitation. Quand la musique vint s'ajouter au spectacle, les frais s'élevèrent au point qu'il fallut accepter la contribution du public, et mettre en vente un certain nombre de places. Ce premier essai d'exploitation à la manière moderne paraît avoir réussi, car il fut bientôt imité : le théâtre San Giovanni e Paolo et le théâtre San Mose furent institués en 1639, le théâtre Novissimo en 1641. Monteverdi, alors âgé de plus de soixante-dix ans, donna à ces nouvelles scènes l'*Adone* en 1639, les *Noces d'Enée et de Lavinie* et le *Retour d'Ulysse* en 1641, le *Couronnement de Poppée* en 1642 ; on y reprit aussi l'*Ariane*, l'*Enlèvement de Proserpine*, la *Fausse folle*. En 1641, Monteverdi avait écrit encore un ballet, la *Victoire d'amour*, pour une fête de la cour de Plaisance. Ce sont là ses dernières œuvres. En 1614, 1619 et 1638 il avait publié trois nouveaux recueils de madrigaux dont le dernier contient plusieurs morceaux tirés du *Ballet des ingrates* et du *Combat de Tancrède*. Il était aussi revenu à la musique religieuse pour écrire, en 1610, une messe de la Vierge avec ses vêpres, en 1621 la messe solennelle exécutée en l'église des Dominicains de Venise le 25 mai pour le repos de l'âme du duc Cosme II de Médicis. Et en 1640, comme pour indiquer que le théâtre ne le détournait pas de genres plus sévères, il faisait paraître un recueil de chants spirituels, qu'il intitule *Selva morale e spirituale*.

Monteverdi fut célèbre de son vivant. Dès l'année 1620, l'académie des *Filomusi* de Bologne donnait une fête, ou comme nous dirions aujourd'hui, un festival en son honneur. En 1628 le musicien allemand Schütz, alors âgé de quarante-trois ans, refait le voyage de Venise, où il avait terminé ses études de 1609 à 1612, pour connaître les « remarquables progrès » accomplis par la musique, et voue une particulière admiration à Monteverdi, qu'il qualifie de « subtil, *scharfsinnig* ». Le Français André Mangars, joueur de viole du cardinal de Richelieu, parle du « grand Monteverdi » dans sa lettre sur la musique italienne, envoyée de Rome le 1er octobre 1639 : « Je m'aperçois d'un crime que ma mémoire m'allait faire commettre, oubliant le grand Monteverdi, maître compositeur de l'église Saint-Marc, qui a trouvé une nouvelle manière de composer très admirable, tant pour les instruments que pour les voix, qui m'oblige à vous le proposer comme un des premiers compositeurs du monde. » Le poète Florentin Rinuccini écrit en 1610 : « Les œuvres de Monteverdi sont admirées de tous, et en particulier par le Zazzerino qui en fait un cas exceptionnel. » Le Zazzerino, en français le « rousseau », n'est autre, sous un surnom familier, que Jacopo Peri, l'un des fondateurs de l'opéra, et cet hommage rendu à un émule, presque à un disciple, a plus de prix encore que tous les autres éloges.

Après 1650, la gloire de Monteverdi subit une éclipse totale. La production de musique en Italie est trop abondante pour permettre une longue mémoire, les œuvres se succèdent sans relâche, les réputations se font et se défont avec une égale facilité. Monteverdi est supplanté par Cavalli et Luigi Rossi, que Mazarin fait connaître en France, eux-mêmes délaissés bientôt pour Carissimi, que Scarlatti détrône, et il en va ainsi jusqu'au XIXe siècle. Seul un honnête professeur, le Père Martini, accorde encore une mention à Monteverdi en son *Manuel de contrepoint* publié en 1774. C'est l'érudition de la fin du XIXe siècle qui en Allemagne d'abord, puis en France, a tiré de l'oubli cette intéressante figure. C'est à M. Vincent d'Indy, si curieux de la tradition de son art, que nous devons les premières exécutions d'œuvres de Monteverdi : l'*Orfeo* a été donné à la *Schola Cantorum* pour

la première fois le 25 février 1904; le *Couronnement de Poppée* le 24 avril 1905; le monologue d'*Ariane*, qui seul nous a été conservé de cette partition, le 24 avril 1914. C'étaient là des exécutions en concert. Le *Couronnement de Poppée* a été remis à la scène, pour la première fois depuis deux cent cinquante ans, par M. J. Rouché au Théâtre des Arts, le 5 février 1913. M. Vincent d'Indy, qui avait reconstitué l'orchestration de ces trois ouvrages, a publié, à la maison d'édition de la Schola Cantorum, des réductions pour le piano et le chant de l'*Orfeo* et du *Couronnement de Poppée*, conformes à la version adoptée pour le concert, qui comporte d'assez nombreuses coupures. On trouvera une transcription complète de la partition originale du *Couronnement de Poppée* dans le second volume de l'*Histoire de l'opéra italien au XVII*e *siècle*, publié par M. Hugo Goldschmidt en 1904. La maison Peters, de Leipzig, a publié en 1909 un recueil de douze madrigaux choisis dans les cinq premiers livres par les soins de M. Hugo Leichtentritt, d'après la partition établie par E. Vogel : on sait en effet que les éditions anciennes de musique à plusieurs parties ne contiennent que les parties séparées, qu'il faut réunir et superposer pour que l'ouvrage devienne lisible aujourd'hui.

Il nous manquait un livre sur Monteverdi. M. Louis Schneider vient de nous le donner[1], aussi complet, aussi judicieux et aussi vivant qu'on pouvait l'attendre d'un critique expérimenté, sensible à la musique et qui sait manier les documents de l'histoire.

Ces documents, outre les ouvrages de Monteverdi et les préfaces ou remarques qui parfois les accompagnent, sont les lettres du musicien dont cent onze sont conservées aux archives Gonzague de Mantoue et sont adressées à l'un des ducs de Mantoue ou des personnages de la cour tels que le conseiller Cheppio ou le conseiller Alessandro Striggio, qui fut toujours l'ami de Monteverdi et écrivit pour lui le poème d'*Orfeo*. D'autres lettres, en petit nombre, sont éparses à Bologne, à Florence, à Parme, à Naples et à Paris.

Les soucis d'argent tiennent une très grande place en

1. Louis Schneider. *Claudio Monteverdi*. Gr. in-8, XII+366 p., 8 gravures hors texte. Paris, Perrin et Cie, 1921.

cette correspondance, et on n'en sera pas surpris, quand on saura qu'au début de sa carrière Monteverdi avait un traitement de douze écus et demi par mois, l'écu de Mantone valant cinquante lire, et la lire environ vingt-cinq centimes de notre monnaie avant la guerre ; sa femme touchait quatre-vingt-quatorze lire pour ses appointements de cantatrice : le jeune ménage disposait donc pour vivre d'à peine cent quatre-vingts francs par mois. En 1608, le traitement de Monteverdi avait été doublé, et en 1609 une pension annuelle de cent écus, réversible sur ses héritiers, y était ajoutée. Mais traitement ni pension ne furent payés régulièrement, et les lettres du musicien sont pleines de ses débats avec la trésorerie. En 1604, il supplie le duc très humblement de lui faire délivrer « les appointements dus depuis cinq mois ». En 1608, il se plaint au conseiller Cheppio de n'avoir reçu qu'une augmentation illusoire, puisqu'en même temps on mettait à sa charge les frais d'éducation, la bourse d'études, dirions-nous aujourd'hui, d'un chanteur, et cela dans le temps que la mort de sa femme le privait d'un supplément nécessaire, sans aucune compensation.

« Si la fortune fit que le Sérénissime Seigneur Duc porta mon salaire de douze écus et demi de monnaie de Mantoue jusqu'à vingt-cinq écus par mois, elle me fut ennemie en faisant que ledit Seigneur Duc décida ensuite de me faire dire par M. D. Frederico Follini qu'avec cette augmentation il était entendu que je fisse les dépenses du sieur Campagnolo, alors enfant ; et parce que je ne voulais pas d'un pareil embarras, il me fallut abandonner cinq écus par mois pour ces dépenses, ce qui fait que je restai avec les vingt écus auxquels je suis réduit.

» Si la fortune me favorisa en faisant que le Seigneur Duc, l'année dernière, me réclama pour le service des musiques des noces, elle me fut encore ennemie en cette occasion en me faisant faire un travail d'une difficulté presque insurmontable, et en outre souffrir du froid, manque de vêtements, de serviteurs et presque de manger, avec perte de salaire de la dame Claudia et l'arrivée d'une pénible maladie, sans que je fusse favorisé par Son Altesse Sérénissime d'aucune façon visible, alors que Votre Seigneurerie Illustrissime sait bien

que les faveurs des grands princes profitent à leurs serviteurs et pour l'honneur et pour l'utilité, surtout à l'occasion du grand concours d'étrangers. Si la fortune me fit avoir de Son Altesse Sérénissime un habit pour me présenter pendant les noces, elle me causa encore ce tort qu'elle me le fit avoir en une étoffe qui était faite en soie et en bourre de soie, sans jupe, sans bas et sans rubans, ni doublure pour le manteau : si bien que j'ai eu encore à dépenser de ma bourse vingt écus de Mantoue. »

Le service des grands, de certains d'entre eux tout au moins, n'était pas, au temps de Monteverdi, une sinécure, et on voit comme le pauvre homme doit se mettre en frais de compliments, de périphrases, de précautions oratoires et de beau langage, pour signaler ses embarras d'argent. Le duc Vincent n'épargnait rien pour embellir son palais, enrichir ses collections de tableaux, peupler ses haras, ses chenils, attirer à sa cour musiciens et poètes, éblouir ses hôtes par les fêtes les plus magnifiques. Mais il rétribuait mal ses collaborateurs réguliers, et il faut avouer que le calcul n'était pas mauvais, puisque Monteverdi, malgré de timides et incessantes récriminations, lui demeura fidèle et même après sa mort garda de bonnes relations avec ses successeurs, toujours empressé à travailler pour eux s'il leur plaisait de lui commander un ouvrage. En 1627 encore, il témoigne « de la révérence qu'il a pour cette Sérinissime maison et de sa reconnaissance profonde pour son Altesse Sérénissime le Duc Vincent qui l'a comblé des faveurs de son infinie bonté ». Toutefois il s'excuse, avec une fermeté polie, de ne pouvoir entrer dans les ouvertures qui lui sont faites afin de reprendre sa place à Mantoue : la République de Venise lui donne à cette époque quatre cent cinquante ducats par an, régulièrement payés. Et il ajoute, non sans malice :

« Je suis très malchanceux : Votre Seigneurerie Illustrissime peut être certaine que ma mauvaise fortune se jouerait de moi, et que pour le traitement que son Altesse Sérénissime daignerait me fixer, neuf fois sur dix, il ne se trouverait pas d'argent à la trésorerie. »

A Venise, sa situation matérielle et morale est assurée :

« Je ne suis pas riche, mais je ne suis pas pauvre non plus; et,

ce qui vaut mieux, je suis certain de recevoir mon traitement toujours à temps, de deux en deux mois, sans oubli. Même si je tarde quelques jours à le toucher, on me l'envoie à domicile.

« En outre, dans ma chapelle je fais ce que je veux, car il y a un second maître de chapelle, nommé vice-maître. Je n'ai même pas la charge de faire étudier. La ville est très belle. Et si je veux un peu travailler, j'arrive à me faire en surplus deux cents bons ducats. Telle est ma position. »

Le ducat de Venise valait à peu près six francs de notre monnaie avant la guerre. Monteverdi a débuté, en 1613, aux appointements de trois cents ducats, soit dix-huit cents francs. En 1627 il dispose, avec les deux cents ducats qu'il gagne en travaux supplémentaires, de trois mille neuf cents francs de revenu annuel. Par contre il ne trouve pas à Venise les puissants moyens d'exécution que le duc de Mantoue lui donnait sans compter, et c'est pourquoi ses derniers opéras, comme le *Couronnement de Poppée*, sont écrits pour un orchestre réduit et ne contiennent pas de grands chœurs, alors que l'*Orfeo* déployait toute la richesse des masses chorales et associait à de nombreux instruments à cordes, violes, violons, luths, harpes et clavecins, des instruments à vent dont la nomenclature, en tête de la partition, énumère une flûte, trois trompettes, deux cornets, quatre trombones et trois orgues.

C'est par ces deux opéras et par le monologue d'*Ariane* que nous connaissons aujourd'hui Monteverdi. La partition du *Retour d'Ulysse*, qui est également parvenue jusqu'à nos jours, n'a pas été éditée, et M. Louis Schneider nous console de n'avoir pu comme lui la feuilleter à la Bibliothèque de Vienne, car il l'estime, malgré de belles pages, de beaucoup inférieure à l'*Orfeo* ou au *Couronnement* « dont elle n'a ni le souffle ni la maîtrise ». On doit regretter davantage de ne rien savoir ni du ballet des *Ingrates*, ni de *Tircis et Chloris*, ni du *Combat de Tancrède*, dont les principaux airs ont paru dans le septième et le huitième recueil de *Madrigaux*. Le dernier de ces trois ouvrages est particulièrement intéressant, parce que Monteverdi y a mis à l'épreuve un nouveau style, qu'il définit dans la préface du huitième recueil.

« Je pris le divin Tasse comme le poète dont les discours

expriment de la façon la plus appropriée et la plus naturelle les passions qu'il cherche à décrire, et je trouvai la belle description qu'il fait du combat de Tancrède avec Clorinde, afin d'avoir des passions opposées à mettre en musique, c'est-à-dire la lutte, la prière et la mort. En l'année 1624 je fis entendre ma composition aux plus grands seigneurs de la noble cité de Venise, en la belle salle de l'Illustre Seigneur Girolamo Mocenigo, mon protecteur particulier et très bienveillant. Ce morceau fut reçu avec beaucoup d'applaudissements et de louanges. Ayant vu réussir ce premier essai dans l'expression de la colère, je l'appliquai à diverses autres compositions, aussi bien d'église que de chambre ; et ce genre parut plaire aux compositeurs de musique à tel point qu'ils en ont fait non seulement l'éloge de vive voix, mais qu'ils l'ont aussi appliqué dans leurs œuvres à l'imitation des miennes et pour mon plus grand plaisir et honneur. Il m'a donc paru bon de faire savoir que c'est de moi que sont venues les recherches premières et les premières tentatives dans ce style si nécessaire à l'art musical, et faute duquel on peut dire avec raison que cet art était demeuré imparfait jusqu'à présent, puisqu'il n'y avait que deux styles, le style doux et le style tempéré. »

Monteverdi appelle animé (*concitado*) le troisième style qu'il se flatte d'avoir ajouté à la musique, d'où l'allusion de Maugars, l'année suivante; c'est dans ce style que sont rédigés les « Madrigaux guerriers » qu'en ce recueil de 1638 Monteverdi oppose aux « Madrigaux amoureux ». La même opposition se trouve dans le *Couronnement de Poppée*, entre la galanterie et la férocité des épisodes que lui fournissait le poème de Busenello et dont la variété a dû particulièrement le séduire. On aimerait à en posséder d'autres exemples, dans ce genre madrigalesque que Monteverdi a toujours cultivé avec une véritable prédilection. Si l'on considère l'ensemble de sa production, ce sont les madrigaux qui en forment, et de beaucoup, la plus grande part; ce sont les madrigaux qui ont établi sa renommée. C'est à l'auteur de madrigaux que s'applique, en 1774, ce jugement du Père Martini :

« Monteverdi ne se distingue pas seulement par la complète maîtrise de son art, mais aussi par la grandeur de son expres-

sion et sa profonde connaissance du rapport de la musique à la signification des paroles ; il sait choisir les idées ; les intervalles et les modulations de manière à répondre toujours de la façon la plus exacte au contenu du texte, et il est ainsi conduit à ne pas observer les règles en esclave. »

Quand Artusi a pris Monteverdi à partie, en l'année 1600, il n'a encore composé que des madrigaux. C'est en ces madrigaux qu'Artusi relève les plus dangereuses innovations.

« En vérité, fait-il dire à l'un des interlocuteurs de son pamphlet dialogué, l'expérience que j'ai des choses artistiques me permet d'affirmer que l'auteur de ceci n'a jamais rien fait de bon. Je vous le dis franchement, ces compositions sont contraires à ce qu'il y a de beau et de bon dans l'art de la musique ; elles sont insupportables à l'oreille et la blessent au lieu de la charmer. L'auteur ne tient aucun compte des saints préceptes relatifs à l'ordonnance et au but de la musique. »

A quoi Monteverdi répond, en 1605, dans l'appendice à son cinquième livre, qu'en effet il ne suit pas les règles anciennes, mais d'autres règles, fondées en nature, qu'il consignera, quand il en aura le temps, dans un livre intitulé *Seconde pratique* ou *Perfection de la musique moderne*. Ce livre n'a jamais paru et il n'est pas certain que Monteverdi l'ait jamais achevé. La tâche ne lui convenait pas : il était né musicien, et non théoricien. Mais on voit qu'il était en possession des principes essentiels de son art avant d'avoir écrit une note de musique de théâtre.

Le madrigal est un motet profane. Le motet est une composition de musique religieuse, mais non liturgique, écrite comme une messe pour plusieurs voix dont aucune ne peut être isolée de l'ensemble, ainsi qu'il arrivera par la suite, dans le chant accompagné. Cette contexture serrée, qu'en termes techniques on appelle le contrepoint, appartient également au madrigal, qui est un des genres préférés de la musique italienne et flamande à la fin du XVIe siècle. Les musiciens français écrivent des *Chansons* qui sont traitées en contrepoint comme le madrigal et n'en diffèrent que par des proportions moindres, des rythmes plus vifs, plus marqués et plus variés : si Monteverdi avait mieux connu les chansons

françaises, il y aurait trouvé, notamment dans les pièces de Janequin sur la *Chasse* ou la *Guerre*, ou encore dans les chansons mesurées à l'antique des contemporains de Baïf, des exemples de ce style animé qu'en effet l'Italie ignorait encore.

Il est établi aujourd'hui, par les recherches de plusieurs savants et en particulier du regretté Henry Quittard, que les instruments pouvaient se substituer aux voix humaines, dans l'exécution des madrigaux comme des chansons, selon les circonstances et sous cette seule réserve que le contrepoint fût équitablement réparti entre eux. Tout autre est leur emploi dans le chant accompagné, qui commence à attirer l'attention des artistes en Italie à la fin du XVIe siècle, sous l'influence des instruments capables de jouer en accords, comme l'orgue, le clavecin et le luth, et par le prestige de la musique antique, que l'on ignorait alors à peu près autant que de nos jours, mais qu'on croyait connaître, et s'efforçait de reconstituer. C'est ainsi que l'opéra est né, dans les académies florentines, de cette idée fausse, que la tragédie grecque était d'un bout à l'autre chantée.

M. Louis Schneider consacre à bon droit un chapitre de son livre aux madrigaux de Monteverdi, dont il analyse en musicien les beautés neuves et souligne avec un rare bonheur d'expression les traits d'émotion, de charme, de poésie. L'un d'eux, le madrigal *O Mirtillo*, objet des plus virulentes critiques d'Artusi, lui paraît digne d'être comparé, pour la véritable révolution qu'il annonce, à la préface de *Cromwell*. Ces impressions me paraissent entièrement exactes et ces éloges mérités. Les madrigaux de Monteverdi contiennent d'extraordinaires trouvailles d'harmonie : les voix qui s'y meuvent par bonds hardis, les dissonances, présentées sans préparation, toujours harmonieuses grâce à un instinct divinatoire, les modulations, juxtaposant les tons sans transition, comme des couleurs franches, les suites de quintes et d'octaves parallèles, qui rompent de degré en degré la trame raisonnée du discours musical pour n'en garder que la douceur sensible, tout ici témoigne d'une inspiration puisée, par delà les règles, aux sources mêmes de la musique, et ce n'est pas sans raison que M. Schneider rapproche à ce propos

du nom de Monteverdi celui de Debussy : car le secret d'une aussi juste et sûre liberté, connu de lui seul, perdu après lui, ne sera retrouvé en effet qu'en France, et de nos jours.

Mais les œuvres dramatiques de Monteverdi font songer davantage à Moussorgski : c'est aussi M. Schneider qui suggère ce rapprochement, en ajoutant même que « certaines rudesses semblent encore dépasser celles du maître russe ». C'est fort bien dit. Le souci de mettre en valeur la voix de l'interprète et de suivre du plus près possible le mouvement du discours prive le musicien de presque tous ses raffinements d'harmonie. La notation qu'il emploie, conforme aux premiers et récents modèles de ce style dit « représentatif », n'indique que le chant d'une part, la basse de l'autre, avec quelques chiffres de loin en loin pour spécifier la nature de l'accord, sans les parties intermédiaires dont le jeu ménagé amenait ces savoureuses rencontres, ces contacts frémissants, ces lumineuses éclaircies. Le chant lui-même, plaqué sur les paroles, ne dessine que rarement une mélodie achevée : nous l'appellerions un récitatif, plutôt qu'un chant. Quand il n'y a pas de paroles et que les instruments jouent seuls, pour une ritournelle, une scène muette, une danse, la phrase reste courte, et se répète telle quelle, parce qu'elle ne porte que sur une basse, non sur un ensemble capable de la colorer par reflet, de lui répondre et de la nourrir de motifs accessoires. La symphonie d'orchestre ne deviendra possible, aux âges suivants, que par le retour ou la persistance du contrepoint, trop sévèrement banni par les réformateurs d'Italie. Monteverdi obéit scrupuleusement à leurs préceptes, et c'est pourquoi le délicat auteur des madrigaux devient à leur exemple, quand il écrit pour le théâtre, un primitif. Sa pensée toutefois reste d'un profond musicien; emprisonnée en cette forme raide et dure, elle la perce de brusques échappées qui sont des éclairs de génie.

LOUIS LALOY

LA POLITIQUE ALLEMANDE ET LA BAVIÈRE

La crise politique de l'Allemagne a rapidement changé d'aspect depuis quinze jours : on ne peut dire certes qu'elle soit terminée, mais elle est considérée partout avec plus de calme. Au lendemain de l'assassinat d'Ezrberger, tous les partis politiques allemands étaient très agités, et ils ne paraissaient pas en mesure de prévoir les conséquences de la crise qui commençait. Aujourd'hui il semble bien que les Allemands, absorbés surtout par le problème économique, décidés à profiter de leur change déprécié pour conquérir le marché du monde, cherchent à former une majorité de gouvernement et qu'un nouveau classement des partis permettant l'alliance des socialistes majoritaires et des conservateurs populistes soit près de s'accomplir. La Bavière même n'est pas restée étrangère à cet apaisement : entre Berlin et Munich le conflit a été dans la seconde quinzaine de septembre plus aigu que jamais. Berlin, tout en se montrant modéré, n'a pas cédé, et peut-être le spectacle de la Bavière qui rassemble le personnel et les procédés du passé le plus réactionnaire n'a-t-il pas été étranger au désir d'union manifesté par les divers partis du Reich.

Les troubles de la Bavière sont déjà anciens, si on considère leur cause; mais ils se renouvellent sans cesse dans leurs

manifestations. Très éprouvés par la révolution après la défaite allemande et la conclusion de l'armistice, les Bavarois se sont livrés tout de suite, sous prétexte d'éviter le bolchevisme, aux partis d'extrême-droite et par un phénomène qui n'est pas sans précédent au cours de l'histoire, c'est d'une grève générale qu'est sorti le pouvoir dictatorial et nationaliste de M. von Kahr. Avec le ministre de la Justice M. Roth et le préfet de police M. Pöhner, M. von Kahr a exercé depuis un an et jusqu'à sa chute toute récente une souveraineté de sa façon et fait aux dirigeants de Berlin, trop démocrates à son gré, une opposition sans merci.

Le 9 juin, le député Gareis, un des leaders du parti socialiste indépendant de Bavière, était assassiné en pleine rue, par un meurtrier que la police n'a pas su alors ou pas voulu retrouver. Le lendemain, 10 juin, un journal réactionnaire de Berlin, le *Lokal-Anzeiger*, publiait une interview accordée à l'un de ses rédacteurs par le « forestier » Escherisch, et dans laquelle celui-ci protestait contre la dissolution de l'association qu'il a créée et dont il est le chef, l'Orgesch. M. Escherisch attaquait vivement le gouvernement du Reich, car, d'après lui, la pression de l'Entente n'était pas si forte que le cabinet eût été obligé d'y céder, s'il n'avait pas lui-même souhaité dissoudre l'Orgesch. M. Escherisch se plaignait de ce que le chancelier Wirth n'ait pas agi correctement à son égard, et de ce que la décision soudaine du gouvernement d'Empire ait été dictée par des considérations de parti. Au reste, ajoutait le grand maître de l'Orgesch, une communauté intellectuelle telle l'association Escherisch ne saurait être dissoute du fait de prescriptions administratives.

Le meurtre de Gareis, la résistance d'Escherisch étaient les résultats d'une même politique. La campagne d'excitation religieuse et antisémite du gouvernement von Kahr, dénoncée par un très intéressant article du *Berliner Tageblatt*, avait conduit à l'assassinat du député indépendant comme la campagne d'excitation politique au refus de dissoudre l'Orgesch. Tels sont les services que MM. von Kahr, Roth et Pöhner rendaient à la cause du Reich allemand. Dans ces conditions, la Bavière pouvait se glorifier du titre de « cellule d'ordre ». A la vérité, le reste de l'Allemagne ne connaissait

plus, depuis longtemps, une insécurité semblable à celle qui régnait à Munich. La capitale bavaroise était devenue dès cette époque le refuge le plus accueillant et le plus sûr pour les hommes qui ont conduit l'empire à la guerre et à la défaite, comme Ludendorff, pour les émeutiers et les contre-révolutionnaires comme les auteurs du coup d'État Kapp, pour les manifestations de tout genre faites par des officiers des forces impériales de terre et de mer, pour les partisans du tsarisme, enfin pour tout ce qui travaille à la chute des démocraties et au rétablissement de l'ancien régime. Mais les dirigeants y avaient institué une sorte de terreur. Les communistes étaient réduits au silence, et cela était fort bien. Mais où donc les communistes avaient-ils exercé autant de violences, interdit ou empêché par la force autant de manifestations que les forcenés pangermanistes à Munich? Dans les discussions religieuses les plus innocentes, les réactionnaires intervenaient brutalement et maltraitaient les orateurs. Au cours de la période électorale, non seulement les partis socialistes, mais aussi les démocrates, qui pourtant siégaient dans le gouvernement de M. von Kahr, avaient eu à souffrir de la terreur instituée par le ministre de la Justice. Là où, dans toute autre ville, une poignée d'agents suffit à assurer la sécurité des citoyens dans la rue comme dans les réunions publiques, en Bavière, la police, la Reichswehr, les Einwohnerwehren et l'Orgesch ne pouvaient pas empêcher le député Saenger d'être attaqué et malmené, ni le député Gareis d'être abattu à coups de revolver.

Dès lors, on ne pouvait malheureusement pas considérer l'attentat commis contre Gareis comme un événement isolé. On ne pouvait pas supposer que le docteur Escherisch, chef des Einwohnerwehren et de l'Orgesch, ait, le même jour, prononcé des paroles regrettables, par suite d'une coïncidence due au hasard. Le journal officiel du gouvernement von Kahr, la *Bayerische Staatszeitung*, faisait-elle même remarquer que le député assassiné passait pour être l'auteur d'un article paru dans un journal parisien et contenant des renseignements précis sur les dépôts et les réserves d'armes de la Bavière. La « dénonciation » dont Gareis s'était rendu coupable avait-elle fourni un motif ou un prétexte à ses meurtriers? Le *Mies-*

bacher Anzeiger, journal ultra-réactionnaire dans lequel écrit l'idole des Bavarois, le poète Ludwig Thoma, prônait, le 5 juin, l'exemple des fascites italiens, et terminait son article de tête de la façon suivante : « Qui trahit le peuple périra par le peuple. » Dans plusieurs journaux de Munich et des environs, l'excitation au meurtre était plus apparente encore.

Soumise au règne de la force, la Bavière n'a cessé d'être pour l'Allemagne et pour l'Europe un foyer de troubles. Quand le gouvernement de Berlin a voulu assurer l'exécution du désarmement réclamé par les Alliés, il lui a fallu user de prières, d'interdictions, de menaces à l'égard de la Bavière. Mais même après la signature de l'ultimatum par l'Allemagne, il a été visible que la Bavière n'était guère préoccupée de faire respecter une parole qui, donnée au nom du Reich tout entier, l'engageait au même titre que la Prusse, le Wurtemberg ou la Saxe et que M. Escherisch se souciait peu de mettre la politique extérieure allemande en mauvaise posture. La classe ouvrière bavaroise, de son côté, se montrait très émue de ces événements, mais n'ayant d'autre arme que la grève, elle était obligée d'agir avec prudence pour ne pas amener de troubles et de mesures rigoureuses, qui seraient prises sous le prétexte d'écarter la révolution. Il était évident que le cabinet Wirth ne pourrait supporter longtemps la résistance bavaroise, qui encourageait d'ailleurs les espoirs monarchistes de Berlin, et que tôt ou tard il lui faudrait intervenir énergiquement.

Entre le gouvernement d'Empire et la Bavière, la situation est devenue plus grave, quand, après l'assassinat d'Erzberger, le docteur Wirth a pris un certain nombre de mesures. On se rappelle que Berlin a voulu alors interdire plusieurs publications et de plus obliger Munich à lever l'état de siège. Il n'en a pas fallu davantage pour que les groupes les plus nationalistes de Bavière partent en guerre contre le gouvernement de Berlin. La violence dont ont fait preuve aussitôt, à l'égard de M. Wirth, tous les journaux bourgeois de M. von Kahr, a procédé d'un mot d'ordre commun. La presse bavaroise a redoublé ses attaques lorsque le ministre d'Empire de l'Intérieur, M. Gradnauer, a envoyé au cabinet de Munich un télégramme lui demandant de suspendre la *Munchen-*

Augsburger Abendzeitung, coupable d'avoir publié un article intitulé « En marche vers le régime soviétique ». Le Chancelier a été accusé une fois de plus de vouloir renverser le gouvernement de Munich, défenseur de l'ordre, de préparer la révolution, et de pousser la Bavière sur la pente du bolchevisme. On a pu se demander un instant si le conflit n'allait pas devenir irrémédiable et si la lutte pourrait se terminer autrement que par un engagement à fond entre les troupes du chancelier républicain et celles du ministre bavarois, qui était en réalité l'homme de Ludendorf. Les choses ne sont pas allées si loin. Le Chancelier a tenu bon, et plutôt que d'aller jusqu'à un conflit grave, la Bavière a préféré se passer de M. von Kahr et de son ministère.

M. von Kahr ne doit sa chute qu'à son intransigeance, et l'excès même de ses prétentions a fini par le mettre en minorité. Le gouvernement bavarois, d'après la décision prise par la commission permanente du Landtag, devait se déclarer prêt à envisager la levée de l'état de siège si l'ordonnance du 29 août, touchant les interdictions de journaux, était modifiée par le gouvernement d'Empire. Or, le gouvernement d'Empire avait été fort loin dans la voie des concessions. Le paragraphe 1 de l'ordonnance, qui visait les provocations à la violence « contre les représentants de la forme d'Etat républicaine », ne s'appliquait plus qu'aux provocations « contre les personnes mêlées à la vie publique ». C'est là un changement dont on ne saurait méconnaître l'importance, puisqu'il avait pour résultat de supprimer purement et simplement le mot de République. Cependant, malgré le désir de conciliation dont M. Wirth faisait preuve, M. von Kahr exigea, au dernier moment, que l'engagement déjà très faible qu'il prenait d'envisager la levée de l'état de siège fût encore affaibli par l'addition des mots : « quand les circonstances le permettront ». Il est bien évident que, si ce texte avait été adopté, les circonstances n'auraient jamais semblé, au président du conseil bavarois, de nature à permettre la suppression de l'état de siège, et Munich aurait pu se targuer de n'avoir rien rabattu de ses prétentions. Mais cette dernière exigence était trop forte, et la coalition bavaroise, jusque-là inébranlable, s'y rompit. Seuls les nationaux allemands et le parti populaire

allemand se rangèrent du côté de M. von Kahr, tandis que le parti populaire bavarois (qui représente le Centre, et qui n'en est en effet qu'un rameau détaché) la Ligue paysanne, les démocrates et les socialistes votaient pour la formule d'entente avec Berlin sans addition ni changement.

La démission de M. von Kahr n'a pas complètement éclairci la situation, parce que le groupe d'extrême-droite, mis en minorité avec M. von Kahr, montre peu de goût à déposer la dictature qu'il exerce depuis deux ans. Aux fureurs qui soulèvent la presse réactionnaire de Munich contre la décision de la commission permanente et surtout contre l'attitude du parti populaire bavarois, accusé d'avoir trahi M. von Kahr, on peut voir que les représentants du principe de la force sont résolus à ne pas rester dans la coulisse politique. M. von Kahr est très populaire; il a des appuis nombreux et passionnés; ses amis ont essayé de déclarer qu'il était indispensable et de ménager sa rentrée. Les milieux qui travaillaient à ramener M. von Kahr au pouvoir ont voulu faire traîner en longueur la solution de la crise et la nomination du nouveau président du Conseil. Sans doute espéraient-ils, par cette tactique, embrouiller encore les choses et profiter peut-être alors du chaos général pour tenter un coup d'Etat. On annonçait même, que M. von Kahr était allé conférer avec le kronprinz Rupprecht. Il est naturellement fort difficile, vu la complexité de la situation, de se faire une idée du dénouement. Mais il est bien évident que si M. von Kahr avait été rappelé au fauteuil présidentiel, c'eût été là une nouvelle provocation à l'égard du Gouvernement de Berlin : si les éléments nationalistes sont prêts à toutes les aventures et imaginent même l'heure venue des entreprises hardies, les groupes dirigeants sont beaucoup plus calmes. C'est le sens le plus clair de la nomination du nouveau ministre président de Bavière, le comte Lerchenfeld. La coalition bavaroise se trouve à présent composée des mêmes éléments qui avaient pris le pouvoir après la chute du gouvernement socialiste Hoffmann : parti populaire bavarois, Ligue paysanne et démocrates. Telle qu'elle est, elle dispose encore au Landtag d'une majorité de dix voix; les socialistes, si elle se les adjoint, lui assureront une supériorité évidente. En tous cas la confiance que les

partis de coalition, sauf l'extrême-droite, ont refusée à M. von Kahr, est la preuve que la tension entre Munich et Berlin était plus artificielle que profonde, et que les forcenés du pangermanisme seuls, et non la majorité du peuple bavarois, travaillaient à une rupture avec le Reich. Si le gouvernement de Bavière est définitivement délivré du poids mort réactionnaire, il pourra en aidant le Chancelier au lieu de le combattre systématiquement, aider à la consolidation intérieure de l'Allemagne, et la disparition de la « cellule d'ordre » facilitera grandement les possibilités d'entente avec les Alliés.

Les affaires de Bavière nous ont montré l'Allemagne nouvelle aux prises avec l'Allemagne ancienne et c'est là leur grand intérêt. L'Allemagne ancienne a pour elle l'armée, les grands propriétaires fonciers, un certain nombre d'industriels, la jeunesse universitaire : elle est une minorité, mais elle est soutenue par tout ce qui est encore organisé. L'Allemagne nouvelle a pour elle le nombre, les millions d'ouvriers syndiqués, les classes moyennes; elle se fortifie à mesure qu'elle dure. Il est bien remarquable que les socialistes majoritaires et les bourgeois populistes soient prêts à collaborer pour l'établissement de cette Allemagne nouvelle, qu'ils veulent relever économiquement. Il est plus remarquable encore de voir quelle est la politique subtile et souple du centre catholique. Réactionnaire à Munich, partisan en Prusse d'une politique du bloc national, le centre catholique est dans le Reich libéral engagé sur la voie des mesures sociales et réformistes et d'une politique de réparation. Sa clientèle, avec les social-démocrates, forme la masse des troupes républicaines. Le centre a toujours été libre : avant la guerre, il a su faire contrepoids aux magnats silésiens et rhénans; depuis la guerre, il s'est adapté aux temps nouveaux; il a joué le rôle d'arbitre au Parlement et dans les ministères; par München-Gladbach, foyer du mouvement catholique social, il exerce une action considérable. La crise provoquée par l'assassinat d'Erzberger donne aux partis allemands l'occasion de faire ce qui n'a pu s'accomplir au lendemain de l'armistice, une concentration qui avec les socialistes majoritaires et le centre assure la majorité à un gouvernement démocratique.

Si cette évolution politique se poursuit, les Alliés ne peuvent la suivre qu'avec attention : facilitera-t-elle les rapports diplomatiques? On voit bien qu'elle favorisera le relèvement économique de l'Allemagne, et on est obligé de se demander dans quelle mesure cette majorité nouvelle sera résolue à poursuivre l'exécution du traité de Versailles, telle que l'a comprise le gouvernement Wirth.

X. X. X.

CORRESPONDANCE

A propos de l'étude de M. Georges Grappe sur la condition des écrivains, paru dans *la Revue de Paris* du 1er septembre, M. Lucien Daudet nous a écrit une lettre où il donne sur les débuts littéraires de son père, Alphonse Daudet, des renseignements précis que les lecteurs seront heureux de connaître.

C'est en 1861 qu'Alphonse Daudet était devenu deuxième secrétaire du duc de Morny, qui l'avait accueilli sur la recommandation de l'Impératrice. Le duc de Morny est mort en 1865, à une époque où l'illustre écrivain n'avait pas encore vingt-cinq ans. Il n'avait écrit alors que *les Amoureuses*, deux poèmes, trois petites pièces pour le théâtre, quelques chroniques pour *le Figaro*. *Le Nabab* ne fut écrit que longtemps après, en 1878.

Les communications relatives à la Rédaction doivent être adressées à M. André CHAUMEIX, Directeur de la Revue de Paris, *85bis, Faubourg Saint-Honoré. — Paris (VIIIe)*

Le Gérant : ED. PAUPHILET.

LIVRES NOUVEAUX

JEAN DE TINAN
par **André Lebey.**

M. Henry Bidou, dans une de ses récentes chroniques de la *Revue de Paris* a étudié, à propos de sa réédition, l'excellent roman de Jean de Tinan : *Penses-tu réussir!* Raoul de Vallonges s'y affirme assez séduisant et original pour que le lecteur souhaite le connaître plus complètement.

Le livre d'André Lebey, qui fut un ami d'enfance de Jean de Tinan, vient donc bien à son heure et on lira avec intérêt le récit documenté de son existence et de sa formation intellectuelle. On verra qu'en dépit des apparences Raoul de Vallonges n'en était point venu à l'ironie pure et au scepticisme; et ce n'est pas le goût des amplifications littéraires qui lui fit ressentir si vivement une déception amoureuse qu'il en mourut.

Car Tinan mourut d'amour — comme dans les romans de M. Pierre Benoit — méritant vraiment, par sa vie, qu'on mît sur sa tombe « Penses-tu réussir »! Le titre de ce roman même qu'il avait, lui, si bien réussi.

L'ÉVANGILE DE SA MAJESTÉ
par **Marcel Guiard.**

L'évangile de Sa Majesté, c'est le droit de domination sur le monde que s'arrogeaient les Allemands. Mais c'est aussi la méthode qu'ils employèrent pour tâcher de l'établir. L'évangile de Sa Majesté se découvre peu à peu aux yeux et au cœur d'un jeune lieutenant de réserve, fils d'un Allemand et d'une Alsacienne, qui sert dans l'armée prussienne : son régiment entre en Belgique, et le premier spectacle qu'il lui est donné de contempler, c'est un village belge dévasté sous le prétexte que « l'on a tiré ». L'officier allemand était avant la guerre sur le point de se marier avec une jeune fille belge. Et l'auteur, après nous avoir conté les mois insouciants de leur idylle avant la guerre, nous montre le tragique dénoûment que provoque l'application de l'*Évangile*. La jeune fille déshonorée par les soudards revoit son fiancé et lui avoue sa honte; le jeune homme repart au combat et meurt dans la plaine inondée de l'Yser.

CELLE QUI NOUS REVIENT
par **France Darget.**

Celle qui nous revient, c'est l'Alsace, avec la Lorraine. Et ce retour si ardemment souhaité, considéré comme inéluctable du jour où la France pacifique dut tirer l'épée contre l'envahisseur, ce retour inspire à madame France Darget des vers simples et forts. C'est d'abord la fidélité des provinces annexées au souvenir de la mère patrie : histoires et sentiments d'avant-guerre. Puis viennent « les temps épiques » de la guerre avec les sacrifices, les douleurs et les gloires. Des deuils aussi qu'expriment des épitaphes. Puis viennent les temps de la victoire et du triomphe. Ces vastes sujets, abordés impavidement, sont traités avec vigueur.

MONIQUE LA ROMANESQUE
par **Henriette Clarié.**

Une petite jeune fille bien sage tout de même et romanesque très relativement que cette Monique. Orpheline, élevée à Saint-Denis, elle y cultive des rêves bien tranquilles. A dix-huit ans elle est recueillie par une vieille tante, qui demeure à Paris. Elle s'ennuie. Elle lit Walter Scott. Elle songe à un certain Philippe... qu'elle aime. Elle espère..., elle a bien tort d'espérer, car Philippe qui ne l'aime pas, lui, épouse une autre jeune fille... Monique la romanesque devenue Monique la désespérée ira rejoindre à Saïgon le mari de sa défunte sœur, afin de se consacrer à l'éducation de son neveu...

UNE FEMME MODERNE
par **Odette Keun.**

Valérie du Maurier, jeune femme sans cesse déchirée par l'étrange contradiction qui oppose aux ardentes aspirations de son cœur, à ses élans généreux ses révoltes contre les préjugés de la société, absurdes à son gré, a fui les villes civilisées pour la sauvage liberté du Sud Algérien. Elle y chevauche seule, d'oasis en oasis, de porte en porte, notant les paysages, les mœurs locales et les hypothétiques bienfaits de la civilisation. Elle rencontre en un officier : le capitaine Lhoize, l'homme qu'elle aimera avec violence, d'un amour semblable à une lutte, d'où elle sortira blessée, mais forte de tout son culte pour la volonté humaine, supérieure aux lois de la nature — croit-elle.

Cette œuvre originale, peu féminine par certains côtés, sera lue avec curiosité. L'auteur possède une incontestable maîtrise du style.

LA NOUVELLE CROISADE DES ENFANTS
par **Henry Bordeaux.**

Sous la conduite d'un fils de bûcherons, Philibert, après avoir ouï l'aventure d'un berger du Vendômois parti avec trente mille enfants pour aller délivrer le Saint-Sépulcre et échouant dans la misère, la mort ou l'esclavage, toute une école d'un pauvre village de la Maurienne tente de passer la montagne pour aller voir le pape.

Mais les parents, dont l'imagination est moins médiévale, courent après leurs enfants et les ramènent au logis. Seul Philibert et sa petite sœur Annette parviendront, après maintes tribulations, jusqu'au Vatican et ils recevront la bénédiction du pape à la chapelle Sixtine, conquérant du coup le pardon de leurs parents partis à leur poursuite avec le curé et l'instituteur du village. N'oublions pas Thomas, l'oncle de Philibert, personnage fantasque, à qui le hasard bon enfant a accordé un avion pour gagner Rome.

Touché de la grâce, il entrera dans les ordres. Le conte romanesque et édifiant, écrit par l'auteur pour les enfants et singulièrement pour ses propres enfants, a, comme il se l'est proposé, toute la grâce naïve et l'aimable fantaisie des chansons de jadis.

LA REVUE DE PARIS

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
PARIS, SEINE ET SEINE-ET-OISE.	60 »	31 »	16.50
DÉPARTEMENTS ET COLONIES FRANÇAISES.	66 »	34 »	18 »
ÉTRANGER.	72 »	37 »	19.50

PRIX DE LA LIVRAISON : 3 fr. 50

On s'abonne à la Revue de Paris, *3, rue Auber, dans toutes les librairies et dans tous les bureaux de poste de France et de l'Étranger.*

Sans aucuns frais supplémentaires, la Revue de Paris *est fournie rognée aux abonnés qui en font la demande.*

Les abonnements partent du 1er ou du 15 de chaque mois.

Les mandats ou valeurs à vue doivent être adressés à la Revue de Paris, *3, rue Auber.*

La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la Revue de Paris *sont, à moins d'indication spéciale, complètement interdites dans tous les pays y compris la Hollande.*

La Revue de Paris *décline la responsabilité des manuscrits qui lui sont confiés.*

La première Table Décennale (1894-1903) *est mise en vente au prix de* **2** *fr.* **50**.

P. BRODARD, imprimeur de la *Revue de Paris*, 85 bis, faubourg Saint-Honoré, Paris.